

Congo 1964 : souvenirs d'une rébellion

Récits et mémoires de la rébellion simba et des événements de Stanleyville

Mémoire réalisé par
Johan RENNOTTE

Promoteurs
Anne-Sophie GIJS
Patricia VAN SCHUYLENBERGH

Année académique 2016-2017
HIST 2 MS/CO

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de nombreuses personnes que je tiens, avant tout, à remercier :

Patricia Van Schuylenbergh, pour m'avoir suivi, aidé, et orienté durant ces trois années de recherche.

Anne-Sophie Gijs, pour avoir accepté de reprendre le flambeau, et m'avoir guidé et conseillé jusqu'aux derniers moments.

Caroline Sappia, pour son éclairage sur la mise en valeur des sources orales et la réalisation d'entretiens.

Roxanne Coppin, pour avoir répondu du mieux qu'elle pouvait aux milles questions bibliographiques que je lui ai posées.

Mathilde Leduc-Grimaldi, pour m'avoir donné accès à certaines sources congolaises, ainsi que pour son écoute et ses conseils.

Matthieu, pour m'avoir reparlé de Stanleyville au moment qu'il fallait.

Arnaud et Thomas pour leur soutien, leurs relectures minutieuses et leurs avis critiques.

Carina, pour sa patience face à chacun des entretiens retranscrits qu'elle a corrigés.

Et enfin, **Michel Faeles, Patrick Nothomb, Brigitte Peneff, Christian Duez, Élisabeth Tabu, Hughes Legrelle, Luc Vandenbemden, François de Radiguès et Michel Neyt**, pour avoir accepté de partager avec moi leurs souvenirs, leurs sentiments, leurs douleurs, leurs regrets et leurs espérances. Merci également à ceux qui, parmi eux, ont accepté de me fournir de nombreux documents et ouvrages éclairants. Merci aussi à **Michèle Zoll** que je n'ai pas pu rencontrer, mais qui a accepté de me témoigner de son expérience par écrit.

Table des matières

Introduction	7
A. Rappel des faits	7
B. Éléments d'historiographie.....	8
C. Hypothèses de recherche.....	13
D. État des sources	15
E. Démarche de présentation	17
Chapitre un : Apparition et expansion d'une rébellion (1960-1964)	20
1.1 De l'Indépendance aux rébellions: le système de contestation.....	21
1.1.1 Jeudi 30 juin 1960	21
1.1.2. Les mutineries	24
1.1.3. Les sécessions	30
1.1.4. Plongée dans la Guerre froide	33
1.1.5. Lumumba, l'homme à abattre	35
1.1.6 Les rébellions	40
1.2. Le Conseil National de Libération : le chemin de la rébellion simba.....	42
1.2.1 Les débuts de la contestation politique	43
1.2.2 Le retour de Tshombé ou l'échec de la réconciliation	45
1.3 Portait et actions de la rébellion.....	49
1.3.1 L'idéologie politique	50
1.3.2. Les soutiens étrangers	53
1.3.3 La magie comme arme de guerre	55
1.3.4. L'inexorable avancée de l'Armée Populaire de Libération	57
Chapitre deux : Les récits : mémoire et vécu des témoins de la rébellion	61
2.1. Les récits au cœur de l'Histoire	61
2.1.1. Les récits oraux	62
2.1.1.1. Profils des témoins	63
2.1.1.2. Informations biographiques sur les témoins.....	65
2.1.1.3. Méthodologie et déroulement des entretiens.....	69
2.1.2. Les récits écrits	71
2.1.2.1. Récits de civils expatriés dans et hors de Stanleyville	72
2.1.2.2. Récits de militaires belges	76
2.2. Stanleyville, capitale rebelle	76

2.2.1. La prise de Stanleyville	77
2.2.2. L'occupation rebelle	80
2.2.2.1. Sous la gérance du général Olenga	81
2.2.2.2. Vivre l'occupation au quotidien	84
2.2.2.3. L'emprisonnement	90
2.3. Le quotidien en dehors de Stanleyville	95
2.4. Les réactions belges	97
2.4.1. L'Ommegang	97
2.4.2. Les opérations Dragon	101
2.4.2.1. « Dragon Rouge On »	101
2.4.2.2. L'opération Dragon Rouge	103
2.4.2.3. Tueries	106
2.4.2.4. Dragon Rouge, Dragon Noir, et après ?	111
2.5. Bilan humain	113
Chapitre trois : La mémoire des événements (1965-2014)	115
3.1. Qu'est-ce que la mémoire ?	115
3.1.1. La mémoire par l'image	116
3.1.2. Les vecteurs de mémoire	118
3.2. Mémoire publique en Belgique	121
3.2.1 Mémoire dans la presse belge	122
3.2.1.1 Méthode de sélection	122
3.2.1.2 Analyse des journaux	126
3.2.2 La mémoire à travers la télédiffusion	129
3.3. La mémoire au sein d'associations	135
3.3.1. Les associations militaires	136
3.3.1.1. Les compagnons de l'Ommegang	136
3.3.1.2. Le défilé du 21 juillet 2014	138
3.3.1.3. Les A.S.B.L. liées à la mémoire des paras	139
3.3.2. Les associations civiles	144
3.3.2.1. L'Amicale des Rescapés de la Rébellion de 1964 (ARR64)	144
3.3.2.2. Fraternité belgo-congolaise et la cérémonie du cinquantenaire	146
3.3.2.3. Mémoires du Congo	148
3.3.3. Les groupements religieux	149

3.3.3.1. Le mémorial missionnaire « Kongolo » de Gentinnes	149
3.3.3.2. Collège du Sacré-Cœur de Lanaken	150
3.4. La mémoire personnelle.....	151
3.4.1. Le délai du souvenir	152
3.4.2. Exorciser les démons	153
3.4.3. Traumatisme ou aventure	155
3.5. La mémoire au Congo	157
3.5.1. Les traces mémorielles toponymiques et monumentales dans l'espace public	157
3.5.2. La mémoire dans les médias	159
3.5.3. Les événements commémoratifs	160
3.5.4. La mémoire dans l'art	161
3.6. Que reste-t-il de « Stanleyville » ?	164
Conclusion	169
A. Pour une humanisation de l'Histoire	169
B. Mécanismes de la mémoire	171
C. Une recherche ouverte	172
Bibliographie.....	175
1. Sources.....	175
1.1. Sources orales	175
1.2. Archives et documents officiels	175
1.3. Archives privées	175
1.4. Récits non publiés	175
1.5. Récits publiés	176
1.6. Journaux	176
1.7. Périodiques et publications d'associations	177
1.8. Documents télévisuels	177
1.9. Peintures	177
2. Travaux	178
2.1. Dictionnaires et encyclopédies.....	178
2.2. Monographies et ouvrages collectifs	179
Histoire générale du Congo et de la première République.....	179
Histoire des événements de 1964 relatifs à la rébellion simba	182
L'histoire orale	183

La mémoire	183
Les médias	184
La peinture populaire congolaise	184
2.3. Récits, mémoires et autobiographies publiés	185
2.4. Articles de périodiques et d'ouvrages collectifs.....	185
2.5. Sites internet	186
Annexes	188
Annexe 1 : Carte du Congo et des foyers de rébellions en 1964.....	189
Annexe 2 : Correspondances des noms de villes et provinces importantes	190
Annexe 3 : Plan de Stanleyville en 1964	191
Annexe 4 : Répertoire biographique	192
Annexe 5 : Contrat de communicabilité présenté aux témoins.....	210
Annexe 6 : Questionnaires ayant servi de canevas aux entretiens.....	212
Questionnaire 1 - entretiens avec les témoins civils belges de Stanleyville	212
Questionnaire 2 - entretiens avec les témoins civils congolais de Stanleyville	214
Questionnaire 3 - entretiens avec les témoins militaires belges ayant participé aux opérations Dragon	216
Questionnaire 4 - entretiens avec les témoins militaires belges ayant participé à l'Ommegang	218
Annexe 7 : Transcription des entretiens avec les témoins	220
Annexe 8 : Répartitions des journaux belges.....	221
Annexe 9 : Composition du Comité Organisateur de la <i>Fraternité Belgo-Congolaise</i> en 2014	225
Annexe 10 : Photos des monuments et plaques	226
Annexe 11 : Peintures populaires congolaises représentant la rébellion de 1964	226

Introduction

A. Rappel des faits

Le 5 août 1964, Stanleyville, actuelle Kisangani, capitale de la Province Orientale et 3^e plus importante ville du Congo, est prise d'assaut par une armée des plus singulières. Des hommes, vêtus de pagnes, de feuilles, de plumes et de peaux de bêtes, sans tirer le moindre coup de feu, parviennent à se rendre maîtres de la ville. Ces hommes, ce sont les combattants « simba », « lion » en swahili. Ils forment l'Armée Populaire de Libération, bras armé d'une rébellion politique hostile au pouvoir central et légal congolais installé à Léopoldville : le Comité National de Libération. À la tête de cet organisme rebelle, des fidèles de l'ancien Premier ministre Patrice Lumumba, assassiné quelques années plus tôt, et notamment son ancien ministre de l'intérieur, Christophe Gbenye. Cette année 1964 est pour le Congo, indépendant depuis quatre ans seulement, une année de plus dans le chaos. La rébellion n'en finit pas de s'étendre, et contrôle près de deux tiers du pays. Et ce 5 août, l'armée rebelle parvient à conquérir une ville symbolique, celle d'où vient Lumumba. C'est une véritable cerise sur le gâteau après une expansion phénoménale. Pour les habitants de Stanleyville et des autres régions occupées, commence alors une véritable période de menaces permanentes. Coupés du monde extérieur, les Congolais et les nombreux expatriés originaires d'Europe et d'Asie, dont une majorité de Belges, vont devoir subir quotidiennement l'occupation rebelle, entre brimades, privations, vexations, et massacres. Les 112 jours qui vont durer l'occupation de Stanleyville seront une véritable épreuve pour ses habitants. Belges et Américains, cibles privilégiées, vont devoir lutter pour leur survie dans ce milieu, cet ancien « chez eux », devenu hostile. À Bruxelles, Washington et Léopoldville, les gouvernements, les militaires et les diplomates vont mettre sur pied plusieurs solutions pour tirer le Congo de ses problèmes, et surtout sauver les ressortissants étrangers. C'est d'abord la mise sur pied d'une opération terrestre motorisée, conjointement menée par le Congo et la Belgique et surnommée « Ommegang », ensuite l'engagement direct des para-commandos belges, transportés dans des C-130 américains, dans une opération nommée « Dragon Rouge » qui va mettre un terme au calvaire de Stanleyville. La cité est libérée par les paras le 24 novembre 1964, non sans que les rebelles s'en prennent à la population blanche, et tuent plusieurs dizaines d'expatriés, Belges pour la plupart. Dans la foulée, un nombre indéterminé de Congolais sont victimes des deux camps. Deux jours plus tard, c'est sur la ville de Paulis, à quelque 300 kilomètres de Stanleyville, que les paras sautent, au cours de l'opération « Dragon Noir ». Ces deux

opérations, ajoutées à l'action de l'Ommegang, sauvera des centaines d'expatriés, mais signera également l'arrêt de mort pour des centaines d'autres, toujours aux mains des simba dans les autres parties occupées du pays, un massacre de ressortissants belges sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À leur retour en Belgique, les para-commandos seront acclamés dans les rues de Bruxelles par la population. Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères devra se justifier à la tribune de l'Organisation des Nations Unies, et parviendra à éviter des sanctions pour les opérations non autorisées par elle. Le Congo n'en aura fini avec les troubles qu'un an jour pour jour après Dragon Rouge, quand le général Joseph Désiré Mobutu prendra définitivement le pouvoir par un coup d'État qui instaurera une dictature sans concessions pour près de trente ans.

B. Éléments d'historiographie

L'histoire du Congo, et de ses liens avec la Belgique, a déjà été sujette à de nombreux travaux et publications. Parmi les chercheurs qui se sont distingués dans la production d'ouvrages scientifiques sur l'histoire du Congo en rapport avec la Belgique, citons Benoit Verhaegen, Jules Gérard-Libois, Guy Vanthemsche, Jean-Luc Vellut, Isidore Ndaywel E'Nziem ou Zana Aziza Etambala, tous Belges ou Congolais. Ce ne sont, bien entendu, pas les seuls. D'autres chercheurs, d'autres nationalités, ont également travaillé dans ce domaine, comme la Française Catherine Coquery-Vidrovitch. Ce qui frappe dans l'historiographie de la première république du Congo, et même de l'histoire du Congo en général, c'est la présence d'un manque d'objectivité important malgré les efforts nombreux des scientifiques pour apporter un éclairage non-clivant. Le passé colonial et la décolonisation sont encore sujets à débats actuellement. Car tous ces travaux ne proviennent pas seulement d'historiens, mais parfois d'acteurs engagés, manquant de rigueurs scientifiques et utilisant les sources de manière à soutenir leur discours¹. Ils font alors ressortir les divergences et les dissensions. Beaucoup d'auteurs belges, par exemple, ont directement été impliqués dans les événements marquant l'existence de la première république : citons Jean Kestergat, journaliste impliqué au Katanga et durant la rébellion de 1964, Louis-François Vanderstraeten, officier de la Force Publique ou le français Robert Cornevin, ancien administrateur colonial. D'autres auteurs prennent clairement parti, bien souvent contre la présence belge, comme Ludo Martens ou

¹ VAN SCHUYLENBERGH Patricia, "Trop-plein de mémoires, vide d'histoire ? Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale" dans LANNEAU Catherine, PLASMAN Pierre-Luc, VAN SCHUYLENBERGH Patricia, *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang, 2014 (Outre-Mers n. 2), p. 33.

David Van Reybrouck, dans des ouvrages qui tiennent plus du brûlot polémique que du véritable travail de recherche scientifique. On remarque que bien souvent, ces auteurs peu objectifs ne sont pas historiens de formation, mais s'improvisent en tant que tels. Ainsi, deux camps semblent se former : ceux qui défendent l'action belge, et ceux qui la décrivent. Pour la période post-coloniale, cette situation met en opposition la Belgique contre le Congo indépendant, dans une sorte de manichéisme incarné pour les uns par l'allégorie du colon belge recherchant son profit et véhiculant un racisme basique contre un Congolais victime de l'impérialisme et luttant pour son indépendance ; et pour les autres par la figure de Lumumba sectaire, anti-blancs, agressif, en lutte contre le bon Belge venu au Congo par altruisme, ayant donné sa vie à l'œuvre humaniste que représente la colonisation dans tout ce qu'elle a de positive, et ingratement remercié par le pays pour lequel il a tant donné. De plus, il faut composer avec le fait que certains ouvrages paraissent très rapidement après les faits, tentant de s'inscrire dans une « histoire immédiate »², mais manquant dès lors de recul. Il faut donc prendre de nombreuses précautions lorsque l'on traite de l'histoire belgo-congolaise, et identifier la pertinence et la rigueur de chacun des écrits.

Certains auteurs se sont intéressés à l'histoire de la rébellion simba de 1964, parfois dans un cadre général, parfois très spécifiquement. Voyons dans un premier temps ceux ayant replacé la rébellion dans des ouvrages traitant de sujet plus vaste, et de manière suffisamment conséquente pour porter un intérêt pour notre sujet. Le premier travail important a lieu en 1965 sous la direction de Jules Gérard-Libois, dans l'ouvrage *Congo 1964*, édité par le CRISP³. Se basant sur un nombre conséquent de sources variées, comprenant télégrammes, articles de presse, discours, déclarations, dépêches, documents officiels, et bien d'autres, l'ouvrage fait à la fois office de travail historique, mais aussi d'importante édition de sources. Issus d'une série d'ouvrages retraçant sur plusieurs années les aspects politiques, diplomatiques et militaires de l'année 1964, et donc en grande partie de la rébellion. S'il s'agit de l'un des plus importants travaux réalisés à ce jour, et surtout des plus documentés, sa parution rapide fait apparaître un manque de recul sur les faits, tient plus de la science politique que du travail historique. On remarque qu'aucune place n'est donnée à la parole des témoins directs. Il faut attendre 1984 pour qu'un autre travail important sur l'histoire générale du Congo soit fourni et inclue une grande partie à propos de la rébellion. Il s'agit de l'ouvrage

² DE VILLERS Gauthier, "L'Histoire du temps présent au Congo-Kinshasa" dans NDAYWEL E'NZIEM Isidore, MUDIMBE-BOYI Elisabeth (dir.), *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Jewsiewicki*, Paris, Karthala. 2009, pp. 111-135.

³ GÉRARD-LIBOIS Jules (dir.), *Congo 1964*, Bruxelles, CRISP, 1965 (Les Dossiers du CRISP) pp. 202-411.

de l'ancien colon André Desauw⁴. Si la partialité de l'auteur peut totalement être mise en cause, le manque total de sources⁵ signe le manque de professionnalisme de la démarche. L'œuvre a cependant le mérite de s'intéresser au sort des otages, mais n'en cite aucun récit. La décennie suivante voit un travail important enfin être réalisé par un historien congolais : Ndaywel N'Ziem qui consacre un sous-chapitre intitulé «La quête de la seconde indépendance» aux différents mouvements rebelles de 1963 à 1965, parmi lesquels la rébellion simba, dans son imposante *Histoire générale du Congo* publiée en 1998⁶. S'il n'évite pas les partis pris, il se base sur de nombreuses sources d'archives et travaux antérieurs, mais ne prend en compte qu'un seul témoignage, celui du consul belge Patrick Nothomb⁷, dont nous aurons l'occasion de reparler. L'ouvrage décrit les aspects politiques et militaires liés à la rébellion principalement. Plus récemment, David Van Reybrouck consacre, en 2010, une partie de sa fresque historique *Congo, een geschiedenis*⁸ à la rébellion, en se basant sur une solide bibliographie. Mais sa volonté de mettre les Congolais au centre de leur propre histoire, en utilisant en grande partie des sources européennes, et son manque de critique de ces dernières rendent son travail imprécis, bancal, voire parfois totalement erroné. Ainsi, il utilise une seule source faisant parler un témoin congolais, qui est en fait une hagiographie⁹ d'un personnage présenté comme historique, écrite par son propre fils, et dans laquelle les fausses informations sont nombreuses, comme les soi-disant bombardements américains.

Mais la rébellion simba a fait l'objet de publication l'ayant comme sujet à part entière. Les premiers de ce genre sont de type journalistique. Il s'agit d'enquêtes menées par des journalistes américains auprès de témoins des faits. Leur style narratif est presque romancé, et ils s'intéressent principalement aux expatriés américains ayant vécu les événements. Ainsi, les ouvrages *Out of the jaws of the lion*¹⁰ et *111 days in Stanleyville*¹¹ font plutôt office de sources

⁴ DESAUW André, *De l'État indépendant du Congo au Zaïre en passant par le Congo belge et la République démocratique du Congo (1876-1982)*, Bruxelles, Cercle royal des Anciens officiers des campagnes d'Afrique, 1983, pp. 401-466.

⁵ L'auteur ne se base que sur des publications antérieures, notamment le récit du colonel Frédéric Vandewalle pour décrire tous les événements de la rébellion : VANDEWALLE Frédéric, *L'Ommegang. Odyssée et reconquête de Stanleyville*. 1964, Bruxelles, VANDEWALLE, 1970.

⁶ NDAYWEL E'NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot/ De Boeck et Larcier, 1998, pp. 610-630.

⁷ NOTHOMB Patrick, *Dans Stanleyville*, Paris, Duculot, 1993.

⁸ VAN REYBROUCK David, *Congo. Een geschiedenis*, Amsterdam, De Bezige Bij pp. 339-346.

⁹ À savoir : AKAMBU Makulo, *La vie de Disasi Makulo, ancien esclave de Tippu Tip et catéchiste de Grenfell, par son fils Makulo Akambu*, Kinshasa, 1983.

¹⁰ DOWDY Homer E., *Out of the jaws of the lion*, New-York, Harper & Row, 1965.

indirectes pour étudier la rébellion de 1964. D'autres travaux, plus scientifiques, ont été réalisés rapidement après les faits. C'est le cas de l'ouvrage en deux tomes de Benoit Verhaegen, *Rébellions au Congo*, paru en 1966 et 1969, à nouveau sous l'égide du CRISP¹². Il s'agit d'une enquête très poussée s'intéressant avant tout au fonctionnement et à la composition de l'APL, et à sa place sur le terrain. Verhaegen utilise notamment des témoignages congolais ayant été en contact avec les rebelles, mais aussi un grand nombre de documents inédits internes à la rébellion. C'est donc le premier travail scientifique mettant en perspective des sources orales. Mais il évoque très peu Stanleyville et les victimes expatriées. Comme pour la série d'ouvrages *Congo*, mentionnée plus haut, la démarche de Verhaegen s'inscrit dans une construction de l'« histoire immédiate », de ce qui se déroule à l'instant. Cette démarche comprend ses limites, Verhaegen n'interroge pas des protagonistes directs, il interroge des témoins périphériques, et il ne les met pas au cœur de sa recherche, mais plutôt en appui de ce qu'il a pu sortir de documents collectés¹³. En 1987, un ouvrage collectif sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch, Alain Forrest et Herbert Weiss est publié¹⁴. Il s'agit du résultat de plusieurs colloques réalisés en 1984 autour du thème de la rébellion. Il constitue la seconde étude scientifique sérieuse, après celle de Verhaegen, ayant pour objet la rébellion. Une série d'articles de différents auteurs présente la rébellion selon plusieurs aspects : politique, militaire, économique, ethnique, ou encore sociale. Mais les sujets se centrent d'abord sur la rébellion dans son contexte congolais, il ne s'agit pas d'étudier l'expérience des victimes. En 2002, un mémoire de fin d'études réalisé par Thomas Stevens sous la direction de Michel Dumoulin¹⁵ prend pour intérêt majeur la réaction de la presse belge aux opérations para-commandos de novembre. Mais il fait également une grande place au rappel des événements, utilisant pour cela certains récits édités, comme celui de Nothomb¹⁶ ou du colonel Vandewalle¹⁷. Un autre travail universitaire a été réalisé par l'historien Kris Quanten pour sa thèse de doctorat, et publié en 2014 et intitulé *Operatie Rode Draak*¹⁸. Ayant eu accès à de nombreuses sources inédites, notamment diplomatiques, Quanten retrace avec

¹¹ REED David, *111 Days in Stanleyville*, New York, Harper and Row, 1965.

¹² VERHAEGEN Benoit, *Rébellions au Congo*, Bruxelles/Kinshasa, CRISP/IRES, 1966/1969.

¹³ DE VILLERS *op. cit.*

¹⁴ COQUERY-VIDROVITCH Catherine, FOREST Alain, WEISS Herbert, *Rébellions-Révolution au Zaïre. 1963-1965*, 2 t., Paris, l'Harmattan, 1987 (Racines du présent).

¹⁵ STEVENS Thomas, *Heurts et malheurs de la décolonisation à travers la presse belge : Opération Stanleyville 1964 : contribution à l'histoire des mentalités postcoloniales*, DUMOULIN Michel – promoteur, Louvain-la-Neuve, UCL, 2002.

¹⁶ NOTHOMB, *op. cit.*

¹⁷ VANDEWALLE, *op. cit.*

¹⁸ QUANTEN Kris, *Operation Rode Draak*, Anvers, Manteau, 2014.

minutie les opérations militaires. Il s'agit du premier travail totalement complet et ayant la distance nécessaire avec les faits les retraçant. Si Quanten utilise également les mêmes récits précités, il ne donne pas réellement la parole aux témoins civils, et se centre principalement sur l'aspect militaire, voire technique. L'année 2014 voit également un ouvrage, destiné à la vulgarisation, paraître d'abord en néerlandais, puis très vite traduit en français : *L'année du Dragon* de Eddy Hoedt¹⁹. Ancien para, Hoedt n'est pas historien, ce qui ne l'a pas empêché de mener un impressionnant travail de reconstitution des faits, sans pourtant éviter quelques erreurs, approximations, et manque de rigueur dans le référencement de ses sources²⁰. L'ouvrage fournit une importante part d'édition de sources : photos, cartes d'époques, et autres documents d'archives. Mais il est surtout le premier²¹ à donner autant la parole aux témoins et à mobiliser autant de récits de ceux-ci : récits vraisemblablement oraux d'anciens militaires, ainsi que certains récits écrits publiés ou non. Enfin, un ouvrage paru en 2016 également traduit du néerlandais, de l'historien, spécialisé en histoire religieuse, Dries Vanysacker, intitulé *Les Martyrs oubliés ?*, est le premier à s'intéresser en profondeur aux missionnaires tués durant la rébellion. Il se base sur un grand nombre de récits écrits inédits auxquels nous n'avons pu avoir accès.

On peut le constater, la majorité des ouvrages ayant traité de la rébellion de manière sérieuse ne se sont pas tellement intéressés à ce que les témoins en avaient à dire. Reed, Dowdy et Verhaegen dans les quelques années qui suivent directement les faits, et plus récemment, Hoedt et Vanysacker remettent le récit au centre de la construction de leur reconstitution des faits. Mais surtout, aucun ouvrage ou travail ne s'est jamais intéressé à la mémoire, au souvenir que la société a gardé des événements liés à la rébellion de 1964. L'apport à l'histoire belgo-congolaise que propose une mise en perspective de différents récits, prenant soin de ne pas seulement interroger les cadres et les protagonistes principaux, mais aussi les témoins moins mis en avant, viendrait s'ajouter aux études déjà réalisées autour

¹⁹ HOEDT Eddy, *L'année du Dragon. Congo 1964*, trad. du néerlandais par PEETERS Baudouin, Bruxelles, Masoin, 2014

²⁰ Nous avons consulté la version française, il se peut que ces erreurs soient en partie dues à une mauvaise traduction.

²¹ Un ouvrage réalisé par Vincent Delannoy, paru en 2011, est présenté par son éditeur comme donnant également la parole aux témoins. Mais pour des raisons pratiques, nous n'avons pu le consulter, et donc l'utiliser dans ce travail. (DELANNOY Vincent, *Opération Dragon Rouge. Le Congo dans la guerre froide*, Bruxelles, Le Cri, 2011).

de cette question. Car les récits liés à la colonisation et à la décolonisation du Congo ont déjà été collectés²² ou étudiés²³.

C. Hypothèses de recherche

Le postulat de base de cette recherche part d'une observation personnelle²⁴ : on entend peu, voire pas du tout, parler de la rébellion de 1964 et des événements de Stanleyville, que ce soit dans les médias, dans le cadre scolaire, dans les ouvrages de vulgarisation, dans tout ce qui touche le grand public. C'est sur cette observation que nous avons élaboré une problématique qui part de cette simple question : quel souvenir reste-t-il de la rébellion de 1964 dans les mémoires ? Cette interrogation est la moelle épinière de notre problématique, et permet d'élaborer un questionnement plus développé. Par ce travail, nous voulons d'abord mesurer l'étendue du souvenir de la rébellion congolaise de 1964 dans la mémoire collective. Qu'est ce que la société en a retenu ?

Mais pour trouver une réponse, il faut tracer les limites spatiales et temporelles. Les événements ont potentiellement pu marquer la mémoire collective dans plusieurs pays ayant participé de près ou de loin aux événements historiques. Il apparaît cependant compliqué, voire impossible, d'analyser les sources nécessaires dans certains d'entre eux. Limitons donc notre cadre de recherche à la Belgique, pour des raisons évidentes d'accessibilités, mais aussi au Congo, dans la mesure où certaines de ces sources sont accessibles, car conservées en Belgique ou disponibles via le web. Il apparaît également plus pertinent d'étudier les deux pays ayant eu le plus d'importance dans le déroulement des faits : la Belgique, de par sa participation active et parce que la majorité des victimes étrangères, mortelles ou non, en proviennent, et le Congo parce qu'il est le théâtre de l'histoire, et parce que sa population a été directement touchée par les faits et leurs conséquences, en plus d'être la toute première et

²² Notamment par l'ASBL *Mémoires du Congo*, évoquée au chapitre trois.

²³ Citons par exemple les ouvrages : *Du Congo belge à la République du Congo* qui donnent la plume à certains témoins de la période de la décolonisation, dont Patrick Nothomb qui évoque ses souvenirs de Stanleyville, (DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc, VAN DE VELDE Christian (dir.), *Du Congo belge à la République du Congo 1955-1965*, Bruxelles, Peter Lang, 2012 (Outre-Mers num. 2)) ; *Belges et Italiens du Congo-Kinshasa* de Rosario Giordano qui a mené des entretiens oraux auprès d'anciens colons Italiens du Congo-Belge (GIORDANO Rosario, *Belges et Italiens du Congo-Kinshasa. Récits de vie avant et après l'Indépendance*, trad. de l'italien par RAPIN Dominique, Paris, L'Harmattan, 2008) ; *Mémoires noires* du journaliste François Ryckmans qui a interrogé des Congolais sur le vécu des dernières années de la colonie (RYCKMANS François, *Mémoires noires. Les Congolais racontent le Congo belge 1940-1960*, Bruxelles, Racine/RTBF, 2010).

²⁴ La connaissance des événements nous est personnellement parvenue à travers l'émission *Ce jour-là, nos paras sautent sur Stanleyville*, diffusée en 2011 par la RTBF, nous en repalerons plus loin.

plus grande victime des crimes commis. Cela permettra une comparaison entre le traitement que les deux pays ont réservé à la mémoire qui nous intéresse. Le cadre temporel, lui, est défini par deux dates balises. La conclusion de nos événements se situant durant la fin de l'année 1964, on peut prendre l'année 1965 comme première balise à partir de laquelle peut commencer la nécessité d'entretenir une mémoire. Nous avons choisi de prendre 2014, soit l'année qui marque le cinquantenaire de faits, comme balise de fin, pour le symbole que peut représenter une telle date anniversaire puisqu'elle pourrait être celle ayant produit le plus de commémorations.

Une fois ces limites définies, d'autres questions peuvent venir renforcer la problématique de base. Outre le fait de mesurer la mémoire collective pour définir si elle est importante ou non, il est pertinent de la décortiquer et d'en identifier ses mécanismes. Mémoire collective n'est pas synonyme de mémoire publique, car elle peut également se manifester, comme nous le verrons, au travers de cercles restreints n'ayant pas forcément vocation à toucher une vaste audience. La problématique s'enrichit d'un nouveau questionnement : dans quelle mesure le souvenir de la rébellion est mobilisé et entretenu dans des cadres restreints, et quels sont les rapports de ces cadres avec une mémoire publique à grande ampleur ? Il ne faut cependant pas négliger la mémoire personnelle, vécue par chacune des personnes ayant participé aux événements. Car tous ont gardé des souvenirs des expériences qu'ils ont vécues. Nous allons donc nous attacher à comprendre la nature de ces souvenirs personnels et la place qu'ils ont prise dans l'édification d'une potentielle mémoire collective. Ainsi, l'observation non-vérifiée, voulant que la mémoire collective de la rébellion de 1964 ne soit pas importante en Belgique, et qui est l'hypothèse de départ, se trouvera confirmée ou infirmée. Mais nous aurons aussi compris les processus qui ont mené à un potentiel manque ou une potentielle présence de ce souvenir dans cette mémoire collective. Cette étude ne peut se faire en détail que pour la mémoire collective belge, car elle fournit les sources nécessaires en suffisance pour la réaliser. Ce n'est pas le cas de la mémoire collective congolaise, puisque la majorité des sources sont difficilement atteignables. Comparer complètement les deux signifierait devoir les mettre sur un même pied d'égalité, ce qui n'est donc pas possible dans un premier temps. Cependant, notre recherche va tout de même s'atteler à tenter de trouver un maximum de sources congolaises de la mémoire, pour ébaucher une description et une comparaison partielles.

D. État des sources

Pour mesurer ces mémoires collective et individuelle et leurs processus, il faut analyser les souvenirs et leurs traces. Ces sujets d'analyses deviennent alors un corpus de sources peu courant dans un travail d'historien contemporain qui consiste souvent, mais pas exclusivement, en l'analyse d'archives sur papier, si possibles inédites ou étudiées sous un nouveau jour. Dans notre cas, il faut distinguer deux types de sources : celles qui rendent compte des souvenirs, et celles qui rendent compte de ce qui a été mis en place pour entretenir les souvenirs. Les premières, ce sont les récits des témoins ayant vécu les faits liés à la rébellion. Les secondes, ce sont les traces mémorielles créées pour commémorer, toujours dans nos limites géographiques et temporelles.

Les récits, que nous présenterons en détail dans le corps du présent travail de recherche, font office de véritables témoignages nécessaires, car sont complémentaires d'autres types d'archives qui pourraient être utilisées pour retracer l'histoire de la rébellion. Les archives produites lors de l'occupation rebelle²⁵, comme des journaux, des documents administratifs, militaires ou judiciaires, des photographies, des télégrammes et correspondances, etc., ne permettent pas d'en retracer complètement les faits sans se pencher sur ce qu'en racontent les personnes qui l'ont vécue. Car tous ces documents ne peuvent pas forcément rendre compte de beaucoup d'aspects, comme les sévices et les crimes commis contre la population et ce qu'ils engendrent auprès d'elle, comme sentiments, comme appréhensions. Il s'agit donc de rendre un visage humain à une histoire très souvent quantifiée et généralisée. De plus, les conditions de création de ces archives, dans des endroits totalement coupés du monde, parfois par un pouvoir rebelle ayant des rhétoriques et des procédures invraisemblables, pour ne pas dire absurdes, peuvent rendre caduque la pertinence des faits qui y sont relatés, et donc de ce que l'on peut en tirer²⁶. Tout au plus servent-elles à démontrer l'incohérence de la rébellion. Les récits permettent de passer outre ces instabilités, s'ils sont croisés pour établir leur propre cohérence.

Les récits sont de deux types : écrits ou oraux²⁷. Tous émanent de témoins ayant directement participé aux événements. Les récits écrits sont de plusieurs natures, ils peuvent

²⁵ Dont certaines sont conservées au Musée Royal de l'Afrique Centrale, notamment dans le fond rassemblé par l'historien Jules Gérard-Libois en vue d'écrire un ouvrage la présence de Che Guevara au Congo, auprès de la rébellion alors menée par Kabila.

²⁶ Prennons l'exemple du journal rebelle *Le Martyr* publiant très souvent des récits de langage de bombes atomiques par l'armée belge.

²⁷ Voir infra pp 61-76.

avoir été rédigés au moment des faits, ou être le résultat d'un travail a posteriori. La plupart sont l'œuvre directe des témoins, mais deux²⁸, évoqués plus haut, sont les travaux journalistiques se basant sur des récits oraux. Certains récits écrits ont été publiés entièrement, d'autres ont été cités partiellement dans des travaux, tandis que d'autres encore sont inédits et apportent une plus-value non négligeable. Les récits oraux, eux, ont tous été collectés dans le cadre de cette recherche, par le biais d'entretiens réalisés auprès de neuf témoins choisis selon des critères qui seront détaillés dans le corps de ce travail²⁹. Le caractère totalement inédit de ces sources est un avantage certain non seulement pour retracer les faits, croiser ce qui existe déjà comme autres récits, mais également se rendre compte de la nature et de l'impact de la mémoire sur chacune de ces personnes. Ces entretiens deviennent alors un croisement de sources qui rendent compte des souvenirs, et de traces mémorielles en elles-mêmes, utiles à l'analyse de la mémoire personnelle.

Le second type de sources, les traces mémorielles qui rendent compte de ce qui a été mis en place pour entretenir la mémoire des événements seront appelées « vecteurs de la mémoire », car ils diffusent le souvenir auprès d'une certaine audience. Ces vecteurs sont de natures très variées. Dans notre cas, ils sont classés selon le type de mémoire qu'ils véhiculent. La mémoire publique sera étudiée au travers des éléments médiatiques présentés à un large public : la presse écrite³⁰, et les documents audiovisuels télévisés³¹. Les vecteurs de types toponymiques et monumentaux présents dans l'espace public seront également envisagés, par une recherche menée via les outils disponibles sur internet³² et dans certaines publications en lien avec le sujet³³. Les vecteurs événementiels, comme les défilés militaires ou les cérémonies et messes commémoratives, seront étudiés au travers des publications les décrivant. La mémoire collective sera quant à elle étudiée au travers des publications produites par les différentes associations qui la font vivre. Ces publications sont soit disponibles sur internet³⁴ soit ont été consultées dans leur format papier³⁵. Mais également au

²⁸ REED, *op. cit.* ; DOWDY, *op. cit.*

²⁹ Voir infra profils des témoins et méthode d'entretien, pp. 63-70.

³⁰ Voir infra: méthode de sélection des journaux, pp. 122-129. ; journaux congolais, pp. 159-160.

³¹ Voir infra: la mémoire à travers la télédiffusion, pp. 129-135.

³² Notamment les sites *Google Maps* et *Stanleyville.be*.

³³ La revue *Para-Commando* publiée par l'association *Amicale Nationale Para-Commando Vriendenkring* (ANPCV).

³⁴ Soit les publications suivantes: *Paras-Commando*, publication de l'ANPCV ; *Tam-Tam Ommegang*, publication de l'*Amicale des Vétérans et Compagnons de l'Ommegang*.

³⁵ Soit les publications suivantes: *Bulletins de liaison trimestriel*, publication de l'*Amicale des Rescapés de la rébellion de 1964* (archives personnelles de Christian Duez, président de l'*Amicale*), *Tam-Tam Ommegang*, publication de l'*Amicale des Vétérans et Compagnons de l'Ommegang* (Tervuren, archives du MRAC, fond

travers des informations contenues sur les divers sites internet des associations³⁶. Certaines informations sont quant à elles disponibles dans la presse écrite. Ces sources en rapport avec la mémoire associative sont exclusivement belges puisque nous n'avons pu en trouver des congolaises. Par contre, des sources exclusivement congolaises ont pu être exploitées, car conservées au Musée Royal de l'Afrique Centrale. Il s'agit d'œuvres artistiques issues de la peinture populaire congolaise, dans laquelle les événements de la rébellion ont été souvent dépeints. Ces œuvres, qui ne représentent qu'un échantillon de la production artistique de ce genre, font partie de la collection de Bogumil Jewsiewicki, et sont donc également des vecteurs de mémoire.

Cependant, certaines archives ont tout de même été utiles pour apporter certaines nuances ou précisions, ou pour lancer des pistes de recherche. Il s'agit principalement des archives variées éditées dans *Congo 1964*³⁷ et dans *L'année du Dragon*³⁸, mais également les archives conservées ministère des Affaires étrangères³⁹, consistant essentiellement en télégrammes diplomatiques et en rapports, et au Musée Royal de l'Afrique Centrale dans le fond rassemblé par Jules Gérard-Libois en vue de la rédaction d'un ouvrage sur l'action de Che Guevara au Congo⁴⁰. Celui-ci contient des documents également très variés, et notamment des exemplaires du journal rebelle *Le Martyr*, de nombreux câbles envoyés par la rébellion, les transcriptions des informations diffusées à la radio rebelle, ou encore des extraits d'articles parus dans des revues spécialisées.

E. Démarche de présentation

Ce travail se structurera en trois chapitres afin de répondre à la problématique de base. Le premier chapitre se veut d'abord une reconstitution des principaux faits ayant plongé le Congo dans la crise, depuis 1960. Il est en effet essentiel, pour tout chercheur qui s'intéresse à la rébellion simba de 1964, de comprendre comment la situation du pays a basculé dans le chaos qui a engendré ce mouvement. Nous verrons que la rébellion prend ses racines dans un

Jules Gérard-Libois) ; *Mémoires du Congo*, publication de *Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi* (exemplaire personnel) ; *Le mémorial missionnaire de Gentinnes*, brochure d'informations éditée par la Maison d'animation spirituelle et missionnaire, gestionnaire du mémorial Kongolo (exemplaire personnel).

³⁶ Site des *Compagnons de l'Ommegang* (<http://compagnons-ommegang.com>), site de l'ANPCV (<http://www.anpcv.be>) ; site de *Servio* (servio-belgium.be) ; site de *Keep The Spirit Alive* (<http://ktsa-fr.weebly.com>) ; site du Musée des Commandos, (<http://cdomuseum.be>) ; site du Musée Pégase, (<http://musee-pegase.weebly.com>) ; site du Heilig Hartcollege de Lanaken, (<http://www.hhclanaken.be>).

³⁷ GÉRARD-LIBOIS, *op. cit.*

³⁸ HOEDT, *op. cit.*

³⁹ Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères, archives diplomatiques.

⁴⁰ Tervuren, MRAC, fond Jules Gérard-Libois.

système de contestation de l'indépendance, mal ou pas réellement accordée selon ceux qui la décrivent. C'est ce même système qui a fait naître la mutinerie de la Force Publique, les sécessions du Katanga et du Sud-Kasaï, et les rébellions de Pierre Mulele au Kwilu et de la région de Bolobo-Mushie. Nous évoquerons ces événements et leurs conséquences plus en détail afin de comprendre le contexte dans lequel s'insère la rébellion simba, et quels sont ses liens avec certains d'entre eux. La seconde partie de ce premier chapitre est consacrée à la rébellion en elle-même : quelles sont ses caractéristiques, ses revendications, ses influences, comment est-elle parvenue à se rendre maîtresse d'une partie du pays si étendue et à conquérir Stanleyville.

Le second chapitre s'intéresse à un aspect mémoriel à part entière, celui des souvenirs véhiculés par les récits personnels de témoins. Il a plusieurs buts. D'une part, il s'agit de retracer les « objets » de la mémoire. C'est-à-dire les faits qui font l'objet du souvenir. Que s'est-il passé lors de l'occupation de Stanleyville et des régions avoisinantes, et lors des opérations militaires. Les récits oraux et écrits servent de base à cet état des lieux, car ils présentent deux avantages. D'abord, ils présentent ce dont les témoins ont choisi de se souvenir, parmi tous les événements qui se sont déroulés durant la période étudiée. Ensuite, le caractère inédit ou peu diffusé de beaucoup d'entre eux permet d'aborder les faits sous un angle nouveau que les travaux réalisés n'ont pour le moment pas suffisamment mis en avant : l'expérience des victimes de la rébellion, mais aussi des hommes qui ont participé aux opérations militaires. Ce deuxième chapitre va donc s'intéresser aux récits et à leur contenu. Dans un premier temps, il présentera les différents récits oraux collectés, et la méthodologie suivie pour ce faire. Ensuite, il présente les principaux récits écrits utilisés. Dans un deuxième temps, il décrit et critique les faits, en débutant par ceux qui ont eu lieu à Stanleyville entre le 5 août et le 24 novembre, car c'est à leur propos que nos sources sont les plus riches. Ensuite, plus brièvement, car nous disposons de moins d'informations, il décrit le vécu des témoins vivant la rébellion dans les autres régions occupées. Enfin, il s'intéresse aux réactions belges et à leurs conséquences, à savoir la mise en place des opérations Ommegang, Dragon Rouge et Dragon Noir, ainsi que les emprisonnements, les sévices et les massacres commis à l'encontre de la population expatriée qui en ont découlés et qui font office de réaction rebelle aux réactions belges.

Enfin, le troisième chapitre traite de l'analyse des mémoires collectives, à grande échelle ou restreinte, et de la mémoire individuelle, au travers des différents vecteurs mémoriaux produits à propos de la rébellion. La première partie précise ce que sont

exactement les notions de « mémoire », « mémoire collective », ce que nous entendons par « publique », « restreinte » ou « individuelle », et ce que sont les « vecteurs » dont nous parlons. La seconde partie s'intéresse à la mémoire présente en Belgique, en commençant par la publique, essentiellement médiatique, les médias sont presque les seuls vecteurs disponibles, comme nous le verrons. La mémoire restreinte suit, avec la mémoire véhiculée au sein d'associations commémoratives et de groupements à caractères militaires, civils et religieux. Les vecteurs produits par ces organismes y sont présentés. Enfin, c'est la mémoire individuelle que cette partie étudie, en analysant quels sont ses rapports avec les autres types de mémoire, et ses caractéristiques. Cette partie se base donc sur les témoignages oraux que nous avons récoltés. Les récits oraux n'y sont pas pris en compte, puisqu'ils ne rendent pas compte de ce que leurs auteurs ont mis en place pour commémorer ce qu'ils ont vécu, hormis la démarche de mise par écrit qu'ils représentent eux-mêmes. L'avantage de nos récits oraux est qu'ils ont permis de rendre compte de cet aspect chez chacun de nos témoins. La troisième partie de ce chapitre traite de la mémoire mobilisée au Congo. Le manque d'informations nous empêche de structurer cette analyse de la même manière que la partie sur la mémoire belge. Elle consiste alors en un coup de sonde à travers les sources qui nous ont été accessibles : les traces toponymiques et monumentales, la presse en ligne, les événements commémoratifs, et l'art populaire congolais. Enfin, la quatrième partie répond à une simple question synthétisant les observations faites tout au long de ce chapitre : que reste-t-il de Stanleyville ? Elle fait office de préambule aux conclusions générales qui terminent cette présente analyse de la mémoire de la rébellion de 1964. Ainsi, par cette démarche, ce travail tend à apporter une vision plus claire sur ces événements, à travers le prisme de personnes les ayant vécus, et étudier l'ampleur et les mécanismes de la mémoire collective qui y est liée.

Chapitre un : Apparition et expansion d'une rébellion (1960-1964)

La rébellion simba de 1964 fait partie d'un ensemble d'événements succédant immédiatement l'indépendance du Congo, survenu entre 1960 et 1965. Cet ensemble se caractérise par une violence sous-jacente créée par les oppositions qui s'affrontent, et par une interconnexion qui rend difficile la compréhension des enjeux de l'un de ces événements s'il est étudié sans que les précédents ou les concomitants soient connus. Ils ont tous au moins une cause, un but et une conséquence en commun. La cause : l'insatisfaction provoquée par l'indépendance, le but : la recherche d'une nouvelle forme d'indépendance, et la conséquence : la déliquescence de la première république qui, entre autres facteurs, va mener à la dictature mobutiste. Ce schéma est bien entendu simplifié, car il ne prend pas en compte les aspects économiques ou ethniques, par exemple. Mais c'est cette structure qui sera intéressant, car elle est la moelle épinière de l'apparition de la rébellion simba et de son action. Ce premier chapitre a pour but d'expliquer la place de la rébellion simba dans cet ensemble. Il apparaît dès lors nécessaire d'expliquer les principaux événements qui le forment, afin de comprendre le processus qui a mené à l'apparition de cette rébellion. Il est également nécessaire de cerner les caractéristiques de cette dernière, afin de comprendre son action, et les réactions qu'elle provoque chez les autres acteurs⁴¹ mêlés aux affres sanglantes de l'histoire de cette première république du Congo. Ce premier chapitre s'intéressera donc aux événements qui, depuis 1960, ont conduit à l'apparition de la rébellion simba, ainsi qu'à ses principales caractéristiques.

L'indépendance du Congo et les cinq années qui l'ont suivie ont été sujettes à beaucoup de travaux et d'écrits. Cependant, certains de ces travaux, voire même certaines sources, manquent d'objectivité, sont très anciens, ou manquent de rigueur historique. C'est pourquoi, tout en nous référant aux principaux ouvrages scientifiques, nous avons voulu retourner autant que possible aux sources disponibles, pour la plupart éditées⁴². Les témoignages publiés de certains acteurs majeurs sont aussi une source importante, car ils permettent de mieux se rendre compte des tenants et des aboutissants de certains événements, mais non à chercher la véracité absolue de ceux-ci.

⁴¹ Entendons par ce terme: la population locale ou expatriée, les différents gouvernements ou organisations internationaux impliqués, ainsi leurs forces armées.

⁴² De nombreuses sources variées, télégrammes, rapports et documents officiels, articles de presse, rétranscriptions de déclarations, etc., sont édités dans la série des *Dossiers du CRISP*.

1.1 De l'Indépendance aux rébellions: le système de contestation

La rébellion de 1964 s'inscrit donc dans le large contexte des troubles politiques que le Congo connaît lors de ses jeunes années. Elle est la conséquence directe de l'enchaînement destructeur qui commence dès le lendemain de l'indépendance, et qui, à terme, verra Joseph-Désiré Mobutu prendre le pouvoir pour trente-deux ans. Si, aux premiers abords, l'histoire de cette première république congolaise paraît chaotique, on distingue pourtant un enchaînement logique d'événements qui partent de mouvements de contestation contre le nouvel ordre mal établi. Cette contestation prend les formes parmi les plus radicales et violentes: mutineries, sécessions et rébellions. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'indépendance comme principe, mais au contraire de se battre pour elle, alors qu'on la considère comme non acquise dans les faits. Ces événements, mélanges d'ambitions personnelles, de blocage systémique, et d'insatisfaction contre le pouvoir en place, vont plonger le pays dans le chaos, mais aussi ternir l'image de la Belgique sur la scène internationale. Pour comprendre la rébellion de 1964, il convient de retracer les principaux maillons de ce système d'autodestruction qui vont y mener. Notons que certains de ces événements trouvent des ressemblances avec ceux de 1964, ce que nous ne manquerons pas de souligner.

1.1.1 Jeudi 30 juin 1960

Ce jour marque un tournant capital dans l'histoire du Congo, mais aussi dans celle de la Belgique. C'est en cette journée qu'après septante-cinq années de colonialisme, la Belgique accorde l'indépendance au Congo, qui devient une république. Les images officielles de la journée sont bien connues, et sont restées dans l'imaginaire collectif. La liesse populaire entourant le roi Baudouin de Belgique défilant dans les rues de la capitale, son discours vantant les mérites de l'apport de la civilisation initié par le roi Léopold II, la réponse sans concessions du nouveau premier ministre congolais Patrice Lumumba qui allait vexer la délégation belge⁴³, sont autant d'images gravées dans les mémoires et dans les livres d'histoire. Mais si la journée du 30 juin 1960 est devenue une date symbolique, elle n'en est pas moins le résultat d'un processus aussi difficile que surprenant⁴⁴. Difficile, car construire un État indépendant et démocratique, en tenant compte, comme partout ailleurs, de la diversité politique, mais aussi de la complexité ethnique de la société congolaise et de la vaste étendue du territoire, s'est avéré une tâche ardue pour la classe politique peu préparée au

⁴³ NDAYWEL *op. cit.*, p. 564.

⁴⁴ ETAMBALA Zana Aziza, *De teloorgang van een modelkolonie. Belgisch Congo (1958-1960)*, Louvain, Acco, 2008, pp. 9-12.

pouvoir. Surprenant, car pas plus d'un an avant les cérémonies du 30 juin, peu nombreux étaient ceux, en Belgique, au Congo, et sur la scène internationale, qui pensaient que la colonie allait obtenir si rapidement son indépendance⁴⁵. Six ans plus tôt, le ministère belge des Colonies, dans des notes internes, se fait oiseau de mauvais augure en annonçant le chaos si l'indépendance était accordée dans la précipitation⁴⁶. Malgré cela, six ans après les émissions de ces notes alarmantes, rien n'a été concrètement réalisé pour préparer de manière efficace, ni au Congo ni en Belgique, cette indépendance. Les autorités qui tirent la sonnette d'alarme en 1954 sont en effet les mêmes qui pourraient avoir la solution et sortir le Congo de son marasme. Mais au lieu de cela, le colonisateur belge préfère garder son butin dans ce que certains historiens ont appelé le vase clos⁴⁷.

L'historien Charles Didier Gondola avance certains chiffres qui témoignent de l'inégalité existant dans le domaine de la fonction publique⁴⁸. Ainsi, sur un total de 21 890 fonctionnaires au Congo au mois de juin 1960, 11 550 sont d'origine africaine, contre 10 340 d'origine européenne. Si la différence ne semble pas exagérée et est même à l'avantage des Africains, c'est bien la pyramide hiérarchique qui démontre l'inégalité flagrante. Alors qu'il y a 5 900 hauts fonctionnaires originaires d'Europe, il n'y en a aucun venant d'Afrique. La constatation est similaire pour les fonctionnaires de moyen niveau, qui sont au nombre de 3 666 pour les Européens contre 750 pour les Africains. La tendance s'inverse complètement pour les petits fonctionnaires parmi lesquels il n'y a aucun Européen pour 10 791 Africains. Au vu de cette inégalité flagrante, il est aisé de comprendre qu'au jour de l'indépendance, la fonction publique sera soit encore dirigée par des ressortissants d'un désormais État tiers, soit par des nationaux qui n'ont pas été préparés. Cette lacune dans la formation se fait également flagrante lorsque l'on voit les chiffres et l'histoire des deux universités congolaises, l'université catholique de Lovanium et l'université de tendance libre d'Élisabethville. La première, qui est la toute première université du pays, ouvre ses portes en 1954⁴⁹ sous l'impulsion de l'Université Catholique de Louvain. La seconde est créée deux ans plus tard par l'intermédiaire de membres de l'Université Libre de Bruxelles⁵⁰. Même s'il est clair que

⁴⁵ *Ibid.*, p. 564.

⁴⁶ VANTHEMSCHE Guy, *La Belgique et le Congo. Empreintes d'une colonie. 1885-1980*, Bruxelles, Complexe, 2007, pp. 212-213.

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 212-213. ; CORNEVIN Robert, *Histoire du Zaïre des origines à nos jours*, Bruxelles/Paris, Hayez/Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1989, p. 350.

⁴⁸ GONDOLA Charles Didier, *The History of the Congo*, Westport/Londres, Greenwood Press, 2002, p. 116.

⁴⁹ S.n., Université Lovanium de Léopoldville. Année académique 1958-1959, Louvain, Symons, 1959, p. 6.

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 3-4.

lors de leurs créations, le pouvoir colonial ne prévoyait pas encore l'indépendance, il est clair également que les six ans qui séparent la première rentrée académique congolaise de Lovanium et le 30 juin 1960 ne sont pas suffisants pour mettre en place une réelle élite politique, judiciaire, administrative, militaire ou religieuse locale. Malgré la présence de Congolais dans ces universités⁵¹, le nombre de licenciés au jour de l'indépendance n'est pas supérieur à quatorze, dont six le sont en sciences diplomatiques, sciences sociales ou psychologie, et aucun en médecine, droit ou ingénierie⁵². Et ils ne sont que dix à fréquenter les universités belges en 1956⁵³, dont le premier diplômé sera Thomas Kanza⁵⁴, un homme que nous rencontrerons plus tard lors de la révolte simba. Cette lacune dans la formation en enseignement universitaire fait que les fonctions réservées aux titulaires d'un diplôme d'études supérieures sont occupées par les anciens salariés du secteur public colonial⁵⁵. L'élite politique, judiciaire, militaire et administrative, quand elle n'est pas encadrée par l'assistance technique belge, est nettement en dessous du niveau nécessaire à la bonne gestion d'un nouvel État aussi vaste que la République du Congo.

L'action politique est également en carence en 1960. Durant les décennies qu'a duré la colonisation au Congo, les Congolais n'ont pas été associés au pouvoir central une seule fois⁵⁶. Ce n'est qu'en mai 1960 que les premiers hommes politiques congolais sont intégrés à l'appareil d'État qui est censé faire la transition jusqu'à l'indépendance. En mars seulement, six Congolais sont nommés au Collège exécutif général, qui accompagne le Gouverneur général⁵⁷, représentant du roi dans la colonie⁵⁸. Mais les Belges sont encore bien omniprésents. L'inexpérience des futurs politiciens congolais mène à des abus de promesses électorales. On promet à la population l'eau courante, la suppression des taxes, des maisons construites en matériaux durs, l'éducation, la santé, l'électricité, et autres monts et merveilles. Mais lorsqu'il faudra faire le bilan des premiers gouvernements, on sera forcés de constater

⁵¹ Il ne faut pas oublier que les "Africains" renseignés ne comptent pas seulement des Congolais.

⁵² CORNEVIN, *op. cit.*, p. 351.

⁵³ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 507.

⁵⁴ *Ibid.* ; CORNEVIN, *op. cit.*

⁵⁵ VANDERLINDEN Jacques (dir.), *Du Congo au Zaïre 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP, 1980, p. 91.

⁵⁶ Ils sont seulement associés au pouvoir communal, depuis 1957. Voir NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp. 524-530.

⁵⁷ GANSHOF VAN DER MEERSCH Walter Jean, *Fin de la Souveraineté Belge au Congo. Documents et Réflexions*, Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1963, p. 57.

⁵⁸ VANHOVE Julien, *Histoire du Ministère des Colonies*, Bruxelles, ARSOM, 1968, pp. 151-154, cité dans NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp. 375-376.

que les paroles n'ont pas été tenues⁵⁹. Ce sera l'un des facteurs qui soulèveront une frange de la population contre les gouvernements post-indépendance successifs.

La dernière épine majeure dans le pied du Congo indépendant du 30 juin, c'est le morcellement politique. Entre 1957, date du premier scrutin ouvert aux Congolais, et 1960, on dénombre plus de cent partis politiques différents, donc certains très éphémères⁶⁰. Aux élections de mai 1960, qui doivent mettre sur pied les assemblées et le gouvernement, ainsi que les provinces, on dénombre pas moins de 245 listes pour les élections législatives et 882 pour les provinciales⁶¹. Ces partis ne se positionnent pas tant sur l'échiquier politique traditionnel « gauche-droite » ou belgo-belge « catholique-libéral-socialiste », que sur la tendance « nationaliste unitariste-nationaliste fédéraliste ». L'ancrage local est également une notion primordiale, certains partis ne s'adressant qu'à l'électorat d'une province particulière, voire d'une ethnie particulière. Ce morcellement politique va multiplier les difficultés de formation des exécutifs dans les différents niveaux de pouvoir, et mener à des rivalités intenses⁶². Par trois fois, Patrice Lumumba, désigné formateur, devra composer un gouvernement en envisageant différentes alliances⁶³.

Le manque de formation des élites, le manque d'implication des responsables congolais et l'extrême fragmentation du jeune monde politique font apparaître que le 30 juin, l'indépendance est donnée à un pays qui n'est pas prêt, par un pays qui ne l'est pas plus. Il existe d'autres facteurs qui vont contribuer au délitement de l'État et qui apparaissent, parfois au travers de violences, avant l'indépendance. Ils sont notamment ethniques, ou liés aux revendications d'autodétermination dans certaines régions, comme au Katanga ou au Kasai⁶⁴.

1.1.2. Les mutineries

Il ne va pas falloir longtemps après ce jeudi 30 juin pour que les choses dégénèrent. Dès le lundi qui suit, c'est l'une des composantes essentielles de l'État qui va totalement s'effondrer, entraînant avec elle tout le pays. Le rôle de la composante militaire, la Force Publique, qui deviendra l'Armée Nationale Congolaise par la suite, est primordial durant tout

⁵⁹ NZONGOLA-NTALAJA Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, Londres/New York, Zed Book, 2002, p. 123.

⁶⁰ YOUNG Crawford, *Introduction à la politique congolaise*, trad. de l'anglais par DUCHESNE Paul, Bruxelles, CRISP, 1968, p. 154.

⁶¹ GANSHOF VAN DER MEERSCH, *op. cit.*, p. 137.

⁶² YOUNG, *op. cit.*, pp. 154-157.

⁶³ GANSHOF VAN DER MEERSCH, *op. cit.*, pp. 280-282.

⁶⁴ ETAMBALA, *op. cit.*, p. 279.

le processus qui oppose les gouvernements légaux de Léopoldville à leurs opposants divers. Et c'est par elle, que tout va commencer. Le 4 juillet, les soldats noirs de la Force Publique, cantonnés à la caserne Léopold II de Léopoldville et au camp Hardy de Thysville, vont amorcer les événements en entrant en mutinerie⁶⁵. La FP est toujours sous autorité des cadres européens, dont le général belge Émile Janssens qui, de ses propres dires, fait comprendre aux soldats que l'indépendance ne changera rien : « *obéissance aux chefs, en toutes circonstances* »⁶⁶. L'obéissance aux chefs veut donc dire l'obéissance aux blancs, et les soldats congolais voient leurs attentes de pouvoir prendre en main leur propre destin, déçues. Si le message que voulait faire passer Janssens était, d'après lui, que la Force Publique était au service de l'État colonial avant l'indépendance, et qu'elle serait tout autant au service de l'État congolais après, et que l'on ne tolérerait pas plus d'indiscipline que par le passé, alors l'opération est un échec, et la communication est un désastre.

Les réactions ne se feront pas attendre. Des malentendus, des rumeurs parmi les soldats, et une gestion chaotique des quelques officiers blancs qui ne peuvent solliciter les conseils de leurs supérieurs de Léopoldville trop occupés avec leur propre mutinerie, sont les bases de la révolte au camp de Thysville⁶⁷. Les mutins parviennent à prendre totalement le contrôle du camp, ayant fait fuir les unités encore fidèles et chasser les cadres blancs. Ils ont donc libre accès à tout le stock d'armes et de munitions⁶⁸. La situation menace alors d'exploser, car des civils sont au milieu des troubles. Dans le camp même, les familles des soldats, mutins ou fidèles, sont toujours présentes. Un peu plus loin sur les hauteurs, ce sont les familles des officiers, protégées par les quelques soldats noirs restés loyaux, qui sont encerclées par des mutins en armes⁶⁹. Bientôt, ce qui se passe à Thysville, puis à Léopoldville, va se répandre comme une traînée de poudre.

Mis au courant dès le 5 juillet⁷⁰ de ce qui se déroule dans les camps de la FP, Lumumba, qui est non seulement Premier ministre, mais cumule aussi avec le poste de ministre de la Défense nationale⁷¹, ne semble pas prendre la mesure des événements qu'il

⁶⁵ VANDERSTRAETEN Louis-François, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise. Histoire d'une mutinerie. Juillet 1960*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1985 (Classe des Lettres), p. 140.

⁶⁶ JANSSENS Émile, *J'étais le général Janssens*, Bruxelles, Dessart, 1961, p. 213.

⁶⁷ VANDERSTRAETEN *op. cit.*, p. 150.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 152.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 153-154.

⁷⁰ WILLAME Jean-Claude, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990, p. 132.

⁷¹ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 557.

assimile d'abord à une sorte de grève⁷². Dans les jours qui suivent, il fera trois gestes pour tenter d'apaiser l'insurrection grondante⁷³. La première est annoncée devant les troupes au QG de la FP : il va accorder un grade de plus à tous les soldats, ce que le général Janssens désapprouve totalement⁷⁴. Celui-ci a, sans en informer Lumumba⁷⁵, préparé une opération militaire pour réduire à néant l'insurrection. Mais il commet deux graves erreurs : il monopolise l'aide des troupes métropolitaines encore basées dans le pays⁷⁶, et transmet la consigne de tirer si nécessaire⁷⁷. C'est sans doute parce qu'il a affaire un homme au caractère dur, qui incarne la mainmise belge sur le pays, et dont les méthodes ne promettent aucun compromis, que Lumumba décide de se séparer de Janssens. C'est sa seconde mesure pour calmer les choses. À la place, Lumumba nomme un nouveau commandant en chef des armées, ainsi qu'un certain Joseph-Désiré Mobutu comme chef d'État-major⁷⁸. Mais le 7 juillet, la situation ne se calme pas pour autant. Des unités restent indisciplinées dans les deux principaux camps, malgré la visite de Lumumba et de Kasa Vubu pour calmer les esprits. Certains soldats se baladent librement, harcelant la population blanche. Les autorités de Thysville décident de préventivement évacuer femmes et enfants⁷⁹. Le mouvement se répand dans d'autres garnisons⁸⁰ de la région, et certains des mutins ont déjà commis des brutalités envers les blancs dans plusieurs localités. Plusieurs femmes européennes, mais aussi congolaises sont violées⁸¹. À Léopoldville aussi la situation empire, et la nuit du 7 au 8 juillet la mutinerie envahit tout le camp. Forcé de trouver une nouvelle solution, Lumumba va prendre sa 3^e mesure, l'africanisation de tous les cadres de la Force Publique, qui par ailleurs change de nom pour s'appeler « Armée Nationale Congolaise » (ANC)⁸².

Ces trois mesures n'ont pas pour autant trouvé leur efficacité. L'augmentation des grades des soldats n'a pas eu l'effet escompté, car Lumumba comptait vraisemblablement plus sur un effet psychologique que pratique. Si cette augmentation de grade signifie également augmentation du solde, elle n'amène en rien un début d'africanisation des officiers,

⁷² WILLAME, *op. cit.*

⁷³ *Ibid.*, p. 133.

⁷⁴ JANSSENS, *op. cit.*, p. 215.

⁷⁵ WILLAME, *op. cit.*, p. 135.

⁷⁶ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, p. 157.

⁷⁷ JANSSENS, *op. cit.*, p. 214.

⁷⁸ KESTERGAT Jean, *Du Congo de Lumumba au Zaïre de Mobutu*, Bruxelles, Paul Legrain, 1986, p. 30.

⁷⁹ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, p. 176.

⁸⁰ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 569.

⁸¹ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, pp. 193-194.

⁸² *Ibid.*, pp. 236-237.

ce qui signifie que les cadres de la Force Publique restent bel et bien tous blancs⁸³. La mise à l'écart de Janssens aura peut-être eu l'effet de contenter certains soldats, mais n'aura certainement pas rassuré la population européenne. L'ambassadeur belge au Congo, Jean van den Bosch, pourtant peu enclin à défendre réellement le général puisqu'il consent à son éviction à long terme, a mis en garde le gouvernement congolais de ne pas « *décapiter la Force Publique de son chef* » avant que la situation ne se calme⁸⁴. Enfin, l'africanisation des officiers aura pour effet la fragilisation de l'ensemble de l'appareil militaire. En effet, en nommant des hommes n'ayant pas été formés à ces postes et n'ayant pas forcément les compétences requises, Lumumba accélère malgré lui la détérioration de l'armée. En nommant ces nouveaux chefs inexpérimentés, issus qui plus est d'un système de scrutin qui permet à des considérations ethniques et des affinités personnelles de surgir, la discipline n'a aucune chance de revenir au sein de cette armée en débandade⁸⁵. C'est même l'étendue des problèmes à tout le pays qui sera un effet majeur, puisque pour calmer une situation locale, on prend des mesures qui ont un impact sur toutes les composantes militaires, dans toute la république, même celles qui n'en n'ont pas forcément le besoin.

Il peut paraître étrange qu'un événement qui est, dans un premier temps, resté très restreint puisqu'il ne sortira pas de la région du Bas-Congo, et qui ne fera aucune victime mortelle ait pu finir par mettre à mal la stabilité de tout le pays en s'y étendant. C'est la rumeur qui est responsable de cette accélération des choses. Dans son ouvrage retraçant dans les moindres détails les causes, le déroulement et les conséquences de la mutinerie, Louis-François Vanderstraeten, qui est commandant à l'école des gradés de Luluabourg en 1960⁸⁶, tend à démontrer que chacun des petits événements commis par des minorités de soldats se sont propagés par le bouche-à-oreille à travers la population européenne de tout le pays. Les viols commis entre le 5 et le 7 juillet, ainsi que les déplacements des populations blanches de Thysville et de quelques autres entités de la région vers la capitale vont répandre un vent de panique dans Léopoldville. Il va toucher d'abord la population européenne, ensuite les militaires du camp Léopold II qui, par crainte de représailles de forces étrangères imaginaires venues secourir les blancs, et surtout, tuer les noirs, vont prendre le contrôle de la base entière⁸⁷. Ensuite, ce ne sera plus que réactions en chaîne. Tous les partis s'enfoncent dans

⁸³ *Ibid.*, pp. 142-143.

⁸⁴ VAN DEN BOSCH Jean, *Pré-Zaïre. Le cordon mal coupé*, Bruxelles, Le Cri, 1986, p. 35.

⁸⁵ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, p. 257.

⁸⁶ WILLAME, *op. cit.*, p. 119.

⁸⁷ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, pp. 195-197.

une psychose singulière. L'ambassadeur van den Bosch raconte qu'à plusieurs reprises, Lumumba accuse devant lui les Belges de comploter à son assassinat, sans en apporter la moindre preuve tangible⁸⁸. L'ambassadeur lui-même, alors que, rappelons-le, il n'y a encore eu aucun mort et seulement quelques cas, certes dramatiques, mais isolés, de viols, soutient le rapatriement des femmes et des enfants occidentaux⁸⁹.

Cette situation nerveuse va engendrer une réaction conséquente de la part du gouvernement belge, qui craint pour la vie de ses ressortissants, comme l'écrira le Premier ministre Gaston Eyskens, qui admet être également influencé par l'opinion publique, la presse, et les récits des réfugiés tout juste rapatriés⁹⁰. Aux premières heures du matin du 10 juillet, le *COMÉTRO*, commandement des troupes métropolitaines basées au Congo, reçoit l'ordre du ministre belge de la Défense, Arthur Gilson, de déployer des troupes à Élisabethville, dans le Katanga⁹¹, où des émeutes ont éclaté la veille dans le camp militaire. Là-bas, il y a déjà des morts. Au moins deux Congolais et cinq blancs sont tués⁹². Plusieurs appels à l'aide, provenant de la population européenne affolée, parviennent jusque Bruxelles durant la nuit du 9 au 10 juillet. C'est notamment un coup de téléphone entre le ministre Gilson et André Schöller, ancien vice-gouverneur du Katanga du temps de la colonie, qui va précipiter les choses. Ce dernier, mis au courant d'incidents ayant entraînés la mort d'au moins un Belge, constatant l'état de panique généralisé dans la cité minière, mais aussi l'excitation tant des militaires noirs que des civils blancs prêts à prendre les armes pour se défendre et l'incapacité des autorités régionales à maintenir l'ordre, va dire au ministre qu'il lui paraît justifié que les garnisons belges de la base de Kamina viennent au secours de la population expatriée⁹³. Si le danger ne semble pas si grave que Schöller le pense, c'est bien la perception du danger par une population inquiète pour sa vie qui importe. Si les soldats congolais qui ont pour mission de protéger la totalité de la population, y compris étrangère, finissent pas s'en prendre à elle, même de manière exceptionnelle, cela incite la même population étrangère à chercher alors un autre moyen de protection. Les leaders naturels ou officiels se sentent alors investis de la mission de tout mettre en œuvre pour protéger le groupe, y compris prendre des décisions dont ils ne mesurent pas forcément toute la portée.

⁸⁸ VAN DE BOSCH, *op. cit.*, p. 43.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 46.

⁹⁰ EYSKENS Gaston, SMITS Jozef, *De Memoires*, Tielt, Lannoo, 1994, p. 578.

⁹¹ *Ibid.*, p. 57.

⁹² VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, pp. 285-286.

⁹³ SCHÖLLER André, *Congo 1959-1960. Mission au Katanga. Intérim à Léopoldville*, Bruxelles, Duculot, 1982, p. 188.

C'est le même processus que l'on retrouvera quatre ans plus tard, dans le chef de la communauté étrangère de Stanleyville, comme nous le verrons. L'historien Jules Gérard-Libois souligne également d'autres événements qui auraient décidé la Belgique à agir : un mort lors d'affrontements entre soldats et officiers blancs à Kongolo le 8 juillet, un exode des Européens du Katanga vers la Rhodésie voisine, et des rumeurs d'intervention militaire imminente de celle-ci⁹⁴. La commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat de Lumumba, menée en 2001, a cependant pointé le manque d'unanimité au sein du gouvernement belge dans la prise de décision, certains ministres souhaitant avant tout privilégier la voie diplomatique. Mais le Premier ministre et le ministre de la Défense sont en faveur de l'action militaire, et les troupes sont déployées entre le 12 et le 13 dans tout le pays, en ce compris Léopoldville.⁹⁵

Cette décision est prise en contradiction avec le traité d'amitié signé entre la Belgique et son ancienne colonie lors de l'accession à l'indépendance. L'article 6 de cet accord prévoit la possibilité d'une intervention des troupes belges, à la condition que le ministre de la Défense congolais en ait fait expressément la demande⁹⁶. Mais jamais cette demande ne sera faite. Van den Bosch va bien essayer de rentrer en contact avec Lumumba et Kasa Vubu, partis en tournée de la dernière chance pour éteindre les brasiers qui s'allument désormais un peu partout dans le pays, mais il ne parviendra jamais ni à prévenir les deux leaders de l'opération belge ni à leur expliquer la démarche protectrice revendiquée de la Belgique et leur demander un accord tardif⁹⁷. Mais il est peu probable que cet accord ait même pu être donné si l'ambassadeur avait réussi à joindre les deux hommes. Car cette opération militaire unilatérale répond totalement aux craintes congolaises de la pire manière qui soit. Lumumba a démontré publiquement son sentiment anticolonialiste profond dès le 30 juin avec son célèbre discours, et vit dans la peur d'une opération belge pour lui reprendre le pouvoir. Il est difficilement envisageable de voir cet homme accepter de cautionner une opération qui doit lui sembler être la concrétisation de ses craintes. Les soldats de l'armée nationale, eux, vivent également dans la peur d'une intervention étrangère et de représailles à leur égard, comme le

⁹⁴ GÉRARD-LIBOIS Jules, *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963, p. 121.

⁹⁵ BACQUELAINE Daniel, COENEN Marie-Thérèse, WILLEMS Ferdy, *Rapport de l'enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Bruxelles, Chambre des Représentants de Belgique, 16 novembre 2001, pp. 40-42 (site officiel de la Chambre, <http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/50/0312/50K0312006.pdf> - dernière consultation le 18/09/2017).

⁹⁶ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 569.

⁹⁷ VAN DEN BOSCH, *op. cit.*, p. 57.

montrent plusieurs incidents anecdotiques qui se sont déroulés durant ces quelques jours de mutinerie : cette jeep remplie d'hommes criant à l'invasion par des avions russes parcourant le camp Léopold II⁹⁸, ou ces rumeurs d'arrivée imminente des paracommandos belges venus tuer tous les soldats⁹⁹. Ce qui paraît alors fantaisiste se concrétise dans l'opération belge pour les révoltés de l'armée nationale. Là aussi, on peut effectuer un parallèle avec ce qui va se passer en 1964 dans le chef des leaders de la rébellion et des soldats simba, sujets aux mêmes genres de craintes souvent totalement infondées entraînant des réactions démesurées.

Non seulement les Belges n'auront jamais l'autorisation des Congolais prévue par l'accord, mais ils vont également dépasser le simple cadre de la protection des civils menacés à Élisabethville. L'ambassadeur belge va lui-même se rendre responsable de cette situation, estimant que l'opération au Katanga, qu'il ne soutient pas, est une menace pour le reste des Occidentaux dans divers endroits à travers le pays, il fait déclencher, quelques heures après Élisabethville, une opération du même type sur Luluabourg¹⁰⁰. Les opérations vont se multiplier dans les jours qui suivent, auxquelles participent certains paracommandos, qui sauteront aussi sur Stanleyville en 1964¹⁰¹, comme nous le verrons. Mais certaines de ces opérations vont dépasser la visée humanitaire, comme à Matadi, dans la région située près de la côte, où il n'y a aucun civil à sauver et où les raisons sont purement économiques : il s'agit d'assurer la route d'approvisionnement, depuis la mer jusqu'à la capitale, en sécurisant le port¹⁰². L'opération de sauvetage se mue en une opération d'occupation, sans que les Belges ne semblent réellement en prendre la mesure puisque tout ceci ressemble plus à un concours de circonstances qu'à un plan clairement élaboré par le gouvernement de Bruxelles.

1.1.3. Les sécessions

Le second maillon de l'enchaînement chaotique, après les mutineries, se concrétise au travers des sécessions, qui vont se charger de définitivement plonger le pays dans l'anarchie pour plusieurs années. La principale sera la sécession de la province du Katanga. Elle sera suivie par celle du Kasai. Les idées d'indépendance ne sortent pas de nulle part. Au Katanga, déjà à la mi-juin 1960, l'Assemblée provinciale annonçait la prise d'indépendance du

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 46-47.

⁹⁹ VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, p. 150.

¹⁰⁰ VAN DEN BOSCH, *op. cit.*, pp. 57-59.

¹⁰¹ Entretien avec Hughes Legrelle – 9 janvier 2017

¹⁰² VANDERSTRAETEN, *op. cit.*, p. 356.

Katanga¹⁰³. Cette première tentative sera tuée dans l'œuf par Schöller, encore vice-gouverneur, qui prend des mesures légales pour l'empêcher¹⁰⁴. Dans le texte de la déclaration, on trouve déjà une partie de l'explication de cette première sécession qui intervient alors que la république n'existe pas encore : « *le Katanga dans un État unitaire congolais étant en passe de devenir une minorité dont la volonté sera négligée* »¹⁰⁵. En juillet, il n'y a plus de Schöller ni d'autorité belge pour empêcher les Katangais de prononcer leur indépendance. La présence des militaires belges et l'anarchie qui règne dans l'armée sont autant de facteurs qui ont précipité la décision unilatérale imaginée par ceux qui, au Katanga, prônaient la solution fédérale lors des négociations pour l'indépendance du Cong, et furent déçus lorsque le 30 juin, ce fut un État totalement unitaire qui naquit¹⁰⁶. L'histoire aura particulièrement retenu un nom, intimement associé au chapitre de la sécession katangaise, celui de Moïse Tshombé. C'est lui qui va prendre la tête de l'État sécessionniste, et va incarner la cause katangaise sur la scène nationale et internationale. C'est lui aussi que nous retrouverons plus tard, comme étant l'un des interlocuteurs de la crise de 1964.

Pour le gouvernement de Léopoldville, il est bien sûr impensable de se séparer du Katanga. Même s'il s'agit de la province la moins peuplée du pays, elle est pourtant la plus riche, et sa participation au budget de l'État est estimée à 45 % en 1960¹⁰⁷. Le Congo paraît donc difficilement viable sans le Katanga. De plus, Lumumba est profondément unitariste, comme l'est sa formation politique¹⁰⁸, il n'est donc pas envisageable pour lui d'assister passivement au morcellement du pays. Il va donc faire du Katanga sécessionniste son premier ennemi à abattre, et s'en prendre aux complices tous désignés de ce qu'il considère comme une trahison : les Belges¹⁰⁹. La Belgique a souvent été accusée de soutien à l'indépendance katangaise. Si officiellement, le gouvernement belge n'a jamais reconnu l'État du Katanga, dans les faits, le poids de certains Belges a joué un grand rôle, et la position du gouvernement belge a été ambiguë. Le Katanga est en 1960, la province la plus pénétrée par la présence européenne. Avant le 30 juin, la vie politique est façonnée par les colons qui s'assurent ainsi la protection de leurs intérêts, même lorsque le Congo ne dépendra plus de la Belgique.

¹⁰³ ROOSENS Claude, *La sécession katangaise (1960-1963). Aspects fondamentaux, internes et internationaux*, Louvain-la-Neuve, UCL - Institut des sciences politiques et sociales, 1981, p. 110.

¹⁰⁴ SCHÖLLER, *op. cit.*, pp. 164-165.

¹⁰⁵ GANSHOF VAN DER MEERSCH, *op. cit.*, p. 571.

¹⁰⁶ YAKEMTCHOUK Romain, *Aux origines du séparatisme katangais*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1988, pp. 169-170.

¹⁰⁷ GANSHOF VAN DER MEERSCH, *op. cit.*, p. 555.

¹⁰⁸ NDAYWEL ENZIEM, *op. cit.*, p. 569.

¹⁰⁹ ROOSENS, *op. cit.*, p. 124.

L'implication de Belges dans les partis politiques locaux est indéniable, tout comme la responsabilité de certains d'entre eux dans les premiers soubresauts des idées indépendantistes¹¹⁰. Il faut également compter avec l'Union Minière du Haut-Katanga, surpuissante société d'extraction des minerais, dont les capitaux sont encore largement étrangers, qui fait office de second pouvoir dans la province. Son importance est telle que les décideurs politiques ne peuvent faire autrement que de composer avec elle. Elle sera accusée d'avoir financièrement soutenu Tshombé et son gouvernement, ce à quoi elle répondra qu'elle ne faisait que payer ses impôts au pouvoir en place. En Belgique, c'est la famille royale elle-même qui ne cache pas réellement son soutien au Katanga. Les officiels, eux, entretiennent des relations consulaires avec les autorités katangaises. Le chef de cabinet adjoint du Premier ministre Gaston Eyskens, Harold d'Aspremont Lynden, va être envoyé sur place et prendre la tête de la *Mistebel*, organisme dont le but est l'assistance technique¹¹¹. La présence de militaires, d'assistants techniques, de diplomates et de conseillers belges autour de Tshombé constitue, sinon une reconnaissance, du moins une caution de ce pouvoir¹¹². Même la Banque Nationale de Belgique apportera son concours, et à tout du moins ses conseils en matières économiques et financières, notamment pour la création de la Banque Nationale du Katanga¹¹³. Quoiqu'il en soit, les soutiens belges ne sont pas unanimes, le gouvernement préfère rester prudent, le roi Baudouin, le consul à Elisabethville ou certains proches conseillers du Premier ministre comme d'Aspremont Lynden, se montrent favorables, tandis que Schöller ou les représentants belges auprès de l'OTAN comme Paul-Henri Spaak y sont opposés¹¹⁴.

La sécession de la province du Sud-Kasaï a, quant à elle, pour base les problèmes ethniques. Le 8 août, la province déclare unilatéralement, non pas sa sécession, mais sa séparation du reste de ce qui était jusqu'alors la province du Kasaï. Dans la déclaration, Albert Kalonji, nouveau président de la province autonome, qui deviendra président de l'État autoproclamé le lendemain, donne comme raison de cette scission les conflits entre ethnies Baluba peuplant le Sud-Kasaï, et Lulua peuplant le reste de la province¹¹⁵. De plus, Kalonji est

¹¹⁰ SCHÖLLER, *op. cit.*, p. 125.

¹¹¹ YAKEMTCHOUK, *op. cit.*, p. 173.

¹¹² NDAYWEL ENZIEM, *op. cit.*, p. 575.

¹¹³ BOEHME Olivier, "The Involvement of the Belgian Central Bank in the Katanga Secession, 1960-1963" dans *African Economic History*, num. 33, Madison, African Studies Program, University of Wisconsin-Madison, 2005, pp. 1-29.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 800.

un ennemi politique de Lumumba. Entrés en dissidence au sein du Mouvement National Congolais (MCN), son parti et lui n'ont obtenu aucun poste dans le gouvernement de Léopoldville et se sont vus écartés de la gestion de la province¹¹⁶. Le 9 août, Kalonji invoque la Charte des Nations Unies et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour proclamer l'indépendance de l'État Minier du Sud-Kasaï, ouvertement anti-lumumbiste et anticommuniste, qui va très vite s'allier au Katanga de Tshombé¹¹⁷. Lumumba fait face à l'effondrement territorial de son pays. Car d'autres provinces ont les mêmes ambitions : l'Équateur rêve de devenir une république autonome, et certains hommes politiques locaux sont poussés à créer un État de Kongo Central¹¹⁸.

Là où les mutineries sont une émanation du mécontentement d'une frange de la population, les militaires, qui ne voient pas leur désir d'indépendance être réalisé, les sécessions apparaissent comme une réaction politique opportuniste. La classe politique des États sécessionnistes ne se base pas sur un mécontentement populaire, mais y voit bien ses propres intérêts, qui avaient été boudés par l'indépendance. Il est intéressant de constater que ces deux approches, mécontentement populaire et mécontentement politique, seront mêlées lors de la rébellion de 1964.

1.1.4. Plongée dans la Guerre froide

Conscients qu'ils ne sont pas en mesure de régler la situation à eux seuls, Kasa Vubu et Lumumba vont multiplier les appels à l'aide. C'est un virage majeur que va prendre le conflit au Congo : l'internationalisation. De ce fait, la jeune république congolaise va se plonger entièrement dans le bain géopolitique de son époque : la Guerre froide. Le 12 juillet, le lendemain de l'annonce faite par Tshombé de l'indépendance du Katanga, le gouvernement de Léopoldville tente une première approche internationale en demandant l'aide militaire des États-Unis, et l'envoi de 3000 hommes pour s'interposer, demande qui sera écartée par les Américains¹¹⁹. Kasa Vubu et Lumumba rédigent alors un télégramme à destination de l'Organisation des Nations Unies. Ils y dénoncent l'invasion par les troupes métropolitaines et y accusent la Belgique de soutien à la sécession. En réponse à ce qu'ils jugent être des attaques impérialistes, ils sollicitent l'aide militaire par l'envoi urgent de troupes onusiennes

¹¹⁶ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 577.

¹¹⁷ GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN Benoît, *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, 1961 (les dossiers du CRISP), p. 801.

¹¹⁸ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*

¹¹⁹ s.n., *La crise congolaise : 1er janvier 1959 - 15 août 1960*, Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1960, p. 941.

¹²⁰. En conséquence, le Conseil de Sécurité se réunit quelques heures plus tard à New York, sous l'initiative de Dag Hammarskjöld, secrétaire général des Nations Unies. Une première résolution est votée, qui demande le retrait des troupes belges, et donne son accord à une intervention des troupes de l'ONU¹²¹. C'est la première concrétisation du discrédit de la Belgique sur le plan international. Face au manque de réactivité des Belges, qui ne changent rien à leur entreprise congolaise, le gouvernement de Léopoldville annonce la rupture pure et simple des relations diplomatiques le 14 juillet¹²². En réalité, la Belgique est encore convaincue de son bon droit et de la légitimité de ses opérations militaires sur un sol étranger, comme le laisse entendre le discours que prononce Pierre Wigny, ministre des Affaires étrangères à la Chambre le 14 juillet : « *Quels ont été les effets de cette intervention ? Partout ils ont été pacifiants* »¹²³.

Si l'URSS est, comme les États-Unis, forcée par le cadre de l'ONU à prendre une décision au Conseil de Sécurité du 13 juillet, alors qu'elle avait peu d'intérêt pour l'Afrique avant cela, elle va rapidement entrer dans l'arène diplomatique, et va même être sollicitée par Lumumba, car ce dernier n'est pas satisfait de la résolution de l'ONU¹²⁴. Le lendemain, Nikita Khrouchtchev reçoit un télégramme envoyé de Léopoldville signifiant que le Congo pourrait « *être amené à solliciter l'intervention de l'Union soviétique si le camp occidental ne met pas fin à l'acte d'agression contre la souveraineté de la République du Congo* »¹²⁵. Le lendemain, Khrouchtchev, qui avait déjà signifié deux jours plus tôt au gouvernement belge sa condamnation totale des actions militaires et de l'indépendance katangaise¹²⁶, fait cette fois paraître dans les journaux russes sa réponse officielle au télégramme de Lumumba et Kasa Vubu. Avec des mots forts, il menace la Belgique et, sans les nommer, ses alliés impérialistes et colonisateurs, de représailles, à travers l'ONU, et si ça ne suffirait pas, par des actions que l'on comprend militaires avec les pays « *épris de paix qui sympathisent avec le Congo* ». Il termine sa déclaration par une phrase-choc : « *L'exigence de l'Union soviétique est simple : Bas les pattes devant la République du Congo !* »¹²⁷. Il s'agit pour l'URSS de profiter de la

¹²⁰ *Ibid.*, p. 668.

¹²¹ GENDEBIEN Paul-Henry, *L'intervention des Nations Unies au Congo 1960-1964*, Paris, Mouton, 1967, pp. 37-38.

¹²² ROOSENS, *op. cit.*, p. 125.

¹²³ s.n., *La crise congolaise*, *op. cit.*, p. 679.

¹²⁴ VAN REYBROUCK, *op. cit.*, p. 322.

¹²⁵ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 555.

¹²⁶ s.n., *La crise congolaise*, *op. cit.*, pp. 698-700.

¹²⁷ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 555-556.

situation au Congo pour se placer contre le camp occidental et de l'accabler¹²⁸. Le Congo devient un enjeu entre les deux camps qui s'oppose en pleine Guerre froide.

Lorsqu'il fin par convoquer le Conseil de Sécurité le 13 juillet, alors qu'il voulait éviter d'en arriver là¹²⁹, Hammarskjöld se fait prophète en écrivant que l'affaire du Congo pourrait « *mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationale* »¹³⁰. Avec l'arrivée des deux grandes puissances dans le jeu, c'est un conflit direct, voire mondial, qui menace d'éclater. Si la correspondance entre Washington, Moscou et leurs ambassades respectives au Congo et en Belgique a démontré qu'aucun n'envisageait sérieusement une guerre¹³¹, la communication consciemment provocatrice et menaçante de l'URSS, et le fait que les États-Unis n'envisagent de changer de position, notamment en reconnaissant le Katanga et en offrant un soutien matériel aux Belges, que si le Congo tombe sous l'influence russe¹³², laisse craindre le pire aux responsables politiques de tous côtés. D'autant plus que la Belgique continue, depuis sa première opération sur Élisabethville, à multiplier les interventions et à occuper jusqu'à Léopoldville¹³³. URSS, USA, ONU, Belgique, ce sont les mêmes acteurs internationaux que l'on devra retrouver quatre ans plus tard lors de la rébellion de l'est.

1.1.5. Lumumba, l'homme à abattre

Pour Lumumba, la déliquescence du Congo, privé du quart le plus riche que forment les provinces minières du Katanga et du Kasai, marque le début de sa chute mortelle. Il ne va pas rester les bras croisés face aux événements du Sud-Kasai. S'il paraît bien impuissant face à ce qui se passe au Katanga à cause de la présence belge et des tractations à l'ONU, il n'hésite pas à concentrer ses forces contre le Kasai et y envoie des troupes pour réduire la sécession. D'après le récit de Noël Dedeken, ancien officier de la Force Publique devenu chef d'État-Major de la Gendarmerie du Sud-Kasai, les forces en présence sont bien inégales, et les moyens des Baluba kassaiens sont dérisoires face aux troupes de l'Armée Nationale, qu'il

¹²⁸ MAZOV Sergey, *A distant front in the cold war. The USSR in West Africa and the Congo, 1956-1964*, Washington/Stanford, Woodrow Wilson Center Press/Stanford University Press, 2010, p. 90.

¹²⁹ KENT John, *America, the UN and decolonisation. Cold War conflict in the Congo*, Londres, Routledge, 2010 (LSE International Studies), p. 18.

¹³⁰ s.n., *La crise congolaise*, op. cit., pp. 669.

¹³¹ WILLAME, op. cit., pp. 288-289.

¹³² YAKEMTCHOUK, op. cit., p. 172.

¹³³ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, op. cit., p. 514.

suspecte d'être aidée par l'ONU¹³⁴. Les Baluba sont, dit-il, « *armés de machettes, des lances, des chaînes de vélos et de gourdins* »¹³⁵. Cette situation rappelle celle des simba de 1964. Quoi qu'il en soit, et malgré le parti-pris probable de Dedeken, c'est un véritable massacre que se déroule dans la région. Hammarskjöld, au Conseil de Sécurité du 10 septembre, qualifie ces massacres de génocide à l'encontre des Baluba¹³⁶. La confiance entre l'ONU et Lumumba est, à ce moment, déjà rompue. Le Premier ministre n'hésite pas à attaquer personnellement le Secrétaire général, le qualifiant de marionnette à la solde des Belges¹³⁷.

Lumumba s'est lui-même petit à petit isolé, tant bien dans la sphère politique locale qu'internationale. En septembre, il apparaît que son seul soutien de poids reste l'URSS. Les relations avec l'ONU n'ont fait que se détériorer, virant à l'affrontement personnel avec Hammarskjöld¹³⁸. Le 31 juillet, le vice-premier ministre Antoine Gizenga accuse l'ONU de complicité avec la Belgique, tandis que le 5 août, le Premier ministre dénonce la passivité de l'organisation puisque Hammarskjöld refuse d'envoyer ses troupes à la reconquête du Katanga¹³⁹ et continue même à discuter avec Tshombé¹⁴⁰. Cette crise avec l'ONU fera même perdre à Lumumba bon nombre de ses soutiens africains, sur qui il aurait pourtant été vital de compter, au nom d'un panafricanisme naissant¹⁴¹. Malgré son voyage fastueux à Washington en juillet, Lumumba ne réussit pas à obtenir l'aide des USA. Ces derniers ne veulent en rien interférer hors du cadre de l'ONU¹⁴², refusent d'intervenir contre le Katanga, et ne veulent même pas condamner leur allié belge qui a annoncé un retrait des troupes, preuve, pour les Américains, de la bonne foi de Bruxelles¹⁴³. Puisque Lumumba leur demande de choisir entre lui et l'ONU, il paraît logique que Washington prenne le parti de l'organisation plutôt que celui de l'instable Lumumba¹⁴⁴. De plus, ils ne veulent certainement pas encourager un

¹³⁴ Il n'apporte cependant aucune autre preuve de cette aide, hors de son récit. Il accuse les Casques Bleus tunisiens, notamment, d'avoir aidé les soldats réguliers à tirer sur les foules du Baluba.

¹³⁵ DEDEKEN Noël, *Chimères baluba. Le Sud-Kasaï 1960-1962 à feu et à sang*, Dedeken, 1978, p.20.

¹³⁶ s.n., *La crise congolaise*, op. cit., p. 949.

¹³⁷ KENT, *op. cit.*, p. 26.

¹³⁸ GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir de l'absent. Les avatars de l'anticommunisme au Congo (1920-1961)*, vol. 2, Bruxelles, Peter Lang, 2016, (Collection Outre-mers), pp. 271-273.

¹³⁹ KENT, *op. cit.*, p. 26.

¹⁴⁰ s.n., *La crise congolaise*, op. cit., p. 944.

¹⁴¹ WILLAME, *op. cit.*, p. 366.

¹⁴² NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 578.

¹⁴³ s.n., *La crise congolaise*, op. cit., p. 943.

¹⁴⁴ GIJS, *op. cit.*, p. 272.

homme soutenu par l'URSS et que la rumeur, entretenue par les Belges, qualifie de communiste¹⁴⁵.

Sur le plan local, Lumumba prend des décisions à l'emporte-pièce, qui vont finir par restreindre certaines libertés. Lorsqu'il perd le soutien de l'*Abako*, le parti de Kasa Vubu, et de la *Puna*, avec qui il était pourtant allié dans son gouvernement¹⁴⁶, Lumumba fait mener des perquisitions et arrêter certains de leurs leaders¹⁴⁷. Il n'hésite pas non plus à faire taire certains journaux le critiquant¹⁴⁸. Le 16 août, il décrète la loi martiale¹⁴⁹. Cette dérive autoritaire, la guerre civile dans laquelle il a plongé le pays, et les tensions qu'il a provoquées au sein du gouvernement sont les arguments que Kasa Vubu retient, le 5 septembre, dans son allocution radiophonique annonçant sa décision de révoquer le Premier ministre, comme la loi l'y autorise, d'après lui¹⁵⁰. Ce sont de nombreuses pressions qui ont fait prendre cette décision au président. Celles des partis politiques congolais s'opposant au Premier ministre, celles de l'Église catholique locale, ou bien évidemment celles des pays occidentaux¹⁵¹. La réponse de Lumumba ne se fait pas attendre. Toujours à la radio, il annonce l'illégalité de la mesure prise par Kasa Vubu et révoque lui-même le chef de l'État¹⁵². Voilà le Congo, maintenant plongé dans une crise institutionnelle. Malgré une annulation des révocations par la Chambre et un vote de confiance envers le gouvernement par le Sénat quelques jours plus tard¹⁵³, Lumumba ne tient plus les rênes du pouvoir. Les Casques Bleus lui interdisent l'accès à la radio, il ne peut donc parler au peuple¹⁵⁴. Il tente de vaines actions, mais ses derniers jours d'exercice du pouvoir se résumeront à beaucoup de bruit, pour rien.

C'est le moment que va choisir un homme pour se révéler aux yeux du monde et à s'imposer dans le pays. Le colonel Mobutu, dans un communiqué en date du 14 septembre¹⁵⁵, déclare que le chef de l'État et le Premier ministre sont tous deux neutralisés par l'armée dont il est à la tête¹⁵⁶. Pour gérer provisoirement le pays, il met en place un « collège des

¹⁴⁵ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 580.

¹⁴⁶ GANSHOF VAN DER MEERSCH, *op. cit.*, pp. 286-288.

¹⁴⁷ s.n., *La crise congolaise*, *op. cit.*, pp. 944-945.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 947.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 946.

¹⁵⁰ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 818-819.

¹⁵¹ WILLAME, *op. cit.*, pp. 388-389.

¹⁵² GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 818-819.

¹⁵³ WILLAME, *op. cit.*, p. 400.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 402.

¹⁵⁵ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 869.

¹⁵⁶ s.n., *La crise congolaise*, *op. cit.*, pp. 949.

commissaires », comprenant certains des rivaux politiques de Lumumba¹⁵⁷. La majorité est composée d'universitaires voire d'étudiants pas encore diplômés¹⁵⁸. Contre l'avis de Mobutu qui le considère comme n'ayant plus à prendre de décisions politiques, Kasa Vubu va avoir l'intelligence stratégique de reconnaître ce gouvernement, et de procéder à son investiture officielle¹⁵⁹. Lumumba, lui, refuse de reconnaître ce qui est pour lui une trahison. Il est encore le Premier ministre légitime du Congo, élu par le peuple. Ça ne l'empêchera pas d'être mis hors d'état de nuire, assigné à résidence, protégé par le cordon de Casques Bleus ghanéens qui entourent sa demeure¹⁶⁰.

Lumumba, sentant vraisemblablement la menace, fait transmettre la consigne à ses derniers fidèles de gagner Stanleyville pour y mener l'exercice du pouvoir légitime, le temps que lui-même réussisse à fuir¹⁶¹. Parmi ces fidèles, on retrouve Antoine Gizenga, le vice-premier ministre qui est censé remplacer Lumumba jusqu'à l'arrivée de celui-ci, Anicet Kashamura, le véhément ministre de l'Information, le parlementaire Égide Bocheley-Davidson, que nous recroiserons plus tard, ou encore Christophe Gbenye, ministre de l'Intérieur¹⁶², un personnage capital en 1964. Un autre homme va tout tenter pour faire légitimer le gouvernement de Stanleyville auprès de la communauté internationale : Thomas Kanza. Il va lutter, à New York, au siège de l'ONU, pour que cette dernière reconnaisse Lumumba et le gouvernement provisoirement dirigé par Gizenga comme le seul légitime au Congo. Ce sera un échec. Le 22 novembre, l'ONU prononce la légitimité de Kasa Vubu et du gouvernement transitoire mis sur pied par Mobutu. Lumumba décide alors de prendre la fuite pour regagner Stanleyville. Mais au lieu de prendre directement la route du nord, il prend plusieurs jours pour faire des étapes dans plusieurs villes et villages où il veut voir le soutien populaire qu'il provoque encore. Erreur fatale, car le 1er décembre, des soldats de l'ANC le retrouvent et le ramènent à Léopoldville. Il finit par être incarcéré au camp de Thysville, là où tout a commencé il y a quelques mois par une mutinerie. Ce sont justement des actes de mutinerie qui, en janvier 1961, vont précipiter le destin de l'ancien Premier ministre. Par peur de sa libération, en quelques jours, on décide de son sort. Le 17 janvier, il est envoyé, avec deux autres de ses fidèles, à Élisabethville. On avait hésité à l'envoyer au Sud-Kasaï, là où ses ennemis étaient sans doute les plus épris de revanche, mais ce sera le Katanga, où il ne

¹⁵⁷ GÉRARD-LIBOIS, VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 873.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 874.

¹⁵⁹ *Ibid.*, pp. 874-875.

¹⁶⁰ WILLAME, *op. cit.*, pp. 435-436.

¹⁶¹ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 583.

¹⁶² WILLAME, *op. cit.*, pp. 439.

disposerait ni du soutien des Katangais ni des Belges pour le sauver. Le 17 janvier, Lumumba et ses deux acolytes sont assassinés dans la brousse, sans autre forme de procès.

Encore actuellement, la question des responsabilités de la mort de Lumumba fait débat. Kasa Vubu et Mobutu savaient très probablement que c'était la mort qui attendait Lumumba s'ils l'envoyaient dans les mains de ses ennemis. Les Belges non plus ne pouvaient pas ignorer ce fait. Certains auteurs, comme David Van Reybrouck ou Ludo de Witte dans son ouvrage polémique *L'assassinat de Lumumba*¹⁶³ accusent tant bien Tshombé, lui-même présent lors de la mise à mort, d'avoir ordonné cette exécution, que certains de ses conseillers belges d'être responsables directs¹⁶⁴. Jean-Claude Willame pointe lui aussi la responsabilité de certains conseillers belges, qui étaient au courant, mais n'ont rien fait pour empêcher quoi que ce soit¹⁶⁵. Même Jacques Brassine et Jean Kestergat¹⁶⁶ prouvent dans leur ouvrage-enquête la présence de Belges, officiellement au service du Katanga et non de la Belgique, le soir des meurtres¹⁶⁷. Notons le rôle, assez flou, du colonel Frédéric Vandewalle, que De Witte qualifie de patron occulte de la gendarmerie katangaise¹⁶⁸, qui est cité dans tous les travaux traitant de la mort de Lumumba, et qui sera un acteur de premier plan dans la libération de Stanleyville en 1964. Il est très clair que la Belgique souhaitait éliminer Lumumba, du moins politiquement, et que le gouvernement belge a tout fait en ce sens. La commission d'enquête parlementaire, menée en 2001 en Belgique, a pointé les responsabilités morales du gouvernement belge, le manque de contrôle du parlement sur l'action du gouvernement, et même les prises d'initiatives anticonstitutionnelles du roi Baudouin dans ce dossier¹⁶⁹.

Mais quoi qu'il en soit, ce n'est pas tant la véracité des faits et des responsabilités qui importent, mais bien la récupération qui va être faite de cette mort. Lorsque la nouvelle de son assassinat sera répandue dans les mois qui suivent, Patrice Lumumba va se hisser au rang de héros national et de martyr africain¹⁷⁰. Gommant tout aspect négatif, toute responsabilité dans les événements, une certaine frange de la classe politique congolaise ainsi que de la

¹⁶³ DE WITTE Ludo, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 251.

¹⁶⁵ WILLAME, *op. cit.*, p. 461.

¹⁶⁶ Les deux auteurs ne sont pas tout à fait neutres, malgré que leur enquête ait été menée avec minutie en son temps. Brassine était présent en personne à Élisabethville et a assisté à plusieurs moments cruciaux de l'affaire, et leur ouvrage est dédié à d'Aspremont Lynden et Frédéric Vandewalle, deux hommes dont la responsabilité ou la passivité seront pointées plus tard. Ils sont tout deux très actifs dans la communauté belge au Congo, Kestergat sera même à Stanleyville après l'opération du 24 novembre 1964.

¹⁶⁷ BRASSINE Jacques, KESTERGAT Jean, *Qui a tué Patrice Lumumba*, Paris, Duculot, 1991, pp. 166-167.

¹⁶⁸ DE WITTE, *op. cit.*, p. 250.

¹⁶⁹ BAQUELAINE, COENEN, WILLEMS, *op. cit.*

¹⁷⁰ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 589.

population va faire de Lumumba une véritable figure sainte¹⁷¹. C'est cette image qui va immédiatement être utilisée par les différents mouvements politiques qui vont s'opposer au pouvoir de Léopoldville jusqu'en 1965 et de Mobutu jusqu'à sa chute en 1997. L'argument de la responsabilité de la Belgique et de Tshombé, et dans une autre mesure de l'ONU, des États-Unis et du camp occidental ou encore de la CIA¹⁷², dans la chute de Lumumba, reviendra également plusieurs fois sur la table, et particulièrement dans le chef des responsables de la rébellion simba.

1.1.6 Les rébellions

L'assassinat de Lumumba va faire naître une nouvelle forme de contestation : les rébellions. Principalement menées par ses proches, elles ont pour but de mettre un terme à l'emprise politique du gouvernement de Léopoldville, et donc de la « seconde indépendance ».

Le premier mouvement que l'on peut qualifier de rébellion démarre même avant l'assassinat. Gizenga, leader des lumumbistes, proclame la légalité de son gouvernement réfugié à Stanleyville dès le 13 octobre 1960¹⁷³. C'est la naissance d'une première république rebelle, qui occupe le terrain, et prend la population des expatriés, dont beaucoup seront encore là en 1964, en otage, sans pour autant que des effets aussi négatifs qu'en 1964 ne soient ressentis puisque la vie quotidienne ne paraît pas changer véritablement pour les étrangers¹⁷⁴. Les violences semblent se faire bien plus rares que lors des rébellions qui vont suivre. Il ne s'agit pas d'une sécession puisque le but de Gizenga est, à terme, de conquérir tout le Congo. Très vite, il se lance dans la conquête militaire, sort victorieux au Kivu¹⁷⁵ et lance une offensive sur le nord du Katanga¹⁷⁶. Ce sont donc tant le camp Kasa Vubu que le camp Tshombé qui sont visés par le camp Gizenga. Sur le plan international, Gizenga est reconnu par une série de pays africains¹⁷⁷, non-alignés, et communistes, dont l'URSS, la Chine et Cuba¹⁷⁸, comme étant seul légitime puisqu'étant celui de Lumumba, mais sans

¹⁷¹ HALEN Pierre, "Mythe, histoire et procès du sens : visite guidée d'une imagerie" dans HALEN Pierre, RIESZ János (dir.), *Patrice Lumumba entre dieu et diable. Un héros africain dans ses images*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 16.

¹⁷² *Ibid.*, p. 10.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 594.

¹⁷⁴ Entretien avec Michel Falaes – 1 septembre 2016.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 595.

¹⁷⁶ CORNEVIN, *op. cit.*, p. 416.

¹⁷⁷ VERHAEGEN Benoît, *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1962 (Les Dossiers du CRISP), pp. 319-320.

¹⁷⁸ NDAYWEL ENZIEM, *op. cit.*, p. 595.

Lumumba. Mais malgré ces soutiens, Gizenga n'est pas à même de maintenir son bateau à flot. Des problèmes d'ego entre ses ministres et des finances hasardeuses vont finir par avoir raison de la dissidence de Stanleyville¹⁷⁹. Comprenant que son salut peut passer par la réconciliation, Gizenga va finir par s'engager dans le cycle des négociations. Après plusieurs rounds rassemblant les différents acteurs, la réconciliation se fait avec l'annonce de la création du gouvernement de Cyril Adoula, qui comprend des ministres issus de tous les camps, hormis les sécessionnistes, et réintègre Gizenga et Gbenye à leurs anciens postes¹⁸⁰. C'en est donc provisoirement terminé de la dissidence lumumbiste. Gizenga tentera bien de relancer son mouvement en retournant à Stanleyville en octobre 1961. Il y clame l'existence d'un accord entre lui et Adoula qui devait mettre Mobutu hors d'état de nuire et poursuivre en tout point la politique de Lumumba, et qu'Adoula n'aurait pas suivi¹⁸¹, mais est démis de ses fonctions et arrêté en janvier 1962¹⁸².

La rébellion la plus pérenne sera menée par Pierre Mulele, au Kwilu. Ancien ministre de l'Enseignement, ce dernier s'oppose au gouvernement de Léopoldville depuis l'éviction de Lumumba. Ayant fait partie des dissidents de Stanleyville, il refuse de réintégrer l'équipe d'Adoula. En 1962, il est en Chine, où il se forme aux techniques de la guérilla : fabrication d'armes, topographie militaire, stratégie et tactique¹⁸³. Isidore Ndaywel distingue quatre phases dans l'action de la rébellion de Mulele, qui s'étend de 1963 à 1968 : premièrement l'organisation de camps d'entraînements, deuxièmement des actions sporadiques de plus en plus violentes, troisièmement la lutte ouverte, et quatrièmement la guerre de résistance après les opérations des paras et le succès de l'Ommegang, synonyme de la chute du front de l'est¹⁸⁴. Plusieurs facteurs amènent Mulele à choisir le Kwilu pour implanter la guérilla qu'il a apprise en Chine. Lui même connaît bien la région, et le terrain est propice à l'installation d'un maquis¹⁸⁵. Ludo Martens, considéré comme l'hagiographe de Mulele, pointe également, non sans raison, la pauvreté de la population principalement rurale du Kwilu et les répressions

¹⁷⁹ VERHAEGEN, *op. cit.*

¹⁸⁰ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 593.

¹⁸¹ CEULEMANS Jacques, *A. Gizenga. Hier. Aujourd'hui. Demain*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1964 (Études Congolaises), p. 13. – Cette source n'est pas un travail scientifique ni un témoignage, mais bien un livret de propagande publié par les soutiens lumumbistes à Bruxelles, dont Jules Chomé, avocat engagé se revendiquant pro-Lumumba.

¹⁸² *Ibid.*, p. 597.

¹⁸³ QUANTEN, *op. cit.*, p. 41.

¹⁸⁴ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp 617.

¹⁸⁵ QUANTEN, *op. cit.*

envers les oppositions au pouvoir en place, comme substrat idéal pour une révolte¹⁸⁶. Le caractère rural de la lutte de Mulele est fort prononcé : son action a lieu dans les campagnes bien avant d'atteindre les villes, et il s'appuie sur la paysannerie locale pour mener les combats¹⁸⁷. L'organigramme de la guérilla se veut également très organisé, disposant d'une « Direction générale » centrée autour de Mulele, des commandements en fonctions des zones d'opération, des comités de village, etc.¹⁸⁸ C'est probablement cette organisation qui va permettre au mouvement de se maintenir plus longtemps que les autres rébellions congolaises.

Un autre foyer, bien plus restreint, va également surgir dans la région de Bolobo-Mushie, sous l'impulsion de Bocheley devenu concurrent des autres contestataires lumumbistes, soutenu par le Congo-Brazzaville, en réponse à l'avancée fulgurante de l'Armée Populaire de Libération¹⁸⁹. L'action sera très éphémère, car l'ANC, ne voulant pas permettre qu'un lien soit fait, aux portes mêmes de Léopoldville, entre le Kwilu isolé de Mulele et le ravitaillement en provenance du Congo-Brazzaville. Né en juillet, ce front tombe déjà le mois suivant¹⁹⁰.

Les rébellions se veulent en fait le bras armé symbolique de Lumumba, et ensuite par extension, du captif Gizenga¹⁹¹. Pourtant, aucun lien autre qu'idéologique ne permet de concrètement relier ces mouvements ni de déterminer les soutiens des personnes dont ils se clament les héritiers. Ainsi, Gizenga ne soutient pas la lutte armée et violente de maquis du Kwilu, et n'a aucun contact ni avec Mulele, ni avec les rebelles de l'est¹⁹². C'est pourtant cette dernière, qui, en 1964, va remporter un succès fulgurant, et le mieux propager les visées lumumbistes. C'est cette rébellion qui va être l'objet de la présente étude, et qu'il faut décrire plus en détail.

1.2. Le Conseil National de Libération : le chemin de la rébellion simba

La mort de Lumumba ne signifie donc en rien la fin des troubles au Congo, nous l'avons vu. Il faudra encore attendre un an après la mort de Lumumba pour que le régime mis en place au Sud-Kasaï, devenu empire autoproclamé, tombe sous les coups de l'ANC après

¹⁸⁶ MARTENS Ludo, *Pierre Mulele ou la seconde vie de Patrice Lumumba*, Berchem, EPO, 1985, pp. 122-125.

¹⁸⁷ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 618.

¹⁸⁸ MARTENS, *op. cit.*, pp. 208-219.

¹⁸⁹ QUANTEN, *op. cit.*, p. 58.

¹⁹⁰ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 619.

¹⁹¹ MPISI Jean, *Antoine Gizenga. Le combat de l'héritier de P. Lumumba*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 381.

¹⁹² *Ibid.*

l'arrestation de Kalonji et un coup d'État neutralisant le régime¹⁹³. Le Katanga, lui, vivra jusqu'au début de l'année 1963. Il faudra l'entremise des Nations Unies, la mort de Hammarskjöld dans le crash de l'avion qui le ramenait d'Élisabethville, et plusieurs offensives des troupes onusiennes et de l'ANC pour que Tshombé proclame la fin de la sécession et prenne la fuite en Espagne¹⁹⁴. Mais là aussi, la fin des sécessions ne signifie pas la fin des problèmes. Ce sont les lumumbistes qui vont cette fois prendre la relève et provoquer la partition du pays en provoquant ce troisième rouage chaotique que sont les rébellions. Avant d'en définir les principales caractéristiques, il faut retracer l'apparition politique de la rébellion simba qui va mener à l'ouverture du front de l'est.

1.2.1 Les débuts de la contestation politique

Les relations au sein des différentes factions du gouvernement Adoula vont se détériorer. L'influence décisive de Mobutu et de ses soutiens, ainsi que l'emprisonnement de Gizenga, vont petit à petit écarter les lumumbistes du pouvoir¹⁹⁵. Rejetés dans l'opposition, harcelés par la Sûreté de l'État du puissant Victor Nendaka et par le gouvernement¹⁹⁶, et empêchés de jouer leur rôle par la dissolution du parlement décidée en novembre 1963 par Kasa Vubu, les nationalistes lumumbistes se réunissent en congrès, entre le 30 septembre et le 2 octobre 1963, à Léopoldville. Le 3 octobre, ils sortent une déclaration commune¹⁹⁷ dans laquelle ils chargent Kasa Vubu de la responsabilité des trois années de troubles dans le pays, par des actions à l'encontre des lois, des institutions et de la souveraineté du Congo. Vendu aux puissances étrangères, qui ne sont jamais nommées, mais qu'on peut facilement deviner être la Belgique et les USA, Kasa Vubu a ainsi, selon eux, trahi son pays. Leur programme est clairement établi : « *la décolonisation totale et effective du Congo dominé par la coalition des puissances étrangères* »¹⁹⁸. On pourrait penser que cette visée est internationale, et que c'est contre les étrangers qu'ils vont se battre, mais il n'en est rien. Pour eux, l'ennemi est avant tout Congolais. Ce sont les Kasa Vubu, Mobutu, Adoula, Nendaka et autres responsables politiques qui sont bien plus l'incarnation de ces puissances étrangères, que ne le sont les Belges et les Américains vivant au Congo. Dans cette dialectique de complot par des

¹⁹³ GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN Benoit, *Congo 1962*, Bruxelles, CRISP, 1963 (Les Dossiers du CRISP), p. 11.

¹⁹⁴ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp. 597-602.

¹⁹⁵ MPISI, *op. cit.*, pp.342-343.

¹⁹⁶ BEYS Jorge, GENDEBIEN Paul-Henry, VERHAEGEN Benoit, *Congo 1963*, Bruxelles/Léopoldville, CRISP/INEP, 1964 (les Dossiers du CRISP), pp. 125-129.

¹⁹⁷ *Ibid.*, pp. 233-236.

¹⁹⁸ *Ibid.* p. 234.

puissances extérieures manipulant les responsables congolais, il est plus facile pour l'opposition de s'en prendre, dans les paroles et dans les actes, à ces derniers qu'à des chimères à peine identifiables. Attaquer un ministre belge ou un diplomate américain s'avère bien plus périlleux que de s'attaquer directement aux hommes qui composent le pouvoir congolais. La Belgique et les États-Unis ne sont pas éliminables, le gouvernement congolais l'est potentiellement. Et c'est à cet objectif que va tendre l'opposition. C'est donc un objectif de décolonisation du gouvernement corrompu qui va se cristalliser dans une terminologie qui deviendra un principe : la recherche de « la seconde indépendance congolaise ».

La déclaration faite par l'opposition lumumbiste se veut l'acte de naissance d'une nouvelle composante politique, le Conseil National de Libération (CNL). Elle s'accompagne de cinq signatures, celles des leaders des cinq formations lumumbistes qui s'unissent¹⁹⁹. Mais s'il faut retenir un seul nom parmi les signataires, c'est celui de Christophe Gbenye. En l'absence de Gizenga, l'homme est devenu le président du MNC-L, le parti originel de Lumumba, auquel on a rajouté l'initial de son nom. Des cinq formations signataires, c'est sans conteste la plus prestigieuse, celle qui a remporté les élections de 1960, celle du martyr national. Il apparaît donc presque naturel que Gbenye, à la tête du parti, devienne le leader du CNL. Mais les conflits d'ego et de personnalités vont à nouveau réapparaître. Celui qui va se mesurer à Gbenye, c'est Bocheley. Arrêté le 29 septembre, ce dernier n'est pas là lors de la signature de la déclaration instituant le CNL. Il parvient à s'évader de prison et rejoint alors Gbenye, le 9 octobre²⁰⁰. Entre-temps, les opposants ont fui la capitale sous la menace des représailles que pourrait envisager le gouvernement Adoula, pour trouver refuge de l'autre rive du fleuve, à Brazzaville, capitale de l'autre Congo, se situant juste en face de Léopoldville²⁰¹. Réunis, les deux hommes ne vont pas tarder à se disputer la tête du CNL. Bocheley, vice-président, reproche à Gbenye de ne pas s'engager plus fortement dans la lutte concrète²⁰². Deux CNL vont alors coexister, se reniant l'un l'autre, et s'octroyant la légitimité de la révolution²⁰³.

Mais on remarque que la dissidence de Bocheley ne semble pas réellement sérieuse, rien qu'en analysant la composition de son comité. À ses côtés, il nomme Gizenga et Pauline

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 236.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 127.

²⁰¹ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 612.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ GÉRARD-LIBOIS Jules, VAN LIERDE Jean (dir.), *Congo 1964*, Bruxelles, CRISP, 1965 (Les Dossiers du CRISP), pp. 214-215.

Lumumba, veuve de Patrice, présidents d'honneur. Mais le premier est dans les geôles du pouvoir central, et la seconde a fui en Égypte avec ses enfants. Il nomme également Pierre Mulele au poste de secrétaire général des forces révolutionnaires, alors qu'il n'est probablement même pas au courant de l'existence du CNL. Bocheley, en nommant ces personnalités, souhaite plutôt légitimer son mouvement en y associant des noms prestigieux. Du côté de Gbenye, la formation de son comité va mettre en avant des hommes d'action, qui ne vont pas tarder à faire leurs preuves sur le terrain militaire. On y retrouve surtout deux noms qui vont se démarquer, Gaston Soumialot et Laurent-Désiré Kabila. Le premier va avoir un rôle de premier plan dans la prise d'otage de Stanleyville, le second sera le seul opposant à perdurer et sera à l'origine de la chute de Mobutu bien des années plus tard.

Il n'y a donc aucune réelle unité dans le chef des opposants nationalistes se réclamant de Lumumba. Les grandes figures se disputent le pouvoir, et affaiblissent par eux-mêmes leur action. Et pourtant, la tâche dont ils se sont investis va rencontrer un grand succès. On peut considérer que ce succès repose plutôt sur la base que sur la tête. En effet, c'est grâce à la participation d'une frange de la population que le CNL va réussir à planter les graines de la révolte et à enchaîner les victoires, brièvement certes puisque cette base populaire sera aussi une des raisons du déclin comme nous le verrons.

1.2.2 Le retour de Tshombé ou l'échec de la réconciliation

Puisque nous continuons à nous intéresser aux leaders, il nous faut en évoquer le destin d'un homme qui a déjà eu un rôle majeur, et qui va effectuer un retour en grâce des plus surprenants : Moïse Tshombé. Il écrit lui-même que son retour est inattendu, « *spectaculaire* », car le monde entier le croyait politiquement mort²⁰⁴. Et pourtant, le 26 juin 1964, l'ancien président autoproclamé du Katanga pose le pied au Congo après quatorze mois d'exil²⁰⁵. D'après lui, ce sont Mobutu et Adoula eux-mêmes qui l'ont rappelé, car il est le seul qui puisse faire face aux difficultés du pays, où la rébellion sévit déjà dans le Kwilu et recommence au Nord-Katanga et au Kivu²⁰⁶. Dans une certaine littérature²⁰⁷, Tshombé est présenté comme le sauveur que le Congo, que la Belgique et les USA ont rappelé avec des cris de détresse, ou en tout cas, demandeur de rien et rappelé par Léopoldville. En réalité, il

²⁰⁴ TSHOMBE Moïse, *Quinze mois de gouvernement du Congo*, Paris, La Table Ronde, 1966 (l'Ordre du Jour), p. 15.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 11.

²⁰⁶ *Ibid.*

²⁰⁷ C'est le cas dans IKOS RUKAL DIYAL Joseph Emmanuel, *Moïse Tshombé. Sécessionniste ou nationaliste ?*, Paris, L'Harmattan, 2014 (Comptes rendus), pp. 159-160. ; VAN REYBROUCK, *op. cit.*, p. 350

semble bien que Tshombé ait lui-même tenté d'initier son retour dès 1963, car à cette date il fait parvenir des messages à certains dirigeants de Léopoldville dans lequel il assure sa volonté de revenir au service du Congo et d'oublier toutes idées de sécession. De plus, il a dans ses bagages des cadeaux qui pourraient être utiles à l'ANC, comme le matériel militaire encore sous les mains des ses fidèles au Katanga, et les anciens gendarmes katangais lui étant restés loyaux²⁰⁸, dont beaucoup sont réfugiés en Angola voisin²⁰⁹. Il sait pertinemment ce qu'il vaut, et sait aussi que tous ceux qui veulent reprendre contact avec lui « *cherchaient à s'attirer les faveurs d'un allié possible* » : « *Tous espéraient en me faisant revenir s'installer dans mon sillage et accéder avec moi au pouvoir* »²¹⁰. Il le sait, et il va en jouer. L'homme semble bien prêt à tout, même à nier le passé, le présent et l'avenir d'une sécession du Katanga qu'il qualifie dans une interview de « *mythe* »²¹¹. Si personne ne vient entacher sa réputation avec l'affaire Lumumba, il se pourrait bien que Léopoldville et Tshombé trouvent des points d'accord. Après tout, ils ont failli s'unir en 1961 contre Lumumba, et partagent bien plus de points communs qu'avec les rebelles, notamment sur la vision fédéraliste. L'ancien président katangais s'assure également les bonnes grâces de la Belgique, en rencontrant notamment Paul-Henri Spaak, redevenu ministre des Affaires étrangères en décembre 1963²¹². Ce séjour en Belgique est l'occasion pour lui de s'assurer de certains anciens soutiens²¹³, et de faire bonne impression auprès des autorités. L'homme a donc des atouts qui intéressent au Congo. Mais fin 1963 et début 1964, Adoula et Kasa Vubu ne veulent pas encore de lui, car le bruit court que les velléités d'indépendance de sa province sont toujours bien présentes, voire pires, des rumeurs d'annexion à la Rhodésie voisine, puisqu'il reçoit en Espagne des Rhodésiens et des Britanniques²¹⁴.

Le CNL va profiter de ce manque d'ardeur du pouvoir légal pour le retour de Tshombé pour tenter de le faire basculer de son côté. D'après ce qu'il écrit, ce sont les rebelles du CNL qui ont eux-mêmes pris contact avec lui lors de son exil à Madrid. N'étant demandeur de rien, il leur a simplement répondu qu'il ne pensait pas que leur méthode serait efficace pour relever le Congo²¹⁵. La réalité est plus complexe. Dans la presse belge, Tshombé ne va pas manquer

²⁰⁸ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, pp. 124-125.

²⁰⁹ COLVIN Ian, *The Rise and Fall of Moïse Tshombe*, Londres, Leslie Frewin, 1968, p. 156.

²¹⁰ TSHOMBE, *op. cit.*, p. 14.

²¹¹ *Ibid.*, p. 127.

²¹² SPAAK Paul-Henri, *Combats inachevés. Tome 2. De l'espoir aux déceptions*, Paris, Fayard, 1969, p. 267.

²¹³ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 126.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 128.

²¹⁵ TSHOMBE, *op. cit.*, p. 19.

de charger le gouvernement de Léopoldville, et particulièrement Adoula, de la responsabilité du meurtre de Lumumba²¹⁶. Il feint son innocence. Cette charge envers Adoula, qui n'était même pas encore en poste à la mort de Lumumba, n'a sans doute d'autres buts que flatter le CNL et se rendre fréquentable aux yeux des lumumbistes radicaux. En essayant de se racheter une image, non seulement Tshombé grille, temporairement, sa carte d'un retour en grâce à Léopoldville, mais en plus, il démontre son intérêt pour la rébellion, lui qui s'en dit distant.

Un protocole d'accord secret²¹⁷ est signé à Madrid le 23 février entre Tshombé et deux émissaires de Gbenye. Accablant le gouvernement Adoula de tous les maux, les signataires déclarent huit résolutions : 1- entamer une révolution pour libérer le pays du néo-colonialisme, 2- former un gouvernement révolutionnaire, 3- adopter le système économique du « socialisme africain », 4- écarter tous les conseillers étrangers, 5- réviser les accords déjà conclus avec des pays étrangers, 6- ne pas conclure d'accord avec d'autres pays sans le consentement des deux parties signataires, 7- s'opposer à la partition du Congo, 8- intégrer les moyens de combat à l'État lorsque celui sera libéré. Pour des raisons qui nous sont encore inconnues, Tshombé ne va finalement pas donner suite à cet accord, comme en témoignent certains écrits de Gbenye qui dit regretter ce protocole²¹⁸. Pourquoi ne pas avoir profité de cette occasion pour revenir sur le devant de la scène ? Tshombé écrit que c'est parce qu'il sait que, même si son adhésion à la rébellion assurerait le succès définitif de celle-ci, ce succès n'aurait pas d'avenir. De plus, ce ne serait que jouer le jeu de puissances étrangères (il ne les nomme pas, mais on suppose qu'il parle des pays socialistes) voulant soustraire l'Afrique à d'autres influences étrangères (les pays occidentaux)²¹⁹. Moins héroïquement, ce sont plutôt ses intérêts qu'il ne rencontre pas réellement avec cet accord qui le mène à ne pas y donner suite. Lorsque l'on analyse les huit articles, on se rend compte que très peu correspondent réellement à la pensée du Katangais. Tshombé n'est pas un révolutionnaire, en 1960 sa sécession ne s'est pas faite avec de violents combats dans un premier temps. Il n'est pas non plus de tendance socialiste, et s'oppose même aux communistes. Écarter les conseillers et les accords étrangers, revient certes à couper le CNL de l'URSS ou de la Chine, mais lui-même des quelques Belges qui le soutiennent depuis le début. Le maintien de l'unité territoriale est clairement une garantie à son encontre, au cas où ses idées sécessionnistes referaient surface.

²¹⁶ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 131.

²¹⁷ *Ibid.*, pp. 136-137.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 138.

²¹⁹ TSHOMBE, *op. cit.*, p. 35.

Quoi qu'il en soit, et malgré des contacts avec le CNL-Bocheley qui n'aboutiront pas réellement²²⁰, Tshombé n'intégrera jamais la rébellion. Les contacts avec Léopoldville vont être favorisés, et sous l'influence de Mobutu, Adoula consent à faire revenir Tshombé de son exil²²¹. Il s'agit évidemment, pour le gouvernement de Léopoldville, de mettre un ennemi potentiel de son côté. Le Secrétaire général de l'ONU à ce moment, U Thant, démontre en une simple phrase l'avantage d'avoir Tshombé, et dès lors le Katanga, dans le camp de Léopoldville : « *Si Monsieur Tshombé revient, il y aura au moins deux provinces calmes au Congo* »²²². Le 30 juin Adoula remet à Kasa Vubu la démission de son gouvernement²²³. Tshombé entre alors en piste le 3 juillet, lorsque le Président, d'abord hésitant, le nomme informateur²²⁴. Les espoirs de dialogue avec le CNL ne sont pas morts pour autant. Dans la presse et à la radio, on affirme plusieurs fois que la formation est prête à rejoindre le gouvernement qui se constitue. Tshombé lui-même en fait l'annonce, pourtant unilatéralement²²⁵. Ce dernier déclare tenter d'approcher Gbenye à Brazzaville, ainsi que Soumialot²²⁶, mais ces approches semblent bien rester lettre morte. Le CNL déclarerait qu'avant tout, Kasa Vubu doit faire un pas de côté, et qu'une enquête publique sur la mort de Lumumba doit être mise sur pied si l'on veut d'eux dans la coalition²²⁷. Ces exigences, si elles ont réellement été formulées, sont embarrassantes pour Tshombé qui risque d'être mouillé pour l'assassinat, et ne correspondent pas à l'idée avec laquelle il tient absolument à former son gouvernement : l'union nationale²²⁸, donc avec Kasa Vubu. Selon ses dires, il tente également de rallier Kanza en lui offrant le poste de ministre des Affaires étrangères, mais en est empêché par Mobutu²²⁹, et de rallier Gbenye qui aurait déclaré à l'émissaire de Tshombé qu'il soutenait l'idée d'un gouvernement d'unité nationale, qu'il voudrait revenir à Léopoldville, mais que ce sont les autorités de Brazzaville qui le lui interdisent²³⁰.

Avec la présence à des postes ministériels de Godefroid Munongo, ancien ministre katangais de l'Intérieur²³¹ et considéré comme le principal instigateur de l'assassinat de

²²⁰ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 138.

²²¹ *Ibid.*, p. 142.

²²² COLVIN, *op. cit.*, p. 159.

²²³ *Ibid.*, p. 169.

²²⁴ TSHOMBE, *op. cit.*, p. 17.

²²⁵ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 169.

²²⁶ *Ibid.*, pp. 170-171.

²²⁷ *Ibid.*, p. 177.

²²⁸ TSHOMBE, *op. cit.*, p. 22.

²²⁹ *Ibid.*, pp. 20-21.

²³⁰ *Ibid.*, p. 23.

²³¹ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*

Lumumba²³², et d'Albert Kalonji, ancien meneur de la sécession du Kasai, le soutien des lumumbistes à ce gouvernement part en fumée, puisque les deux hommes sont haïs par les rebelles en tant qu'anciens ennemis de Lumumba. Le Premier ministre semble croire, ou en tout cas donne cette image, que la réconciliation est encore possible. Il va multiplier les gestes envers les lumumbistes. Ainsi, il fait rentrer dans la légalité certains groupements politiques qui s'étaient vus interdits d'activités²³³. Et dans un geste plus fort encore, il fait libérer Gizenga après deux ans de détention²³⁴. Mais l'union nationale autour de la personne de Tshombé n'a pas lieu, et ce malgré que jusqu'à la prise de Stanleyville par les simba, les tentatives de contacts et de médiations se feront multiples²³⁵. La rébellion simba va bel et bien perdurer.

1.3 Portait et actions de la rébellion

Il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre les mouvements rebelles qui ont vécu durant la première république, car tous ont une inspiration commune : Lumumba, et un ennemi commun : Léopoldville. Les noms donnés à ces rébellions ne sont pas plus éclairants. Ainsi, on qualifie de muleliste des mouvements qui n'ont aucun rapport avec Pierre Mulele, on note l'existence de deux CNL, d'un MNC et de jeunesses lumumbistes, de l'APL (Armée Populaire de Libération), des simba, etc. Ces factions sont tantôt rivales, tantôt alliées, tantôt partie intégrante de l'une ou l'autre. Celle qui nous intéresse est celle qui sera fondée par Gbenye, alors leader du CNL-Gbenye, dont la branche armée, l'Armée Populaire de Libération, est composée de guerriers appelés simba. Cette armée est, en théorie, dirigée par Gaston Soumialot, mais dans les faits, c'est le général Nicolas Olenga qui en est le maître. Grâce aux conquêtes territoriales, la mouvance rebelle parvient à se doter d'un territoire à gouverner, et se proclame alors « République populaire du Congo », dont l'autorité civile est assurée par Gbenye lui-même, autoproclamé président. Soumialot fait le lien entre civil et militaire en étant le ministre de la Défense. Cette rébellion va parvenir à fédérer autour d'elle une série d'autres mouvances dans les territoires qu'elle conquiert, comme les jeunesses lumumbistes et les membres du MNC, mais aussi, plus étonnamment, d'anciens membres de l'ANC, de partis alliés au gouvernement légal, ou d'autres ennemis. C'est donc le triumvirat Gbenye-Soumialot-Olenga, dans l'ordre hiérarchique, qui fait office de tête pensante de la

²³² NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 588.

²³³ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 203.

²³⁴ *Ibid.*, pp. 204-205.

²³⁵ *Ibid.*, pp. 209-214.

rébellion qui nous intéresse, même si, nous allons le voir, les faits montrent que cette pyramide d'autorité n'est pas forcément appliquée.

La base de la rébellion est composée des guerriers appelés « simba », ce qui veut dire « lion » en swahili. Les guerriers et cadres de l'armée sont principalement des hommes, même si certaines femmes ont un rôle considérable, comme nous le verrons plus avant. Nos sources²³⁶, les différents témoignages écrits et oraux des témoins ayant eu un rapport avec eux, montrent que les simba viennent de diverses classes d'âges, puisque les soldats peuvent autant être de jeunes enfants ou adolescents que des hommes âgés. Il est toutefois impossible d'estimer la proportion des différentes catégories pour l'ensemble des simba. Ils sont également issus de différentes ethnies, et proviennent de milieux ruraux ou urbains défavorisés. Certains sont d'anciens militaires de la FP ou de l'ANC. L'éclairage de la provenance ethnique, socioprofessionnelle, ou géographique est utile pour comprendre certaines des motivations de ces guerriers à combattre dans la rébellion. Benoit Verhaegen a par exemple étudié l'impact de la provenance ethnique sur les décisions de l'APL d'attaquer telle ou telle ville à dominance ethnique rivale²³⁷. Mais les victimes de la rébellion ignorant la plupart du temps l'ethnie de leurs interlocuteurs ou de leurs bourreaux, il ne semble pas nécessaire d'analyser ici la complexité de l'implication ethnique dans la rébellion.

1.3.1 L'idéologie politique

Bien souvent, la rébellion simba est présentée comme communiste et muleliste. Cependant, plusieurs facteurs tendent à démontrer qu'elle n'est ni l'un ni l'autre. Même si le nom de la « République populaire du Congo » fait indéniablement écho aux dénominations d'autres républiques communistes, comme la République populaire de Chine, aucun programme politique ne mentionne de réelles références à un système économico-politique inspiré du marxisme. Les rebelles eux-mêmes se déclarent non-communistes, comme le prouve le *catéchisme du révolutionnaire*²³⁸ édité par les rebelles à destination de la population congolaise. À la question, « *Faut-il {...} adopter le capitalisme ou le communisme ?* », la réponse donnée est : « *Non, parce que le capitalisme, tout comme le communisme, sont des*

²³⁶ Voir infra, pp. 61-76.

²³⁷ VERHAEGEN Benoit, *Rébellions au Congo. Maniema*, tome II, Bruxelles/Kinshasa, CRISP/IRES, 1969.

²³⁸ Le nom même de ce document est évocateur de liens faits avec la religion catholique plutôt qu'avec la pensée marxiste.

théories et des méthodes qui nous sont étrangères et qui ne sont pas africaines »²³⁹. La solution proposée à la place est le lumumbisme. Les rebelles conçoivent donc le lumumbisme, sans vraiment l'expliquer, comme un système en soi, capable de rivaliser avec les deux autres systèmes en place. Le document prône également le panafricanisme et le nationalisme congolais qui se tournent contre le colonialisme et l'impérialisme. On peut y voir une certaine similitude avec le communisme, également tourné contre ces deux principes.

C'est donc un étrange cocktail entre socialisme et nationalisme qui se met en place. Ainsi, comme le souligne Ludo Martens dans ses travaux sur la rébellion muléliste avec laquelle on peut établir des parallèles, « *Tout en se prononçant clairement pour le socialisme, il faut se garder de tomber dans la dépendance d'un centre idéologique étranger* »²⁴⁰. En effet, les schémas applicables en Belgique ne le sont pas au Congo, car de multiples facteurs étrangers à la politique belge entrent en compte dans la politique congolaise, et les partis politiques de la métropole ont toujours eu du mal à s'implanter dans la colonie²⁴¹. Mais la base de la rébellion que forment les simba, est quant à elle bien éloignée de ces préoccupations politiques. Ce sont des guerriers issus des classes populaires, parfois la plus précarisée du pays, qui n'ont probablement même aucune idée de ce qu'est le communisme. Quant aux leaders, Patrick Nothomb, consul à Stanleyville en 1964, aura ces paroles : « *En fait, quand quelqu'un se déclarait communiste là-bas, ça signifiait qu'il était anti-blanc. Et quand quelqu'un était conservateur ou libéral, c'était un pro-blanc* »²⁴². Une certaine ambiguïté est entretenue, car la donne change en fonction du public à qui s'adresse les rebelles : le discours n'est pas le même en fonction de s'ils s'adressent au peuple Congolais ou à la communauté internationale. Dans ce contexte de guerre froide, l'amalgame entre communisme et nationalisme apparaît plus comme un opportunisme qu'une idéologie. En se faisant discrètement passer pour communistes, les rebelles tentent de se mettre eux-mêmes dans un camp et s'assurer l'appui de puissants alliés, contre son principal ennemi, le gouvernement de Léopoldville qui lui paraît, à raison, être dans le camp pro-occidental et recevoir le soutien des États-Unis et de la Belgique. Certains faits suffisent à démontrer le peu de convictions marxistes des leaders. Gbenye par exemple est un fervent catholique, qui

²³⁹ *Catéchisme du révolutionnaire*, Tervuren, fond Gérard-Libois, MRAC.

²⁴⁰ MARTENS Ludo, "L'idéologie du mouvement révolutionnaire au Congo-Kinshasa 1963-1969. Forces et faiblesses" dans COQUERY-VIDROVITCH, FOREST, WEISS, *op. cit.*, tome 1, p. 224.

²⁴¹ VANTHEMSCHE Guy, « De Belgische socialisten en Congo 1895-1960 » dans *Brode & Rozen. Tijdschrift voor Geschiedenis van Sociale Beweging*, num. 2, Gand, AMSAB, 1999, pp. 31-65.

²⁴² Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

communie tous les dimanches, et fait donner un Te Deum à la cathédrale en son honneur, trois jours après son arrivée à Stanleyville²⁴³.

De plus, les rebelles profitent de la réputation du prétendu communisme de Lumumba, qui n'est pourtant qu'un mythe, répandu, mais extrapolé²⁴⁴, pour s'assurer le soutien de ces puissances socialistes, et d'une partie de la population pour qui Lumumba est devenu un martyr. En se réappropriant l'image de Lumumba, la rébellion veut se montrer comme digne héritière de ce dernier, et légitime son combat comme étant celui de Lumumba pour un Congo libéré. Après tout, les ennemis –Tshombé, Mobutu, Nendaka, Kasa Vubu, Adoula- ne sont-ils pas les assassins désignés de Lumumba ? La réutilisation de l'image de l'ancien premier ministre est omniprésente, tant sur les documents officiels de l'APL et de la RPC²⁴⁵ que dans le journal rebelle au titre évocateur : *Le Martyr*. La rébellion se dit donc avant tout lumumbiste, et par ce fait, et associée au mythe du Lumumba communiste.

La rébellion de l'est est également associée au mouvement de Mulele. Pourtant, le maquis du Kwilu et le front simba sont différents par bien des aspects. Alors que la rébellion muleliste s'appuie sur le milieu rural, la rébellion simba se fixe comme objectif la conquête des grandes villes, comme le montre sa progression. Il s'agit de gagner en prestige, mais aussi en contrôle tactique, en parvenant à contrôler les centres urbains. C'est sans doute pourquoi l'APL réussira à conquérir un si grand territoire alors que Mulele reste dans une zone très restreinte. Cette vaste zone ne permet d'ailleurs pas le contrôle strict avec lequel Mulele tient ses hommes. Hors des grands centres, les simba sont livrés à eux-mêmes, sans barrières pour les maîtriser. La manière d'attaque se veut donc différente. Lorsque les hommes de Mulele font preuve d'une réelle organisation, les simba pratiquent plutôt l'embuscade furtive²⁴⁶. De plus les leaders rebelles se doivent de galvaniser les troupes en diffusant leurs grands discours par radio ou télégramme, alors que Mulele ne prend que très rarement la parole, et interdit même à ses rebelles de prononcer son nom, instituant une aura autour de sa personne. Les soldats simba, eux, usent de cette aura en faisant l'inverse : ils scandent son nom sans arrêt. Ajoutons que si les autorités du CNL se prétendent comme de cause commune avec l'ancien ministre de l'Enseignement, aucun contact n'est avéré entre le Kwilu et la zone rebelle de l'est. Jamais Mulele n'évoque le CNL ou l'APL, et aucun pont n'est physiquement possible

²⁴³ NOTHOMB *op. cit.*, pp. 155-156.

²⁴⁴ GIJS, *op. cit.*, pp. 439-440.

²⁴⁵ Voir photos dans HOEDT *op. cit.*, p. 181.

²⁴⁶ Entretien avec Michel Neyt – 20 janvier 2017

entre les deux zones, à cause de l'isolement du Kwilu²⁴⁷. Mais la différence principale se situe dans l'idéologie. Si le lumumbisme est le trait commun indéniable, Mulele s'inspire directement du son séjour en Chine pour mettre en pratique les techniques de guérilla et de révolution, ainsi que le modèle, encore embryonnaire, d'une future gestion de l'État congolais, qu'il veut inspiré du socialisme chinois, mais adapté au Congo²⁴⁸, ce que ne fait pas la rébellion de l'est. On peut donc dire que, même si elle en a l'apparence, la rébellion simba n'est pas réellement muleliste, comme on la qualifie souvent.

En fait, ce que la rébellion simba partage avec la doctrine communiste, c'est la volonté de mettre le peuple au pouvoir. Verhaegen, analysant les discours des leaders rebelles, constate que c'est le mot « peuple » qui revient le plus souvent²⁴⁹. Ce que veulent les rebelles, c'est une seconde indépendance, puisque les Congolais ont été privés de la première. Seuls quelques privilégiés, selon eux, ont eu droit aux bénéfices de l'indépendance. Parmi eux, la classe politique de Léopoldville²⁵⁰, les Belges et les Américains. Il faut donc chasser tous ces néocoloniaux pour que la richesse du Congo revienne enfin aux Congolais. Nous sommes donc dans un schéma de révolution du peuple contre la bourgeoisie dirigeante, ce qui n'est pas l'apanage du seul communisme, et qui est hautement paradoxal lorsque l'on sait que les premières et plus nombreuses victimes de la rébellion ne seront ni les élites ni les étrangers, mais bien les masses populaires.

1.3.2. Les soutiens étrangers

Les amalgames au communisme que nous venons de voir permettent cependant à la rébellion de se positionner sur l'échiquier de la Guerre froide, et ainsi obtenir les faveurs de certaines grandes puissances. Plusieurs sources avèrent qu'un soutien, sinon tactique, au moins matériel est offert aux rebelles par les pays communistes. La Chine semble être le plus fervent soutien à la cause. Nous avons vu que son soutien à l'insurrection de Mulele est passé par un apprentissage des techniques de guérilla, et il n'est pas à exclure que plusieurs cadres des rébellions s'y soient rendus pour recevoir cet entraînement²⁵¹. De plus, certains exemples,

²⁴⁷ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp 618.

²⁴⁸ MARTENS, *op. cit.*, pp. 223-224.

²⁴⁹ VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 371-372.

²⁵⁰ Dont Gbenye, rappelons-le, a pourtant fait partie.

²⁵¹ Dans les documents collectés par Jules Gérard-Libois pour son ouvrage sur Che Guevara au Congo, figurent des listes de cadres rebelles connus, dont il est mentionné que certains ont fait un séjour initiatique en Chine, mais il ne nous a pas été permis de trouver à quel mouvement rebelle ont appartenu ces personnes.

comme à Paulis²⁵², indiquent que certains habitants pensent avoir aperçu des Chinois donner ordres et indications aux simba. S'il n'est pas avéré que ces rumeurs soient en effet fondées, elles montrent cependant qu'il est déjà question de soupçons d'ingérences chinoises par la population (peut-être influencée par la presse) elle-même, et pas seulement par une classe politique. Le para Hughes Legrelle témoigne, quant à lui, avoir vu de ses propres yeux, au cours de l'opération Dragon Rouge, de l'armement chinois qu'il reconnaît grâce aux écritures²⁵³. Le soutien chinois est donc plus que probablement tactique et matériel. L'U.R.S.S. arme également les rebelles. Des stocks de munitions et d'explosifs marqués de l'alphabet cyrillique seront retrouvés après la chute de la ville, comme en attestent certaines photographies²⁵⁴. Notons également que dans la visée panafricaine, les rebelles s'octroient le soutien de pays africains, et notamment la République-arabe-Unie, union éphémère de l'Égypte et de la Syrie, de Nasser. Olenga est en contact direct avec ce dernier, dans l'espoir d'obtenir de l'armement²⁵⁵. On retrouve également le Ghana, le Burundi, et le Congo-Brazzaville, l'Algérie, souvent cités comme soutiens moraux ou pratiques²⁵⁶.

Cependant, la participation des pays communistes et de certains non-alignés se résume à un soutien matériel, tactique ou moral, mais jamais, avant les opérations Dragon, l'un de ces pays ne prendra l'initiative de reconnaître officiellement la République Populaire du Congo. On peut supposer que d'un niveau stratégique, tant que le Congo est divisé, il n'est pas intéressant pour ces nations de donner une légitimité aux rebelles. Il vaut mieux attendre qu'ils parviennent à conquérir militairement tout le pays, et les aider en ce sens, que de recréer une situation de partition, comme en Corée. D'autant plus que l'autoproclamée république n'est pas viable tant qu'elle ne contrôle pas totalement les transports fluviaux et ferroviaires, et les régions minières. La résolution du conflit de 1961, et l'intégration gouvernementale de Gizenga qui avait pourtant obtenu la reconnaissance étrangère pour sa dissidence, participent aussi probablement à cette frilosité du camp des communistes et anticolonialistes à légitimer officiellement la rébellion. Il faut attendre la fin des opérations militaires belges pour que plusieurs pays reconnaissent alors la légitimité de la RPC²⁵⁷, sentant l'urgence de la soutenir avant que la défaite ne soit totale.

²⁵² HOEDT, *op. cit.*, p. 181.

²⁵³ Entretien avec Hughes Legrelle – 9 janvier 2017.

²⁵⁴ HOEDT, *op. cit.*, p. 20.

²⁵⁵ *Télégramme de Nicolas Olenga à Abdul Nasser, 27 août 1964*, Tervuren, fond Gérard-Libois, MRAC.

²⁵⁶ VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 374.

²⁵⁷ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, pp. 537-541.

1.3.3 La magie comme arme de guerre

La magie a une place prépondérante dans le système simba. Elle est utilisée comme arme, nous allons le voir, et a permis ni plus ni moins à l'APL de conquérir Stanleyville. Peu de sources directes décrivent avec certitudes les rites magiques simba. La plupart reprennent des connaissances répandues à leur sujet, sans en donner exactement l'origine. Dans son livre *Rébellions au Congo*²⁵⁸, Benoit Verhaegen dresse un portrait de la rébellion en se basant notamment sur une cinquantaine de témoignages de Congolais qu'il a lui-même recueillis. Grâce à ces témoignages, il dégager les principales caractéristiques des rituels simba, dont les Congolais interrogés ont été soit directement témoins, soit relatent les dires de simba eux-mêmes²⁵⁹.

Les simba utilisent la magie pour se rendre invulnérables. Ils pensent ainsi que les balles et bombes ennemies ne peuvent les atteindre, sont déviées, retournées à leurs envoyeurs, ou se changent en eau. Cette invulnérabilité est la base de tout le système simba. C'est grâce à cela qu'ils effrayent leurs ennemis et enchaînent donc un certain nombre de victoires militaires, c'est par la menace de la leur retirer que les chefs parviennent à relativement les contrôler, et c'est cela qui régit leurs contacts avec la population et les blancs.

Pour acquérir cette invulnérabilité, le simba doit passer par un rite d'immunisation. La première étape consiste à l'aspersion d'une eau ou d'un liquide magique, au moyen de branchages, sur tout le corps du simba. Durant ce rituel, la formule « *Mai Mulele Mai* »²⁶⁰, entendue par la suite par nombre de témoins lors de leurs rencontres avec des simba, est scandée à maintes reprises. Cette formule faisant référence à Pierre Mulele, montre à elle seule l'aura du maquisard, et le lien symbolique que les rebelles veulent entretenir avec cette réputation. Notons que les rites magiques sont également présents dans le maquis du Kwilu, et similaires par certains aspects²⁶¹. Ensuite, des incisions sont pratiquées sur différentes parties du corps, et notamment le visage²⁶². Le simba fraîchement ensorcelé doit ensuite subir un test. Il reçoit un coup de machette ou un coup de fusil, devant ses congénères rassemblés, afin de montrer sa nouvelle invulnérabilité. Il est probable que les machettes soient émoussées et les balles tirées à blanc. Enfin, le simba reçoit des amulettes qui le protègent de diverses

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ *Ibid.* p. 550.

²⁶⁰ Traduction: "Eau de Mulele"

²⁶¹ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, pp 618.

²⁶² Ce qui permettra, lors de la reprise des régions occupées, aux mercenaires et militaires congolais d'identifier très facilement les simba, et d'entamer une sanglante répression.

manières. Il en existe de plusieurs sortes, qui ont toutes un pouvoir différent, peuvent se combiner, s'acheter, se recharger ou se remplacer. On assiste donc à un véritable commerce de babioles en tout genre au sein de l'armée rebelle, puisque même les plus hauts gardés ont droit à leurs fétiches de luxe²⁶³.

Sans ce « baptême », il n'y a pas d'intégration possible dans l'armée simba, d'après les témoignages recueillis par Verhaegen. Il est pratiqué par des féticheurs, aussi appelés docteurs, qui sont payés par le simba lui-même pour leur prestation. Ils font intégralement partie de l'APL, sont originaires de diverses ethnies et sont tant bien des hommes que des femmes. La plus connue et réputée parmi ces sorciers est incontestablement Mama Onema, la féticheuse personnelle du général Olenga, citée dans de nombreuses sources et de nombreux travaux, et qui se retrouve même photographiée et utilisée pour la propagande tant des rebelles que du gouvernement²⁶⁴. Cette magie n'est évidemment pas inventée par l'APL ou les leaders de la rébellion, elle se fonde sur les croyances ancestrales de toute une série de tribus et d'ethnies, parfois même ennemies²⁶⁵.

La croyance en l'invulnérabilité s'accompagne d'une série de règles que le simba ne doit pas transgresser, sous peine de voir ses pouvoirs s'en aller. Verhaegen en dénombre vingt, qu'il extrait des documents à sa disposition et des interviews qu'il a réalisées. Il les classe selon quatre catégories : les interdits relatifs à la pureté, les interdits relatifs à l'eau, les interdits alimentaires, et les interdits ayant une signification tactique²⁶⁶. Reprenons seulement ceux que nous avons rencontrés dans les sources et témoignages à notre disposition. Les interdits relatifs à la pureté comprennent l'interdiction d'avoir des relations sexuelles, ne pas toucher une personne qui n'était pas simba et ne pas être en contact avec un objet tenu par une personne non simba, ne pas voler, ne pas être en contact avec du sang. Les interdits relatifs à l'eau reprennent l'interdiction de se laver, de circuler sous la pluie. Les interdits alimentaires ne sont pas mentionnés dans nos diverses sources, mais reprennent, d'après Verhaegen, l'interdiction de manger des légumes ou certaines parties d'un animal. Enfin les interdits tactiques comportent l'interdiction de reculer, fuir ou tourner la tête au combat, de ne pas passer à la gauche d'un civil, ou encore de ne pas voler. Mais bien souvent, ces interdits sont contournés, voire impunément bravés. Patrick Nothomb explique par exemple la ruse des simba voulant s'approprier le bien d'autrui, demandant à la victime dépouillée : « *Je ne t'ai*

²⁶³ VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 551-552.

²⁶⁴ HOEDT, *op. cit.*, pp. 251.

²⁶⁵ VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 562-565.

²⁶⁶ VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 574-575.

pas volé ? Tu me l'as donné ? », avec une arme chargée en main²⁶⁷. Toutes ces interdictions, paraissant farfelues aux premiers abords, ont en réalité une raison d'être bien concrètes. Ainsi, se laver, par exemple, signifierait la neutralisation des eaux et onguents magiques appliqués sur le corps et procurant l'immunité²⁶⁸. Enfin, comme dernier moyen pour assurer la croyance en l'invulnérabilité, la drogue, en vraisemblablement grandes quantités, est utilisée pour désinhiber et effacer le sentiment de peur que la magie ne parviendrait éventuellement pas à faire disparaître. Les victimes de Stanleyville seront souvent confrontées à des simba sous influence, augmentant le danger de ces situations²⁶⁹.

Il est difficile de dire si Olenga croit sincèrement aux pouvoirs magiques des féticheurs²⁷⁰, toujours est-il qu'il est conscient de l'importance de ces croyances pour ses hommes, et qu'il s'en sert pour asseoir son autorité sur toute l'APL. Il contrôle totalement, avec le concours de Mama Onema, le système d'immunisation, de commerce et de distribution d'onguents et d'amulettes, d'attribution de pouvoirs, de nomination de féticheurs. C'est une véritable logistique militaire qui se développe autour de cette arme qui paraît invraisemblablement dérisoire, et qui démontre pourtant son efficacité redoutable. C'est aussi par la peur de perdre leur immunité qu'Olenga contrôle ses hommes. Cependant, force est de constater que ce contrôle est bien souvent difficile à maintenir. Si l'autorité civile, incarnée par Gbenye et Soumialot, mais aussi nombre de cadres attachés à un territoire, ne semble avoir que très peu d'influence sur les simba, comme le montrent beaucoup de témoignages, la situation semble également souvent échapper à Olenga. À Stanleyville, ses absences pour le front permettent de véritables massacres parmi les Congolais. Quotidiennement, nos témoins sont soumis à des abus de la part des simba, qui seront, dans un premier temps, punis, avant que les abus n'émanent de l'autorité elle-même.

1.3.4. L'inexorable avancée de l'Armée Populaire de Libération

La campagne militaire menée par l'APL se met en place avant le retour de Tshombé. Le 15 avril 1964, elle se lance à la conquête des provinces de l'est²⁷¹. Le terme « conquête », dans un premier temps, paraît fort exagéré. Dans son récit sur la bataille pour Bukavu menée par la rébellion, le journaliste belge Paul Masson, au Congo au moment des faits, décrit les attaques et les armements des rebelles comme il en a entendu parler. Il apparaît dans ce récit

²⁶⁷ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 90.

²⁶⁸ VERHAEGEN, *op. cit.*, p. 575.

²⁶⁹ Entretiens avec Michel Faeles – 1^{er} septembre 2016 ; Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

²⁷⁰ Il les applique lui-même, mais peut-être simplement pour donner l'exemple et se donner une crédibilité.

²⁷¹ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 620.

que les attaques ne sont pas le fait d'une guérilla organisée, mais plutôt de bandes d'hommes, parfois très jeunes, parfois avec des femmes, issus d'un milieu populaire et souvent mués par des intérêts ethniques²⁷². Les simba entrent en scène. Ce sont donc des groupes locaux d'ethnies diverses qui s'en prennent à des cibles qui représentent les autorités ennemies : hommes et infrastructures militaires et policiers, administrations locales ou encore infrastructures commerciales²⁷³. En termes de conquête, on assiste plutôt à des troubles et des incidents qu'à de véritables attaques militaires.

Pourtant, en quelques mois seulement, l'expansion des rebelles va être phénoménale. Car c'est presque la moitié du territoire congolais qui passe sous leur contrôle. Le 15 avril, c'est dans la plaine de la Ruzizi, au Kivu, que les premières attaques à caractère plus militaire, incluant l'utilisation d'armes modernes, vont avoir lieu²⁷⁴. Des attaques vont également être lancées le même jour sur Bukavu, sans succès²⁷⁵. Le 16 mai, c'est la ville d'Uvira, sur les berges du lac Tanganyika, en face de Bujumbura, qui tombe aux mains des bandes rebelles, sans que les hommes de l'ANC ne se soient réellement défendus. Ils abandonnent même leurs équipements dans leur fuite²⁷⁶. C'est le premier coup d'éclat de la rébellion. Le second intervient à Fizi, qui est prise le 27 mai²⁷⁷. Ensuite, Albertville, la plus grosse ville congolaise au bord du Tanganyika, 250 km au sud d'Uvira, sur le territoire katangais²⁷⁸. Prise une première fois en mai, elle retombe trois semaines après sa première libération, le 18 juin, sans que l'ANC n'offre de résistance²⁷⁹. Prenant peur face aux mythes magiques entourant les simba, les soldats de l'ANC préfèrent fuir²⁸⁰. C'est ce qui va se passer quelques semaines plus tard lors de la prise de Stanleyville. Le chemin est donc libre pour les forces rebelles qui conquièrent rapidement un vaste territoire.

Cependant, comparé à une armée classique, l'APL manque d'équipement, de tactique et d'entraînement militaire. La réussite de cette conquête n'est pas possible sans un certain degré de coordination des cadres supérieurs de la révolution. Ce n'est pas un hasard si l'offensive débute dans les régions frontalières du Burundi, puisque c'est de Bujumbura que

²⁷² MASSON Paul, *La bataille pour Bukavu. Récits et Reportages. Mai à Octobre 1964*, deuxième édition, Bruxelles, DESSART Charles, 1965, pp. 15-17.

²⁷³ *Ibid.*, p. 341.

²⁷⁴ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 71.

²⁷⁵ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*, p. 620.

²⁷⁶ MASSON, *op. cit.*, pp. 23-25.

²⁷⁷ NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*

²⁷⁸ VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 421-422.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 436-437.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 439.

deux hommes vont lancer la machine pour réussir à regrouper sous la même bannière des groupements locaux. Le CNL doit à Soumialot et Kabila le leadership politique de l'action offensive. Ce sont eux qui, depuis Bujumbura, vont engager le soulèvement. Le gouvernement de Léopoldville sait que Soumialot prépare quelque chose à Bujumbura, car il en est averti par une note de l'attaché de son ambassade au Burundi, qui souligne que l'homme fait envoyer des tracts de propagandes à la population congolaise des villes frontalières²⁸¹. Émettant une protestation auprès du gouvernement burundais, l'ambassade congolaise se fait répondre que les membres du CNL présents à Bujumbura sont des demandeurs d'asile et que le pays les accueillera comme tout autre réfugié²⁸². Cette protection des autorités burundaises permet aux membres du CNL de préparer le terrain, avec l'aide des représentants locaux du MNC-L. Une fois la conquête lancée, Olenga, alors inconnu tant de Léopoldville que de Bruxelles²⁸³, reprend le flambeau, avec succès.

La déconcertante facilité avec laquelle l'APL prend le contrôle d'un vaste territoire en quelques semaines seulement s'explique d'une part par le peu de résistance qui lui fait face, mais aussi par la pénétration au sein de la population. Si Soumialot fait distribuer des tracts depuis le Burundi, c'est parce que le CNL sait très bien qu'après quatre ans de trouble et d'incertitude, la population excédée, livrée au bon vouloir des fonctionnaires et de militaires éloignés du pouvoir de Léopoldville, non payés, et qui se servent sur son dos, attend autre chose²⁸⁴. Elle est prête à suivre la nouveauté que lui propose l'APL. Voilà pourquoi elle aura autant de soutien populaire et d'enrôlements. Certains, dans le gouvernement de Léopoldville également, se rendent bien compte de la situation. Au mois de juillet, le Premier ministre Tshombé visite Stanleyville et se recueille, très ironiquement, devant le monument à la mémoire de Lumumba. L'atmosphère est à la fête, et on crie déjà victoire. On pense que Stanleyville, bastion historique du lumumbisme, est désormais partie prenante pour Tshombé²⁸⁵. Michel Faeles, directeur régional de la fédération des entreprises du Congo, profite de la venue gouvernementale pour questionner Nendaka sur l'avancement des rebelles. La réponse du chef de la Sûreté se veut empreinte de fatalisme et à contre-courant de l'ambiance générale : « *Mais Mr Faeles, les rebelles sont déjà ici* »²⁸⁶. Il fait comprendre que la population, même de Stanleyville pourtant menacée de combats imminents, attend la

²⁸¹ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, p. 56.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ GÉRARD-LIBOIS, VAN LIERDE, *op. cit.*, pp. 218-220.

²⁸⁶ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

rébellion pour se joindre à elle. Et elle ne sera pas longtemps en expectative. Le 5 août, sans que ne soit tiré un seul coup de feu en direction des rebelles, Stanleyville est occupée par le CNL et son armée de simba²⁸⁷. En un peu moins de cinq mois, les rebelles vont se rendre maîtres de 50 à 75% du territoire, qu'ils ne parviendront cependant pas à garder intact durant toute la durée de leur mouvement. Patrick Nothomb aura une métaphore pour caractériser cette avancée spectaculaire : « *Ils sont entrés comme dans du beurre* »²⁸⁸.

²⁸⁷NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 61-64.

²⁸⁸Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

Chapitre deux : Les récits : mémoire et vécu des témoins de la rébellion

2.1. Les récits au cœur de l'Histoire

Il existe un certain nombre de travaux ayant exploré les faits qui se sont déroulés à Stanleyville et dans diverses régions durant la rébellion de 1964, sous différents points de vue. Le fait militaire est bien souvent le principal sujet, comme dans la thèse de Chris Quanten²⁸⁹ ou l'ouvrage très détaillé d'Eddy Hoedt²⁹⁰, pour ne citer qu'eux. Les archives à disposition ont elles-mêmes déjà été exploitées²⁹¹, et des recherches sur la rébellion, ainsi que des récoltes de témoignages ont rapidement été réalisées à partir de 1965, en Belgique et aux USA²⁹². Cependant, bien souvent, la reconstruction des faits se base sur une ou deux sources, et les erreurs ou incohérences sont repérables dans beaucoup d'ouvrages²⁹³. Aucun auteur en Belgique n'a jusqu'à présent tenté de compiler et comparer les différents témoignages déjà écrits, et très peu se sont d'ailleurs intéressés à ce que les acteurs de ces événements avaient à raconter.

Car, nous intéressant à la mémoire gardée des événements, il paraît essentiel de nous intéresser à celle gardée par ceux qui les ont vécus. Nous avons donc décidé de prendre comme base de travail les différents récits écrits que nous avons à notre disposition, ainsi que d'aller à la rencontre de certains témoins. Nous avons, grâce à cela, reconstitué les expériences dans chacun. Les expériences vécues par les civils ayant été moins étudiées, il nous a paru plus pertinent de nous intéresser plus profondément à celles-ci, mais sans pour autant ne pas prendre en compte celles vécues par les militaires. Le but de la démarche de ce second chapitre est donc de reconstituer les faits du point de vue des acteurs et témoins directs, par les récits écrits qu'ils ont laissés, ou par les témoignages oraux que certains nous ont fournis. Cette mémoire, mobilisée dans un cadre intime, mais aussi dans un cadre plus collectif, nous sert donc de base à l'élaboration d'une reconstitution des faits, mais elle interviendra également dans notre troisième chapitre, dans lequel nous n'en étudierons plus le contenu, mais plutôt les mécanismes. Ce deuxième chapitre se veut donc une description des souvenirs, et de ce qu'on peut en tirer sur le plan de la reconstitution des faits et des enjeux.

²⁸⁹ QUANTEN, *op. cit.*

²⁹⁰ HOEDT, *op. cit.*

²⁹¹ Bruxelles, archives du ministère des Affaires étrangères, Archives diplomatiques ; Tervuren, MRAC, fond Jules-Gérard Libois.

²⁹² VERHAEGEN, *op. cit.* ; DOWDY *op. cit.* ; REED *op. cit.*

²⁹³ Notamment : HOEDT, *op. cit.* ; VAN REYBROUCK, *op. cit.*

Il est important de noter qu'il existe, outre les récits oraux et écrits, des récits audiovisuels, notamment produits par la RTBF dans le cadre des émissions réalisées à propos des événements. Si ces sources sont également très précieuses, nous avons renoncé à les exploiter afin de ne pas augmenter encore plus notre corpus de sources déjà important. Si plusieurs des témoins que nous avons interrogés ou qui ont laissé des récits écrits ont enregistré leur témoignage, nous savons également que des interviews de témoins inédits, comme le colonel Laurent²⁹⁴, en charge de l'opération Dragon Rouge, de participants à l'Ommegang²⁹⁵, et même de Christophe Gbenye ou d'autres rebelles²⁹⁶, ont été réalisées et pourraient apporter beaucoup de compléments à nos récits déjà collectés.

2.1.1. Les récits oraux

La chance d'avoir comme sources des acteurs, encore vivants, ayant vécu les événements qu'il étudie n'est pas donnée à tout historien. Il nous est apparu que collecter les récits de certains témoins apporterait une dimension non seulement humaine, mais aussi potentiellement inédite. Nous avons donc rencontré plusieurs acteurs qui ont chacun raconté oralement leur expérience. Cette production nouvelle d'archives nous permet d'aborder les faits sous un angle relativement inédit, et d'interroger des sources directes sur des aspects qui n'ont pas encore été traités par elles. Cependant, il faut bien garder en esprit que les souvenirs racontés par nos témoins ne font pas office de vérité absolue. Certains témoins admettent eux-mêmes que leur mémoire n'a pas forcément gardé le détail de tous les événements, à cause du nombre d'années écoulées. De plus, on peut se rendre compte que les souvenirs mobilisés par les témoins, lorsqu'ils sont comparés aux écrits ou aux documents télévisuels où ces témoins interviennent, sont bien souvent similaires. Ce sont les mêmes anecdotes, les mêmes détails, les mêmes phrases parfois, qui sont dites dans nos entretiens et dans ces traces. Cette concordance déforce certainement le côté inédit, sans toute fois l'annihiler. Cela montre également que les souvenirs mobilisés par nos témoins lors des entretiens l'ont été précédemment. Il apparaît dès lors logique que leur mémoire réutilise des souvenirs déjà exprimés. De plus, certains utilisent des informations qui ne sont pas leurs propres souvenirs, mais bien des faits qu'ils connaissent, dont ils ont entendu parler, ou des souvenirs reconstitués par d'autres personnes, comme nous le montre le cas de Brigitte Peneff, alors

²⁹⁴ BALTEAU Bernard (réal.), *Ce jour-là, les paras sautent sur Stanleyville*, RTBF, diffusé le 23/08/2011 (https://www.rtb.be/tv/article/detail_revoir-ce-jour-la-le-24-novembre-1964-les-paras-sautent-sur-stanleyville-video?id=6613933), dernière consultation le 23 avril 2017.

²⁹⁵ *Ibid.* ; *Journal télévisé*, RTBF, 24/11/2014.

²⁹⁶ *Ce jour-là, op. cit.* ; BALTEAU Bernard (réal.), *Little Miss Nobody*, Films de la Passerelle, 2014.

enfant, qui admet elle-même que certains de ses souvenirs sont des images qu'elle a construit par la suite d'après ce que lui ont raconté ses parents²⁹⁷. Enfin, il faut signifier que certains faits ont pu être déformés, extrapolés, diminués, en fonction des interprétations personnelles, des convictions ou des ressentiments de chacun des témoins. La légitimité des opérations militaires, par exemple, influence grandement le discours en fonction de si le témoin trouve qu'elles ont été salvatrices ou s'il pense qu'elles ont été à la base des tueries qui les ont suivies. Il faut donc appréhender ces récits avec une certaine prudence, et garder une distance critique nécessaire. Mais ils vont tout de même nous servir à retracer les faits, et également à mesurer la mémoire et le souvenir générés par ceux-ci. En les comparant, entre eux et avec d'autres sources, nous avons pu ressortir les faits communs, les faits qui auraient été construits, ou ceux qui ne sont pas des souvenirs personnels. Notons cependant que la relecture des entretiens par les témoins concernés²⁹⁸ a permis d'effacer un certain nombre d'erreurs, d'imprécisions, de souvenirs mal exprimés et d'incohérences.

2.1.1.1. Profils des témoins

Les témoins que nous avons choisi d'interroger ont été sélectionnés selon des critères liés à leurs profils, qui varient en fonction des événements qu'ils ont vécus. Nous avons suivi une méthodologie spécifique pour mener à bien ces entretiens. Les personnes ayant vécu les faits liés à la rébellion simba ont tous un vécu différent et personnel. Si certains de leurs récits peuvent se ressembler, aucun n'est tout à fait pareil pour autant. Notre recherche ne prétend pas pouvoir rendre compte de manière exhaustive de toutes les expériences vécues par ceux qui ont été acteurs ou spectateurs, l'entreprise paraît même impossible. Pour avoir une reconstitution des faits la plus large possible, nous avons donc tenté de varier les profils des personnes interrogées, afin de varier les points de vue sur les faits, et augmenter l'objectivité de la reconstitution des faits. On peut en effet catégoriser les témoins selon toute une série de variables. La première variable classe les témoins en deux groupes : les militaires et les civils. Au sein de ces deux groupes, il faut différencier les appartenances ou nationalités : les militaires belges, les militaires congolais, les militaires rebelles ou les militaires étrangers ; les civils belges, les civils congolais, les civils d'autres nationalités. Cette typologie doit être encore poussée plus loin, en fonction du rôle joué qui permet ou non un accès à certaines informations. Les militaires officiers ont vécu la préparation des opérations, ce que n'ont pas vécu les simples soldats ; les civils faisant partie du clergé ont eu une approche différente du

²⁹⁷ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

²⁹⁸ Nous expliquerons cette démarche plus avant.

fait qu'ils ont parfois été des cibles privilégiées, etc. Il faut également différencier les profils des militaires en fonction des opérations auxquelles ils ont pris part, que ce soit l'Ommegang, Dragon Rouge ou Dragon Noir. Les profils des civils se différencient selon un critère plus géographique, en fonction de s'ils se trouvaient à Stanleyville ou dans d'autres parties du pays contrôlées par les rebelles. Les civils belges de Stanleyville ont vécu au cœur du système rebelle, et ont été libérés après une longue incarcération, alors que les expatriés d'autres régions sont restés captifs plus longtemps et on connut des sévices plus rudes encore après la libération de ceux de Stan, par exemple. Bien entendu, les variables sont presque aussi infinies que le nombre de récits. Nous avons donc décidé d'en regrouper, et de sélectionner celles qui nous semblaient les plus pertinentes.

Nous avons donc catégorisé les témoins comme suit :

Pour les civils :

- Les témoins civils belges de Stanleyville
- Les témoins civils belges hors de Stanleyville
- Les témoins religieux hors de Stanleyville²⁹⁹
- Les témoins civils congolais de Stanleyville
- Les témoins civils congolais hors de Stanleyville
- Les témoins civils étrangers de Stanleyville
- Les témoins civils étrangers hors de Stanleyville
- Les témoins civils rebelles.

Pour les militaires :

- Les militaires belges ayant participé aux opérations para-commandos
- Les militaires américains ayant participé aux opérations para-commandos
- Les militaires belges ayant participé à l'Ommegang
- Les militaires congolais ayant participé à l'Ommegang
- Les militaires congolais ayant participé à d'autres opérations
- Les militaires étrangers ayant participé à l'Ommegang
- Les militaires congolais rebelles

²⁹⁹ Nous avons choisi d'intégrer ceux de Stanleyville aux autres catégories de civils, car ils n'ont pas eu à subir la sanglante répression rebelle qui a suivie Dragon Rouge, puisqu'ils ont été évacués avec le reste de la population expatriée. Ce n'est pas le cas de ceux restés hors de Stanleyville, persécutés au même titre que les autres étrangers.

Cependant, nous n'avons pas été en mesure de trouver des témoins correspondant à tous ces différents critères. Il faudrait pour cela réaliser un grand nombre d'interviews et de disposer de moyens plus conséquents, et de plus de temps. De plus, il n'apparaît, par exemple, pas aisé de trouver des témoins ayant fait partie des rebelles, ou des expatriés d'autres nationalités ayant été retenus à Stanleyville. De par le temps écoulé, beaucoup de témoins sont décédés depuis. La difficulté d'entrer en contact avec ces témoins est aussi à prendre en compte, car il ne nous a pas toujours été aisé de trouver soit les noms, soit les coordonnées de ces personnes. Ces barrières vaudraient bien évidemment la peine d'être franchies dans une recherche plus poussée. Nous avons donc dû nous contenter d'avoir trouvé une dizaine de témoins, pouvant donc correspondre à seulement certaines des catégories précitées. Les témoignages collectés proviennent donc de témoins civils belges de Stanleyville, d'un témoin civil congolais de Stanleyville, de témoins militaires belges ayant participé aux opérations para-commandos, et d'un témoin militaire belge ayant participé à l'Ommegang. Plusieurs de ces témoins font partie d'une même catégorie. C'est alors des variables beaucoup plus personnelles qui soulignent l'intérêt particulier de leur récit. Tous ont une perception différente des événements qu'ils ont vécus, et tous ont mobilisé le souvenir de ces événements à leur propre manière.

2.1.1.2. Informations biographiques sur les témoins³⁰⁰

Témoins civils belges de Stanleyville

Christian Duez : Né au Congo en 1940, il passe une partie de sa jeunesse en Belgique, avant de revenir dans la colonie, à Stanleyville, à l'âge de 19 ans, suite à un recrutement organisé par le ministère des Colonies. En août 1964, il travaille dans une boulangerie. Il a des enfants avec sa compagne d'origine congolaise, mais n'est pas marié. Il vit à Stanleyville tout le temps que dure l'occupation rebelle, jusqu'à sa détention avec les autres Belges. Il est libéré le 24 novembre, et est rapatrié sur Léopoldville puis sur Bruxelles, avec sa compagne, qu'il épouse avant leur arrivée en Belgique, et leurs enfants. Ils retourneront vivre en Afrique plusieurs années après, notamment au Burundi. Revenu en Belgique, il devient le fondateur et président de l'*Amicale des rescapés de la rébellion de 1964* créée en 2005.

³⁰⁰ Les informations biographiques sont directement tirées des entretiens réalisés avec ces personnes.

Michel Faeles : Né en Belgique en 1931, il part au Congo en 1957 comme inspecteur du travail. D'abord en poste dans l'Ituri jusqu'en 1960, c'est cette même année qu'il arrive une première fois à Stanleyville. Il en est expulsé par le gouvernement rebelle de Gizenga. Il obtient un poste à la Fédération des entreprises du Congo en 1962. Il vit une première expérience traumatisante au Sud-Kasaï, rongé par les violences. Il arrive à Stanleyville un an avant la rébellion simba. Lors de cette dernière, il fera partie du « commando » d'hommes actifs, aidant les ressortissants belges et étrangers à faire face aux difficultés et aux menaces engendrées par les rebelles. De ce fait, il est en contact direct avec les autorités de la rébellion. Il sera détenu avec les autres Belges à partir d'octobre, et libéré par les paras le 24 novembre. Il est l'un des rares à rester à Stanleyville après l'évacuation des étrangers. Il quitte définitivement le Congo en 1966. En 2014, il est l'instigateur de la cérémonie de commémoration organisée à la cathédrale de Bruxelles.

Patrick Nothomb : Né en Belgique en 1938. Il arrive au Congo, en tant que diplomate, en 1962. Il est en poste comme attaché d'ambassade à Léopoldville, où il a de fréquents contacts avec les hommes politiques congolais, dont ceux qui feront plus tard partie de la rébellion. Nommé consul par intérim, en remplacement du consul de Stanleyville, il y arrive le 1er août. Il organise l'évacuation des femmes et des enfants qui souhaitent partir avant l'arrivée des rebelles. Après cette dernière, il sera le plus haut représentant du gouvernement belge dans toute la région occupée, et de là, le leader de la communauté belge. Il fait partie du « commando » qui aide les civils à supporter l'occupation rebelle. De ce fait, il est très souvent amené à être en contact avec les autorités rebelles. Il a l'occasion de voyager dans la région occupée, notamment à Paulis. En octobre, il est incarcéré à la prison de Stanleyville, mis à l'écart des autres Belges. Il est ensuite ramené à l'hôtel des Chutes, juste avant la libération du 24 novembre. Il est rapatrié à Léopoldville, avant de pouvoir revenir prendre un congé en Belgique. Il est présent à New York lorsque le ministre Spaak défend l'opération devant l'ONU. Il ne sera pas renvoyé au Congo, et entamera une longue carrière diplomatique. En 1994, il publie son récit de la prise d'otages, qu'il intitule *Dans Stanleyville*³⁰¹. Il sera très actif dans les associations de souvenir, les médias, et les travaux traitant des événements.

³⁰¹ NOTHOMB, *op. cit.*

Brigitte Peneff : Née en 1957 à Stanleyville, fille de Marie et Marcel Peneff. Sa famille paternelle est au Congo depuis 1929, et sa mère y est arrivée en 1946. Elle n'a que sept ans au moment de la prise de Stanleyville. Avec toute sa famille, elle sera captive à l'hôtel des Chutes à partir du mois d'octobre. Elle est légèrement blessée lors du massacre du 24 novembre. Son oncle, Marco Peneff, est abattu devant ses yeux, et ses parents ainsi que sa tante sont grièvement atteints. Elle est prise en photo au moment de l'évacuation, et le cliché fera la une de plusieurs journaux dans le monde. Elle est rapatriée avec sa sœur à Léopoldville puis à Bruxelles, où elles retrouvent leurs grands-parents maternels qui s'occupent d'elles le temps de la convalescence de leurs parents. En 2014, elle entreprend un voyage commémoratif à Stanleyville avec son mari. Ils sont filmés par le documentariste Bernard Balteau qui en tirera un film diffusé à la télévision pour les 50 ans du 24 novembre, intitulé « *Little Miss Nobody* »³⁰².

Témoin civil congolais de Stanleyville

Élisabeth Tabu : Née dans la région de Wamba dans les années 1940, elle est à l'école à la mission de Bafwabaka, où elle côtoie la future martyre congolaise, sœur Anuarite, tuée par des rebelles en 1964. Sa famille s'installe à Stanleyville dans sa jeunesse. C'est là qu'elle rencontre Christian Duez, avec qui elle aura plusieurs enfants. En 1964, elle vit avec son compagnon. Lorsque celui-ci est arrêté, elle fera partie des civils congolais ayant le courage de venir aider les captifs. En tant que compagne d'un Belge, elle est menacée d'être tuée par les rebelles, et est obligée de se cacher, avec ses enfants, chez ses voisins grecs. Elle est évacuée le 24 novembre avec sa famille, épouse Christian Duez durant leur séjour à Léopoldville, pour pouvoir rentrer avec lui en Belgique. Elle livrera son témoignage, en même temps que son mari, à plusieurs reprises dans les médias.

Témoins militaires belges ayant participé aux opérations des para-commandos

François de Radiguès : Né en 1941, il entre en janvier 1964 chez les paras pour réaliser son service militaire. Il suit la formation à l'école des officiers et sous-officiers, avant de passer son brevet commando en Corse et son brevet parachutiste à Flawinne. Il est de garde au palais de Laeken lorsqu'il est rappelé au QG des paras à Diest pour préparer l'opération, sans savoir quelle sera la destination. À Stanleyville, il est le 15^e à sauter du 3^e avion. Une mauvaise réception après le saut lui endolorit le genou. Avec la 13^e compagnie, il part sécuriser la route vers le camp Ketele, où les paras retrouveront l'Ommegang. Sa blessure

³⁰² BALTEAU, *Little Miss Nobody*, op. cit.

empirant, il est assigné à la surveillance des prisonniers à l'aéroport, et ne participera pas à l'opération Dragon Noir. De retour en Belgique, il termine son service militaire avant d'entamer sa vie professionnelle dans un autre domaine.

Hughes Legrelle : Né en 1931, il rentre dans l'armée par le service militaire qu'il réalise chez les paras. Il s'engage pour une carrière militaire, et devient officier. Il réalise une partie de son service au Congo, à la base de Kamina. En 1960, il est au Congo et fait partie des paras opérant pour le sauvetage de Belges dans plusieurs endroits. En 1964, il est lieutenant de la Compagnie État-Major au 1-para de Diest lorsque l'opération Dragon Rouge est lancée. En tant qu'officier, il est chargé de la préparation de certains pans de l'opération. Lors de celle-ci, il sera le tout premier para à sauter des C-130 puisqu'il est à la tête du détachement chargé de sécuriser la piste d'aviation. Il ne participe pas à l'opération Dragon Noir quelques jours plus tard. De retour en Belgique, il continue sa carrière dans l'armée. Il sautera encore au Congo, à Kolwezi, en 1978. Il fera partie des témoins interrogés par Eddy Hoedt pour la rédaction de son ouvrage³⁰³.

Luc Vandenbenden : Né en 1943, il fait son service militaire chez les paras dès janvier 1964. Il fait une partie de sa formation à l'école des officiers et sous-officiers, d'où il sort sergent. Il passe son brevet commando en Corse et son brevet parachutiste à Flawinne. Il est au palais de Laeken lorsqu'il est rappelé à Diest pour les préparatifs. À Stanleyville, faisant partie de la 13^e compagnie, il est chargé d'aller sécuriser le camp Ketele et d'attendre l'Ommegang. Il fera également du « nettoyage » pour vérifier maison après maison, si un rebelle est embusqué ou s'il reste des personnes à évacuer. Il participe à l'opération Dragon Noir sur Paulis, durant laquelle il est assigné à la surveillance de la tour de contrôle. De retour en Belgique, il termine son service avant de se lancer dans la vie professionnelle. Il retourne, en 1989, au Congo pour un voyage privé, et en profite pour retourner à Kisangani sur les lieux de l'opération.

Témoin militaire belge ayant participé à l'Ommegang

Michel Neyt : Il passe sa jeunesse au Congo, où il arrive en 1949. Il fait son service militaire sur place en 1957 et parvient à intégrer le régiment para-commando, en Belgique, quelque temps plus tard. Il participe aux opérations belges en 1960. Il devient officier par la suite. En 1964, alors qu'il espère pouvoir participer aux opérations Dragon, il est forcé de rester à Diest. Désireux de retourner au Congo et s'y rendre utile, il rejoint, après le retour des

³⁰³ HOEDT, *op. cit.*

autres paras, la mission de la 5^e brigade mécanisée en tant que conseiller technique belge. Il participe à plusieurs opérations, notamment à Stanleyville juste après le départ des paras. Il reste au Congo jusqu'en 1966. Il termine sa carrière dans l'armée comme moniteur de saut. Il devient actif dans différents comités d'anciens combattants, en prenant notamment la présidence de l'« Association des compagnons de l'Ommegang », ainsi que de « Servio », organismes qui lui permettent d'être très actifs dans les commémorations des opérations Dragon, et notamment le cinquantenaire.

2.1.1.3. Méthodologie et déroulement des entretiens

La mise en place d'un entretien qui servira de source historique se prépare au préalable. Nous avons suivi et adapté la méthode préconisée par Florence Descamps dans *L'Historien l'archiviste et le magnétophone*³⁰⁴ et conseillée par Caroline Sappia, auteure de nombreux entretiens dans le cadre de ses recherches en histoire. La première étape préparatoire a été de réaliser un questionnaire. Nous avons, pour cela, suivi la méthode du sociologue Daniel Bertaux³⁰⁵, qui préconise de concevoir un questionnaire en plusieurs étapes, en partant d'abord des grands thèmes, en lien avec le sujet, qui pourraient être abordés. Ensuite, ces thèmes sont sous-divisés en plusieurs questions, qui ne sont pas forcément posées aux témoins, mais servent de canevas au chercheur³⁰⁶. Lors de l'entretien, ce dernier cherche les réponses à ces questions, en essayant d'intervenir le moins possible. S'il s'avère que les réponses spontanées des témoins ne mentionnent pas les éléments de réponse à ces questions, alors les poser devient pertinent. Ces entretiens sont donc semi-directifs, même s'il s'agit bien de récits de vie, puisqu'il est demandé aux témoins de raconter la presque totalité de leur existence et l'impact des événements vécus sur celle-ci. Cette méthode permet de laisser aux témoins une plus grande autonomie, et de choisir ce qu'ils veulent raconter. Elle nous permettra, plus avant, d'analyser quelle place prend quel événement dans quel récit. Elle instaure également une relation plus égalitaire entre interrogateur et témoin, comme l'écrit Descamps, la relation « n'est ni extirpation d'informations, ni inquisition, ni jugement »³⁰⁷. Cela entraîne une relation de confiance mutuelle qui permet à la parole de plus se libérer.

³⁰⁴ DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone: de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris : Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2001 (Histoire économique et financière de la France. Sources).

³⁰⁵ BERTEAUX Daniel, *Histoire de vies ou récits de pratiques ? : méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, s.l., s.n., 1976.

³⁰⁶ Voir annexe 5, pp. 210-216.

³⁰⁷ DESCAMPS, *op. cit.*, p. 319.

Les questionnaires³⁰⁸ ont été réalisés selon trois grands thèmes : la vie avant les événements de 1964, le récit des événements en eux-mêmes, et la mémoire qu'ils ont suscitée par la suite. Ils sont différents en fonction des profils des témoins, et les questions de ces grands thèmes varient en conséquence. Puisque nous avons rencontré quatre profils de témoins (civils belges de Stanleyville, civils congolais de Stanleyville, militaires belges des opérations para-commandos et militaires belges de l'Ommegang), nous avons réalisé quatre questionnaires. Si Descamps préconise la multiplicité des entretiens avec un même témoin, autant qu'il y a de sujets, de « tranches de vie » à aborder³⁰⁹, il nous est paru impossible de réaliser cette méthode, pour des raisons pratiques, mais aussi parce que nous avons estimé que les entretiens réalisés répondaient aux questions qui nous intéressaient, même si les réponses pouvaient paraître incomplète ou erronée. Il n'était donc pas pertinent de retourner pour reposer les questions que nous avons déjà posées.

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des témoins. Ces enregistrements ont été retranscrits selon la méthode de Descamps. Ils l'ont été une première fois mot à mot, afin de cerner le plus possible par écrits les intonations du discours. Ces premières transcriptions ont été retravaillées pour être lissées, mises en « style oral lisible »³¹⁰. Nous avons choisi de garder ces deuxième versions les plus fidèles possible à la structuration de base des entretiens. Nous avons ainsi essayé de ne pas changer l'ordre des phrases ni le vocabulaire employé, afin de coller le plus possible aux enregistrements, sans toutefois qu'apparaissent les tics de langage, ou que nous laissions des phrases trop mal structurées. Ces secondes versions ont été envoyées aux témoins, en leur précisant bien qu'il ne s'agissait pas de textes littéraires et qu'elles ne seraient pas publiées sous cette forme, et que c'est bien le caractère oral plus qu'écrit qui nous intéresse. Ils ont ainsi eu l'occasion d'apporter des corrections et des précisions, de changer des phrases qui ne leur convenaient pas, ou de supprimer des parties qu'ils ne désiraient pas voir apparaître. Ainsi, les sources écrites produites ne correspondent pas exactement à ce qui a été dit mot pour mot, mais les informations n'ont pas été dénaturées pour autant. C'est donc une troisième version que nous avons obtenue pour chaque récit. Une quatrième devrait être envisagée, en passant à un style bien plus littéraire, si ces récits devaient être publiés ou cités par d'autres chercheurs³¹¹. Dans le cadre de ce travail, nous en sommes restés à l'utilisation de la troisième version, qui est la seule autorisée par chacun des

³⁰⁸ Voir annexe 5, pp. 210-216.

³⁰⁹ DESCAMPS, *op. cit.*, p. 341.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 443.

³¹¹ *Ibid.*

témoins, et sera donc la seule annexée à notre travail. Chacun des témoins s'est vu demander de remplir un contrat de communicabilité³¹², adapté de celui établi par Florence Descamps³¹³, dans lequel ils ont précisé quelle utilisation de leur récit ils autorisent. Ces contrats sont indissociables des transcriptions, et les conditions qui y sont émises se doivent d'être scrupuleusement respectées.

Certains de nos témoins ont eu l'occasion de mettre par écrit ou d'enregistrer leurs récits. Il a donc fallu mettre l'accent sur des parties plus inédites, et de comparer les écrits et l'oral, afin de déceler les divergences ou les points communs, voire les redites.

2.1.2. Les récits écrits

Remettre par écrit son expérience n'est pas seulement un moyen de transmettre son témoignage, c'est aussi un moyen d'extérioriser le traumatisme vécu, et de permettre à ce que des personnes tierces puissent le comprendre. Certains acteurs des événements qui nous intéressent ont produit des récits écrits. Ils ont été soit recueillis par des tiers soit écrits par les acteurs eux-mêmes. Dans ce cas, ils peuvent avoir été soit rédigés durant la période concernée, à la manière d'un journal intime ou d'une correspondance, soit être la mise par écrit traditive des souvenirs du rédacteur. Certains de ces écrits ont été publiés en tant qu'ouvrage à part entière, ou dans des travaux où ils ont partiellement été édités. La presse a également été un vecteur de publication de certains récits³¹⁴. D'autres sont édités dans des vecteurs de moins grande diffusion, comme les bulletins de certaines associations. Enfin, certains récits écrits sont inédits et circulent uniquement dans une sphère privée. Les témoins ayant produit ces récits ont des profils variés, ce qui permet d'étoffer notre sélection des témoignages provenant de divers types de profils. Notons que la liste des récits que nous avons eus à notre disposition n'est pas exhaustive, car il en existe d'autres que nous n'avons pu consulter, car indisponibles en Belgique ou tout simplement introuvables malgré que leur existence soit évoquée. Des recherches auprès d'autres témoins ou à l'étranger pourraient étoffer plus encore notre ensemble de récits écrits.

³¹² Voir annexe 5, pp. 210-211.

³¹³ DESCAMPS, *op. cit.*, p. 413.

³¹⁴ Nous avons délibérément mis de côté les interviews parues dans la presse, car nous avons jugé que leur format ne présentait pas un traitement suffisamment adéquat des informations livrées par les personnes interrogées, dans le cadre de notre recherche. Il serait intéressant d'augmenter le corpus de sources à ces interviews dans une recherche plus poussée.

2.1.2.1. Récits de civils expatriés dans et hors de Stanleyville

Le principal récit d'un civil belge ayant vécu à Stanleyville est sans conteste celui du consul **Patrick Nothomb**, *Dans Stanleyville*³¹⁵, édité en 1994. Il y relate toute son expérience des événements, et se base notamment sur des écrits qu'il a réalisés durant l'été 1964. Réédité en 2014, il reste une référence de par la notoriété de Nothomb, et est cité dans de nombreux travaux sur Stanleyville et la rébellion. Cependant, Nothomb y relate bon nombre d'événements dont il n'a pas été témoin direct. Ainsi, certains faits sont incertains, voire erronés, comme ont pu nous l'apprendre certains entretiens ou récits de personnes évoquées par Nothomb. Signalons que lors de son entretien, Patrick Nothomb renvoie souvent à son récit écrit pour ne pas s'attarder sur les détails qu'il a déjà donnés.

Frans Quinteyn, directeur de la Banque nationale du Congo de Stanleyville, a publié, en 1974, le récit de son expérience, intitulé *Als er geen hoop meer is. Stanleyvstad '64*³¹⁶. Le texte, en néerlandais, est un mélange d'une reconstitution de ses souvenirs et de ses écrits journalistiques rédigés au moment de la rébellion. Certains passages ont été repris par Eddy Hoedt dans son ouvrage³¹⁷, et a fait l'objet d'une réédition et traduction en français intitulée *Stanleyville – sous la terreur des Simba*³¹⁸. Nous avons cependant utilisé le texte original, en néerlandais, afin d'être au plus près du récit original et éviter les erreurs de traductions faites dans une version française.

Michel Faeles a également rédigé un ouvrage, non édité, car non terminé, relatant toute son expérience du Congo : *Congo 1957-1966*³¹⁹. Il nous a lui-même donné une version de son manuscrit. Certains chapitres contextualisent la politique congolaise et la rébellion simba et ne font donc pas office de vrai témoignage, tandis que d'autres sont le récit direct de ce qu'il a vécu là-bas. Notons certaines similitudes évidentes entre les informations qu'il a données lors de notre entretien, et ce qu'il a rédigé dans son récit.

Michèle Zoll, veuve de Marco Peneff, décédé lors de la fusillade du 24 novembre, et tante par alliance de Brigitte Peneff, nous a fait parvenir son récit écrit ultérieurement, titré *Stanleyville en 1964*³²⁰, dans lequel elle raconte également son expérience de la rébellion, et son traumatisme suite à la perte de son mari et à ses propres blessures. Ce récit semble

³¹⁵ NOTHOMB, *op. cit.*

³¹⁶ QUINTEYN Frans, *Als er geen hoop meer is. Stanleyvstad '64*, Gand, De Backer, 1974.

³¹⁷ HOEDT, *op. cit.*

³¹⁸ Paru en 2004 aux éditions L'Harmattan.

³¹⁹ FAELES Michel, *Congo 1957-1966*, Bruxelles, non publié, 2012.

³²⁰ ZOLL Michèle, *Stanleyville en 1964*, s.d.

avoir fait l'objet d'une publication antérieure, dans ses mémoires un temps éditées, et ont ainsi circulé sur internet et parmi d'autres rescapés.

Un autre récit qui semble avoir circulé est celui d'un commerçant Stanleyvillois, nommé **Poncelet**³²¹. Il s'agit d'un récit journalier, écrit au moment des événements. Michel Faeles l'a partiellement retranscrit dans son propre ouvrage, Brigitte Peneff a pu nous fournir la version complète du récit qu'elle avait en sa possession, mais c'est aussi via le *Bulletin trimestriel de l'Association des Rescapés de la rébellion de 1964* (ARR64), édité par Christian Duez, que nous avons pu y avoir accès. En effet, le bulletin a fait paraître plusieurs récits de victimes dans ses différents numéros, celui de Poncelet en fait partie. Nous ne savons pas comme cette source est arrivée en possession des autres rescapés, ni ce qu'il est advenu du document d'origine.

La correspondance épistolaire d'**Emmy Piscaer**, épouse du consul néerlandais Henri Franken, tous deux à Stanleyville au moment des faits, est parue dans le journal flamand *Het Gazet van Antwerpen* entre le 25 novembre et le 7 décembre 1965. Paru en néerlandais, certains extraits, très courts, sont repris dans le livre de Hoedt³²². D'après la *Gazet van Antwerpen*³²³, la correspondance est formée de 26 lettres adressées au frère et à la sœur de Piscaer, résidents aux Pays-Bas, mais jamais envoyées, devenant ainsi une sorte de journal intime plus qu'une correspondance. Son mari, **Henri Franken**, apporte également des brèves annotations. Leur récit s'arrête, le 24 novembre, juste avant leur sauvetage par les paras. C'est en tout cas ce que le journal laisse entendre, car il n'y a pas de suite après cela. Ces lettres ont été fournies au journal par le couple de Néerlandais lui-même³²⁴ et sont vraisemblablement conservées actuellement à Leuven, mais nous n'avons pu y avoir accès pour des raisons pratiques³²⁵.

La retranscription partielle que fournit Eddy Hoedt³²⁶ du journal de **Gaby Degotte**³²⁷, femme du médecin Jean Degotte faisant office de consul honoraire de Belgique³²⁸, est l'un des

³²¹ PONCELET, récit non publié, 1964.

³²² HOEDT, *op. cit.*

³²³ *Gazet van Antwerpen*, 25 novembre 1965.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ VANYSACKER *op. cit.*

³²⁶ HOEDT, *op. cit.*, pp. 178-187.

³²⁷ Eddy Hoedt orthographie le nom de famille "Degote". Cependant, Patrick Nothomb, ainsi qu'un journaliste du New York Times (archives en ligne du New York Times: <http://www.nytimes.com/1964/11/27/22-are-murdered.html>) ayant interrogé le Docteur-Consul honoraire, l'orthographient "Degotte". Nous avons choisi de suivre cette dernière orthographe, car les fautes orthographiques des noms propres et les erreurs de transcription ne sont pas rares dans la traduction de l'ouvrage d'Eddy Hoedt.

plus éclairants à propos du quotidien des habitants de Paulis. Nous ne savons cependant pas comment Hoedt s'est procuré ce récit ni si la source originelle est conservée quelque part.

Les *Bulletins* de l'ARR64, que nous avons déjà évoqués contiennent d'autres récits de personnes ayant vécu les événements. Ils nous ont été fournis par Christian Duez, pour ceux dont il disposait encore d'une version. Distribués aux membres de l'Amicale entre 2006 et 2015³²⁹. Dans les premiers numéros, entre avril 2006 et au moins juillet 2007, se retrouvent des récits relativement courts envoyés par d'anciens otages de Stanleyville. Parmi ceux-ci, on retrouve Christian Duez³³⁰ lui-même, mais aussi Roger Defosse³³¹, Pierre Van Mol³³², Jacques Duval³³³ et Stéphane Pourtois³³⁴. Les numéros suivants à notre disposition publient des récits bien plus longs, sur plusieurs éditions, entre juillet 2008 et août 2015. Ces récits sont ceux de témoins belges hors de Stanleyville ayant vécu la répression après les opérations militaires : la sœur **Marie-Pierre Devoir**³³⁵, de Watsa, **Aimé Havrez**³³⁶, et le Suisse **Goetz von Wild**³³⁷, que celui de Poncelet que nous avons déjà mentionné³³⁸. Duez ne mentionne pas forcément comment lui sont parvenus ces récits. Ce que l'on sait, ce que le récit de Havrez est retranscrit depuis un manuscrit dactylographié, que Duez résume parfois, mais se contente majoritairement de retranscrire tel quel de grandes parties. Celui de Poncelet a été transmis à Christian Duez par Michel Faeles. Duez et Faeles apportent, en note de bas de pages, des précisions au récit journalier de Poncelet.

Enfin, deux ouvrages importants réalisés par deux journalistes américains présentent une forme de récits indirects. Le premier est un ouvrage réalisé par Homer E. Dowdy, en 1965. *Out of the jaws of the lion*³³⁹ est un récit reconstitué s'intéressant aux missionnaires américains présents dans la région occupée. Il se base sur des entretiens, réalisés par Dowdy,

³²⁸ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 189.

³²⁹ Sur les 34 numéros parus, cinq ne sont pas en notre possession (1, 4, 8, 9, 10) et un a pu être retrouvé sur le site internet de l'Amicale (16). Tous les autres proviennent des archives privées fournies par M. Christian Duez.

³³⁰ Numéros 2 et 7, avril 2006 et juillet 2007.

³³¹ Numéro 3, juillet 2006.

³³² Numéro 5, janvier 2007.

³³³ Numéro 6, avril 2007.

³³⁴ Numéro 4, manquant.

³³⁵ Possiblement sur huit numéros (8 à 15), d'octobre 2007 à juillet 2009, dont les quatre premiers sont manquants.

³³⁶ Sur 10 numéros (15 à 24), de juillet 2009 à octobre 2011.

³³⁷ Sur 4 numéros (25 à 28), de janvier à octobre 2012.

³³⁸ Sur 5 numéros (29 à 34), de janvier 2013 à août 2015.

³³⁹ DOWDY, *op. cit.*

enregistrés puis retranscrits³⁴⁰, de dizaines de témoins américains, congolais et européens. L'ouvrage qui en résulte n'a jamais été publié en Belgique, ce qui en fait une référence précieuse pour notre sujet. On peut y découvrir l'expérience de missionnaires dans et hors de Stanleyville, mais aussi celle des six hommes prisonniers, avec les Belges, à Stanleyville, parmi lesquels le docteur Carlson, figure du martyr missionnaire en Amérique. On y découvre les récits du couple britannique **Jenkinson**, de la famille américaine **Davis**, ou du missionnaire **Alfred Larson**. Un second ouvrage majeur, rédigé selon le même principe, est celui du journaliste et écrivain pour le *Reader's Digest* David Reed, intitulé *111 Days in Stanleyville*³⁴¹. Reed se base également sur des centaines de témoignages que lui et ses assistants ont collectés en Afrique, en Europe et en Amérique. On peut notamment y apprendre beaucoup de détails sur les faits vécus par certains personnages clés, comme le consul américain **Michael Hoyt** et son vice-consul et agent de la CIA **David Grinwis**. Ces deux ouvrages suivent un procédé de récit journalistique plutôt qu'une démarche historique, car à aucun moment les sources ne sont mises en parallèle avec les faits décrits. Il faut donc supposer que, lorsque sont racontés des événements arrivés à un protagoniste en particulier, c'est ce dernier qui en a fait le récit aux auteurs. *111 Days in Stanleyville*, paru en Belgique, a toutefois eu une influence sur de nombreux autres ouvrages, dans lesquels il est cité, et probablement sur certains récits rapportés par des témoins l'ayant lu. Précisons que les deux ouvrages précités reprennent des témoignages communs, et permettent parfois de recouper les informations qu'ils présentent. Ils ont également l'avantage de présenter des récits postérieurs, mais très proches des événements, les souvenirs racontés sont donc plus précis que d'autres de nos récits écrits bien plus tard.

Notons également que nous avons pris connaissance de l'existence d'autres récits, que nous n'avons pas été en mesure d'exploiter. Parmi ceux-ci, le récit publié³⁴² de Cyrille Kharkevitch, directeur d'une compagnie minière ayant vécu les événements hors de Stanleyville, mais dont nous n'avons pas pu nous procurer une version. La vaste recherche entreprise par Dries Vanysacker dans son ouvrage *Les Martyrs oubliés*³⁴³, se base également sur un grand nombre de témoignages écrits conservés principalement à la bibliothèque de la Province des Dominicains flamands. Il décompte 48 documents faisant office de témoignages,

³⁴⁰ Ces enregistrements et retranscriptions seraient une source exceptionnelle à étudier, si nous y avions accès, mais Dowdy ne mentionne pas ce qu'il en a fait par la suite.

³⁴¹ REED, *op. cit.*

³⁴² KHARKEVITCH Cyrille, *Journal d'une rébellion: les mulelistes*, Beersel, Clepsydre, 1999.

³⁴³ VANYSACKER, *op. cit.*

émanant pour la plupart de missionnaires hors de Stanleyville. Ces sources importantes ont cependant été mises de côté, car nous n'y avons pas eu accès. Enfin, citons que nous connaissons l'existence de récits et de mémoires rédigés par le consul américain Michael Hoyt, mais que ces derniers ne sont pas conservés en Europe³⁴⁴. Il serait cependant à nouveau intéressant de pouvoir prendre en compte tous ces récits dans des recherches plus vastes.

2.1.2.2. Récits de militaires belges

Nous avons bien moins de récits écrits par des militaires que par des civils. Le récit écrit le plus complet que nous ayons à notre disposition est celui réalisé par le colonel **Frédéric Vandewalle**, commandant de l'Ommegang. Dans *L'Ommegang*³⁴⁵, il raconte, à la troisième personne, tous les dessous de la préparation, la mise en route et l'avancée de l'opération comme il les a vécus. Il cite cependant de nombreuses sources, journalistiques, militaires ou diplomatiques. Très critique envers les autorités belges, congolaises, et les opérations Dragon, le récit se veut également une autodéfense contre les attaques et critiques que sont opération a pu subir elle-même. Il est cependant le seul récit dont nous disposons et qui concerne l'Ommegang.

Les seuls autres récits écrits dont nous disposons ont été partiellement édités dans l'ouvrage d'Eddy Hoedt³⁴⁶. Certains paras semblent avoir livré un récit oral à Hoedt, qui en cite des passages. Mais c'est principalement le récit du para flamand **Rick Wouters**, *Van Heppen naar Congo*, qui nous intéresse, car il permet de connaître les faits que les paras francophones, dont nos trois témoins oraux, n'ont pas vécus, notamment la fusillade contre les otages. Cependant, Hoedt ne donne aucune information sur ce récit, si ce n'est son titre et son auteur, ni comment il est parvenu à l'obtenir, puisqu'il ne semble pas que ce récit ait été publié. Malgré cela, nous l'avons tout de même pris en compte, car même si les recherches d'Hoedt sont mal présentées au niveau heuristique et bibliographie, les informations présentes dans le récit de Wouters qui peuvent être recoupées avec d'autres récits s'avèrent fiables.

2.2. Stanleyville, capitale rebelle

Tous ces récits, recoupés, nous permettent donc d'établir les faits principaux qui se sont déroulés lors de ces quelques mois d'occupation rebelle. Il n'est bien sûr pas possible de

³⁴⁴ Renseignements tirés du site *worldcat.org* (<http://worldcat.org/identities/lccn-no96055612/>), dernière consultation le 19 mai 2017.

³⁴⁵ VANDEWALLE, *op. cit.*

³⁴⁶ HOEDT, *op. cit.*

retracer absolument tous les faits s'étant déroulés entre les mois d'août et de novembre 1964. C'est pour cela que nous nous pencherons sur ce qui ressort des récits qui sont à notre disposition. Grâce à eux, nous allons essayer de comprendre les enjeux de ce qui se déroule, et les conséquences subies pour la population vivant sous cette occupation. Comme déjà évoqué, ce croisement de nos différents récits nous permettent de reconstituer les faits, les reconstitutions précédentes n'ayant pas pris en compte autant de témoignages, et de ressortir des aspects qui n'ont pas encore été mis en avant, même pas nos témoins auparavant.

2.2.1. La prise de Stanleyville

L'arrivée des simba à Stanleyville n'est évidemment pas inattendue. Les télégrammes envoyés par Spaak dans les derniers jours de juillet donnent les dispositions nécessaires au consulat pour préparer une éventuelle évacuation³⁴⁷. Pour remplacer l'ancien consul, parti suite au rapport alarmiste de la situation que lui font les deux représentants de la Fédération des Entreprises du Congo, Michel Faeles et José Romnée³⁴⁸, l'ambassadeur belge au Congo, Charles de Kerkhove de Denterghem, nomme deux jeunes diplomates à Stanleyville : Paul Duqué, vice-consul, qui arrive le 1er juillet³⁴⁹, et Patrick Nothomb, consul par intérim, qui le rejoint le 1er août³⁵⁰. Les télégrammes du ministère étendent le champ d'action du consulat « *aux régions limitrophes* » si nécessaire, faisant *de facto* du consul de Stanleyville le plus haut représentant du gouvernement belge dans la région³⁵¹. Le ministre et ses diplomates sont bien conscients que les rebelles sont en passe de conquérir la ville, et les dispositions prises doivent permettre au consul de pouvoir agir à sa guise en restant sous le couvert de son ministre. Nothomb va donc devenir le leader de la communauté belge, investi par le ministre lui-même. Ce dernier dit se douter, au moment où il part prendre son poste de consul par intérim, que les rebelles arriveront là-bas avant que son affectation ne se termine, le 15 août³⁵². Il avoue cependant ne pas s'être attendu à ce que la prise de la ville survienne si vite³⁵³. Le ministre Spaak, qui ne peut pas ordonner l'évacuation de ses ressortissants, laisse au consulat la responsabilité de conseiller ou non l'évacuation, dans son télégramme du 27

³⁴⁷ *Télégrammes de belext bru à consubel Stanleyville*, 27, 28 et 30 juillet 1964, Bruxelles, archives du ministère des Affaires étrangères, archives diplomatiques.

³⁴⁸ Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

³⁴⁹ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 41.

³⁵⁰ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

³⁵¹ *Télégrammes de belext bru à consubel Stanleyville*, 27, 28 et 30 juillet 1964, *op. cit.*

³⁵² Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

³⁵³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 38.

juillet³⁵⁴. La population ne semble pas non plus prendre la mesure de la situation. Les propos de Christian Duez et de son épouse Élisabeth Tabu illustrent cet aspect : « *On n'avait jamais vu ça, alors on n'y croyait pas.* »³⁵⁵, « *On se disait que l'armée allait repousser les rebelles. Ils ont conquis la ville en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire !* »³⁵⁶. De plus, la première dissidence de Gizenga en 1961 a déjà occupé Stanleyville, qui a été bien vécue par la majorité de la population. Les expatriés ne pensent pas qu'il peut leur arriver quelque chose de réellement grave, et ce, même après l'évacuation des femmes et des enfants organisée le 4 août, et qui permet d'en sortir de Stanleyville environ la moitié³⁵⁷. Nothomb et Duqué n'ont pas le pouvoir d'obliger ceux qui ne veulent pas partir à évacuer, mais le consul en est certain : « *Toutes les femmes et tous les enfants belges qui ont voulu partir sont partis* »³⁵⁸. Cependant, tous ne semblent pas avoir eu cette occasion, ou on pris leur décision trop tard, comme ces personnes que Michel Faeles se voit contraint d'amener à l'aéroport alors que plus aucun avion ne décolle³⁵⁹. Mais beaucoup font le choix délibéré de rester. Les hommes pensent devoir le faire pour protéger les biens, alors qu'ils ne seront jamais en mesure de réellement protéger ni leurs biens ni eux-mêmes³⁶⁰. Certaines familles sont au Congo depuis des décennies, et n'ont rien qui les attend en Belgique ou ailleurs. Leur vie est à Stanleyville, et il ne leur est pas imaginable de tout quitter devant des risques qui ont, leur semble-t-il, peu de chance de se concrétiser³⁶¹. C'est ainsi que, malgré l'évacuation, il reste environ 500 Belges, dont la moitié des femmes et enfants, ainsi qu'une communauté d'expatriés de diverses nationalités - Américains, Grecs, Français, Portugais, Britanniques, Suisses, Néerlandais, Russes, Indiens, Pakistanais, Libanais, Canadiens, Néo-Zélandais, Espagnols, et bien d'autres encore - d'environ 1100 personnes³⁶². Les rebelles n'ont eux-mêmes aucun intérêt à voir les étrangers partir. Leur maintien est un facteur de stabilité, est utile économiquement puisqu'ils ont toujours une place importante dans l'économie locale, et donne le signal que les choses ne vont pas mal tourner sous leur contrôle. La présence des Belges comme des autres étrangers est donc pour eux une opération de communication gagnante, auprès des puissances étrangères qui surveillent la situation de près, mais aussi auprès de la population congolaise

³⁵⁴ *Télégrammes de belext bru à consubel Stanleyville*, 27, 28 et 30 juillet 1964, *op. cit.*

³⁵⁵ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

³⁵⁶ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

³⁵⁷ NOTHOMB, *op. cit.* pp. 51-58.

³⁵⁸ Entretien avec Patrick Nothomb - 26 octobre 2016.

³⁵⁹ FAELES, *op. cit.* p. 18.

³⁶⁰ Entretien avec Patrick Nothomb - 26 octobre 2016.

³⁶¹ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

³⁶² REED, *op. cit.*, p. 8.

qui observe en silence l'évolution de sa condition. Même si dans les faits, aucune autorité rebelle effective ne parviendra à protéger cette population, cette éventuelle monnaie d'échange, de la rébellion elle-même.

Les combats pour la prise de la ville démarrent juste après l'évacuation, le 4 août. L'ANC commence à tirer ses premiers coups de feu aux environs de 16h³⁶³. La plupart de nos récits et témoignages racontant la prise de la ville sont unanimes : l'ANC ne tire sur rien. Les soldats s'échinent simplement à tirer dans les airs. Pour faire croire à la population qu'ils se battent ? Pour se donner du courage ? Pour effrayer cet ennemi encore invisible ? Sans doute est-ce pour toutes ces raisons à la fois. Le commerçant Poncelet écrit dans son journal : « *Certaines balles retombent sur le toit, en moi-même, je me suis dit que j'allais être transpercé comme une passoire* »³⁶⁴. La méthode d'attaque des simba laisse penser que ces balles sont bel et bien tirées par l'ANC, puisque les rebelles, dans un premier temps, ne font pas usage d'armes à feu. Certains témoignages décrivent leur étrange méthode d'attaque. Le missionnaire britannique Herbert Jenkinson et sa femme Alice vivent dans un appartement en face de la prison et près du quartier général de l'ANC. Ils sont donc à un endroit stratégique, et voient passer sous leurs fenêtres les combattants rebelles. Ils assistent donc à cette tactique qui permet aux simba d'entrer en ville : effrayer l'ennemi. De petites brigades de simba, entourant des féticheurs habillés de feuilles et de plumes, coiffés de peaux de bêtes et de cornes, se contentent de danser en récitant des incantations. Le missionnaire confesse avoir lui-même trouvé le spectacle impressionnant, et comprendre pourquoi les soldats de l'ANC en ont eu peur, eux qui croient réellement en cette magie³⁶⁵, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Nothomb est également témoin, depuis l'appartement où il se réfugie, de ces tactiques singulières et effrayantes³⁶⁶. Car tout, dans l'attitude de l'ANC, laisse paraître sa peur : la tactique même de combat des militaires congolais en est révélatrice. Michel Faeles les voit avancer vers l'ennemi en marche arrière, pour qu'il soit plus facile de fuir en marche avant³⁶⁷. La nuit du 4 au 5, une pluie tropicale interrompt l'étrange bataille³⁶⁸, rappelons que les simba ne peuvent circuler sous la pluie sous peine de perdre leur immunité. Le 5, la situation est perdue, et l'ANC abandonne la ville à son sort. En après-midi, plusieurs témoins voient un avion survoler l'aérodrome qui vient de tomber aux mains des simba. Il essuie des

³⁶³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 57.

³⁶⁴ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 29, janvier 2013.

³⁶⁵ DOWDY, *op. cit.*, pp. 29-30.

³⁶⁶ NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 63-64.

³⁶⁷ FAELES, *op. cit.*, p. 9.

³⁶⁸ NOTHOMB *op. cit.* p. 61. ; Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 29, janvier 2013.

tirs, et ne peut pas se poser. À l'intérieur, le colonel Mulamba, qui vient du front de Bukavu, et a été rappelé à Stanleyville dans l'espoir d'arranger la situation³⁶⁹. Il arrive trop tard.

Les quelques heures qui suivent la fuite de l'ANC sont relativement calmes. Les rues sont désertes, et les habitants restent prudemment chez eux³⁷⁰. Les simba prennent possession des lieux, mais on assiste cependant à quelques incidents isolés. Poncelet entend parler de plusieurs victimes : Van Hemelrijck et Van Bellinghen, deux Belges tués par des simba, un Pakistanais tué par des bris de verres³⁷¹. L'incident majeur, qui ne fera pourtant aucune victime mortelle, se déroule dans la nuit du 6 au 7 août. D'après Nothomb, depuis l'autre rive, l'ANC en fuite vide tout ce qu'elle compte comme munitions par-dessus le fleuve. Ce sont les bâtiments de la rive droite qui en pâtissent, ainsi que leurs occupants. Parmi eux, Nothomb, ainsi que l'Américain Ernie Houle, opérateur radio pour le consulat des USA qui livrera son témoignage à David Reed, et beaucoup d'autres expatriés. Alors que la fusillade s'interrompt en début de nuit, les rebelles, pensant que les balles ont été tirées depuis la résidence de l'Immoquateur, où se trouve précisément Nothomb, prennent l'immeuble d'assaut, et les 160 personnes qui y sont réfugiées³⁷². Après cette ultime attaque, on peut dire que la ville est conquise, et que le front continue sa progression par delà, vers d'autres villes à faire tomber. Démarre alors la période d'occupation.

2.2.2. L'occupation rebelle

L'occupation de Stanleyville se caractérise en plusieurs phases, ou périodes, déterminées par plusieurs événements clés. La première phase démarre avec la prise de la ville jusqu'à l'arrivée de l'autorité civile rebelle. Cette phase s'étend du 5 au 29 août. Olenga est alors seul leader rebelle en charge, puisque Soumialot et Gbenye ne sont pas encore sur les lieux. Mais le général est rapidement appelé au front, car ses troupes tentent, non sans peine, de conquérir Bukavu. C'est alors Alphonse Kingis, chef de la secte kitawaliste et bourgmestre de la ville en 1961, déchu suite à ses escroqueries, qui est nommé gouverneur de la Province Orientale³⁷³. De par ce poste, Kingis se voit octroyer le pouvoir civil, et devient maître de Stanleyville en absence d'Olenga. La seconde phase intervient avec l'arrivée de Soumialot le 29 août, suivie, une semaine plus tard, par celle de Gbenye. Elle s'étend jusqu'au 27 octobre, date à laquelle sont arrêtés et internés tous les citoyens belges. La troisième phase,

³⁶⁹ MASSON, *op. cit.*, pp. 56-57.

³⁷⁰ Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

³⁷¹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 29, janvier 2013.

³⁷² NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 73-75. ; REED, *op. cit.*, pp. 24-25.

³⁷³ NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 108-109.

l'emprisonnement, s'étend jusqu'à l'opération finale, le 24 novembre et la libération de tous les Belges et Américains emprisonnés, et l'évacuation de toute la communauté étrangère et de certains Congolais suite à la prise de la ville par les para-commandos belges et l'ANC. Nous allons étudier les caractéristiques et les principaux faits de ces trois phases.

2.2.2.1. Sous la gérance du général Olenga

La première période est la plus courte -25 jours-, mais aussi la plus violente des trois. Elle se caractérise par une mortalité extrême parmi la population congolaise, et par des vexations nombreuses, parfois violentes, envers la population étrangère. Dès qu'ils se rendent maîtres de la ville, les rebelles commencent les massacres contre des Congolais. Ce sont d'abord les soldats de l'ANC capturés qui en sont victimes. Le monument Lumumba devient le théâtre d'exactions cruelles. Ensuite, c'est le tour des élites, comme le bourgmestre Matabo, exécuté à la machette devant une foule nombreuse³⁷⁴. Certains individus haut placés, pour sauver leur vie, prêteront allégeance à la rébellion, comme cet ami du couple Duez, commissaire de police³⁷⁵. Mais l'exemple le plus parlant est celui de l'ancien gouverneur Arajabu, plus haut responsable provincial sous le régime légal, un temps emprisonné, puis intégré au gouvernement rebelle, avant d'être à nouveau emprisonné³⁷⁶. De leur appartement, les Jenkinson voient jour après jour des prisonniers se faire sortir et être entraînés vers le monument, à deux blocs de là. Ils peuvent entendre le bruit de la foule, et parfois, lorsque les exécutions ne se font pas à l'arme blanche, les coups de feu³⁷⁷. Le 9 août, le stade Lumumba accueille un meeting. D'après Poncelet, une douzaine de soldats capturés sont exécutés devant la population³⁷⁸. Si aucun de nos témoins n'a assisté à ce qui se déroule au stade, il semble bien que ce spectacle macabre signe la fin de la première vague d'exécutions. Elle reprendra de plus belle à partir du 14 jusqu'au 19 août. À ce moment-là, Kingis a le pouvoir pour lui seul, et se lance dans une folie meurtrière à l'encontre des Congolais, particulièrement les plus instruits. Il s'entoure de ce que Nothomb et Faeles ont appelé « la pire racaille de la ville », des hommes qui ne sont pas vraiment des simba, mais qui profitent de la rébellion pour s'arroger un pouvoir³⁷⁹. Aucun de nos témoignages ne peut rendre compte de qui a exactement été visé par cette purge, ni combien de personnes en ont été victimes. Si tous les

³⁷⁴ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 107.

³⁷⁵ Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

³⁷⁶ NOTHOMB, *op. cit.* ; FAELES, *op. cit.*

³⁷⁷ DOWDY, *op. cit.*, p.33.

³⁷⁸ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 30, avril 2013.

³⁷⁹ Entretiens avec Michel Faeles – 1er septembre 2016 ; Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

travaux et récits écrits parlent de ces massacres, rien ne permet de déterminer l'exactitude des faits ou chiffres avancés, car les sources sont bien souvent indirectes. Car tout le monde, à Stanleyville, sait ce qu'il se passe, et tout le monde en parle. On dit que les exécutions sont des simulacres de procès, lors desquels les bourreaux demandent à une foule exaltée « Est-il innocent ou coupable »³⁸⁰, ou « Est-il beau ou non ? »³⁸¹, et appliquent leur sentence en fonction de la réponse. On raconte que, lors d'un dîner, Kingis, après le toast, a fait égorger tous les convives³⁸². On dit même que la population se sert des restes, ceux qui ne sont pas abandonnés au soleil durant des jours, pour s'en nourrir³⁸³. On sait que les simba, quotidiennement, jettent des corps, pas nécessairement sans vie, depuis le pont qui surplombe la rivière Tshopo. Ces faits sont-ils tous vérifiés ? Il est difficile de le savoir, car nous en avons peu de témoins directs, même si certains sont totalement vraisemblables. Mais les témoignages que nous avons collectés permettent cependant de se rendre compte de l'horreur réelle de ces massacres. L'un des rares parmi nos témoins à avoir assisté à l'une de ces exécutions, Michel Faeles, raconte avec une émotion palpable la scène d'horreur qu'il a vécue : « [...] *il y avait 4 cadavres, enfin pas encore [morts NDLR]...mais qui étaient là au monument, étendus, qui allaient mourir bientôt, et on les découpait déjà* »³⁸⁴. Élisabeth Tabu, notre seule témoin d'origine congolaise, témoigne quant à elle de la curiosité morbide et de l'entrain qui prend une part de la population assistant à ces exécutions-spectacles : « *C'était la curiosité ! Les gens venaient. J'ai même vu une femme venir acheter un sac de riz en disant : « Donne moi ça vite, que je te paie, il faut que j'aille voir, on va tuer mon neveu, je ne dois pas rater ça » ! [...] Ces gens étaient fous.* »³⁸⁵. Patrick Nothomb, lui, aperçoit furtivement, un soir, des hommes fuir la lumière des phares de sa voiture lorsqu'il passe à côté du monument. Il pense que ce sont des pères de famille venus faire des provisions de viande^{386 387}. Emmy

³⁸⁰ REED, *op. cit.*, p. 76.

³⁸¹ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

³⁸² Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

³⁸³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 107.

³⁸⁴ Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

³⁸⁵ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

³⁸⁶ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 112.

³⁸⁷ Benoit Verhaegen a étudié les cas de cannibalisme durant la rébellion. Selon lui, ce ne sont qu'aux toutes premières heures des massacres au monument qu'ils ont eu lieu, les autorités rebelles les ayant interdites par la suite. Cependant, les féticheurs de l'APL ayant besoin, pour certains dawa, des parties de corps humain de leurs ennemis, Verhaegen pense qu'il est plus probable que ce soit des mutilations dans le but de prélever ces parties et non pour se nourrir. Ces prélèvements ayant lieu durant la nuit, les corps mutilés retrouvés le matin pouvait alors faire croire à du cannibalisme. VERHAEGEN Benoît, "Réflexions sur la violence en Afrique contemporaine : entre macrohistoire et microhistoire" dans VELLUT Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, MRAC/Snoeck, 2005, pp. 200-204.

Piscaer, elle, témoigne d'une autre facette morbide. Son mari en tant que directeur de la Croix Rouge, se charge de l'ensevelissement des corps des exécutés, afin d'éviter une catastrophe sanitaire. Les simba laissent leurs victimes en plein air. Piscaer écrit : « [...] *certain*s (corps NDLR) *se trouvent là dehors depuis mardi déjà. Et tout cela sous cette chaleur. La ville empesté déjà* »³⁸⁸. L'horreur est donc bien réelle. Les étrangers ne peuvent, à aucun moment, faire quoi que ce soit pour arrêter la tuerie. Faeles raconte : « *Nous avons essayé, au départ, de nous en occuper. Et on nous a dit qu'il ne fallait pas s'occuper des affaires du Congo, des affaires des Congolais. Et que nous ne pouvions que faire du tort en plus, en intervenant pour certains d'entre eux.* »³⁸⁹. La crainte d'empirer les choses et de nuire aux Congolais comme aux étrangers empêche donc les responsables de la communauté expatriée d'agir. La population congolaise apporte elle-même la résolution, car elle finit par se lasser de cette débauche de violence. Une délégation de femmes parvient à stopper la folie meurtrière et à intimider Kingis. Mais le système rebelle a besoin de boucs émissaires. Il va très vite en trouver d'autres : les Américains.

Les quatre membres du consulat américain sont captifs des rebelles dès le mois d'août. Dès leur arrivée, les simba prennent d'assaut le consulat, en vain, puisque les quatre hommes sont cachés dans une salle blindée impossible à ouvrir de l'extérieur³⁹⁰. Durant les quelques jours qui suivent, le consul américain Michael Hoyt aura la possibilité d'organiser une évacuation par un hélicoptère armé, le sauvant lui et ses trois compatriotes. Mais résolu à ne pas abandonner les vingt-cinq citoyens américains résidants à Stan, qui pourraient être pris pour cible après leur départ, il renonce³⁹¹. Nothomb écrira plus tard que l'hélicoptère aurait probablement été abattu, tous les Américains tués, et les blancs arrêtés³⁹². Le 13 août, les quatre Américains sont emmenés au camp Ketele, humiliés, battus, forcés à mâchouiller un bout du drapeau de leur pays³⁹³. Par la suite, Olenga les assigne à résidence au consulat³⁹⁴, Kingis les fait interner à la prison centrale, ils sont relâchés, pour être réemprisonnés plus tard. Le 21 août, un télégramme arrive de Bukavu. Le général Olenga donne l'ordre d'arrêter tous les citoyens américains, et de les juger « *sans pitié* » devant une cour martiale³⁹⁵. Il

³⁸⁸ PISCAER Emmy, « Brieven die nooit verstuurd werden » dans *Gazet van Antwerpen*, 30 novembre 1965.

³⁸⁹ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

³⁹⁰ REED, *op. cit.*, pp. 14-15.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 33.

³⁹² NOTHOMB, *op. cit.*, p. 96.

³⁹³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 101. ; REED, *op. cit.*, pp. 47-48.

³⁹⁴ REED, *op. cit.*, p. 72.

³⁹⁵ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 118.

dénonce pour la énième fois l'implication directe de militaires américains luttant contre les forces rebelles. En réalité, il semble plutôt qu'il lui faille un bouc émissaire pour faire oublier sa défaite cuisante à Bukavu³⁹⁶. À Stan, Kingis se lance alors dans une chasse aux Américains. Il s'agit également pour lui de s'en prendre à un ennemi désigné, puisqu'il se rend sans doute compte que toutes ces violences commencent à effrayer et lui font perdre des soutiens. Il tente donc d'unir autour d'une nouvelle cause inspirée directement d'Olenga. Des patrouilles de simba sont envoyées dans la ville et ses environs pour trouver tous les Américains, pour la plupart missionnaires. Certains ont la présence d'esprit de se cacher, ou de se faire passer pour britanniques ou canadiens, quand d'autres, comme la famille Davis, se rendent de leur plein gré, persuadés qu'ils vont être évacués. Les Davis, un couple et leurs deux enfants, seront battus, le mari enfermé dans les toilettes insalubres de l'aéroport, où il retrouve le consul Hoyt qui y est captif depuis plusieurs heures³⁹⁷. Les diplomates ont échappé de justesse à l'exécution, et ne doivent la vie qu'à l'action de Nothomb et au bon vouloir du colonel Opepe³⁹⁸, le plus haut gradé de l'APL en l'absence d'Olenga. Les Américains sont donc les premières cibles étrangères du régime rebelle, le tour des Belges viendra deux mois plus tard.

2.2.2.2. Vivre l'occupation au quotidien

Le retour d'Olenga, le 23 août, signifie la fin de la terreur et la mise à l'écart de Kingis et de ses sbires. Mais c'est bien l'arrivée de Soumialot le 29 août qui marque la fin de cette période de gérance du pouvoir militaire. La seconde période dure 58 jours et est relativement calme pour une grande partie la population expatriée. C'est Christophe Gbenye qui prend la tête de la rébellion, même s'il apparaît qu'Olenga est toujours instigateur de certaines décisions importantes. Nothomb pense même que Gbenye craint son général, comme il le laisse entendre à plusieurs reprises dans son livre. Nothomb, Faeles, Duqué, Romnée, le consul britannique Peter Rombaut et la petite équipe qu'ils mènent, sont, de par leurs attributions, quotidiennement en contact avec les autorités rebelles, que ce soit Gbenye, Soumialot, Opepe, voire Olenga lorsque celui-ci est présent. Ce petit groupe ne vit donc pas réellement les événements comme le vivent les autres expatriés. Patrick Nothomb explique : « [...] on avait l'action puisque nous étions ce petit commando d'assistance, nous courrions dans tous les coins, ce qui donnait un sens à notre présence, on se sentait utiles »³⁹⁹. Ils sont au plus près de l'action, devant maintes fois porter secours à des personnes subissant des

³⁹⁶ MASSON, *op. cit.*, pp. 95-99.

³⁹⁷ DOWDY, *op. cit.*

³⁹⁸ NOTHOMB, *op. cit.* ; REED, *op. cit.*, pp. 84-87.

³⁹⁹ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016

vexations diverses de la part des simba, ou étant en danger direct. Les exemples de mauvaises expériences vécues par certains sont légion dans chacune de nos sources. Cependant, il semble qu'une grande partie des Stanleyvillois subit un quotidien morne, sans avoir affaire très souvent aux simba. Le couple Duez est victime une seule fois de deux simba voulant les voler, mais Christian Duez explique que tout au long de cette période qui précèdent l'emprisonnement, c'est leur seule expérience désagréable: « *On n'était pas du tout ennuyés, en dehors de ce fait-là, ces deux seuls militaires, jamais. Jamais !* »⁴⁰⁰. Brigitte Peneff, elle, se souvient que la première fois que sa famille à eu affaire directement aux simba: « *La première fois qu'on les a vus, à part l'un ou l'autre qu'on a vu tirer de l'extérieur de notre appartement [...] c'est quand ils sont venus en pleine nuit, à la maison, pour vraiment nous prendre réellement en otage* »⁴⁰¹.

Ce quotidien d'enfermement à domicile avec possibilité de se déplacer sur de courtes distances fait que la notion d'« otages» est contestée par certains témoins, préférant employer le mot « victimes ». Si Patrick Nothomb dit avoir compris, dès sa rencontre avec Olenga, que tous les Belges et les étrangers étaient otages, car retenus contre leur gré et gardés comme monnaie d'échange⁴⁰², et si Soumialot lui-même a utilisé dans la presse internationale le mot « otages »⁴⁰³, d'autres témoins pensent que le mot n'est pas approprié, car l'enfermement n'a été réel qu'un temps seulement, et que la comparaison avec d'autres otages ne peut pas se faire. Ce débat montre que tous n'ont pas vécu cette expérience de la même manière. Il est cependant certain que les expatriés sont « otages à la maison », puisqu'ils sont retenus chez eux, et que bien souvent, la peur les empêche de circuler librement. Michèle Zoll écrit que seuls les hommes de la famille Peneff sortent pour s'approvisionner, mais qu'aucun autre déplacement n'est réalisé⁴⁰⁴. Tous les expatriés sont donc bel et bien otage de la même chose : la peur. Car, s'il n'arrive rien à la majorité de la population durant cette seconde période, tous les expatriés sont bien conscients qu'à tout moment, ils peuvent être victimes d'une façon ou d'une autre, comme le sont certains d'entre eux, par des violences physiques, des spoliations de biens, des privations de liberté, mais aussi, en danger pour leur vie et celle de leurs proches. Le comportement des simba inquiète, même s'ils ne peuvent en théorie pas s'en

⁴⁰⁰ Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu - 8 février 2017

⁴⁰¹ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁰² Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

⁴⁰³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 146.

⁴⁰⁴ ZOLL, *op. cit.*

prendre aux civils, et encore moins aux étrangers, sous peine d'être punis de mort⁴⁰⁵. Brigitte Peneff témoigne du stress permanent de ses parents qu'elle perçoit très nettement alors qu'elle n'est qu'une petite fille⁴⁰⁶. Michèle Zoll, elle, raconte la façon dans sa famille se fait souvent harasser : « *les rebelles entraient, sans prévenir, à six ou sept, enfants soldats compris. Brutaux, effrayants, cherchant armes, nourriture, créant souvent des paniques que nous ne montrions pas. Ils renversaient tout, vidaient le frigo. Un enfant soldat bien souvent le même, je le reconnaissais, armait son arme, pointant le canon sur la tempe de mes bébés. Il me regardait en riant. Je savais que je devais rester impassible, surtout ne pas bouger, peu de choses auraient pu faire partir le coup. Après quelques minutes, il retirait son arme, remettait la sécurité et partait d'un énorme rire.* »⁴⁰⁷.

Cette peur est entretenue par les rebelles eux-mêmes. Outre leur comportement parfois violent et irraisonné, des menaces sont souvent proférées à l'encontre des Belges et des Américains, via la radio rebelle installée dès le lendemain de la prise de la ville, et via le journal officiel de la rébellion, *Le Martyr* qui commence à paraître le 22 août⁴⁰⁸. Dès le début, les étrangers sont avertis. Olenga dit dans ce premier numéro : « *Au cas où une aide militaire ou technique serait fournie au Gouvernement Tshombé, je me verrai obligé à mon plus grand regret, de devoir reconsidérer ma position vis-à-vis des ressortissants de ces pays donateurs* »⁴⁰⁹. Au fur et à mesure de la parution des numéros, les menaces iront crescendo, jusqu'aux propos que va y ternir Gbenye, alors que les Belges et Américains déjà sont emprisonnés, et qui sont au summum du ton menaçant employé par les rebelles : « *Nous fabriquerons nos fétiches avec les cœurs des Américains et Belges, et nous nous habillerons des peaux des Belges et Américains.* »⁴¹⁰. Ce sont de véritables appels à la haine qui sont lancés à la population congolaise. La peur de voir les Congolais s'en prendre aux Occidentaux est réelle, même si elle ne se concrétisera jamais, au contraire, nous le verrons ci-après. Car la population congolaise a très probablement aussi peur que la population expatriée.

Mais la peur n'est pas seule à rythmer le quotidien des Stanleyvillois. Le manque est également omniprésent. Le récit journalier du commerçant Poncelet, ainsi que celui de

⁴⁰⁵ C'est ce qui arrive aux deux soldats ayant tenté de voler les Duez.

⁴⁰⁶ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁰⁷ ZOLL, *op. cit.*

⁴⁰⁸ *Le Martyr*, 22-23 août 1964.

⁴⁰⁹ *Ibid.* p. 4.

⁴¹⁰ *Ibid.*, 14-15 novembre 1964, p.1.

Christian Duez, éclairent sur les aspects économiques du système rebelle. Le récit de Poncelet permet même d'établir une chronologie des mesures économiques prises par les rebelles et de leurs conséquences. Ainsi, le soir du 5 août, la radio rebelle annonce la baisse des prix, qui doivent être divisés par quatre ou cinq⁴¹¹. Le 10 août, jour de la reprise officielle du travail⁴¹², cette décision n'est pas encore validée par Olenga, malgré que ce soit visiblement son idée, mais la population congolaise fait pression sur les commerçants pour que ceux-ci reviennent aux prix d'avant l'indépendance. La confusion s'installe, les magasins, ne sachant que faire, préfèrent fermer plutôt que de se faire prendre d'assaut par la foule, et les soldats simba sont obligés de menacer les commerçants pour que ceux-ci restent ouverts. Lorsque les nouveaux prix sont annoncés, les ventes se font à perte, car aucun calcul n'a été fait pour déterminer un prix idéal pour les consommateurs et pour les vendeurs. C'est uniquement le pouvoir d'achat des consommateurs que les autorités veulent augmenter. Le 21 août, Poncelet écrit : « *J'ai été obligé d'ouvrir, les pertes doivent se chiffrer entre 50.000 et 60.000 francs, mais il vaut mieux en somme vider le plus possible le magasin plutôt que d'attraper des coups. Beaucoup de simba ne paient même pas la marchandise, on ne peut tout de même rien faire, c'est l'anarchie la plus complète* ».⁴¹³ Poncelet, qui vit seul, a pour habitude de se restaurer à l'hôtel Stanley. Il y constate la chute des prix, même pour les chambres, et la razzia que fait la population sur la nourriture. Le restaurant de l'hôtel doit vendre son menu à 90 francs au lieu de 450, ce qui provoque quotidiennement une rupture de stock. Emmy Piscaer qualifie cette ruée vers la nourriture et les aliments de base, à laquelle se livrent d'ailleurs également les simba, de « *pillage légal de la ville* »⁴¹⁴. Très vite, Stanleyville se retrouve en manque de tout. À la boulangerie où travaille Christian Duez, on manque de farine⁴¹⁵, plus un seul légume ne se trouve dans toute la ville⁴¹⁶, et la population vit sur les réserves, souvent cachées, que certains comme Élisabeth Tabu⁴¹⁷ ou les Franken⁴¹⁸ ont réussi à faire juste avant l'arrivée des rebelles. La pénurie a deux raisons : la razzia due à la baisse des prix, mais également le blocus qu'impose la rébellion sur les régions qu'elle occupe. Stanleyville, avant le 5 août, est ravitaillée en ressources par d'autres régions, car elle ne produit presque rien d'elle-même. Par exemple, une grande partie de la viande et du poisson proviennent de l'Ituri et beaucoup

⁴¹¹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 30 – avril 2013

⁴¹² NOTHOMB, *op. cit.*, p. 93.

⁴¹³ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 30 –avril 2013.

⁴¹⁴ PISCAER, *op. cit.*, 30 novembre 1965.

⁴¹⁵ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴¹⁶ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 30 –avril 2013.

⁴¹⁷ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

⁴¹⁸ PISCAER, *op. cit.*, 30 novembre 1965.

de légumes viennent du Kivu⁴¹⁹. Mais ces zones ne sont pas entièrement sous le contrôle des rebelles. De plus, le transport de marchandises s'avère dangereux. Le fleuve est bloqué et aucun bateau ne peut y circuler puisque les balises de navigation, indispensables pour ne pas se perdre et s'échouer dans ce méandre, ont été détruites pour empêcher des navires de venir depuis Léopoldville⁴²⁰. Qui plus est, la majorité des véhicules ont été réquisitionnés par les simba, les petites entreprises ne peuvent plus transporter de marchandises, la circulation des personnes est devenue extrêmement compliquée. Après un certain temps de pénurie, les simba, pensant que les commerçants cachent des marchandises, mènent couramment des fouilles dans les magasins et ateliers. Mais ils doivent bien se rendre compte qu'il ne reste en effet plus rien⁴²¹. Poncelet raconte même avoir du mal à trouver de quoi nourrir ses chiens⁴²². La pénurie provoque une poussée du marché noir dans lesquels les prix flambent. L'arrivée de Gbenye coïncide avec le retour des anciens prix, quelques jours plus tard⁴²³. Sans doute l'ancien ministre se rend-il compte de l'absurdité du système. Avec la prise de Bunia, les habitants de Stan entrevoient l'espoir d'être ravitaillés en viande et en légumes. Mais en octobre, la pénurie continue et a pour effet de faire flamber les prix de denrées aussi banales que des conserves de corned-beef. Les magasins n'ont plus rien à vendre, Poncelet ne prend même plus la peine d'ouvrir⁴²⁴ et Duez est au chômage technique⁴²⁵. Une certaine routine finit par s'installer. Comme le dit Nothomb, qui est pourtant en pleine action en permanence : « *on s'habitue au danger, on devient fataliste* »⁴²⁶. Stanleyville a faim, Stanleyville a peur, et Stanleyville s'ennuie.

Chaque petit événement devient alors quelque chose dont on parle dans la communauté expatriée, et est synonyme de peur ou d'espoir. Ainsi, le 25 septembre, après de nombreux pourparlers avec les autorités rebelles, un avion de la Croix Rouge est autorisé à atterrir sur l'aérodrome, avec des médecins à son bord. La population au courant se met à rêver d'une évacuation de femmes et d'enfants. Nothomb est en visite à Paulis, il ne sera prévenu qu'à son retour que les tractations, qu'il a mené de concert avec Henri Franken depuis des semaines⁴²⁷ pour obtenir cet avion, ont abouti. Mais d'après ce qu'écrit Poncelet, l'opération n'aura pas

⁴¹⁹ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴²⁰ Entretien avec Michel Neyt – 20 janvier 2017.

⁴²¹ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴²² Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 30, avril 2013.

⁴²³ *Ibid.*, num. 31, juillet 2013.

⁴²⁴ *Ibid.*, num. 32, juin 2014.

⁴²⁵ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴²⁶ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

⁴²⁷ FRANKEN Henri, PISCAER Emmy, *op. cit.*, 29 novembre 1965 ; 1 décembre 1965.

été fort utile⁴²⁸. L'avion apporte des médicaments et repart le lendemain de son atterrissage avec le personnel médical seulement. Gbenye n'a pas autorisé à ce que quelqu'un d'autre y embarque. Malgré les espoirs de Franken de voir l'avion à revenir dans les semaines suivantes, Gbenye ne va jamais autoriser à ce qu'une nouvelle aide de la Croix Rouge soit acceptée, accusant même l'association de participer aux bombardements contre les rebelles⁴²⁹.

Un autre événement vient marquer cette période : l'arrestation du pasteur américain Paul Carlson. Missionnaire dans le petit village de Wasolo dans la région de l'Ubangi, près de la frontière centrafricaine, Carlson est médecin dans une petite mission de campagne, la seule de la région⁴³⁰, où il vit avec son épouse et ses enfants. Fin août, lorsque les simba s'approchent dangereusement de la région, il fait évacuer sa famille vers la frontière, et reste sur place⁴³¹. Il est capturé par les rebelles, et emmené à Buta⁴³². C'est là qu'il croise la route de Gbenye, qui le prend manifestement pour un mercenaire américain. L'erreur semble feinte, car Gbenye se sert de Carlson pour accréditer ses thèses d'ingérences américaines. Le docteur devient alors « major » dans le vocabulaire rebelle⁴³³. Il est amené à Stanleyville le 21 octobre. Résidant d'abord chez les Jenkinson⁴³⁴, il est incarcéré à la prison avec les Américains du consulat, et Nothomb. Lors d'un simulacre de procès auquel assistent Hoyt, Grinwis, et les autres Américains prisonniers qui ont raconté la scène à Reed, il est condamné à mort par Gbenye devant le monument Lumumba, face à une foule nombreuse, mais n'est pas exécuté directement, et est ramené à la prison avec ses codétenus⁴³⁵. Son cas n'a pas forcément été connu des Stanleyvillois, mais il a été médiatisé et instrumentalisé par la rébellion, de telle sorte que l'affaire est connue à l'extérieur du Congo. Nothomb écrit que de tous les prisonniers, Carlson est celui qui a le plus de valeur pour le régime rebelle, et est donc celui qu'il faut éliminer en premier⁴³⁶, alors que l'homme n'est qu'un missionnaire parmi tant d'autres. Carlson est donc une victime des fantaisies du président Gbenye qui n'a besoin que d'un nouveau bouc émissaire.

⁴²⁸ Bulletin de liaison de l'ARR64, num., 31 juillet 2013.

⁴²⁹ PISCAER, *op. cit.*, 1er décembre 1965.

⁴³⁰ REED, *op. cit.*, p. 148.

⁴³¹ Sa femme Lois a fait publier son témoignage, *Mongaga Paul – The Congo Ministry and Martyrdom of Paul Carlson M.D.*, dans lequel elle relate notamment ses recherches pour savoir ce qu'il est arrivé à son mari, duquel elle a été séparée peu avant l'arrivée des rebelles. Nous n'avons pas pris ce témoignage en compte dans nos récits, car Lois Carlson n'a pas été en contact avec la rébellion.

⁴³² DOWDY, *op. cit.*, pp. 103-104.

⁴³³ *Ibid.*, p. 105. ; REED, p. 151.

⁴³⁴ DOWDY, *op. cit.*, p. 104.

⁴³⁵ REED, *op. cit.*, pp. 204-206.

⁴³⁶ NOTHOMB, *op. cit.* p. 265.

L'ouvrage de Nothomb et les écrits de Faeles décrivent un Gbenye lunatique, changeant d'avis et d'humeur fréquemment. Le président vit de projets irréels, comme celui de créer un casino pour relancer l'économie, et ne semble pas toujours se rendre compte de la portée de ses actes. Il tente parfois de se montrer autoritaire, et craint à la fois qu'il jalouse l'autorité naturelle d'Olenga⁴³⁷. Gbenye montre même souvent une certaine tendance à la paranoïa, feinte ou réelle, qui lui fait prendre des décisions précipitées sur lesquelles il peut revenir quelques instants après. La décision d'autoriser cet avion pour ensuite l'empêcher de faire ce pour quoi il est venu en est un des nombreux exemples racontés dans nos récits. Mais plus que son leader, c'est l'ensemble de la rébellion qui paraît irraisonnée. Les rebelles, en permanence, jouent avec le feu et vont eux-mêmes prendre les décisions, locales ou générales, qui vont précipiter leur fin. La décision d'emprisonner les Belges en est le meilleur exemple.

2.2.2.3. L'emprisonnement

Une grande partie des Belges de Stanleyville, hommes, femmes et enfants, sont arrêtés entre le 27 et le 28 octobre. La raison invoquée par Gbenye est la participation de militaires belges dans les combats qui opposent sa rébellion à l'ANC. Plusieurs fois par le passé, le président a tenu des propos accusateurs similaires face au consul Nothomb, clamant que la Belgique avait déclaré la guerre à la République populaire du Congo. Chaque fois, Nothomb parviendra à contre argumenter en signifiant qu'il s'agit de mercenaires à la solde de Tshombé, et qu'ils n'ont dès lors pas de nationalité⁴³⁸. Mais cette fois, les simba crient avoir vu au front, dans les rangs ennemis, le colonel Decoster, officiel de l'armée belge, et figure bien connue au Congo, et particulièrement à Stanleyville⁴³⁹. Nous analyserons plus avant la vraisemblance de ces accusations. Concentrons-nous d'abord sur l'arrestation des citoyens belges de Stan. Tous les témoins belges se souviennent du déroulement de ces journées du 27 et 28 octobre, le jour où le président Gbenye a décidé de les traiter comme de vrais otages, et de les enfermer tous sans exception. Christian Duez est assis sur une terrasse en compagnie de ses voisins grecs⁴⁴⁰, la famille Peneff est emmenée en pleine nuit, sous les cris des simba et les pleurs des enfants⁴⁴¹, Poncelet attend calmement chez des amis qu'on vienne les emmener⁴⁴²,

⁴³⁷ Notons qu'à la lecture de certaines sources, comme le récit du colonel Vandewalle ou le journal de Gaby Degote, des personnes ne l'ayant pas côtoyé à Stan et n'ayant qu'entendu parler de lui, Soumialot est présenté comme leader de la rébellion. Or, les sources des personnes présentes à Stan montrent plutôt un Soumialot effacé devant Gbenye et Olenga.

⁴³⁸ NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 219-221.

⁴³⁹ *Le Martyr*, 14-15 novembre 1964, p.1.

⁴⁴⁰ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁴¹ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

Nothomb, lui est l'un des premiers informés de la décision de Gbenye, et l'un des premiers à être arrêtés⁴⁴³. Dans un premier temps, toutes les personnes arrêtées sont rassemblées à l'hôtel des Chutes. Ils y sont logés durant trois jours. Nothomb décompte 366 prisonniers, en comptant les Américains⁴⁴⁴, parmi lesquels, d'après Franken, 75 enfants⁴⁴⁵. Ces quelques jours sont émaillés d'incidents plus ou moins fantasques ou dramatiques : le disque d'Édith Piaf, « *Je ne regrette rien* », raisonnant ironiquement dans la salle à manger⁴⁴⁶, le spectacle d'un Opepe bien souvent saoul, changeant de comportement au gré de son ivresse⁴⁴⁷, les coups assenés par Olenga aux deux consuls, le 3^e jour, devant toute l'assemblée effrayée et dont tous nos témoins présents se souviennent. Pendant que les deux hommes sont emmenés à l'extérieur pendant plusieurs heures, les otages sont séparés les uns des autres⁴⁴⁸. On emmène les femmes et les enfants d'un côté, les hommes de l'autre. Brigitte Peneff se souvient du choc causé par cette scène : « *À un moment donné il y a eu des cris. Les simba séparaient les hommes des femmes, et prenaient les plus grands garçons aussi. Donc j'ai vu des scènes où des garçons, [...] 14-15 ans, étaient séparés de leur mère. C'était des cris, des larmes. Et je me souviens aussi que les simba donnaient des coups de crosses pour faire avancer la colonne d'homme vers l'extérieur parce qu'ils les embarquaient pour les emmener ailleurs. Et là je me souviens que j'ai pleuré, j'ai crié. J'avais peur. J'avais peur qu'on donne des coups de crosses dans le dos de mon papa.* »⁴⁴⁹.

Les consuls sont amenés à la prison, où ils rejoignent les diplomates américains⁴⁵⁰, qui y sont enfermés depuis le 9 octobre après être passés par plusieurs lieux de détention⁴⁵¹. Faeles, Poncelet et une vingtaine d'autres otages masculins sont emmenés au camp de la Police militaire⁴⁵². Une quarantaine d'autres sont directement emmenés au camp Ketele, parmi lesquels un dénommé Roger Delfosse, qui témoigne, dans le 3^e bulletin de l'ARR64, du spectacle qui leur est offert à leur arrivée : des prisonniers de l'ANC sont suspendus par les pieds et balancés au bout d'une corde par les simba⁴⁵³. Frans Quinteyn fait également partie de

⁴⁴² Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 32 – juin 2014.

⁴⁴³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 246.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 249.

⁴⁴⁵ PISCAER, *op. cit.*, 3 décembre 1965.

⁴⁴⁶ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁴⁷ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 247.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, pp. 254-259.

⁴⁴⁹ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁵⁰ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 265.

⁴⁵¹ REED, *op. cit.*, p. 140.

⁴⁵² FAELES, *op. cit.*, p. 18. ; Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 32 – juin 2014.

⁴⁵³ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 3 – juillet 2006.

ceux amenés là-bas, et fait état des coups des simba reçus par les otages à leur arrivée⁴⁵⁴. Christian Duez fait, lui, partie du groupe qui est amené au camp de la compagnie Otraco dans le quartier stanleyvillois de Kalomo, et qui rejoindra, deux jours plus tard, le camp Ketele⁴⁵⁵. Le père et l'oncle de Brigitte Peneff, Marcel et Marco, sont eux emmenés sur le camp de la rive gauche, tandis que les femmes et les enfants de la famille sont confinés à sept dans une chambre de l'hôtel des Chutes, avec une partie des autres femmes et enfants⁴⁵⁶. La seconde partie est emmenée au Congo Palace⁴⁵⁷. Le quotidien des personnes emprisonnées est différent selon l'endroit où elles se trouvent. Au camp de la Police Militaire, les hommes sont enfermés à 15 dans de petites cellules, et sont forcés à danser avec les gardes sur d'invraisemblables chachas aux petites heures du matin⁴⁵⁸. Ils sont ensuite soumis au travail forcé : il faut arracher des parcelles d'herbes folles avec les mains⁴⁵⁹. Au camp Ketele, les prisonniers sont tous rassemblés dans l'église du camp, où, toute la journée, ils sont laissés à leur sort sous surveillance de quelques simba, sans recevoir ni eau ni nourriture⁴⁶⁰. À l'hôtel des Chutes, c'est la peur qui est omniprésente. Le récit de Michèle Zoll décrit l'épouvante que les simba inspirent aux femmes, de par les sévices qu'ils font subir à certaines d'entre elles : « *Je dormais par terre, à côté de mes bébés, toute habillée, avec mes chaussures et mes lunettes. À côté de moi, une bouteille vide, au cas où je devrais me défendre ! Ce n'était qu'illusion, je n'aurais jamais su me défendre ni défendre mes bébés. Heureusement, cela ne m'est pas arrivé. Toutefois, la nuit ils rentraient et nous braquaient avec des torches en pleine figure. Nous entendions crier des femmes dans des chambres à côté. Nous savions ce qui se passait. Nous ne pouvions rien faire. Le matin, nous allions les aider comme nous le pouvions.* »⁴⁶¹. Certains hommes sont toujours présents à l'hôtel, des missionnaires américains arrêtés en même temps que les Belges, mais séparés d'eux, et des Belges résidants à l'extérieur de la ville et arrivés dans les jours qui suivent⁴⁶². Nothomb, dans son ouvrage, décrit en détail sa vie en prison. Une des phrases de son entretien résume modestement la pénibilité de ce séjour, en comparaison avec son activité permanente durant la période de

⁴⁵⁴ QUINTEYN, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁵⁵ *Ibid.* ; entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁴⁵⁶ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁵⁷ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 261.

⁴⁵⁸ FAELES, *op. cit.*, p. 18. ; Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 32 – juin 2014.

⁴⁵⁹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 32 – juin 2014.

⁴⁶⁰ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁶¹ ZOLL, *op. cit.*

⁴⁶² DOWDY, *op. cit.*, pp. 114-115.

semi-liberté qui précède : « Une fois qu'on a été en prison, à la fin, on n'a plus eu la possibilité d'agir, ça a été plus dur »⁴⁶³.

Très vite, la situation semble émouvoir un pan de la communauté des expatriés euro-asiatiques qui sont, eux, en liberté, mais aussi une partie de la population congolaise. Si nous ne disposons pas de témoignages directs des personnes impliqués dans cette aide⁴⁶⁴, nos sources mentionnent de nombreux cas d'aide reçue de la part de citoyens congolais et expatriés. Les missionnaires américains captifs à l'hôtel des Chutes ont raconté à Dowdy l'organisation qu'ils ont mise en place une série de commerçants grecs, portugais, pakistanais et indiens notamment, pour apporter suffisamment de nourriture aux détenus, particulièrement à cet endroit rempli de femmes et d'enfants⁴⁶⁵. Les Jenkison se rendent quotidiennement à la prison pour fournir des vivres⁴⁶⁶, pour les Américains, mais aussi pour les Belges comme Nothomb⁴⁶⁷. Dans les camps de prisonniers, c'est l'évêque de Stanleyville en personne qui se déplace pour apporter de la nourriture⁴⁶⁸, tandis que plusieurs femmes congolaises, dont Élisabeth Tabu, bravent les injures des simba pour apporter de l'eau aux hommes abandonnés du camp Ketele⁴⁶⁹. Michèle Zoll cite quant à elle l'exemple de son employé de maison congolais qui s'introduit à l'hôtel au milieu de la nuit pour lui apporter du lait en poudre et des langes propres pour ses enfants⁴⁷⁰. Plus étonnant, l'aide vient parfois de rebelles eux-mêmes. Ainsi, Frans Quinteyn et ses collègues sont libérés du camp Ketele par un ancien employé, neveu de Soumialot et nouveau ministre des Affaires Sociales, leur sauvant la vie puisqu'ils éviteront le rassemblement à la résidence Victoria et le massacre du dernier jour⁴⁷¹. L'entraide et la solidarité se matérialisent même au sein de la communauté des Belges prisonniers. Par exemple, Mady Peneff fait tous les jours le tour de l'hôtel des Chutes avec ses filles pour voir si personne n'a besoin d'une aide médicale⁴⁷², à tel point que les missionnaires qui y sont retenus la surnomment « Florence Nightingale »⁴⁷³. La solidarité est donc bien réelle durant ces semaines d'emprisonnement. Michel Faeles souligne particulièrement la bravoure des Congolais bravant leur peur pour aider les expatriés : « C'était vraiment au péril

⁴⁶³ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

⁴⁶⁴ Hormis pour Élisabeth Tabu, mais dont le cas est particulier puisqu'elle est en couple avec un prisonnier.

⁴⁶⁵ DOWDY, *op. cit.*, p. 117.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁶⁷ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 264.

⁴⁶⁸ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁶⁹ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

⁴⁷⁰ ZOLL, *op. cit.*

⁴⁷¹ QUINTEYN, *op. cit.*, pp. 107-108.

⁴⁷² Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁷³ DOWDY, *op. cit.*, p. 116.

de leur vie, parce qu'à la moindre chose, ils étaient éliminés par les soldats, et les femmes violées, etc. Donc, il y a vraiment eu une quantité d'actes de courage. »⁴⁷⁴.

Faeles cite également l'exemple de son employé venu apporter, au camp où il est prisonnier, l'acte de libération provisoire signé par Opepe⁴⁷⁵. Outre montrer une fois encore la solidarité ambiante, cet acte est l'exemple d'un tournant dans la détention des hommes aux camps militaires. Ceux qui obtiennent une autorisation peuvent, dès le 29 octobre quitter leur camp de détention durant la journée pour se rendre au travail, et revenir pour une heure définie⁴⁷⁶. Car les autorités rebelles sont forcées de se rendre compte que de nombreux Belges sont des patrons de Congolais, qui se retrouvent alors au chômage forcé. La mesure palie donc au manque de rémunération. Michel Faeles⁴⁷⁷ et Christian Duez⁴⁷⁸ bénéficient de cette mesure, même si ce dernier ne se rend jamais à son travail, mais bien auprès de sa famille (rappelons que la pénurie a mis nombre de commerçants et d'ouvriers au chômage).

Le 18 et 19 novembre, l'ensemble des prisonniers est ramené à la résidence Victoria. Le Premier ministre kenyan, Jomo Kenyatta, figure respectée de l'émancipation africaine, se pose en médiateur du conflit, et annonce sa visite éminente à Stanleyville pour vérifier le bon traitement des otages. Cette annonce coïncide avec le regroupement au Victoria. Les otages masculins sont priés de se raser, tous doivent être présentables. Il s'agit pour les rebelles de montrer leur bonne foi et leur respect des conventions internationales devant un rapporteur qui les exposera au monde entier, même si ces aspects sont bel et bien feints. Plus personne ne peut quitter l'immeuble, même pour travailler⁴⁷⁹. Les familles sont réunies après plusieurs semaines de séparation. Brigitte Peneff confie que lorsque son père revient, c'est un soulagement qui fait partiellement disparaître la peur: « *On s'est retrouvé à l'hôtel Victoria avec nos papas. C'était un bon moment ensemble, le fait de retrouver notre père.* »⁴⁸⁰. Les otages resteront cinq jours à la résidence Victoria. Plusieurs fois, la vie des hommes est directement menacée par des officiers colériques⁴⁸¹, mais jamais aucune menace ne se fait aussi concrète que dans la nuit du 21 novembre. Une partie des hommes sont alors emmenés dans un bus en direction de la brousse. Nothomb, Faeles et Duez pensent tous que la fin est

⁴⁷⁴ Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

⁴⁷⁵ *Ibid.*

⁴⁷⁶ FAELES, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁷⁷ Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

⁴⁷⁸ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁷⁹ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁴⁸⁰ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁴⁸¹ NOTHOMB, *op. cit.*, pp. 286-288.

proche. On les divise pour mieux les exécuter en cas d'attaque contre les rebelles. C'est une avarie du bus, en pleine campagne, qui les forcera à faire demi-tour et à retourner, saufs, à Stan. Cette escapade inquiétante est la dernière expérience qu'ils vont devoir subir avant le 24 novembre, et l'arrivée de l'espoir puis de l'horreur finale qui coûtera la vie à de nombreux civils.

2.3. Le quotidien en dehors de Stanleyville

Si Stanleyville est le centre principal de l'attention, il ne faut pas négliger les expériences vécues par les habitants du reste du territoire rebelle. Avant toute chose, il faut se rendre compte que la chronologie n'est pas similaire en fonction de l'endroit où l'on se situe. La zone contrôlée par les rebelles évolue : elle grandit vers le nord-ouest tandis qu'elle est grignotée au sud et à l'est. Il n'y a donc jamais de continuité territoriale stable. Cela implique évidemment, pour les populations qui habitent cette zone, qu'elles ne se retrouvent pas sous la coupe des simba aux mêmes moments et pour les mêmes durées, en fonction des régions où elles vivent. Paulis se trouvant à plus de 360 kilomètres au nord-est de Stanleyville, ce n'est qu'à partir du 10 août que les rebelles commencent à infiltrer la cité, si l'on en croit le journal de Gaby Degotte. Toujours d'après cette source, l'arrivée des rebelles ne se fait vraisemblablement pas de la même manière. Elle ne décrit pas de combats de rues ANC contre simba, mais bien des troubles de plus en plus graves sur plusieurs jours : des affrontements entre Congolais dans les quartiers indigènes, des fusillades de la police contre des bandes de jeunes, un encerclement de la ville par les villageois des alentours, et enfin une mutinerie dans les rangs des soldats qui semble bel et bien instaurer le régime rebelle définitivement. C'est à partir du 18 août que Paulis est livrée au chaos, les jeunesses M.N.C. faisant la loi, dans l'attente de l'arrivée d'une autorité rebelle. Gaby Degotte écrit : « *Nous souhaitons qu'une autorité arrive...même celle de Soumialot, mais qu'il y ait une autorité.* »⁴⁸². Elle se rend compte que le 19 août, plus aucun avion ne viendra chercher les habitants de Paulis, plus personne ne pourra fuir : « *Nous sommes coupés du monde* »⁴⁸³. C'est également ce jour-là qu'elle évoque pour la première fois les simba, les nommant comme « *les gens de Soumialot* ». Et comme à Stan, cette vacance du pouvoir va mener à d'innombrables massacres parmi la population congolaise. Entre le 19 août et le 14 septembre, Gaby Degotte évoque au moins une exécution par jour, dont elle a entendu parler, dont elle est directement témoin visuel, ou dont elle entend les bruits depuis chez elle : tirs,

⁴⁸² HOEDT, *op.cit.*, p. 179.

⁴⁸³ *Ibid.*

cris et musique de fanfare jouée solennellement. Comme à Stanleyville, la majorité des exécutions sont font à un endroit symbolique, ici au pied du mat du drapeau, sur la place du marché. Les rebelles semblent vouloir donner une certaine légitimité, presque étatique, à leurs massacres. Nothomb, qui n'a donc pas été témoin de ces exécutions, parle de 2000 morts⁴⁸⁴. Si ce chiffre peut paraître énorme, il n'est cependant pas impossible que sur les quelques semaines d'occupation rebelle, le nombre de victimes à Paulis se soit approché de ce nombre. Gaby Degotte estime à 450 le nombre d'exécutions, à la date du 28 août seulement⁴⁸⁵. Après la répression à l'encontre des Congolais, ce sont les vexations et les brutalités contre les étrangers qui commencent. Gaby Degotte relate plusieurs passages à tabac, emprisonnements, confiscations et destructions de biens, etc. Patrick Nothomb, José Romnée et les hommes qui les accompagnent lors de leur visite à Paulis entre le 24 et le 27 septembre, vont également faire les frais de maltraitements de la part des simba⁴⁸⁶. Le docteur Degotte et son épouse vont, eux aussi, tenter de venir en aide à leurs compatriotes en difficultés, sans pour autant rencontrer les mêmes facilités à résoudre certaines situations. Car si à Stanleyville, une certaine autorité répressive est partiellement présente, à Paulis par contre, il n'y a tout simplement personne au-dessus des simba. L'autorité civile est représentée par un certain Louis Baïkpon, arrivé le 20 septembre seulement, et qui, d'après Nothomb qui l'a rencontré lors de son séjour, n'a aucune emprise sur ce qui se passe en ville⁴⁸⁷.

Les processus que l'on observe à Stanleyville semblent donc bel et bien se répéter à Paulis, ou du moins sont fort similaires. Cependant, nous ne disposons pas de sources permettant d'affirmer qu'il en est ainsi dans tous les centres urbains relativement importants contrôlés par les simba. Le quotidien des populations plus isolées est probablement bien différent, car elles ne subissent pas la présence des simba quotidiennement. Le récit d'Aimé Havrez montre que, dans les environs de Poko où il a sa plantation, les arrestations des Belges sans distinction se font également à partir d'octobre⁴⁸⁸, ce qui n'est pas le cas à Paulis. Les situations sont donc différentes d'un endroit à l'autre. Les récits des autres témoins hors Stanleyville montrent que c'est après le 24 novembre que les maltraitements envers la population expatriée vont réellement démarrer. Les massacres de Belges et de missionnaires

⁴⁸⁴ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 190.

⁴⁸⁵ HOEDT, *op.cit.*, p. 180.

⁴⁸⁶ NOTHOMB *op. cit.*, p. 192-194.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 191.

⁴⁸⁸ Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR64, num. 21, janvier 2011.

dans la zone occupée sont donc antérieurs aux opérations Dragon. À Watsa, la sœur Marie-Pierre Devoir, et sa condisciple prénommée Hyacinthe sont les seules rescapées. Cachées par des civils congolais, elles échappent au massacre des neuf autres sœurs de leur communauté religieuse et d'autres missionnaires qui survient le 25 novembre⁴⁸⁹. Elles seront transportées, avec un groupe d'autres rescapés belges, par les rebelles jusqu'à la ville d'Aba, ensuite Aru, alors fiefs de la rébellion en déroute, pour revenir à Aba, et être enfin évacuées sur le Soudan en janvier 1965 seulement⁴⁹⁰. À Wamba, où le Suisse Goets von Wild est emmené par les simba, toute la population belge, 14 civils et 8 missionnaires parmi lesquels l'évêque Mgr Wittebols, a été tuée. Le Suisse est regroupé avec les autres étrangers qui sont privés de liberté durant plusieurs semaines. Une partie des otages sera transférée vers Mungbere où se trouve Olenga, l'autre, dont fait partie von Wild, sera libérée fin décembre ou début janvier par les mercenaires sud-africains. Aimé Havrez et sa femme Gaby, emprisonnés depuis octobre, subissent des violences et des tortures à partir du 28 novembre⁴⁹¹. Attendant leur exécution, ils sont sauvés par l'Ommegang le 30. Nombre d'expatriés doivent se cacher pour échapper à la mort, subir les incarcérations brutales, la torture, le spectacle d'exécutions, et la peur que tout cela leur provoque. On le voit donc, les moments les plus difficiles pour cette communauté se font entre le 25 novembre et le mois de janvier qui suit. Quelques rares cas doivent même attendre jusqu'en 1966 pour que des opérations militaires viennent à leur secours⁴⁹².

2.4. Les réactions belges

2.4.1. L'Ommegang

Nous ne disposons que d'un seul témoignage relatant la singulière épopée de la 5^e brigade mécanisée, surnommée « Ommegang », celui de l'homme qui en est à sa tête : le colonel Frédéric Vandewalle. Dans son récit publié, « *L'Ommegang : odyssée et reconquête de Stanleyville, 1964* », il décrit avec de nombreux détails la mise en place et l'avancée efficace de l'opération qui vise à reprendre les territoires conquis par les rebelles. Nous avons interrogé l'un des participants à cette opération, Michel Neyt, mais sa période d'activités y est postérieure à la prise de Stanleyville, il ne peut dès lors pas nous raconter le déroulement pour la période que nous étudions, même s'il nous apporte d'autres informations essentielles. Nous

⁴⁸⁹ Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR64, num. 12, octobre 2008.

⁴⁹⁰ *Ibid.*, num. 14, avril 2009.

⁴⁹¹ Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR64, num. 21, janvier 2011.

⁴⁹² Entretien avec Michel Neyt- 20 janvier 2017.

allons, dans un premier temps, résumer très synthétiquement le déroulement de cette opération, en nous basant sur le récit de Vandewalle, mais aussi les travaux d'Eddy Hoedt et Chris Quanten. Ne pouvant réellement confronter des sources, notre but est de rappeler les grandes lignes de l'opération, qui a impacté la vie des expatriés retenus par les simba, comme nous allons le voir dans un second temps.

Les nombreuses tractations qui précèdent le lancement de l'Ommegang ont été expliquées dans le détail par Vandewalle. Retenons qu'il arrive au Congo le 10 août pour une mission de reconnaissance des moyens qui pourraient être mis à disposition de l'élaboration d'un plan⁴⁹³. Le 24 août, il est officiellement chargé par le ministre Spaak d'une mission au Congo⁴⁹⁴, et le 28 août, il reçoit le mandat officiel signé par Tshombé et Mobutu qui lui confie la coordination des opérations dans les territoires atteints par la rébellion⁴⁹⁵. Il apparaît donc bien évident que le colonel va être amené à lutter contre les rebelles. Le plan de Vandewalle consiste à créer une brigade mécanisée, dans le cadre de l'ANC, se déplaçant donc sur terre avec plusieurs véhicules, ayant une couverture aérienne, qui puisse partir, depuis Kamina, à la reconquête des territoires occupés. Stanleyville est l'objectif, « *la cerise sur le gâteau* » comme le dit Nothomb⁴⁹⁶, mais pas le but final puisque l'Ommegang continue sa mission après la libération de la ville. Créée à Kamina durant le mois de septembre, la 5^e brigade a pour but d'être opérationnelle pour le 14 de ce même mois⁴⁹⁷. Vandewalle reproduit dans son récit⁴⁹⁸ le plan d'attaque qu'il a conçu : la brigade est divisée en trois colonnes, « Lima 1 », « Lima 2 », et la colonne « Papa »⁴⁹⁹, ainsi que trois colonnes secondaires opérationnelles mi-novembre⁵⁰⁰. Deux buts sont identifiés par le plan : reconquérir le Kivu avec les 3 premières colonnes avant le 15 novembre, reprendre Stanleyville avec l'ensemble des colonnes avant le 15 décembre⁵⁰¹. Hoedt explique longuement la composition des colonnes, outre les véhicules bigarrés qui lui valent le surnom d'Ommegang, la brigade est également un mélange d'officiers belges, de mercenaires de diverses nationalités, dont une bonne partie de Sud-Africains aux ordres du mercenaire Mike Hoare ainsi que de pilotes cubains anticastristes, et

⁴⁹³ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 143.

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 167.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 172.

⁴⁹⁶ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

⁴⁹⁷ HOEDT, *op. cit.*, p. 60.

⁴⁹⁸ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 218.

⁴⁹⁹ HOEDT, *op. cit.*, p. 61.

⁵⁰⁰ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 219.

⁵⁰¹ *Ibid.*

des soldats de l'ANC, dont beaucoup d'anciens gendarmes katangais fidèles à Tshombé. Les avions rattachés à la brigade lancent une première attaque à Kindu, le 1er octobre⁵⁰², entraînant immédiatement les premières menaces concrètes de Gbenye à l'encontre des Américains de Stan. Les colonnes, elles, ne démarrent que le 1^{er} novembre⁵⁰³. Il serait trop long de décrire dans les détails la progression de l'Ommegang. Notons que le 2 novembre, les premiers otages sont découverts dans la localité de Kikombo, trop tard, car ils ont été exécutés⁵⁰⁴. L'Ommegang parviendra cependant à sauver bon nombre de personnes dans bon nombre d'endroits. Mais la tâche est compliquée, le terrain rend difficiles les déplacements, et les embuscades furtives des simba n'arrangent évidemment pas la situation⁵⁰⁵. L'opération prend du retard, et tandis qu'à Stanleyville, la pression se fait de plus en plus grave sur les Belges, comme nous l'avons vu. Les responsables belges et américains songent déjà, dès le début du mois de novembre, à lancer une autre opération, plus directe, courte, et efficace⁵⁰⁶.

L'aspect qui nous intéresse plus est de comprendre l'impact que cette opération a eu sur le quotidien des expatriés de la région rebelle. L'Ommegang fait partie de la réponse qu'envoie la Belgique aux rebelles, sans pour autant qu'elle soit assumée. En effet, c'est bel et bien le gouvernement belge qui met sur pied cette opération, et le statut des hommes qui participent à l'Ommegang est essentiel. Si ce sont des mercenaires qui participent, la Belgique n'a rien à y voir puisque la loi belge ne reconnaît pas les mercenaires. S'il s'agit par contre d'hommes envoyés au Congo par le gouvernement belge, la Belgique peut être accusée d'ingérence, et de participation active à la guerre, et les conséquences contre les Belges présents en zone occupée pourraient être terribles. Nothomb admet bel et bien que plus longtemps les rebelles croiront que ce sont des mercenaires, donc sans nationalité, qui prennent part aux attaques, plus longtemps les Belges seront en sécurité. Il s'efforce donc de faire croire à Gbenye, alors qu'il n'a lui-même aucune information concrète sur la question puisqu'il est coupé du monde, qu'il s'agit de mercenaires⁵⁰⁷. Mais la réalité est bel et bien plus complexe, puisque les hommes cadrant l'Ommegang sont bel et bien des officiers belges, en mission pour l'armée. Ils font partie de la mission d'assistance technique apportée au gouvernement congolais, le seul reconnu légitimement. La Belgique paraît donc dans son droit le plus total quant à l'aide qu'elle apporte au Congo, et même le gouvernement rebelle

⁵⁰² *Ibid.*

⁵⁰³ HOEDT, *op. cit.* p. 79.

⁵⁰⁴ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 291.

⁵⁰⁵ Entretien avec Michel Neyt- 20 janvier 2017.

⁵⁰⁶ HOEDT, *op. cit.* p. 82.

⁵⁰⁷ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

ne peut que l'admettre, même si cela lui déplaît. Le problème se fait plus compliqué, puisqu'en réalité, sur le terrain, ces assistants techniques qui ne sont pas censés prendre part au combat sont en réalité mandatés pour cadrer l'ensemble de l'opération, et prennent une part active aux combats contre les rebelles, comme l'admet Michel Neyt lui-même⁵⁰⁸. Il semble bien improbable que le gouvernement belge ignore ces faits. Les militaires belges reçoivent toujours leur solde de l'armée⁵⁰⁹, il paraît invraisemblable que le gouvernement ne sache pas ce que font ses soldats à l'étranger ni que les hauts gradés agissent dans son dos. Le témoignage de Vandewalle va dans ce sens, puisqu'il dit être en permanence en contact sur la plupart de ses actions avec l'ambassadeur de Kerchove et le ministre Spaak. Dans ses mémoires, Spaak s'explique sur sa décision d'envoyer les paras, et sur les raisons qui le poussent à le faire. Mais à aucun moment, il n'évoque la participation des Belges dans ce qu'il appelle « *les troupes du gouvernement légal* » qui avancent vers Stanleyville⁵¹⁰, alors que ces troupes sont menées par Vandewalle et ses hommes.

De nombreuses fois, les rebelles vont accuser les Belges de participer aux combats contre eux. La participation de Belges ne peut pas être cachée bien longtemps. Il semble que les rebelles ne comprennent pas réellement la nature de l'opération de la 5^e brigade mécanisée, puisqu'à aucun moment ils ne l'évoquent dans les sources produites par eux que nous avons pu analyser. Ils pensent qu'il s'agit d'attaques de l'ANC sur plusieurs fronts, avec la participation des Belges, des Américains, et de mercenaires. Les accusations portées par les leaders de la rébellion, que ce soit dans leurs médias, ou directement au corps consulaire de Stanleyville, sont parfois très fantaisistes, comme lorsqu'Olenga dit que les Américains ont lancé une bombe atomique sur le pays. D'autres sont par contre totalement fondées, comme la participation du colonel Decoster que nous avons déjà évoquée⁵¹¹. La décision d'emprisonner tous les Belges est donc, comme nous l'avons dit, une conséquence de la présence de soldats belges dans les opérations contre les rebelles. Les autorités civiles et militaires belges portent donc une responsabilité dans la dégradation du quotidien des ressortissants, et dans leur envoi en captivité. Ce sont donc bien ces autorités qui font passer sa propre population du statut d'« otages à domicile » au statut d'« otages réels ». Mais en aucun cas, l'action entreprise par l'Ommegang ne peut être envisagée comme réponses aux menaces directes subies par la

⁵⁰⁸ Entretien avec Michel Neyt- 20 janvier 2017.

⁵⁰⁹ *Ibid.*

⁵¹⁰ SPAAK, *op. cit.*, p. 278.

⁵¹¹ Decoster commande en effet l'une des opérations de l'ANC dans le Kivu, comme le confirme Vandewalle dans son récit.

population. Les dates ne correspondent en effet pas. Vandewalle revient au Congo le 10 août, soit cinq jours seulement après la chute de Stanleyville, et bien avant qu'aucun mot menaçant, extrait du *Martyr*, n'ait pu parvenir en Belgique, puisque le journal n'est lancé que le 21 août, et que les menaces n'y sont présentes qu'à partir d'octobre. Si le besoin se fait sentir d'instituer une solution militaire à cause des menaces à l'encontre de la population belge, ces dernières sont alors antérieures au 5 août et ne concernent pas encore les Stanleyvillois. L'Ommegang a donc contribué à empirer la situation des otages plus qu'elle n'a aidé à les libérer. La conséquence de cette situation, qui voit donc des menaces concrètes se profiler pour les otages, concrétise donc cette seconde opération dont les responsables parlent déjà quelques jours après les premiers mouvements de l'Ommegang. Elle sera cette fois plus directe et assumée. La pression constante que la rébellion fait subir aux Belges et aux Américains va dès lors décider les deux gouvernements à agir de concert, et à planifier les opérations Dragon.

2.4.2. Les opérations Dragon

2.4.2.1. « Dragon Rouge On »

Spaak justifie la mise en place des opérations Dragon suite aux menaces qui paraissent quotidiennement dans le *Martyr* et à la radio⁵¹², mais il a lui-même initié ces menaces, comme nous l'avons dit. La véritable justification du lancement des opérations Dragon se trouve plutôt dans l'ignorance de ce qui se déroule de l'autre côté de ce que Nothomb appelle « le rideau de palmiers »⁵¹³. De plus, ce que découvre l'Ommegang, jour après jour, n'a rien d'encourageant, puisque si elles sauvent des gens, les colonnes découvrent aussi plusieurs fois des morts, comme le raconte Vandewalle. N'ayant que très peu d'informations sur ce qui arrive à ses ressortissants, le gouvernement belge ne peut qu'essayer d'agir. La voie diplomatique est compliquée, et ce malgré des rencontres entre Spaak et Gbenye dès le début du mois d'août, lors desquels Spaak éclaire Gbenye sur la position belge contre l'ingérence dans les affaires intérieures congolaises⁵¹⁴. Constatant l'impasse diplomatique grandissante, le

⁵¹² Des rapports d'écoute de Radio-Stanleyville sont bel et bien envoyés au ministère des Affaires étrangères, le ministre est donc au courant de ce qu'il s'y dit. Mais nous n'avons pas trouvé d'information indiquant que le journal ait pu bel et bien parvenir en Belgique à cette période de fermeture de la zone rebelle.

⁵¹³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 58.

⁵¹⁴ SPAAK, *op. cit.*, pp. 272-274.

gouvernement belge ne pense vraisemblablement pas avoir d'autre choix que l'option militaire s'il ne veut pas que l'opinion publique pense qu'il abandonne ses ressortissants⁵¹⁵.

Le 15 novembre, jour de la fête du roi, Hughes Legrelle défile dans les rues de Bruxelles avec son régiment. En tant qu'officier, il est le porte-étendard qui marche devant toute la section. Mais en tant qu'officier également, il est au courant qu'une opération se prépare depuis trois jours au sein de l'état-major⁵¹⁶. Au vu de l'évolution de la situation, le colonel Laurent, commandant du régiment para-commando, confie à Michel Neyt, quelque temps avant que les préparatifs ne soient lancés, qu'il ne serait pas étonné qu'on demande aux paras de se rendre au Congo dans un avenir proche⁵¹⁷. Les cadres du régiment s'attendent donc à ce que l'opération ait lieu. Ce 15 novembre, en plein défilé, un officier en civil s'approche de Legrelle et lui glisse à l'oreille : « Dragon Rouge On ». C'est le signal de déclenchement de l'opération. Legrelle, à la fin du défilé, s'approche de Laurent pour lui répéter la phrase⁵¹⁸. Tous les paras du régiment qui étaient de garde aux deux palais royaux sont alors, dans les heures qui suivent, ramenés à la caserne de Diest⁵¹⁹. Toute communication avec l'extérieur est coupée, la caserne est « mise au secret », et dès le lendemain, les hommes reçoivent leur matériel, sans qu'ils ne sachent déjà leur destination. Les hommes spéculent, comme le raconte Luc Vandenbemden : « [...] *on a commencé à trier le matériel. On reçoit des munitions. On reçoit une paire de lunettes de soleil, on reçoit une deuxième gourde. Les munitions, c'était déjà un peu spécial. Mais enfin nous, dans notre petit esprit, on partait en manœuvre en Turquie ou en Norvège, parce qu'on faisait ça à l'époque, les bataillons partaient en manœuvre pendant leur service* »⁵²⁰. Certains, comme François de Radiguès, ont entendu parler de ce qui se déroulait au Congo, et se doutent de la destination⁵²¹. Les préparatifs vont bon train, mais les officiers sont confrontés à différents problèmes : l'incertitude du nombre d'avions que les Américains, avec qui l'opération est conjointement menée, vont mettre à disposition, et le manque de cartes de Stanleyville, puisque toutes ont été laissées au Congo après l'indépendance. Hughes Legrelle a conservé les cartes qu'il a retracées pour l'opération, ainsi que celles, plus professionnelles, que les Américains ont

⁵¹⁵ La situation des otages fait l'objet d'une certaine couverture médiatique, analysée dans le mémoire de Thomas Stevens, *op. cit.*

⁵¹⁶ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵¹⁷ Entretien avec Michel Neyt- 20 janvier 2017.

⁵¹⁸ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵¹⁹ Entretiens avec Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017 ; François de Radiguès – 24 janvier 2017.

⁵²⁰ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵²¹ Entretien avec François de Radiguès- 24 janvier 2017.

fournies⁵²². Le 17 novembre, les préparatifs sont terminés, et les hommes du régiment 1-para embarquent pour Kleine Brogel, où les attendent les impressionnants C-130 américains et leurs équipages que les Belges voient pour la première fois. Hughes Legrelle raconte : « [...] *on a vu arriver ces gigantesques bêtes. C'était énorme, à l'époque, il y a plus de 50 ans. On est monté là-dedans, aux places désignées. Ils ont fermé les portes et puis ils ont décollé.* »⁵²³.

2.4.2.2. L'opération Dragon Rouge

Les 13 avions font route vers l'île d'Ascension, et font escale sur la base espagnole de Morón. Les hommes ne savent pas où ils sont, et ont interdiction de sortir des appareils : « *À un moment donné il y a, de la terre, un type qui a ouvert la porte, on l'a reclaquée aussitôt, il l'a prise sur le nez* »⁵²⁴. Car tout le succès de l'opération repose sur l'effet de surprise, et personne ne doit être au courant en dehors. Le lendemain, les avions atterrissent sur Ascension, possession britannique sur laquelle les États-Unis possèdent une petite base aérienne. Les hommes sont marqués par la petitesse de l'île et son aridité. Ils y restent deux jours, attendant l'autorisation de se rendre au Congo. Le 21 novembre, les C-130 redécollent en direction de Kamina. Là-bas, ce sont les hangars et le sol en béton qui attendent les hommes. Le colonel Laurent n'a pas fini de régler les détails de l'opération, car les Américains ne semblent pas vouloir procéder de la même façon que lui. François de Radiguès a appris de l'officier André Anne de Molina, l'un des hommes qui fut la cheville ouvrière de la mise sur pied de Dragon Rouge, que les Américains veulent parachuter les soldats au-dessus d'un stade de foot à quelques kilomètres de la ville, en faisant voler les avions de front. Pour Laurent, cette idée n'aurait pas été envisageable, car trop dangereuse pour les hommes et les otages qui auraient dû attendre encore plus longtemps l'arrivée des paras⁵²⁵. Si les Américains acceptent finalement de prendre pour cible la piste d'aviation de Stan, Laurent doit encore composer avec un autre homme : le colonel Vandewalle. Basée à Kamina, l'Ommegang veut également poursuivre sa mission légitime, et Vandewalle voit d'un mauvais œil les paras et les Américains prendre entièrement le contrôle de la base⁵²⁶. Legrelle assiste à une réunion au sommet entre les différents commandants, et témoigne de l'opposition entre Laurent et Vandewalle. Ce dernier ne peut vraisemblablement pas garantir si ses colonnes parviendront rapidement à Stanleyville, car la progression est, une fois encore, suspendue aux

⁵²² Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵²³ *Ibid.*

⁵²⁴ *Ibid.*

⁵²⁵ Entretien avec François de Radiguès - 24 janvier 2017.

⁵²⁶ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 325.

conditionnelles imposées par le terrain : si tel pont n'a pas explosé, si les rebelles ne tendent pas d'embuscade, si le chemin n'est pas encombré, etc. Devant tant d'incertitudes, le colonel Laurent prend une décision et conclut la réunion: « *Messieurs, nous sautons demain* »⁵²⁷. Amère, Vandewalle écrira : « *Personne ne se soucia [...] de la nécessité d'occuper le terrain et encore moins du sort des tous ceux qui vivaient en dehors de Stanleyville* »⁵²⁸.

À cet instant, personne en dehors, pas même les familles des soldats, ne sont encore au courant de ce qui se trame. À Stanleyville cependant, on sait que des paras belges ont atterri sur Ascencion, comme le témoigne Poncelet dans son journal⁵²⁹. D'après le témoignage de Christian Duez et Élisabeth Tabu, certains Congolais savent même, le 23 novembre, que les paras arriveront le lendemain, et qu'ils préviennent le couple. Certains rebelles tenteraient même de quitter la ville, déguisés en civils, d'après Duez⁵³⁰. Nous n'avons pas d'autres sources pour corroborer ces faits, mais si tout Stanleyville sent que le dénouement ne saurait se faire tarder, que ce soit grâce à l'ANC ou grâce à une hypothétique opération aéroportée. À Kamina, les hommes sont rassemblés une première fois le 22 novembre, embarquent dans les avions, mais sont débarqués quelques heures plus tard. Ce faux départ est, dans le chef de nos témoins, probablement dû aux atermoiements politiques, à moins que ce ne soit pour laisser un peu d'avance à Vandewalle malgré tout. Hoedt, lui, émet la thèse d'un désaccord entre Laurent et Gradwell, responsable américain de l'opération, et d'autres officiers américains qui veulent utiliser des avions de combat pour couvrir l'avance des C-130⁵³¹. Quoi qu'il en soit, le 23 novembre, l'heure fatidique a lieu. Les paras embarquent pour de bon dans les appareils américains. François de Radiguès décrit la scène : « *Un peu avant minuit, on s'est levés, on a mis nos parachutes dorsaux et ventraux, et on est parti vers les avions. [...] c'était l'atmosphère la plus incroyable que j'ai jamais connue : on voulait y aller. On n'avait pas peur, on voulait y aller. Et on voulait en découdre avec les simba. Il y avait donc ces dix avions C-130 qui avaient quatre moteurs turbopropulseurs, qui font un bruit d'enfer. Multipliés pas dix, ça fait 40 moteurs qui tournent, c'était incroyable. Dans la nuit d'Afrique, on voyait le ciel d'Afrique rempli d'étoiles, [...] il y avait une chaleur un peu moite, et on voyait les longues colonnes de parachutistes qui partaient vers les avions, c'était incroyable.*

⁵²⁷ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵²⁸ VANDEWALLE, *op. cit.*, p. 325.

⁵²⁹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 33, janvier 2015.

⁵³⁰ Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

⁵³¹ HOEDT, *op. cit.*, p. 106.

Les turbopropulseurs faisaient ce bruit, un certain soufflement, et ça donnait la pêche aux parachutistes. »⁵³².

Le vol dure près de six heures. Les hommes en profitent pour se reposer. Le saut sur la piste de l'aéroport de Stanleyville est prévu pour 6h du matin, et les avions n'ont pas une seule minute de retard sur le planning. Ils volent bas, et suivent le fleuve Congo pour éviter de se faire remarquer. À l'approche de la ville, l'équipage américain de chacun des avions réveille les paras belges, il faut s'apprêter au saut. Nos trois témoins paras ont tous été marqués par l'ambiance produite par signaux qui baignent la carlingue d'une lumière rouge intense, à quelques secondes du saut, alors que tous attendent, prêts, le moment d'action. La lumière passe du rouge au vert, c'est le signal. Hughes Legrelle est le tout premier homme à sauter du premier avion⁵³³. Il est suivi par près de 300 hommes. Le saut dure à peine 30 secondes, puisque les avions volent plus bas que pour des sauts habituels. De Radiguès a à peine le temps de se rendre compte qu'il va atteindre le sol et entrer en collision avec un autre para⁵³⁴. Au sol, les simba, qui ont vu les avions arriver, tirent avec toutes les armes dont ils disposent, et pourtant, pas un seul homme ne sera mortellement touché. Legrelle témoigne : *« Et là je peux dire, mon parachute était troué de balles. Et en bout de piste, il y avait une mitrailleuse point 50. Ça ne vous dit rien, mais c'est 12,7 mm. [...] Comme j'ai sauté le premier, j'ai vu les autres passer, et les C-130, l'un derrière l'autre, [...] et cette mitrailleuse, parce qu'il y avait une traçante toutes les cinq balles donc on voyait très bien, visait en direction des avions. Ils ont tous été touchés d'ailleurs. Mais il n'y a pas un pilote qui a dévié. »⁵³⁵*. Une fois au sol, les hommes évacuent rapidement les barils et les carcasses de voitures que les simba ont déposés pour empêcher quiconque d'atterrir. Il faut dégager la piste pour les C-130⁵³⁶. Lorsque l'aéroport est totalement sous leur contrôle, les différentes missions sont lancées. Le lieutenant Legrelle part, avec son bataillon, au bout de la piste afin de la défendre et sécuriser les atterrissages et les décollages⁵³⁷. La 13^e compagnie, composée des paras francophones, part en direction du fleuve et du camp Ketele. Vandenbemden fait partie des hommes chargés de se rendre à la résidence du gouverneur où on espère trouver les pontes de la rébellion, mais la demeure est vide⁵³⁸. Les autres hommes, entre-temps,

⁵³² Entretien avec François de Radiguès- 24 janvier 2017.

⁵³³ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵³⁴ Entretien avec François de Radiguès- 24 janvier 2017.

⁵³⁵ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵³⁶ Entretiens avec Hughes Legrelle – 9 janvier 2017 ; Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017.

⁵³⁷ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵³⁸ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

« nettoient », maison par maison, la route qu'ils empruntent. François de Radiguès explique leur méthode : « *il y avait une file à droite et une file à gauche. Une fois que la file à droite avançait, la file à gauche attendait. Et une fois que la file à droite s'arrêtait, la file à gauche progressait. La file à droite devait regarder au-dessus des maisons à gauche pour voir si on ne nous tirait pas dessus, et la file à gauche regardait à droite.* »⁵³⁹. Ils portent secours aux expatriés cachés dans leurs maisons, tout en éliminant les simba qui leur tirent dessus. La 11^e compagnie rejoint rapidement le camp Ketele, vide, où elle se met en batterie pour attendre les véhicules de l'Ommegang, qui arriveront quelques heures plus tard, non sans confondre les paras avec des ennemis, et échanger quelques coups de feu sans gravité avec eux⁵⁴⁰. La 13^e compagnie, elle, reçoit pour mission d'aller le plus rapidement possible sauver les otages. Un coup de téléphone à la tour de contrôle, dont tous nos témoins oraux, militaires ou civils, ont entendu parler, indique que les prisonniers sont retenus à la résidence Victoria. Les paras néerlandophones se dépêchent, mais comme pour la 11^e compagnie, ils rencontrent de la résistance en chemin. Le para Jozef Robben livre son témoignage auprès d'Eddy Hoedt : « *Les rebelles se battent armés d'arcs et de flèches, de lances et de couteaux, de fusils. Ce sont des jeunes garçons, âgés de 10 à 14 ans, dont il faut le plus se méfier. Ils ignorent le danger, se lancent dans les zones de combat sans la moindre couverture et tirent dans tous les sens. Ici règne la loi du meilleur tireur* »⁵⁴¹. C'est peut-être cette résistance coriace qui fera arriver la 13^e compagnie quelques instants trop tard.

2.4.2.3. Tueries

L'arrivée des avions dans le ciel matinal est annonciatrice, pour chacun des Stanleyvillois, d'un tournant. Beaucoup ont conscience que cette journée du 24 novembre sera cruciale. Paul Carlson confie à son compagnon Charles Davis une phrase résumant la situation pour les otages : « *Je ne sais pas ce qu'il va se passer aujourd'hui, mais j'ai le sentiment que quoi qu'il arrive, à la fin de cette journée, d'une manière ou d'une autre, tout ça sera fini.* »⁵⁴². Dans la résidence Victoria, l'arrivée des avions est bien sûr remarquée par tous, rebelles compris. Les simba, dans un premier temps, ne savent que faire, Poncelet a le temps de prendre un bain⁵⁴³, et les missionnaires américains, de se raser et déjeuner⁵⁴⁴. Mais

⁵³⁹ Entretien avec François de Radiguès- 24 janvier 2017.

⁵⁴⁰ Entretiens avec Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017 ; François de Radiguès – 24 janvier 2017.

⁵⁴¹ HOEDT, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁴² REED, *op. cit.*, p. 251.

⁵⁴³ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 34, août 2015.

⁵⁴⁴ DOWDY, *op. cit.*, p. 9.

une heure après que les avions aient survolé la ville⁵⁴⁵, la panique envahit les couloirs, les simba sont excités et ordonnent aux otages des deux premiers étages de sortir dans la rue, comme le racontent tous nos témoins. Brigitte Peneff se souvient de sa sortie de l'hôtel : « *on descend, et la première impression que j'ai, c'est vraiment d'être éblouie. Il était tôt le matin, le soleil était bien éblouissant. Et là, quand on sort de cet hôtel, il y a une haie de simba, grimés, habillés dans des tenues, des pagnes, des lances. [...]* Là, ils m'ont semblé effrayants. »⁵⁴⁶. Opepe est là, et dans le chaos général, il ordonne aux prisonniers de se mettre en rang, leur annonce que leurs « frères » sont là, venus pour tuer les Congolais, et qu'ils serviront de protection. Nothomb pense sincèrement que le colonel tente de sauver sa peau en même temps que celle des otages, car s'il parvient à les amener en vie jusqu'aux paras, peut-être lui laissera-t-on la sienne⁵⁴⁷. Reed estime que 50 personnes sont restées au Victoria. Les simba ont laissé derrière eux un couple de retraités, les Bodson, car le mari, victime de plusieurs crises cardiaques, ne peut se déplacer⁵⁴⁸. Tous les autres sont des personnes qui ont eu la lucidité de se cacher lors de l'appel. Parmi eux, Poncelet qui témoigne : « *les gardes reçurent l'ordre de faire sortir les Européens de leur chambre. Ils commencèrent à crier dans les couloirs, de suite, dans notre appartement, nous prîmes la décision de ne pas sortir. Je décidais de faire le mort, car on se doutait de ce qui nous attendait à l'extérieur* »⁵⁴⁹.

La scène qui suit est racontée par presque tous nos récits de la même manière. Trois par trois, les otages qui ont été sortis avancent en colonne dans l'avenue Ketele, bordées de manguiers. Au croisement de l'avenue Lothaire, les tirs en provenance de la 13^e compagnie se font entendre. Opepe fait stopper la colonne, et fait asseoir tout le monde. Des simba excités surgissent du front de combat, criant qu'il faut tuer les prisonniers, maintenant. Tout se précipite, et dans des circonstances encore floues, les simba se mettent à tirer dans la masse des 250 personnes qui se trouvent devant eux⁵⁵⁰. La famille Peneff est directement atteinte. Marco Peneff est mortellement blessé à la tête et tombe sous les yeux de sa femme⁵⁵¹. Christian Duez tente de faire le mort, avant de se rendre compte que les simba viennent achever les personnes allongées sur le sol. Il décide de s'enfuir⁵⁵². Les parents de Brigitte

⁵⁴⁵ FAELES, *op. cit.*, p. 22.

⁵⁴⁶ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁵⁴⁷ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 303.

⁵⁴⁸ REED, *op. cit.*, p. 251.

⁵⁴⁹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 34, août 2015.

⁵⁵⁰ Nothomb, témoin de la scène, rapporte que c'est un lieutenant sourd-muet qui se met le premier à tirer, alors que d'autres sources racontent que c'est Opepe lui-même qui serait passé à l'action, ce que Nothomb réfute.

⁵⁵¹ ZOLL, *op. cit.*

⁵⁵² Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

Peneff font de même⁵⁵³. Ils parviennent à confier la plus jeune de leur fille au missionnaire Larson, qui s'est caché dans une maison⁵⁵⁴. Mais Brigitte et ses parents sont touchés par les balles, ils décident alors de retourner sur la rue en faisant les morts, puisque les simba chassent encore les vivants. Comme d'autres enfants, Brigitte se protège sous les corps d'adultes déjà morts⁵⁵⁵. Des dizaines de personnes ont directement fui les lieux du massacre. C'est le cas aussi de Nothomb, de Faeles, et des américains Davis et Carlson. Paul Carlson, inventé otage numéro un et premier sur la liste des personnes à exécuter, est mortellement touché dans sa fuite par plusieurs balles, ciblé au hasard par l'arme d'un simba. Pendant de longues minutes, tous les survivants se cachent, car les simba poursuivent ceux qu'ils peuvent. Et puis, c'est la délivrance. Les paras sont arrivés, mais quelques secondes trop tard. Ceux qui se cachent ou font le mort, comme Nothomb, Duez et les Peneff, reconnaissent leurs sauveurs à leur accent : ils sont Flamands, et dans cette rue, à cet instant, il n'y a que des soldats belges pour savoir parler néerlandais. Le para Rik Wouters est parmi les premiers à arriver sur les lieux. Il écrit son désarroi et son émotion lorsqu'il découvre les corps sans vie des Belges, celui de Carlson, mais aussi les nombreux mourants et blessés : « *Je m'arrête auprès d'une femme agenouillée [...], elle gémit et pleure telle une blessée. À sa gauche, je vois la tête d'une fillette [...] La peur au ventre, je m'approche de la femme et me penche au-dessus d'elle. Les vêtements de la jeune fille sont maculés de taches rouges [...] elle est morte ! Je suis alors pris de nausées, qui font vite la place à des sentiments de colère et de vengeance. Cherchant à la consoler, je pose ma main sur l'épaule de la malheureuse femme, mais elle ne le remarque pas* »⁵⁵⁶.

Très vite, les survivants viennent en aide aux paras et aux blessés, s'occupent des morts. Nothomb, Falaes, Romnée, Rombaut, servent de guide aux détachements de paras pour aller récupérer les expatriés qui se terrent encore chez eux⁵⁵⁷. Duez⁵⁵⁸ et Poncelet⁵⁵⁹ transportent les blessés à l'abri, avec des civières de fortunes, pour qu'ils reçoivent les premiers soins. Quinteyn, désemparé, est obligé d'identifier les corps de ses amis et collègues sur le tarmac de l'aéroport⁵⁶⁰. La solidarité, tout comme aux premières heures de la prise d'otage, est bel et bien présente aux moments les plus difficiles. Mais les événements qu'ils

⁵⁵³ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁵⁵⁴ DOWDY, *op. cit.*, p. 168.

⁵⁵⁵ Entretien avec Brigitte Peneff - 27 décembre 2016.

⁵⁵⁶ HOEDT, *op. cit.*, p. 128.

⁵⁵⁷ Entretiens avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016 ; Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁵⁵⁸ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁵⁵⁹ PONCELET, *op. cit.*, 1964.

⁵⁶⁰ QUINTEYN, *op. cit.*, pp. 144-145.

sont en train de vivre provoquent, outre le soulagement, des sentiments contrastés parmi les rescapés : peur d’être encore pris pour cible ou de ne pas retrouver ses proches⁵⁶¹, dégoût devant les scènes de violences dont ils sont témoins⁵⁶², qui vont, nous le verrons dans le troisième chapitre, laisser une empreinte indélébile. Frans Quinteyn résume son état d’esprit avec des mots forts, lorsqu’il passe devant un enfant simba mourant, dont personne ne se soucie : « *Je passe mon chemin. Comme un automate. L’asphalte semble couler sous mes pieds. Dans dans un mirage. Dans lequel le simba déchiré se réfléchit. Où est ma haine maintenant ? Ma haine toujours écrasante, qui aurait mit les simba en pièce, qui m’aurait fait exterminer les femmes et les enfants. À la première rude épreuve, elle n’a pas résisté. Devant la souffrance de ce simba mourant, encore un enfant, elle a fondu comme neige au soleil* »⁵⁶³.

Le bilan du massacre est lourd. David Reed, dans son enquête, décompte 22 personnes décédées directement dans le massacre de la rue Ketele : vingt Belges, dont quatre femmes, quatorze hommes, deux enfants, et deux Américains, Paul Carlson et la missionnaire Phyllis Rine. À cela s’ajoutent les cinq blessés belges qui décéderont plus tard, portant à 27 le nombre de victimes⁵⁶⁴. La famille Peneff est durement touchée, avec un décès, trois blessés graves, dont Michèle qui semble entre la vie et la mort lorsque Poncelet la voit parmi les blessés⁵⁶⁵. La famille Brickmann⁵⁶⁶ est tuée, seule la fille aînée de 14 ans survit, orpheline de ses parents et de sa petite sœur de sept ans⁵⁶⁷. De la famille Verwilghen, seule la mère, la femme que console Wouters, s’en sort indemne, son mari et sa fille de neuf ans sont tués⁵⁶⁸. Plusieurs autres parents se sont sacrifiés pour sauver la vie de leurs enfants en les couvrant de leur corps⁵⁶⁹. Christian Duez a essayé de reconstituer une liste, incluant tous les Belges et étrangers morts durant la rébellion, avec les informations qu’il avait à sa disposition. Cette liste a été publiée par Hoedt⁵⁷⁰. Pour ceux décédés le 24 novembre à Stanleyville, Duez décompte 60 victimes. Car au 27 de la rue Ketele, s’ajoutent celles tués ailleurs : le Belge

⁵⁶¹ Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu – 8 février 2017.

⁵⁶² Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁵⁶³ QUINTEYN, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁶⁴ REED, *op. cit.*, p. 259.

⁵⁶⁵ PONCELET, *op. cit.*

⁵⁶⁶ Dans l’ouvrage de Frans Quinteyn, ils sont pris à tort pour une famille indienne : « *Père, mère et fille d’une famille indienne sont allongés, réunis dans la même mort. À côté d’eux est assise leur autre fille : elle regarde hébétée les corps de ses parents* ». Aucun ressortissant indien n’est reporté avoir été présent dans la colonne d’otage, ni avoir été tué le 24 novembre.

⁵⁶⁷ REED, *op. cit.*, p. 257.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 259.

⁵⁶⁹ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 306.

⁵⁷⁰ HOEDT, *op. cit.*, pp. 238-240.

cardiaque Bodson finalement abattu devant le Victoria⁵⁷¹, le boucher Hamaide assassiné devant sa famille, un Français, un Hollandais, et quatre jeunes Belges⁵⁷² ramenés la veille des environs et encore détenus au camp Léopold⁵⁷³. Michel Faeles sera chargé, le 25, de ramener et identifier, avec un commando de mercenaires, tous ces corps de gens qu'il connaît à travers la ville⁵⁷⁴. Si tous sont cités par la liste de Duez, cette dernière oublie certains Américains : Phyllis Rine, mais aussi le missionnaire Hector McMillan, réfugié avec d'autres familles américaines dans une mission à quelques kilomètres de la ville⁵⁷⁵. Mais le second massacre de masse se passe sur la rive gauche. Il n'existe pas de pont reliant les deux parties de la ville, le seul moyen de passer est de traverser avec un bac. Les paras ont sauté sur la rive droite, là où tous les captifs sont retenus, et l'Ommegang est également arrivée de ce côté. Personne ne peut donc venir en aide aux habitants de l'autre rive. D'après Nothomb, de tous les blancs présents sur la rive gauche ce jour-là, seul quatre auront la vie sauve : le père Schuster, curé luxembourgeois, Joy Taylor, une missionnaire néo-zélandaise et ses deux filles⁵⁷⁶. En réalité, il y aura trois autres survivants, les deux garçons Taylor, et une missionnaire de septante ans, Mary Harrison⁵⁷⁷. Leur histoire a été racontée à Dowdy, vraisemblablement par le père Schuster et Joy Taylor. Tous les expatriés, y compris bon nombre de religieux, sont rassemblés dans le camp de la Police Militaire, où ils sont abattus un par un. Le père Schuster, touché réussira à s'enfuir discrètement et à se cacher jusqu'à l'arrivée des secours, les deux jeunes garçons, placés sur devant le peloton d'exécution, auront la vie sauve en se faisant passés pour morts, tandis que les deux femmes et les deux petites filles seront laissées en vie par les simba⁵⁷⁸. Au total, il y aura une trentaine de morts sur la rive gauche. Enfin, à ce lourd décompte, il faut rajouter les civils congolais qui, pris entre deux feux, sont pris pour des rebelles par les paras, ou sont tués par l'ANC et les mercenaires, voire par les rebelles en déroute. Ceux-là n'ont jamais été ni nommés ni comptés, et sont peut-être les plus nombreux.

⁵⁷¹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 34, août 2015.

⁵⁷² Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

⁵⁷³ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 315.

⁵⁷⁴ FAELES, *op. cit.*, pp. 22-23.

⁵⁷⁵ DOWDY, *op. cit.*, p. 151.

⁵⁷⁶ NOTHOMB, *op. cit.*, p. 320.

⁵⁷⁷ Plusieurs photos circuleront dans les journaux, avec des légendes diverses, présentant Mary Harrison comme la grand-mère des deux garçons, ou Joy Taylor et ses garçons comme les seuls survivants avec le père Schuster. La confusion de Nothomb vient peut-être de la confusion des médias.

⁵⁷⁸ DOWDY, *op. cit.*, pp. 211-219.

Mais l'arrivée des paras ne signifie pas seulement la mort pour des dizaines de personnes, c'est également la délivrance pour des centaines d'autres. Pour les rescapés de la rue Ketele, mais aussi pour l'ensemble de la communauté expatriée de Stan, ainsi que pour plusieurs dizaines de Congolais. Eux aussi ont été témoins de l'arrivée des C-130, et pour eux aussi la journée du 24 novembre est pleine de promesses et de peur. Élisabeth Tabu, en tant que conjointe d'un Belge, sait que les simba viendront pour la tuer, elle et ses enfants. Elle trouve refuge chez ses voisins grecs, avec qui elle se cache dans la cave⁵⁷⁹. Comme elle, des centaines d'autres personnes sont cachées un peu partout dans la ville, des expatriés, comme les Franken, qui se cachent derrière des rideaux, sachant bien que les simba en déroute qui fuient à travers leur jardin sont une menace⁵⁸⁰, mais aussi des dizaines de Belges qui ont échappé à l'arrestation d'octobre. Ce sont toutes ces personnes que, pendant des heures, les paras vont tenter de retrouver et de conduire en sécurité vers l'aéroport⁵⁸¹ pour qu'elles puissent monter dans l'un des nombreux avions qui font un ballet incessant au-dessus du détachement mené par Hughes Legrelle. Celui-ci tient toujours, difficilement, le bout de la piste. Les simba n'ont pas laissé beaucoup de répit à ces hommes, et il faut même le renfort de deux jeeps munies de mitrailleuses et des avions des Cubains armés de roquettes pour venir à bout de la menace⁵⁸². L'évacuation des civils se poursuit jusqu'au lendemain, certains, comme Duez qui a entre-temps retrouvé sa famille, dorment dans l'aéroport⁵⁸³, sous protection des paras qui s'y sont repliés⁵⁸⁴. Le 26 novembre, vers midi, la quasi-totalité des expatriés belges, américains, européens et asiatiques ont été évacués. Nothomb est l'un des derniers à quitter les lieux⁵⁸⁵, Faeles, lui, est l'un des rares à rester sur place, pour s'occuper des corps et des biens des désormais réfugiés belges⁵⁸⁶.

2.4.2.4. Dragon Rouge, Dragon Noir, et après ?

Alors que les rescapés de Stan sont évacués vers Léopoldville, la tenue d'une deuxième opération se précise. Car, comme nous le savons, une importante partie de la population expatriée vit dans le reste de la région occupée. Le massacre de la rive gauche n'a fait que confirmer ce qu'il pourrait lui arriver à ces personnes si l'on ne vient pas à leur

⁵⁷⁹ Entretien avec Élisabeth Tabu - 8 février 2017.

⁵⁸⁰ PISCAER, *op. cit.*, 7 décembre 1965.

⁵⁸¹ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵⁸² Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

⁵⁸³ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁵⁸⁴ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵⁸⁵ Entretien avec Patrick Nothomb - 26 octobre 2016.

⁵⁸⁶ Entretien avec Michel Faeles - 1er septembre 2016.

secours. Très vite, l'opération Dragon Noir, qui n'était qu'une possibilité, est donc concrétisée. Nous n'avons que très peu de récits sur le déroulement de cette opération, et parmi nos témoins, seul le para Vandenbemden y prend part. Les hommes embarquent à nouveau dans les C-130 le soir du 25 novembre⁵⁸⁷, alors qu'à Paulis, comme le raconte Gaby Degotte, les massacres ont déjà débuté. Onze personnes ont été tuées le 24 : un missionnaire américain, un Italien et plusieurs Belges, dont des religieux. D'autres, comme le Dr Degotte qui ne doit son salut qu'à son statut de médecin qui pourrait être utile, sont toujours aux mains des simba. Gaby, elle, a été enfermée chez elle par les rebelles.⁵⁸⁸ C'est donc un soulagement pour les expatriés lorsqu'ils voient à leur tour les avions arriver dans le ciel de Paulis. Le saut des paras se passe en deux rounds, car la piste est trop courte pour larguer tout le monde. Seul 2/3 du régiment y prend part, les autres sont restés à Stanleyville. À Paulis, la difficulté est plus intense, car comme le raconte Luc Vandenbemden, les paras sont attendus par les rebelles : *« on s'est fait tirer dessus, pendant un certain temps. Un moment donné ça s'est arrêté quand même. Quand on est arrivé au sol ça s'est vite fini. Mais tous les parachutes ont été troués, tous les avions avaient des impacts de balles. Donc je ne sais pas, encore un miracle, on est tous passé à travers. Mais tous ! Il n'y a qu'un seul qui a été touché en l'air [...] Donc Paulis a été plus difficile [...] parce qu'on était fatigués quand même ! Kamina n'était déjà pas confortable, et puis le stress, l'excitation. »*⁵⁸⁹. La mission de sauvetage s'avère également plus ardue, car Paulis est un petit centre urbain, beaucoup de personnes à secourir se trouvent plus loin, parfois isolées dans la brousse. Rick Wouters participe à ces missions de sauvetage. Il décrit la progression de plus en plus profonde en territoire rebelle pour aller sauver par là une famille grecque, par là un médecin belge, ou par ici des travailleurs français⁵⁹⁰. Certaines patrouilles s'enfoncent jusqu'à 40 kilomètres à l'intérieur des terres, mais le 27, l'ordre de repartir est donné. Luc Vandenbemden témoigne : *« on a décroché [...] en ne pouvant pas aller partout. Et c'est là qu'il y a des gens qui ont été tués après, parce qu'on n'était plus là. Mais, est-ce qu'il fallait tout sacrifier et partir, ou est-ce qu'il fallait ne rien faire ? Ça ne dépendait pas de nous de toute façon. »*⁵⁹¹. Durant les deux jours, comme à Stan, le pont aérien est presque incessant pour évacuer les rescapés, parmi lesquels les Degotte. La tâche se fait également ardue, car il faut aussi protéger la piste d'aviation des attaques de simba, et parce qu'une fois parti, l'Ommegang n'est plus là pour

⁵⁸⁷ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵⁸⁸ HOEDT, *op. cit.*, p. 186.

⁵⁸⁹ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵⁹⁰ HOEDT, *op. cit.*, pp. 197-199.

⁵⁹¹ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

assurer les arrières des paras⁵⁹². L'opération Dragon Noir se fait donc en coup de poing, l'Ommegang n'arrivera à libérer Paulis définitivement que plusieurs jours plus tard.

Alors que les paras sont à peine tous de retour à Kamina, les officiers ont en tête de continuer à effectuer des missions de sauvetage. On imagine un Dragon Vert, un Dragon Blanc, pour sauver Watsa, Wamba ou Bunia. Mais la décision politique tombe : il faut rentrer en Belgique. L'opération, sur la scène internationale, fait débat. Spaak essuie les critiques du camp communiste et d'une partie des pays non-alignés, qui dénoncent une opération néo-colonialiste d'ingérence dans les affaires d'un état indépendant. Le camp occidental, dont beaucoup de ressortissants ont été sauvés, plaide lui la mission humanitaire. Dans ce contexte, la Belgique et les États-Unis décident de mettre un terme à l'opération avant que celle-ci ne paraisse donner raison aux critiques la taxant de conquête impérialiste : il faut prouver son caractère éphémère⁵⁹³. Cette décision est perçue de diverses manières parmi les paras. Certains, comme Vandenbemden, sont soulagés de pouvoir rentrer de cette exténuante mission, car ils craignaient de rester au Congo encore longtemps⁵⁹⁴. D'autres, comme Legrelle, sont furieux ou déçus de devoir abandonner bon nombre d'otages aux mains des rebelles⁵⁹⁵. Tous sont résignés à faire comme tout bon militaire : obéir aux ordres. Le 1^{er} décembre, les C-130 atterrissent à Melsbroeck avec le 1^{er} régiment para-commando et les équipages américains, qui sont reçus sous les honneurs par le roi Baudouin, le gouvernement, les généraux de l'armée belge et la presse.

2.5. Bilan humain

Quel bilan humain peut-on tirer de ces opérations, et des longues semaines de captivités sous le régime rebelle ? Il n'existe pas de liste officielle du nombre de Belges et Occidentaux tués après les sauts sur Stanleyville et Paulis. La liste de Duez est la seule source permettant d'approcher une estimation, même si elle n'est pas exhaustive. C'est pour cela que le macabre décompte s'avère très incertain. Ainsi, entre le 25 novembre et le 25 décembre 1964, la liste dénombre 163 victimes civiles et religieuses européennes, tuées à Banalia, Dakwa, Rungu, Paulis, Mungbere, Watsa, Aru, Durba, Aba, Bunia, Mambasa, Wamba et Bafwensende. Ces victimes sont belges, pour la plupart, mais on trouve également des

⁵⁹² *Ibid.*

⁵⁹³ SPAAK, *op. cit.*, pp. 283-287.

⁵⁹⁴ Entretien avec Luc Vandenbemden - 17 janvier 2017.

⁵⁹⁵ Entretien avec Hughes Legrelle - 9 janvier 2017.

Néerlandais, des Italiens, des Autrichiens, des Français, et quelques autres nationalités moins représentées. Rajoutons également à ce chiffre les 31 victimes assassinées à Buta le 30 mai 1965, tous missionnaires belges et néerlandais. Il y a donc au moins 194 victimes européennes hors de Stanleyville. En additionnant les 62 personnes décédées le 24 novembre à Stanleyville, le macabre décompte s'élève à, au moins, 256 civils expatriés tués suite à Dragon Rouge. Il s'agit du plus grand massacre de civils belges depuis la Seconde Guerre mondiale. Si les missions Dragon ont eu pour but de sauver les expatriés d'une mort qui se faisait de plus en plus concrète, elles auront néanmoins condamné plusieurs centaines de personnes.

Mais le bilan catastrophique des événements de 1964 ne s'arrête pas là. Il faut également prendre en compte les dizaines d'expatriés tués avant le 24 novembre, durant toute l'occupation simba. La population civile congolaise, comme nous l'avons déjà dit, a payer un très lourd tribut, que ce soit lors des massacres perpétrés par les rebelles, ou par ceux commis par l'ANC lors de la reconquête. Il faut également compter les victimes militaires, ceux de l'ANC tombés face aux rebelles, les hommes participant à l'Ommegang⁵⁹⁶, et les trois paras décédés durant Dragon Rouge et Dragon Noir. Enfin, il faut également prendre en compte les centaines de rebelles morts durant les combats, tués par leur propre camp, ou exécutés sans autre forme de procès par les hommes de Mobutu⁵⁹⁷. Au total, la rébellion simba aura entraîné la mort de plusieurs milliers de personnes, sans que l'on ne puisse avancer un nombre exact, sans qu'on puisse mettre des noms ou des visages sur la plupart d'entre elles. Elle aura également laissé une trace, un souvenir indélébile, chez ceux qui en ont été témoins, acteurs ou victimes.

Car au-delà du bilan chiffré, c'est également un bilan moral que les événements de Stanleyville et de la rébellion laissent derrière eux. Ce que racontent nos témoins, ce ne sont pas seulement des énumérations de faits ou d'anecdotes, ce sont aussi des descriptions de processus typiquement humains, parfois inconscients, qui régissent les actions et les interactions des acteurs. Ce sont des ressentis, parfois individuels, parfois communs ou généralisés. Ces ressentis sont intéressants dans la mesure où ce sont eux qui vont déterminer, plus tard, la nature des souvenirs personnels, mais aussi des souvenirs collectifs. Ces ressentis sont en majorité négatifs et liés à la douleur. Ils sont provoqués, chez les civils ayant vécu

⁵⁹⁶ Nous n'avons pas trouvé de trace de Belges décédés durant l'opération

⁵⁹⁷ François de Radiguès, chargé de la garde des prisonniers à l'aéroport de Stanleyville, sera témoin de l'arrivée de Mobutu sur place, le 24 novembre, et l'entendra lui dire à propos des prisonniers sous sa surveillance: « *Ces gens ne sont pas civilisés, il faut les supprimer !* » - Entretien avec François de Radiguès- 24 janvier 2017.

l'occupation, par la perte d'un proche et les blessures physiques infligées⁵⁹⁸, le sentiment d'impuissance face à la violence⁵⁹⁹, la peur pour sa sécurité et celle de ses proches⁶⁰⁰, et la confrontation entre communautés⁶⁰¹. Chez les militaires, ils émergent à travers l'impuissance liée au sentiment d'être arrivé trop tard⁶⁰², ou à la frustration de ne pas pouvoir continuer⁶⁰³. Mais le souvenir ne se construit pas seulement sur des aspects négatifs. Pour preuve, dans tous les récits et entretiens de civils, c'est la solidarité qui est évoquée, voire mise en avant. Solidarité interpersonnelle, mais aussi intercommunautaire faisant écrouler les barrières que d'autres, notamment les autorités rebelles, se sont employées à édifier entre les habitants. Chez les militaires, c'est la fierté d'avoir servi son pays et surtout d'avoir pu sauver des vies, qui est présente. Ces ressentis sont donc à mettre en lien avec la mémoire, dans le sens où ils caractérisent la nature de ce qui va être mis en place pour se souvenir des événements liés à la rébellion.

Chapitre trois : La mémoire des événements (1965-2014)

3.1. Qu'est-ce que la mémoire ?

Le concept de mémoire est intimement lié à la discipline de l'histoire. Elle existe sous plusieurs formes, la plus courante, ou en tout cas la plus étudiée, se présente sous le concept de « mémoire collective ». Pierre Nora la définit comme étant un ensemble de souvenirs vécu par une collectivité, qui prend part à la construction identitaire de cette dernière⁶⁰⁴. Mais la mémoire collective ne se limite pas à la mémoire d'une nation ou d'un collectif au sens large. Nous instaurons alors des nuances dans ce concept : la mémoire publique, celle qui est présentée via des canaux plus ou moins larges à un vaste public, sans pour autant que ce public ne la reçoive, et la mémoire restreinte, qui évolue en cercles majoritairement fermés⁶⁰⁵, entre initiés, mais peut tenter d'atteindre un public plus important. Le but de ce chapitre est donc d'analyser le poids du souvenir de la rébellion de 1964 dans la mémoire collective belge, publique ou restreinte, mais aussi par quels moyens il y est représenté. Mais nous allons également nous intéresser à la mémoire personnelle vécue par les témoins que nous avons

⁵⁹⁸ C'est ce que l'on voit chez Brigitte Peneff et Michèle Zoll, par exemple, mais aussi chez Faeles et Quinteyn.

⁵⁹⁹ Souligné par le vécu de Michel Faeles, notamment.

⁶⁰⁰ Présente chez chacun de nos témoins civils et récits.

⁶⁰¹ Ce que nous montrent les écrits de Frans Quinteyn.

⁶⁰² C'est ce que souligne le récit de Wouters.

⁶⁰³ Évoquée par Hughes Legrelle.

⁶⁰⁴ NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011 (Bibliothèque des Histoires), p. 299.

⁶⁰⁵ Fermés ne veut pas dire pour autant peu important en termes de membres qui les composent.

rencontrés, car il semble important de comprendre l'impact de cette mémoire sur la mémoire collective.

La mémoire collective porte sur une grande variété de sujets. En Europe de l'Ouest, la mémoire des Guerres mondiales est omniprésente. Son historiographie fait ressortir une catégorisation, deux types de mémoire : celle pour les héros, et celles pour les victimes. Les héros, c'est le soldat ou le résistant qui a donné sa vie pour la défense de la Patrie, de la démocratie, du peuple ou des valeurs humanistes. Pour notre cas d'étude, c'est le jeune para qui part dans un pays inconnu sauver des vies humaines. La victime, le martyr, c'est le peuple innocent massacré, c'est le soldat qui tombe alors qu'il n'a pas demandé à se battre, c'est le déporté qui subit les pires barbaries. Pour nous, ce sont les civils, quelle que soit leur nationalité, brimés et massacrés par les rebelles. Le martyr prend une nuance encore plus intense lorsqu'il meurt pour sa religion, comme les missionnaires assassinés. Ce schéma est réducteur (les rebelles sont-ils tous coupables, certains ne sont-ils pas victimes de politiques qui les dépassent ?), mais c'est celui dans lequel nous avons, en débutant notre recherche, pensé retrouver dans la structure de la mémoire inhérente à la rébellion. Il va s'agir également de voir si ce schéma d'héroïsation et de victimisation est applicable. La place du crime dans la mémoire est prépondérante. On commémore bien souvent, mais pas uniquement, ce qu'on considère être un crime contre une population ; guerres, massacres, génocides, etc. Certains même, par leur nature, obstruent la mémoire d'autres antérieurs ou postérieurs. Par exemple, la Shoah a presque effacé des mémoires les autres crimes, séculaires parfois, commis contre la communauté juive⁶⁰⁶. À Stanleyville et dans les régions occupées, les crimes ont été nombreux, nous le savons. Que ce soit des rebelles envers la population congolaise, envers la population expatriée, mais aussi des forces légales contre les rebelles et contre cette même population congolaise. Ces crimes, lorsqu'ils sont de grande ampleur, entraînent un devoir de mémoire, de portée variée, dans une collectivité plus ou moins grande⁶⁰⁷. C'est précisément ce devoir de mémoire, son existence, et si le cas échéant, son ampleur, que nous allons étudier dans ce chapitre.

3.1.1. La mémoire par l'image

Avec l'avènement des médias, la mémoire se fait plus imagée qu'auparavant. Le public parvient plus facilement à concrétiser l'image qu'il se fait d'un fait historique s'il en

⁶⁰⁶ GROSSER Alfred, *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion, 1989, pp. 56-60.

⁶⁰⁷ BIENENSTOCK Myriam (dir.), *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'histoire*, Paris, l'Éclat, 2014, p. 18.

voit des représentations, qui de tout temps ont existées, mais mieux encore s'il en voit des captures. Il parvient donc à se rapprocher de ce fait⁶⁰⁸. Plus l'image véhiculée sera dramatique, plus elle s'encadrera dans l'émotionnel. Qui reste indifférent devant les photos des rescapés d'Auschwitz à peine libérés ou devant les vidéos montrant des corps se jeter du World Trade Center en feu ? Les images de la libération de Stanleyville sont nombreuses, et ont fait, en 1964, le tour des médias. Lors de notre recherche, une image en particulier est ressortie dans divers journaux, documents télévisuels, internet et même ouvrages scientifiques : les photos, prises sous différents angles, du massacre de la rue Ketele. Au bord de la route, on peut distinguer un enchevêtrement de corps et d'objets. Un para allongé au sol, l'arme en main, tourne la tête vers l'objectif. Au milieu des morts et des blessés, une poussette, debout, se fait le symbole de l'horreur, faisant comprendre que des enfants ont été pris pour cibles. On ne sait pas ce qu'il est advenu dans l'enfant dans cette poussette, si ce sont les corps de ses parents, ou même le sien, qui se trouve au sol, cette ignorance laisse imaginer le pire. En 1964, les médias ont donc relayé, en Belgique, la charge émotionnelle, notamment à travers des images. Or, l'émotionnel provoque l'ancrage dans la mémoire collective. La mémoire collective belge se souvient des événements dramatiques du 20^e siècle dont elle a vu, et voit encore ponctuellement les images : les deux Guerres mondiales, mais aussi des événements belgo-belges comme la catastrophe du Bois du Cazier, l'incendie de l'Innovation, le drame du Heysel, la Marche blanche, pour ne citer qu'eux. Des événements bien plus anodins, issus de la culture populaire⁶⁰⁹, gardent aussi une présence encore ancrée dans cette mémoire collective belge. Bien entendu, le caractère exceptionnel de ces événements, de par leur nombre de morts ou la nature des victimes pour les événements dramatiques, ou par le fait qu'ils ne se soient produits qu'une seule fois pour des événements plus légers, doit également être pris en compte, dans les émotions positives ou négatives engendrées. Ces événements ont également la particularité de nous être proches. Des témoins sont encore en vie pour les raconter, de même que des spectateurs et lecteurs qui les ont vus à travers les médias. Où se situent les événements de 1964 dans ce schéma ? Leur caractère dramatique, de par le nombre de victimes, est évident. Des images ont été montrées. L'émotion a traversé la population⁶¹⁰. Certains de ceux qui les ont vécus ou vus dans les

⁶⁰⁸ KATTAGO Siobhan, *Memory and Representation in Contemporary Europe. The Persistence of the Past*, Londres/New York, Routledge, 2016, p. 5.

⁶⁰⁹ Citons comme exemple la victoire belge au concours *Eurovision* de la chanson ou la participation de l'équipe nationale du football à la coupe du monde de 1986.

⁶¹⁰ La preuve la plus tangible en est l'accueil chaleureux réservé aux paras, par la foule en liesse, à leur retour en Belgique, lors de leur défilé dans les rues de Bruxelles.

médias sont toujours en vie. Toutes les conditions pour marquer la mémoire collective récente semblent donc être réunies.

3.1.2. Les vecteurs de mémoire

La mémoire ne peut rester vivace si elle n'est pas entretenue. Nous l'avons dit, aujourd'hui encore les médias racontent et montrent les événements que nous avons cités plus haut. Il suffit d'allumer régulièrement sa télévision pour s'en rendre compte. La mémoire a besoin de « vecteurs », de traces mémorielles, pour être transmise à des tiers. Nora appelle la plupart de ces vecteurs, des « lieux de mémoire », qu'ils soient topographiques, monumentaux, symboliques, ou fonctionnels⁶¹¹. Ce choix du mot « lieux » souligne le parallèle avec une notion de localisation de la mémoire dans un espace, même imaginaire comme la conscience humaine. Nous lui avons choisi le mot de « vecteur » pour souligner le rôle de transmission du souvenir que jouent ces objets matériels ou immatériels. Car un lieu de mémoire comme le définit Nora peut être transmetteur en lui même, ou transmettre par le biais d'autres outils. C'est le cas, par exemple, des associations d'anciens et vétérans qui utilisent, comme vecteurs, revues, magazines, conférences ou expositions.

Bien sûr, les travaux d'historiens et les archives sont des vecteurs primordiaux, mais ne sont pas pour autant ceux qui marquent le plus le grand public, toujours à cause de cette proximité de l'image. Il en faut donc d'autres. Nous l'avons déjà dit, les médias font office de vecteur majeur pour susciter la mémoire auprès du public⁶¹², que ce soit les journaux, les magazines, la radio, la télévision, ou depuis quelques années, internet. Toujours dans cette visée d'offrir des images auxquelles se raccrocher, le cinéma, de fiction ou de documentaire, et le reportage, font aussi office de vecteurs médiatiques⁶¹³. Mais certains vecteurs se présentent dans l'espace public, sous les yeux de tous, sous des formes variées : noms de rues et de voies publiques, monuments, statues, plaques commémoratives, noms de bâtiments, des parcs, d'institutions officielles, politiques, culturelles, scolaires, académiques, militaires, religieuses, etc. Les exemples sont légion. La mémoire peut également être présentée au public à travers des « lieux de mémoire » spécifiquement consacrés à celle-ci : les espaces

⁶¹¹ NORA, *op. cit.*, p. 304.

⁶¹² ROBIN Régine, *La Mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003, pp. 384-396.

⁶¹³ HÄHNEL-MESNARD Carola, LIÉNARD-YETERIAN Marie, MARINAS Cristina (dir.), *Culture et mémoire. Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuels, la littérature et le théâtre*, Paris, École Polytechnique, 2008, p. 11.

muséaux (les musées sur les Guerres mondiales ou l’holocauste en sont un exemple majeur⁶¹⁴) et les mémoriaux⁶¹⁵ (qu’ils soient cimetières, champs de bataille, complexes monumentaux, prisons, camps de concentrations et autres lieux chargés d’histoire). Ces sites, ces traces mémorielles, sont bien souvent l’émanation de la volonté des pouvoirs publics de mettre en avant la mémoire de tel ou tel événement, souvent au détriment d’un autre⁶¹⁶. Car malgré cette présence massive dans l’espace public, l’oubli se fait, malgré tout, une place. Qui est cette personne dont la rue porte le nom ? À quoi est dédié ce monument ? Où se trouve cette plaque ? Des questions auxquels même les riverains les plus proches de ces traces mémorielles concrètes ne savent pas toujours répondre. Cet oubli est parfois dû à la négligence des autorités à entretenir matériellement la trace, à l’histoire très -trop- locale à laquelle le vecteur fait référence, à l’emplacement inadéquat, au manque de clarté que le message fait passer, mais aussi changement dans les politiques des espaces publics qui entraînent la destruction de monuments, les changements de noms de rues, la réaffectation ou la démolition de bâtiments, les rénovations irrespectueuses, les oublis délibérés et les amnisties⁶¹⁷. Ces vecteurs « spatiaux » ont donc leurs faiblesses. Enfin, la production artistique peut également faire office de vecteur mémoriel, tant dans l’art plastique, architectural, musical, littéraire, photographique ou, comme nous l’avons déjà dit, cinématographique. L’art peut-être un vecteur à part entière, ou contribuer à l’édification d’un autre. L’architecture, la sculpture, la gravure ou d’autres contribuent à la conception de monuments ou de lieux mémoriels, la photographie et la cinématographie sont une base et un outil pour les vecteurs médiatiques. La mémoire devient alors le générateur d’un patrimoine matériel, bâti, peint, sculpté, écrit, filmé, archivé. Elle est palpable, tangible, visible, et peut même être déterminée dans l’espace⁶¹⁸. Il existe cependant des vecteurs mémoriaux bien plus symboliques, que l’on peut qualifier d’immatériels, même si les interactions avec le « matériel » sont possibles. Ce sont les événements commémoratifs, les parades militaires ou folkloriques, les reconstitutions historiques, les discours, les hommages, les minutes de silence, les appels aux morts, et tout ce qui tient de l’action, du mouvement ou de l’immobilité, de l’oralité ou du silence, et surtout de l’éphémère. Ils ne sont pas possibles sans

⁶¹⁴ SCHELLENBERG Renanta, *Commemorating Conflict. Models of Remembrance in Postwar Croatia*, Bern, Peter Lang, 2016, p. 13.

⁶¹⁵ HÄHNEL-MESNARD, LIÉNARD-YETERIAN, MARINAS, *op. cit.*, pp. 9-10.

⁶¹⁶ BOURSIER Jean-Yves, *Musées de guerre et mémoriaux. Politiques de la mémoire*, Paris, Maison des sciences de l’Homme, 2005, pp. 224-226.

⁶¹⁷ ROBIN, *op. cit.*, p. 78-79.

⁶¹⁸ VALLAT Jean-Pierre, *Mémoires de patrimoines*, Paris, L’Harmattan, 2008, pp. 9-16.

participation de personnes physiques, ils ne durent qu'un temps, et peuvent produire, dans certains cas, d'autres vecteurs qui commémorent leur propre souvenir⁶¹⁹.

Tous ces vecteurs que nous venons de citer y sont pour beaucoup dans la construction d'une mémoire collective, d'une mémoire que nous qualifierons de « publique », dans le sens où elle est montrée à tous, même si elle n'est pas forcément vue. Mais il existe cependant une mémoire bien plus restreinte, sur laquelle ne se construit aucune nation identitaire à grande échelle, mais bien des petites communautés partageant les mêmes souvenirs, et parfois le même vécu et le même traumatisme. Cette mémoire discrète, personnelle, ne semble pas avoir fait l'objet de nombreuses études. C'est pourquoi notre recherche s'y intéresse, afin de voir quelles sont ses caractéristiques, quels sont ses liens avec une mémoire publique plus large, et quel est son rôle dans la transmission du souvenir. À nouveau, cette mémoire restreinte utilise des vecteurs matériels ou immatériels, semblables à ce que la mémoire collective utilise, mais différents de par la portée qu'ils atteignent. Les cadres restrictifs, parfois presque intimes, dans lesquels elle circule réduisent considérablement cette portée. Ces cadres sont des communautés organisées : écoles, communautés religieuses, cercles, amicales et associations d'anciens ou de passionnés amateurs ou professionnels, entreprises, mouvements politiques, associations éducatives, humanitaires, patrimoniales, etc. Tous ces cadres sont bien souvent locaux ou corporatifs, créés expressément pour entretenir une mémoire particulière, ou désireux de transmettre celle qui leur est propre.

L'objet de notre étude se porte donc sur tous les vecteurs mémoriaux produits par les autorités publiques, par les médias, ou par des cadres restreints, concernant les événements de la rébellion congolaise de 1964, entre 1965 et 2014, soit du premier au cinquantième anniversaire. Bien entendu, nous avons compris très vite qu'une recherche exhaustive de ces vecteurs ne pouvait pas être envisagée dans la mesure où beaucoup sont inaccessibles, n'existent plus, ou n'ont pas laissé de traces permettant de les retrouver. Notre étude se veut donc un échantillon de ce qui existe, qui nous permet cependant de dresser un état des lieux partiel de la manière dont le souvenir de nos événements a été retenu, en Belgique, mais aussi, bien moins précisément, au Congo. Certains vecteurs que nous avons trouvés ne font que figure d'exemples parmi d'autres existants potentiellement. Le degré de représentativité de cet état des lieux est donc difficilement mesurable, mais est cohérent si l'on part du principe que les vecteurs, qui n'ont pas été trouvés par une recherche méthodique, sont donc

⁶¹⁹ Prenons, pour plus de clarté, l'exemple des articles de journaux rappelant le premier anniversaire de la reconstitution historique organisée pour le bicentenaire de la bataille de Waterloo.

potentiellement difficilement trouvables pour une large majorité, et l'on peut ainsi remettre en cause leur importance dans la diffusion d'une mémoire.

3.2. Mémoire publique en Belgique

L'espace public belge regorge de ces traces mémorielles, souvent en lien avec les deux Guerres mondiales, la sphère politique ou royale, l'histoire locale, ou même le passé colonial, pour ne citer que ces exemples. Ce « corpus » de traces mémorielles est tellement large qu'il n'est pas possible pour le chercheur qui s'intéresse à la mémoire de faire un inventaire précis de l'ensemble de ces traces, même concernant une thématique historique en particulier, sur tout le territoire belge. Comment, dès lors, trouver l'existence d'un souvenir public des événements de 1964, qui plus est lorsque ceux-ci n'ont pas eu lieu sur le territoire belge ? La tactique d'approche que nous avons élaborée a été de nous en remettre à l'ancrage local, en y rattachant les événements du Congo. Ainsi, nous avons cherché à savoir, par exemple, d'où venaient les trois victimes para-commandos, pour voir si, dans leur commune, le souvenir de ces hommes tombés au combat existait. Il s'est avéré que nos demandes d'informations auprès du ministère de la Défense sont restées sans suite. Nous ne connaissons donc pas les communes d'origine de ces hommes. En utilisant l'outil offert par le site *Google Maps*, nous avons tenté de savoir si, quelque part en Belgique, une artère portait un nom lié aux événements⁶²⁰. Cette recherche n'a donné aucun résultat⁶²¹. Un autre point de rattachement aurait pu être la commune de Diest, sur laquelle se trouvait la base du 1^{er} régiment para-commando, mais là encore, nous n'avons trouvé aucune trace de ce genre dans l'espace public. La revue *Para-Commando* émise par une association d'anciens paras, dont nous parlerons plus en détail par la suite, a entamé un travail de recensement des monuments, plaques, stèles et noms de rues dédiés à la mémoire des paras, présents en Belgique et à l'étranger⁶²². Cette recherche nous montre qu'aucun de ces vecteurs mémoriaux n'est consacré au souvenir des opérations qui nous intéressent.

Devant ce manque de résultat, il nous faut élargir la notion d'espace public et ne pas la limiter à ce qu'elle a de spatial, mais l'étendre à tout ce qui est présenté au public. Ainsi, nous pouvons comprendre dans cette notion élargie tout ce que les médias, internet, les institutions

⁶²⁰ En insérant les mots-clés suivants : Dragon Rouge, Dragon Noir, Ommegang, 24 novembre 1964, rebellion, Stanleyville, Wamba, Watsa, Paulis, Bunia, Vandewalle, Laurent, Nothomb,

⁶²¹ Nous n'avons pas pris en compte les acteurs ayant eu une aura dépassant largement le cadre des événements de 1964, tel que Paul-Henri Spaak.

⁶²² *Para-Commando*, num. 106, Bruxelles, ANPCV, juin 2007

muséales, la fiction, les ouvrages scientifiques ou de vulgarisation présentent à ce public, et qui est en lien direct avec notre sujet d'étude. Bien entendu, cela donnerait un champ d'investigation bien trop vaste. Nous avons donc choisi d'exclure certains de ces moyens de médiation. Nous n'avons ainsi pas pris en compte ce qui est présenté sur internet à propos de la rébellion et de Stanleyville, car nous avons jugé que, à la vitesse à laquelle son contenu change, il n'était pas possible de réaliser une vision évolutive de ce dernier. Les sites internet qui nous auraient été référencés auraient été ceux de 2016 et 2017, pas ceux de 2014. Or, notre problématique arrête son étude en 2014. Nous avons également laissé de côté les institutions muséales, car après un rapide coup de sonde, il est apparu qu'aucun des grands musées, qui auraient potentiellement pu le faire⁶²³, ne traitait de nos événements, mis à part les petits musées des para-commandos de Diest et Flawinne, que nous évoquerons plus tard, car il s'inscrivent dans une démarche plus associative que réellement publique. Ayant déjà fait mention de l'historiographie de notre sujet, nous n'allons pas la recommencer pour analyser la mémoire présentée par des ouvrages à caractères scientifiques disponibles pour le grand public. Enfin, aucune œuvre de fiction, littéraire, cinématographique ou autre, n'a eu comme sujet la rébellion de 1964.

Nous avons donc choisi de garder, comme principal vecteur de la mémoire publique, les médias, et plus particulièrement la presse écrite et la télédiffusion, en ce compris la présence de ces dernières sur internet. Nous avons écarté la radio de par l'impossibilité d'en obtenir des traces fiables et exhaustives. Ces deux types de médias nous ont semblé suffisamment populaires et étendus pour caractériser la mémoire de la rébellion et de Stanleyville dans l'espace public belge. Nous allons donc mesurer et analyser ce qui a été produit d'une part dans les grands titres de la presse écrite belge, d'autre part ce qui a été dit et montré par les chaînes de télévisions belges.

3.2.1 Mémoire dans la presse belge

3.2.1.1 Méthode de sélection

Afin d'analyser la façon dont sont rappelés les événements de 1964 dans la presse, nous avons procédé à la sélection d'un panel de journaux belges en nous basant sur différents critères. Il est évidemment impossible de consulter tous les journaux et magazines belges existants ou ayant existé entre 1965 et 2014. Nous avons donc répertorié les journaux cités

⁶²³ À savoir le Musée Royal de l'Afrique centrale (fermé pour rénovation lors de nos recherches), le Musée de l'Armée et le Musée Africain de Namur.

dans différents travaux, afin d'avoir une sélection des journaux les plus importants du pays. Ce panel a donc été réalisé sur base des journaux utilisés dans un mémoire de fin d'études réalisé par Thomas Stevens en 2002, s'intéressant aux réactions immédiates de la presse à la suite à l'Opération Dragon Rouge. Il comptabilise dix-neuf journaux, francophones et néerlandophones, de tendances politiques et de tirages variés. Nous savons dès lors que ces journaux ont consacré des articles aux événements, en novembre et décembre 1964. Nous avons ensuite élargi le spectre de notre panel en incluant les journaux renseignés dans la *Radioscopie de la presse belge*⁶²⁴ de Campé, Dumon et Jaspers. Cet ouvrage étant déjà daté, nous avons actualisé notre recherche avec les journaux et les informations renseignées dans *De pers in België* de Els de Bens. Nous avons donc opéré une sélection jugée la plus représentative et utile à une analyse. Nous avons choisi des titres aussi bien francophones que néerlandophones, ainsi que le seul journal germanophone du pays, le *Grenz Echo*, afin de pouvoir voir si une différence de traitement existe dans l'information entre les trois communautés linguistiques du pays. Nous avons également choisi des titres provenant de tendances politiques diverses : libérale, catholique, socialiste, communiste et neutre, afin de voir s'il existe également des différences selon ce critère. Nous avons choisi des titres au tirage relativement important, tournant autour ou dépassant les 30.000 numéros par an, sauf pour le *Grenz Echo* qui tourne autour des 10 000. Ces titres sont également régionaux ou nationaux, dans le sens où certains mettent en avant les informations locales et ont un lectorat se situant essentiellement dans certaines régions, provinces, arrondissements, ou grandes villes, tandis que d'autres ont une audience et un tirage communautaire, voire national, et parfois même international. Nous avons également choisi de ne pas reprendre certains titres trop spécialisés, à savoir *De Tijd* et *L'Echo*, car même s'ils traitent d'informations générales de manière très brève, ils privilégient l'information économique avant tout, et offrent peu de chance de trouver des articles concernant la commémoration des événements. Enfin, nous avons choisi des journaux et magazines qui appartiennent à divers grands groupes de presse belges⁶²⁵. Ensemble, ces groupes rassemblent la large majorité des titres de presse en Belgique⁶²⁶. Toute cette sélection nous mène donc à un panel composé de vingt et un titres de

⁶²⁴ CAMPÉ René, DUMON Marthe, JESPERS Jean-Jacques, *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Marabout, 1975.

⁶²⁵ Notamment *Rosset*, *IPM*, *Vers l'Avenir* pour la presse francophone, *Vlaamse Uitgevers Maatschappij (VUM)*, *Persgroep*, *Regionale Uitgeversgroep (RUG)* pour la presse néerlandophone, et *Mediaxis* et *Roularta* pour la presse hebdomadaire

⁶²⁶ DUMONT Jean-François, GREVISSE Benoit, RINGLET Gabriel, *La presse écrite en Belgique*, Diegem, Kluwer Editorial, 1998, pp. 84-86.

journaux ou magazines d'information, belges, quotidiens ou hebdomadaires, qui ont paru entre 1965 et 2014. Cependant, tous ces titres n'ont pas démarré leur tirage en 1965, et certains ont cessé d'exister ou ont été fusionnés avec d'autres titres avant 2014. Ce panel est donc varié linguistiquement et politiquement, étant largement lu nationalement et régionalement, et ayant diverses façons de traiter l'information. Les titres consultés sont donc les suivants⁶²⁷ :

Quotidien germanophone :

- *Grenz Echo* (1965-2014)

Quotidiens francophones :

- *L'avenir* (1965-2014)
- *Le Cri* (1965-1994)
- *La Dernière Heure* (1965 – 2014)
- *La Libre Belgique* (1965 – 2014)
- *La Meuse* (1965 – 2014)
- *La Nouvelle Gazette* (1965 – 2014)
- *Le Drapeau Rouge* (1965 – 1984)
- *Le Peuple* (1965 – 1994)
- *Le Soir* (1965 – 2014)

Hebdomadaires francophones :

- *Le Soir illustré / Le Soir Magazine* (1965 – 2014)
- *Le Vif l'Express* (1965 – 2014)

Quotidiens néerlandophones :

- *De Morgen* (1984 – 2014)
- *De Standaard* (1965 – 2014)
- *Gazet van Antwerpen* (1965 – 2014)
- *Het Belang van Limburg* (1965 – 2014)
- *Het Laatste Nieuws* (1965 – 2014)
- *Het Nieuwsblad* (1965-2014)
- *Het Volk* (1965 – 2004)

⁶²⁷ La période étudiée est entre parenthèses.

- *Vooruit* (1965 – 1984)

Hebdomadaires néerlandophones :

- *Humo* (1965 – 2014)
- *Knack* (1974 – 2014)

Nous avons sélectionné six années à dépouiller, correspondantes aux années anniversaires de la prise d’otage et de l’opération militaire. Nous avons donc consulté les numéros des années suivantes : 1965, qui marquent le premier anniversaire, 1974 pour le dixième, 1984 pour le vingtième, 1994 pour le trentième, 2004 pour le quarantième, et 2014 pour le jubilé. Afin d’affiner encore plus la recherche, il nous a paru nécessaire de choisir des dates plus précises qui seraient aptes à voir apparaître des articles sur le sujet. Nous avons donc retenu le 24 novembre, date de l’opération Dragon Rouge, car elle est sans nul doute la plus marquante et celle dont l’anniversaire est le plus propice à être signalé dans la presse belge, mais aussi le 5 août, date du début de l’occupation de Stanleyville. Nous avons donc consulté les éditions des 5 août et 24 novembre de ces différentes années. Afin de ne pas rater d’éventuelles informations, nous avons également consulté, pour chaque édition, le numéro précédent et le numéro suivant. Il faut noter que pour certains quotidiens ne paraissant pas le dimanche, il n’y a pas de numéro pour le 5 août 1984 ou le 24 novembre 1974. Dans ces cas, ce sont les numéros du vendredi et du samedi qui précèdent, et du lundi qui suit qui ont été consultés. Le 24 novembre 1984 étant un samedi, certains journaux ont compilé avec l’édition du 25 novembre pour faire un seul numéro pour tout le week-end. Dans ce cas, c’est alors le numéro du lundi 26 qui a été consulté. Nous avons donc consulté un total de 672 numéros de journaux et magazines, 336 pour chacun des deux mois étudiés. Cette sélection ne veut pas pour autant dire qu’aucun autre article de presse n’est paru dans l’un de ces journaux à une autre date. Nous aurions également pu, par exemple, dépouiller ce même panel avec cette même méthode pour la date du 21 juillet 2014, lorsque les anciens paras et militaires de l’Ommegang ont participé au défilé de la fête nationale, ou encore pour le cinquantenaire de l’indépendance du Congo qui a vu paraître plusieurs articles sur l’histoire du pays, et donc peut-être sur l’année 1964. Mais il nous est apparu plus judicieux de nous restreindre aux deux dates anniversaires, que nous jugeons plus représentatives et les seules permettant un éventuel compte-rendu de l’évolution temporelle.

3.2.1.2 Analyse des journaux

Dans un premier temps, nous avons compté le nombre de numéros ayant présenté un article sur le sujet, soit 31 sur 672, c'est-à-dire 4,61% de notre corpus seulement⁶²⁸. Parmi notre corpus, 14 journaux sur 21 présentent au moins un article dans un numéro sur l'ensemble de notre période⁶²⁹ : le *Belang van Limburg* (5), *Le Soir* (5), *L'Avenir* (4), le *Grenz Echo*, *La Libre Belgique* (3), *La Nouvelle Gazette*, la *Gazet van Antwerpen* (2), *La Meuse*, *Le Peuple*, *Le Vif l'Express*, *De Standaard*, le *Vooruit*, *Humo* et *Knack* (1). La répartition linguistique est de 3 articles pour le journal germanophone, 11 dans les six journaux néerlandophones, et 17 dans les sept journaux francophones. On le voit, les anniversaires de la prise de Stanleyville et de sa libération suscitent une couverture médiatique relativement peu développée. Elle est par contre présente dans les trois communautés linguistiques du pays. Les journaux francophones, si on se fie à ces chiffres, semblent accorder plus d'importance aux anniversaires des événements. On pourrait émettre l'hypothèse que cette situation est en lien avec le milieu colonial et postcolonial souvent considéré comme fort lié aux milieux francophones chrétiens, rien que par la présence de nombreux missionnaires. Et même si le sujet est traité par des journaux de toutes tendances confondues, à l'exception notable du journal communiste *Le Drapeau Rouge*, ils sont une majorité de journaux de tendance neutre ou catholique à le développer. Notons cependant que certains journaux catholiques, comme *La Cité*, ne l'évoquent pas, montrant que ce n'est pas un milieu idéologique dans son ensemble qui s'approprie le sujet qui pourrait plus toucher ses lecteurs de par leur proximité possible avec ce milieu colonial. Cependant, ces observations, qui tendent à montrer que le souvenir est plus présent dans la presse francophone, doivent être croisées avec une analyse du volume consacré au sujet dans chacun des journaux. Ainsi, on se rend compte qu'en réalité, ce sont les journaux flamands qui consacrent le plus d'espace, à savoir 38 pages pleines et 2 encarts contre 8 pages pleines, deux évocations rapides dans une

⁶²⁸ Il est à noter que trois journaux dépassent nos dates limites fixes en publiant des articles avant le 23 ou après le 25 novembre : la *Gazet van Antwerpen* de novembre 1965 publie la correspondance d'Emmy Piscaer, que nous avons déjà évoquée. Cette correspondance est publiée sur 11 numéros à partir du 25 novembre, le *Nieuwsblad* du 22 novembre 1984 publie une moitié d'article, qui est continué dans l'édition du 23 novembre, et la même année, *Het Belang van Limburg* publie un article en trois fois, les 21, 22 et 23 novembre. Nous avons décidé, afin de ne pas fausser notre analyse, de ne faire compter que pour un article paru dans un numéro ces articles s'étendant dans plusieurs. Nous avons estimé qu'il s'agissait en effet d'un seul et même article à chaque fois, puisqu'ayant le même sujet, le même auteur, et une continuité textuelle. Il est évident que ces dépassements seront malgré tout pris en compte par la suite.

⁶²⁹ Voir annexe 8, graphique p. 224.

rubrique, et 4 encarts dans les journaux francophones. La tendance s'inverse donc nettement⁶³⁰.

L'évolution dans le temps nous montre, quant à elle, que les articles sont répartis entre nos six années : 1965 compte 4 numéros contenant un article, 1974 en compte 2, 1984 en compte 5, 1994 en compte 4, 2004 en compte 6 et 2014 en compte 10. On le voit, le cinquantenaire compte un pic, peu élevé, mais significatif lorsque l'on se rend compte que chacun de ces numéros, traitant de l'anniversaire, sont tirés de 9 journaux différents⁶³¹. L'année 2004 est également un pic plus significatif dans la mesure où les 6 numéros proviennent de 5 journaux différents⁶³². La diversité des journaux traitant du sujet souligne un plus grand intérêt principalement pour le 50^e anniversaire, ensuite, plus légèrement, pour le 40^e. Étonnamment, le premier anniversaire ne jouit pas d'une grande couverture dans la presse, et ce malgré la présence de la série diffusée par la *Gazet van Antwerpen*, puisque hormis elle, seul *Le Soir* évoque par trois fois l'événement, les 23, 24 et 25 novembre 1965.

L'analyse quantitative de ce corpus porte également son intérêt si les données pour le mois d'août sont comparées aux données du mois de novembre. Ainsi, comme l'indiquent nos résultats obtenus⁶³³, on voit que le souvenir du 24 novembre suscite bien plus de couverture médiatique dans nos journaux que celui du 5 août, puisque 25 numéros différents, sur toute notre période, sont recensés pour les trois jours de novembre, contre seulement 6 pour ceux du mois d'août. Le souvenir de la prise de Stanleyville du 5 août, avant les 50 ans, n'est manifesté que par deux journaux francophones, *La Nouvelle Gazette* et *Le Peuple* en 1994, en quelques lignes, et par une rubrique identique, ligne pour ligne, aux deux journaux appartenant au même groupe à cette époque. Seul le cinquantenaire de 2014 a fait l'objet d'une certaine couverture, avec sa présence dans 4 numéros de 4 journaux⁶³⁴. C'est donc bien le 24 novembre qui centre toute l'attention médiatique de la part de la presse, au détriment du souvenir de la prise de la ville.

⁶³⁰ Cette méthode de comptage pourrait être accompagnée d'un mesurage de chacun des articles pour évaluer la place réelle, en pourcentage, de chacun dans son propre numéro de journal, avec et sans photos, mais nous avons décidé de ne pas pousser l'analyse jusque là, puisque cette méthode fastidieuse n'aurait pas fait ressortir des résultats véritablement probants et indispensables.

⁶³¹ Seul *L'Avenir* fait paraître deux numéros, un en août, un en novembre, traitant du jubilé.

⁶³² C'est à nouveau le *Belang van Limburg* qui fait paraître deux numéros, au mois de novembre, traitant du 40^e anniversaire.

⁶³³ Voir tableaux annexes

⁶³⁴ Le *Grenz Echo*, *L'Avenir*, *La Libre Belgique* et *La Nouvelle Gazette*, soit aucun journal flamand.

Mesurer la place de la mémoire dans la presse doit se faire de pair avec une observation du contenu et de la nature des articles présentés. Sans analyser phrase après phrase le contenu de chacun des 31 articles, nous avons voulu savoir ce qui était plus souvent mis en avant dans le traitement de ce sujet. Nous avons ainsi catégorisé le contenu en plusieurs rubriques : les interviews, les récits de témoins, les récits journalistiques reconstituants les faits, et les annonces ou récits d'événements mémoriaux. Certains articles présentent parfois en même temps ces différentes catégories. Ainsi, nous avons comptabilisé 14 articles présentant des interviews, dont 10 articles en présentant de témoins directs, un d'une proche d'une des victimes, et deux d'un auteur s'intéressant au sujet. Sur les dix articles présentant des interviews de témoins, la grande majorité donne la parole aux paracommandos⁶³⁵, un seulement la donne aux civils ayant connu la prise d'otages, deux interrogent le colonel Vandewalle, et une interroge Étienne Davignon, diplomate de l'époque ayant suivi le dossier aux côtés de Spaak. Les deux récits écrits sont ceux d'Emmy Piscaert, et celui du journaliste Jacques Cordy qui a suivi l'Ommegang jusqu'à Stanleyville. Le premier est, nous l'avons déjà dit, une source épistolaire écrite durant la rébellion, le second est un récit a posteriori rédigé spécialement par Cordy pour le journal. Les témoins mis en avant par les journaux sont donc plus les militaires, et particulièrement les paras. Cette mise en avant du fait militaire est confirmée par les reconstitutions des faits réalisées par les journalistes. En effet, dans la majorité des articles, c'est l'opération Dragon Rouge qui est racontée, suivie par l'Ommegang, et des évocations de l'existence de Dragon Noir.

L'analyse rapide de ce que nos 672 numéros de journaux présentent comme autres informations, pour chacune des six années étudiées, permet de se rendre compte que les anniversaires de nos deux dates phares sont éclipsés par d'autres commémorations d'événements importants, ou par une actualité à fort caractère émotionnel. Ainsi, en novembre 1965, l'absence presque totale d'évocation de l'anniversaire de Dragon Rouge est plus que probablement due au décès de la reine Élisabeth de Belgique, survenu le 23 novembre, et les funérailles nationales qui suivent, et qui sont évoqués dans tous les journaux consultés. De plus, les troubles politiques ne sont en rien terminés au Congo, comme le prouve la présence de nombreux articles sur la situation dans les rubriques consacrées à la politique internationale de ces numéros. Nous sommes seulement à quelques heures du second coup d'État qui va installer Mobutu au pouvoir. Il est donc plus compliqué de mettre à

⁶³⁵ Dix paras sont interrogés, dont le colonel Laurent.

l'avant-plan un événement particulier de cette longue crise alors qu'elle connaît encore des rebondissements. En août 2004, c'est un autre événement particulièrement émotionnel qui prend le pas sur toute l'actualité en Belgique : l'explosion de gaz de Ghislengien et la période de deuil qu'elle provoque.

Mais c'est principalement la mémoire d'autres événements historiques qui prennent la place de la mémoire de la rébellion et de Stanleyville. Ainsi, toutes nos années anniversaires, à l'exception de 1965, sont également celles du commencement de la Première Guerre mondiale, et de l'invasion allemande de la Belgique le 4 août 1914. Les 50 ans de la rébellion coïncident avec le centenaire du début de cette guerre, qui prend, bien logiquement, une place importante, presque exclusive, dans la mémoire publique. La Seconde Guerre mondiale prend également le pas, particulièrement en 1994, une des quatre années de commémoration des 50 ans du conflit, et qui voit nombre de journaux le remettre à l'avant-plan fréquemment. Enfin, citons également, pour le mois d'août 1994, la commémoration du premier anniversaire de la mort du roi Baudouin, qui capte également l'attention. La mémoire de la rébellion dans la presse belge semble donc bien souffrir d'une certaine concurrence mémorielle.

3.2.2 La mémoire à travers la télédiffusion

La presse n'a pas été le seul moyen de vecteur public de la mémoire des événements de 1964. La télévision a également été un moyen de faire connaître et d'entretenir le souvenir de la rébellion. Nous avons ainsi cherché les différentes émissions et reportages télévisuels ayant eu comme sujet total ou partiel nos événements. N'ayant pas accès aux archives télévisées autrement que par internet, via les sites des médias ou par le site des archives de la SONUMA, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que notre corpus est exhaustif. Nous n'avons pu consulter que quatre documents télévisuels diffusés par la RTBF et un par la VRT. Nous n'avons rien trouvé pour les chaînes de télévision privées RTL et VTM, malgré nos recherches sur leurs sites internet. Les cinq documents ont été diffusés en 1989, en 2011, et en 2014. Nous savons, de par certaines images d'archives que présentent ces documents, que d'autres reportages ou émissions ont été réalisés sur le sujet. Ainsi, certaines images d'archives, notamment des interviews que nous évoquerons plus avant, ont été réalisées pour une émission à caractère historique de la RTBF, intitulée *Les Années belges*, présentée et produite par Bernard Balteau. L'épisode « Les paras à Stanleyville », diffusé en 1997, a donc comme sujet nos événements, mais nous n'avons pas été en mesure de le retrouver. Nous

allons donc analyser ce que les quatre documents télévisuels en notre possession ont présenté, par ordre chronologique.

Le premier document télévisuel dont nous disposons est un reportage du journal télévisé de la RTBF datant du 24 novembre 1989⁶³⁶, du journaliste Bernard Watelet. Il présente uniquement des images d'archives, principalement des images prises par le reporter Frédéric François, journaliste ayant suivi l'Ommegang, et de son équipe. Le sujet démarre directement à l'entrée de la 5^e brigade dans Stan⁶³⁷, et montre des images de l'évacuation ainsi qu'une intervention de François expliquant le saut des paras intervenus quelques heures auparavant, et le massacre de la rue Ketele. Les autres archives présentées sont un extrait de la conférence de presse de Spaak tenue le lendemain de Dragon Noir, les images du défilé à Bruxelles, et une interview de Laurent, vraisemblablement faite peu après le retour des paras. On se penche donc essentiellement sur les faits militaires et les opérations de sauvetage. Notons que les commentaires qui décrivent l'Ommegang parlent d'une colonne de l'ANC, et non de mercenaires. Nous allons voir que cette précision varie pour chacun des documents télévisuels qui traitent de la question.

Le 23 août 2011, *La Une* diffuse un épisode de son émission historique *Ce jour-là* consacré aux événements et intitulé « 24 novembre 1964, les paras sautent sur Stanleyville »⁶³⁸. Le principe de l'émission est de s'intéresser à un événement historique ayant eu lieu à une date précise, et de développer les causes, les faits, et les conséquences autour de cet événement. La date du 24 novembre apparaît donc de manière centrale. L'émission de 90 minutes, présentée par Élodie de Selys⁶³⁹ et réalisée par Bernard Balteau et Michel Mees, est découpée en plusieurs « chapitres » retraçant les faits. Les journalistes semblent avoir réalisé un travail de documentation assez poussé, car ils démarrent la reconstitution historique en contextualisant la rébellion dans les troubles l'indépendance, brossent presque tous les aspects majeurs de la rébellion et de la prise d'otage, pour conclure sur la prise de pouvoir de Mobutu un an après Dragon Rouge. Le quotidien des civils, les massacres de Congolais, l'Ommegang, les deux opérations Dragon, l'implication des puissances étrangères et bien d'autres aspects sont présentés. Les « chapitres » de l'émission sont distingués par les interventions de la

⁶³⁶ Site de la Sonuma (<http://www.sonuma.be/archive/1964-les-paras-belges-sautent-sur-stanleyville>), dernière consultation le 12 mai 2017.

⁶³⁷ La présentatrice du JT introduit le reportage en faisant un bref rappel des faits qui ont mené à l'opération.

⁶³⁸ Site de la RTBF (https://www.rtbf.be/tv/article/detail_revoir-ce-jour-la-le-24-novembre-1964-les-paras-sautent-sur-stanleyville-video?id=6613933), dernière consultation le 12 mai 2017.

⁶³⁹ Journaliste et présentatrice spécialisées dans les programmes historiques à la RTBF.

présentatrice introduisant chacun des prochains thèmes. Lors du développement de ceux-ci, de nombreuses images d'archives sont présentées, dont de nombreuses photos. Certaines images filmées datent de 1964, et si elles ne peuvent pas toutes être identifiées comme étant bel et bien rapport avec les faits ou comme datant réellement de cette époque, comme les images d'illustration montrant les rues de Stanleyville par exemple, d'autres sont en lien direct : les interviews et reportages réalisés par les journalistes participant à l'Ommegang et présents à Stan le 24 novembre, pour ne citer qu'elles. Les photos, elles, sont toutes identifiables et présentent bien les faits. On peut également voir des archives postérieures, c'est-à-dire les interviews réalisées par Balteau pour *Les Années belges* en 1997 : celle du colonel Laurent, de Gilbert Verjans, mercenaire belge, et du capitaine André Closset, officier de l'Ommegang, mais aussi des interviews, contemporaines à l'émission et menée par la présentatrice, de témoins parmi lesquels Brigitte Peneff, Patrick Nothomb, François de Radiguès, Christian Duez et Élisabeth Tabu, mais aussi la sœur Marie-Pierre Devoir, Étienne Davignon, Joël Dedecker, ancien para et Frédéric François. La parole est d'abord donnée à chacun des témoins, qui, avec une phrase, synthétisent un aspect de leur expérience du 24 novembre. Une place primordiale leur est donc donnée tout au long de l'émission, et ce dès le début, car si la présentatrice structure les faits par ses commentaires, ce sont bien les récits des témoins qui donnent l'essentiel des informations. L'émission s'intéresse non seulement aux faits militaires, qui prennent un rôle central dans la construction du récit, puisque Dragon Rouge en est le point culminant, mais aussi au quotidien des otages, rien qu'à travers le nombre d'anciens Stanleyvillois interviewés. Les vécus des civils congolais et les expatriés hors de Stanleyville sont présents au travers des témoignages d'Élisabeth Tabu et de Marie-Pierre Devoir. Notons le caractère didactique de ce qui est présenté au public : pour qu'il ait plus facile à comprendre, on lui montre des cartes du Congo, de Stan, des parcours des opérations militaires, des emplacements de différents lieux importants, etc. Enfin, nous savons que certains témoins ont été rassemblés pour l'émission par l'intermédiaire de Brigitte Peneff, connaissance de Bernard Balteau, qui dans ses démarches mémorielles personnelles, et entrée en contact avec de nombreuses personnes ayant connu les faits⁶⁴⁰. L'émission se construit donc partiellement grâce à cette démarche personnelle, ce qui est une notion importante à savoir pour la suite de notre recherche.

⁶⁴⁰ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

Le journal télévisé⁶⁴¹ de la RTBF du 5 août 2014⁶⁴² consacre un reportage de 3 minutes sur l'anniversaire de la prise de la ville par la rébellion. Réalisé par le journaliste Gérald Vandenberghe, le reportage retrace les grandes lignes de la rébellion. Il présente presque exclusivement des images d'archives, à l'exception d'une interview de Patrick Nothomb qui explique en quoi sa vie était menacée en tant que consul. Les autres interviews présentées sont tirées d'émissions plus anciennes : Brigitte Peneff expliquant son souvenir du massacre du 24 novembre et la mort de son oncle, Gilbert Pitrebois, planteur à Ikela, expliquant le système de protection magique des simba, Gilbert Verjans, présenté comme ancien mercenaire, expliquant en quoi la participation de ceux-ci à l'Ommegang était essentielle. Les images d'archives d'époque illustrent le récit historique du journaliste. On présente des images comme étant celles de simba, celle de la ville ayant subi les dégâts des combats, celles de Spaak semblant s'afférer diplomatiquement⁶⁴³, celles de l'Ommegang et des ses hommes, celles du saut des paras et de leur opération sur le terrain, celles de l'évacuation des civils dans les C-130, celles du défilé de Bruxelles, et celles du travail des mercenaires après la libération. En réalité, comme pour *Ce jour-là*, rien ne permet d'identifier que les images sont en effet celles des faits mentionnés. Même s'il est probable que celles de l'Ommegang, de l'évacuation et du défilé soient authentiques, vu leur caractère très reconnaissable, aucunes autres ne peuvent être identifiées avec certitude. Cependant, l'important pour notre analyse est de voir ce que le journaliste met en avant dans son récit, ce dont il propose au public de se souvenir. On peut ainsi constater que ce sont les faits militaires et leurs causes diplomatiques, le vécu des otages de Stan, mais aussi les caractéristiques de la rébellion et son sort, qui ressortent. On ne mentionne pas les victimes hors de Stanleyville, ni les massacres de Congolais, ni Dragon Noir. On remarque que malgré que ce soit la commémoration du 5 août, les opérations militaires prennent une place importante. Notons également qu'aucune différenciation n'est faite entre militaires belges coopérants et mercenaires. On laisse même entendre que l'Ommegang était une opération secrète menée par la Belgique, et que Dragon Rouge était une opération officielle. Cette affirmation n'est pas totalement fausse, mais n'apporte pas les deux nuances nécessaires : l'Ommegang était une opération officielle congolaise et Dragon Rouge, jusqu'au saut du 24 novembre, était censée rester secrète, comme nous le savons. Le format court du reportage ne permet bien entendu pas de s'étendre

⁶⁴¹ Le site internet ne mentionne pas s'il s'agit de l'édition de 13h ou de 19h30.

⁶⁴² Site de la RTBF (www.rtbef.be/auvio/detail_il-y-a-50-ans-la-prise-d-otage-de-stanleyville?id=1947298) dernière consultation le 12 mai 2017.

⁶⁴³ On le montre notamment monter dans un avion.

sur la question, et présenter tous les aspects de la rébellion. Il présente donc le strict minimum, en laissant une place à une mémoire rarement mise en avant : celle du sort des simba.

En 2014, le documentaire *Little Miss Nobody*⁶⁴⁴ est diffusé le 24 novembre sur la RTBF, dans le cadre de la nouvelle émission historique, toujours pilotée par de Selys, *Retour aux sources*⁶⁴⁵. Dix jours avant sa diffusion télévisée, il était présenté au public et à la presse à l'Espace Delvaux à Bruxelles⁶⁴⁶. À nouveau réalisé par Bernard Balteau, le film de 55 minutes suit le retour à Kisangani de Brigitte Peneff. Son titre vient du surnom qui fut donné à Brigitte par la presse internationale lors de la publication de sa photo qui la montre perdue et en larmes lors de l'évacuation. Le film présente donc les images de cette visite, commentées par Peneff elle-même, dans les endroits qui ont marqué sa vie au Congo et son expérience de la rébellion : sa maison d'enfance, l'hôtel des Chutes, le village Wagenia près des chutes, l'hôtel Victoria, l'avenue Ketele. Ces visites sont entrecoupées d'images d'archives contemporaines aux événements : vidéos, photos ou coupures de presse, et d'interviews de témoins congolais, parmi lesquels Christoph Gbenye qui livre sa version des faits, réalisées lors du voyage de 2014. Les archives sont commentées par Balteau et servent à replacer le parcours de Brigitte dans le contexte historique de la rébellion à Stan. Pour cela, le réalisateur suit le même scénario, quelque peu simplifié, que l'émission *Ce jour-là*. Les images d'archives qu'il utilise dans le documentaire sont d'ailleurs déjà présentes dans l'émission de 2011. Il reprend même certaines des cartes didactiques qu'il avait réalisées. Les interviews servent également à tracer ce contexte historique, et apportent même un éclairage nouveau de par le fait que les intervenants évoquent le point de vue congolais sur les événements, le sort de la population, et celui de la ville après l'évacuation des expatriés. Le documentaire est donc centré sur le calvaire des victimes civiles au travers la personne de Brigitte Peneff et de ses souvenirs, aucun para ou militaire n'intervient. Les conditions de réalisation de ce documentaire dérivent avant tout d'une démarche personnelle, car c'est bien avant d'être sollicitée par Balteau que Brigitte Peneff a souhaité mettre sur pied ce voyage personnel, et ce n'est que par la suite que le cinéaste lui a proposé de l'accompagner pour la filmer⁶⁴⁷. On le voit donc, ce vecteur

⁶⁴⁴ BALTEAU Bernard (réal.), *Little Miss Nobody*, op. cit.

⁶⁴⁵ Site de la RTBF (www.rtbf.be/tv/article/detail_retour-aux-sources-little-miss-nobody-inedit-coproduit-par-la-rtbf?id=8403578), dernière consultation le 27 mai 2017.

⁶⁴⁶ *Le Soir*, 24 novembre 2010.

⁶⁴⁷ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

mémoriel télévisuel part d'une mémoire personnelle et individuelle pour devenir un vecteur de mémoire public.

Ce même 24 novembre 2014, la chaîne privée flamande VTM, dans son émission d'actualité *Terzake*, consacre un reportage de 6 minutes sur le sujet⁶⁴⁸, réalisé par le journaliste Peter Verlinden. À nouveau, les images d'archives prennent une grande place, et sont pour la plupart celles de la libération de Stanleyville déjà présentes dans nos autres documents. Une interview d'époque, de deux jeunes paras flamands, est l'archive la plus inédite que montre le reportage. Trois personnes sont interviewées en 2014 : Jos Goosens, ancien boulanger à Stan, qui raconte comment étaient les simba, son évacuation et la découverte des victimes du massacre de la rue Ketele, Roger Aerts, un para arrivé sur les lieux de ce même massacre, et Kris Quanten, en sa qualité d'historien ayant travaillé sur le sujet. Les faits présentés sont presque exclusivement consacrés aux paras. Le seul témoin civil ne raconte pas sa propre expérience, mais se contente de décrire ce qu'il a vu des simba. Le massacre et l'évacuation des civils sont vus par le point de vue des paras. On ne dit pas un mot sur ce qui se passe à l'extérieur de la ville, avant ou après l'opération. Dragon Rouge est donc le sujet exclusif du reportage.

Après avoir analysé ces documents télévisuels, quelques observations s'imposent. La première est que les événements sont traités depuis différents points de vue selon le format du document. Si c'est un format court du type reportage, c'est le point de vue militaire qui est bien plus mis en avant, sans pour autant que les civils ne soient pas évoqués, puisque les uns ne peuvent aller sans les autres. Mais les témoins interrogés sont plus souvent d'anciens paras, d'anciens de l'Ommegang, des chercheurs ayant travaillé sur les opérations. Peu de civils font part de leur expérience. Dans un format long du type documentaire ou émission, le point de vue des civils prend une place bien plus importante, voir exclusive, sans pour autant, à nouveau, que les faits militaires ne soient éludés. Le point de vue congolais est parfois évoqué, tout comme le sort des simba, mais n'est réellement exploré que dans le documentaire de 2014. Il est important de notifier que les reportages sont diffusés à une heure de grande écoute, dans les journaux télévisés qui rassemblent généralement plus de spectateurs, tandis que les formats longs sont diffusés le soir, à des heures plus tardives, et

⁶⁴⁸ Site de VTM (<http://deredactie.be/cm/vrtnieuws/videozone/programmas/terzake/2.36576#>), dernière consultation le 27 mai 2017.

sont dès lors moins vus⁶⁴⁹. La majorité des documents que nous avons trouvés ont été diffusés pour le cinquantenaire, soit de la prise de la ville, mais surtout de Dragon Rouge. Comme nous le prouve le reportage de 1989, d'autres dates anniversaires ont été exploitées pour rappeler les événements, mais nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il existe d'autres vecteurs télévisuels de cette mémoire, encore moins s'il en existe beaucoup. Il serait cependant étonnant, au vu de la couverture médiatique relativement restreinte qu'a produite le cinquantenaire, et au vu de la proportion élevée de place qu'a prise ce dernier dans la presse écrite par rapport aux autres anniversaires, que la présence de reportages, documentaires ou émissions soit conséquemment plus grande pour les autres anniversaires. En conclusion, on peut dire que la mémoire des événements est présentée au public, même si nous ne connaissons pas l'ampleur de la réception de celui-ci, que les faits militaires sont plus mis en avant, sans pour autant que le vécu des victimes soit oublié. Mais cette mémoire se fait très timide. Elle n'est pas présente dans la large majorité des médias. Ce serait aux autorités publiques d'alors pallier cette présence trop légère, mais en réalité, la mémoire de la rébellion est assimilée à celle de la colonisation, qui a tendance à déranger les autorités belges, qui ont toujours été peu encline à engager des démarches commémoratives à grande ampleur concernant le Congo⁶⁵⁰, comme elles ont pu le faire pour d'autres occasions, et même récemment, comme le centenaire du début de la Première Guerre mondiale ou le bicentenaire de la bataille de Waterloo par exemple.

3.3. La mémoire au sein d'associations

Lors de notre recherche des traces mémorielles liées à nos événements, nous avons pu constater qu'une partie d'entre elles étaient à l'initiative d'associations ou de groupements désireux d'entretenir cette mémoire. La mémoire est donc diffusée à travers l'action de ces associations : organisation d'événements, publications, érections de monuments, poses de plaques commémoratives, etc. Ces associations sont soit militaires, soit civiles, soit des groupements religieux ne portant pas le titre d'association en tant que tel.

⁶⁴⁹ Nous n'avons pas pu trouver les chiffres d'audience, malgré nos recherches sur le site du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, et sur celui de GfK, la société chargée de mesurer les audiences, mais il aurait été intéressant de connaître le taux d'audience de chacun de nos programmes.

⁶⁵⁰ VAN SCHUYLENBERGH, *op. cit.*, p. 55.

3.3.1. Les associations militaires

3.3.1.1. Les compagnons de l'Ommegang

Il existe quantité d'associations de vétérans en Belgique. Parmi celles-ci, une seule a attiré spécifiquement aux événements congolais de 1964 : l'A.S.B.L. nommée « Les *Compagnons de l'Ommegang* ». C'est en 1974, pour le dixième anniversaire, que cette association est créée par certains vétérans de l'Ommegang, au premier rang desquels se trouve le colonel Vandewalle. Afin d'effacer la hiérarchie qui n'a plus sens, les membres fondateurs décident de s'accorder le nom de « Compagnons ». Ce titre est, d'après les statuts de l'association « *l'expression de leur volonté de voir la fraternité des armes transcender le grade et la fonction* »⁶⁵¹. En 2006, sous l'impulsion de son président Michel Neyt⁶⁵², l'association devient l'*Association belge des Vétérans et Compagnons de l'Ommegang*, signifiant une ouverture, non plus uniquement envers les vétérans de l'Ommegang, ni même les paras des opérations Dragon, mais aussi envers tous ceux ayant participé à des opérations militaires ou humanitaires belges à l'étranger après 1959⁶⁵³. Elle s'est même ouverte envers d'autres profils, par exemple les civils ayant vécu la rébellion, comme Christian Duez⁶⁵⁴, par la création d'un statut de membre adhérent⁶⁵⁵. Dans ses statuts, mis à jour en 2006, l'A.S.B.L. définit ses buts : « *L'association a pour objet de perpétuer le souvenir des opérations et missions effectuées à l'étranger dans un cadre national ou international, à partir du 1er janvier 1959, par des militaires belges (est aussi repris sous ce vocable le personnel civil de la Défense ou d'autres départements) ; d'honorer indéfectiblement la mémoire de ceux et celles qui sont morts lors de ces opérations et missions ; d'assurer l'inaltérabilité de la fraternité d'armes de ses membres* »⁶⁵⁶. Ces trois missions sont remplies par diverses activités réalisées depuis ses débuts : rencontres, conférences, débats, ou simples moments de retrouvailles qui permettent d'entretenir, entre les membres, cette mémoire, mais aussi cette

⁶⁵¹ Site des *Compagnons de l'Ommegang* (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=56&lang=fr), dernière consultation le 6 mai 2017.

⁶⁵² Entretien avec Michel Neyt – 20 janvier 2017.

⁶⁵³ Site des *Compagnons de l'Ommegang* (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=56&lang=fr) dernière consultation le 6 mai 2017.

⁶⁵⁴ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁶⁵⁵ *Bulletin trimestriel de l'ARR64*, num. 6, avril 2007.

⁶⁵⁶ Site des *Compagnons de l'Ommegang* (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=56&lang=fr), dernière consultation le 8 mai 2017.

fraternité revendiquée. Parmi ces activités, citons la présence annuelle de l'association au défilé national du 21 juillet, l'organisation d'hommages rendus aux militaires tués devant la tombe du Soldat inconnu à Bruxelles à l'occasion du cinquantenaire⁶⁵⁷, ou un hommage semblable à d'autres endroits, comme la maison des paras de Bruxelles ou la caserne de Diest, toujours autour de la date du 24 novembre, à différents anniversaires⁶⁵⁸.

D'autres moyens sont utilisés par l'association pour parvenir à ses buts. Le plus probant est la parution d'une revue intitulée *Tam Tam Ommegang*, en étant actuellement à son 172^e numéro⁶⁵⁹. Les numéros, les plus anciens parmi ceux dont nous avons pu consulter quelques extraits⁶⁶⁰, s'intéressent encore beaucoup à l'évolution de la situation au Congo, alors renommé Zaïre, ainsi qu'aux événements de 1964 à 1966. Par la suite, on constate que les sujets deviennent de plus en plus larges, ayant toujours un lien avec des événements militaires, mais dépassant largement le cadre des opérations belges d'après 1959. On peut ainsi y traiter des Guerres mondiales et de la guerre de Corée, ou de sujet en lien avec le Congo colonial, par exemple. À travers la revue, c'est la mémoire de ces différents événements, dépassant donc largement le cadre fixé, qui est entretenue auprès des lecteurs. *Tam Tam Ommegang* sert également de relais pour convier les membres de l'association à certains événements organisés par elle. La mémoire des événements est également véhiculée à travers l'émission d'une médaille commémorative attribuée aux vétérans⁶⁶¹ ayant participé à une opération humanitaire armée⁶⁶², tandis que celle des soldats tombés au combat l'est par un appel annuel aux morts, et l'entretien d'un tableau d'Honneur. Ces morts au combat reprennent tous les soldats décédés au Congo et au Katanga en 1960-61, ceux morts dans les

⁶⁵⁷ Site de *La Libre Belgique*, (<http://www.lalibre.be/actu/belgique/dragon-rouge-une-ceremonie-mardi-a-bruxelles-pour-commemorer-la-liberation-de-stanleyville-5471aa1a3570e74ee3186abc>), dernière consultation le 10 mai 2017.

⁶⁵⁸ Chrisitan Duez témoigne de cette présence à ces événements dans les différents numéros des bulletins de son association, en précisant qu'il y participe aussi en tant que membre adhérent et représentant de l'association des rescapés de 1964. On peut ainsi voir que les *Campagnons* ne commémorent pas seulement les 40 ou les 50 ans, mais aussi des anniversaires moins symboliques, comme les 45 ans en 2009 (source : Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 17, janvier 2010.)

⁶⁵⁹ Les quatre derniers numéros en date sont consultables sur le site officiel de l'association (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_content&view=article&id=72&Itemid=104&lang=fr), et certains anciens numéros sont conservés dans les archives du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

⁶⁶⁰ *Tam Tam Ommegang*, Tervuren, MRAC, Fond Jules-Gérard Libois.

⁶⁶¹ Le terme « vétéran » est accordé aux anciens militaires ayant participé aux guerres et opérations après la guerre de Corée de 1960. Avant cette date, et notamment pour les deux Guerres mondiales, on utilisera le terme « Ancien combattant ».

⁶⁶² Site des *Compagnons de l'Ommegang* (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=95&lang=fr), dernière consultation le 7 mai 2017.

opérations contre la rébellion en 1964-65, ainsi que les Casques Bleus tués au Rwanda en 1994⁶⁶³. On le voit donc une fois de plus, l'association étend ses prérogatives. Mais malgré cette ouverture traduite de différentes manières, la référence à l'Ommegang est toujours pleinement présente et revendiquée. La mémoire de cet événement particulier a évolué, et a servi de base à une mémoire plus large d'autres événements à caractère militaire dans l'histoire récente belge. De plus, l'association s'adresse à un public principalement militaire et vétéran. Les vecteurs mémoriels qu'elle diffuse touchent donc un public restreint, et pour qui la majorité des faits liés aux opérations de 1964 sont connus.

3.3.1.2. Le défilé du 21 juillet 2014

Le cinquantenaire, nous l'avons vu et nous le verrons encore, a provoqué un regain d'intérêt et d'activités liées à la mémoire des événements de 1964, et particulièrement autour des opérations militaires de sauvetage. C'est ainsi que pour le défilé militaire du 21 juillet 2014, jour de la fête nationale belge, le segment réservé en début de chaque défilé aux Anciens Combattants ou Vétérans, est consacré cette année-là aux paras des opérations Dragon et aux participants belges à l'Ommegang. La participation de ces vétérans n'est pas due aux autorités, civiles ou militaires, mais bien à la volonté de l'association *Servio*, A.S.B.L. regroupant plusieurs autres associations d'Anciens Combattants et de Vétérans⁶⁶⁴. C'est en effet par l'intermédiaire de cette association que les autorités militaires permettent à une délégation d'anciens de défiler. Or, il s'avère que cette année-là, Michel Neyt est également administrateur de *Servio*, en plus d'être président des *Compagnons de l'Ommegang*⁶⁶⁵. C'est donc notamment sous son impulsion que s'organise le défilé des anciens paras et militaires de la 5e brigade. La mémoire vivant au sein d'une association devient alors publique et officielle par l'hommage rendu aux hommes par le roi et le gouvernement présent. Le défilé est d'ailleurs diffusé sur les deux chaînes publiques, en direct, faisant naître de nouveaux documents télévisuels⁶⁶⁶. De par l'implication de *Servio*, c'est la reconnaissance au sein d'une mémoire plus vaste, couvrant l'ensemble de la mémoire militaire belge, dont jouit

⁶⁶³ *Ibid.*, (http://compagnons-ommegang.com/index.php?option=com_content&view=article&id=50&Itemid=54&lang=fr), dernière consultation le 7 mai 2017.

⁶⁶⁴ Site de *Servio* (<http://servio-belgium.be/fr/accueil/>) dernière consultation le 3 mai 2017.

⁶⁶⁵ Entretien avec Michel Neyt - 20 janvier 2017.

⁶⁶⁶ Les émissions ne sont pas disponibles dans les bases d'archives télévisuelles en ligne. Nous savons cependant, pour l'avoir vu en direct, que l'émission de la RTBF présentait certaines images d'archives datant de 1964, à côté des images du défilé. Une contextualisation historique est donnée aux téléspectateurs par le commentaire d'un intervenant, le professeur Vincent Dujardin.

momentanément la mémoire de 1964. Mais le plus singulier tient dans l'implication personnelle de Michel Neyt, qui n'a pas vécu les événements principaux qui font l'objet de commémorations, mais qui pourtant s'approprie pleinement cette mémoire et s'y investit. Il explique : « [...] *c'est notre mémoire. Ce n'est pas une question de qui y était. Il y en a qui ont fait avant, il y en a qui ont fait après, il y en a qui on fait pendant. C'est la même chose. C'est une date symbolique. L'Ommegang a existé uniquement parce qu'il y avait la rébellion. Et la date phare [...] c'est le 24 novembre* ». La mémoire liée au 24 novembre s'étend donc à d'autres personnes n'ayant pas vécu les faits, mais étant liée à ceux-ci d'une autre façon.

3.3.1.3. Les A.S.B.L. liées à la mémoire des paras

Les para-commandos, comme beaucoup d'autres corps d'armée, ont également une amicale regroupant les anciens membres. L'ANPCV a été créée en 1946, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, qui fut elle-même le contexte de création des para-commandos belges⁶⁶⁷. Elle se compose d'une « nationale » et de 25 fédérations régionales⁶⁶⁸. Les membres qui composent cette vaste amicale sont tous détenteurs des brevets de parachutiste et/ou de commando de l'armée belge, ainsi qu'une armée de l'OTAN ou une armée alliée durant la Seconde Guerre mondiale⁶⁶⁹. Ces critères correspondent donc très logiquement aux paras qui ont participé aux opérations Dragon Rouge et Dragon Noir.

L'activité de cette organisation est très large et variée, comme nous le montrent les différents numéros de ses publications, au premier rang desquelles on retrouve la revue bilingue intitulée sobrement *Para-Commando*. Éditée entre deux à trois fois par an, elle en est actuellement à son 133^e numéro⁶⁷⁰. Les numéros, depuis novembre 1999, sont disponibles sur le site internet de l'A.S.B.L. Cette revue est à nouveau un vecteur mémoriel en elle-même, puisqu'elle publie plusieurs articles consacrés à nos événements, ainsi qu'à des commémorations en découlant. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'étudier complètement l'ampleur de la mémoire qu'elle véhicule, puisque nous ne disposons pas des

⁶⁶⁷ GENOT F., « Les 40 ans de l'Amicale Nationale Para-Commando ANPCV » dans *Para-Commando*, num. 106, Bruxelles, ANPCV, juin 2007, p. 7.

⁶⁶⁸ Site de l'ANPCV, (<http://www.anpcv.be/fr/regionaux>), dernière consultation le 7 mai 2017.

⁶⁶⁹ *Ibid.*, (<http://www.anpcv.be/fr/membres>), dernière consultation le 7 mai 2017.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, (<http://www.anpcv.be/fr/magazines>), dernière consultation le 7 mai 2017.

numéros antérieurs à 1999. Nous avons donc recherché dans les 42 numéros⁶⁷¹ parus entre novembre 1999 et août 2014, la présence de ces articles. Quatre numéros ont donné un résultat : les numéros 83 (janvier 2000), 98 (janvier 2005), 124 (janvier 2014) et 126 (août 2014). Mais précisons que nous retenons également le 127^e numéro, paru en janvier 2015, puisque le cinquantenaire a lieu entre les parutions du 126^e et du 127^e numéro. C'est donc dans ce dernier qu'est relatée la cérémonie commémorative de 2014. Le premier de nos quatre numéros est publié quelques mois après le décès du colonel Laurent, 35 ans après les faits, et apparaît donc comme un hommage à l'homme qui a marqué l'histoire du régiment. Le second paraît peu après le quarantième anniversaire, tandis que les deux suivants sortent quelques mois avant le cinquantième. Il y a donc une résurgence de l'événement à des moments clés bien précis. À nouveau, sans entrer dans une analyse approfondie de chaque article, on peut dégager les grandes lignes des messages qui sont passés. On est en droit de s'en douter, ce sont les faits militaires, poussés dans le détail, qui sont mis en avant. Si Dragon Rouge prend une place conséquente, il en est de même pour Dragon Noir, qui est ailleurs bien souvent mis au second plan. L'Ommegang est également présentée. Si tous les articles sont soit le récit d'un événement mémoriel contemporain soit la reconstitution des faits historiques, du déroulement des opérations au retour triomphal au pays, la parole est néanmoins donnée aux témoins, notamment François de Radiguès⁶⁷² et le lieutenant Léopold Henrot⁶⁷³ qui écrivent leur expérience. On peut remarquer que dans tous les numéros, les noms des deux paras et du technicien tués lors des opérations sont cités quelque part. La mémoire liée aux militaires tombés au combat est donc particulièrement présente.

Les commémorations décrites dans la revue ont lieu pour le 40^e et le 50^e anniversaire. L'une d'elles revêt un caractère particulier puisqu'elle est spécialement mise sur pied pour l'occasion, les deux autres s'insèrent dans un cadre préexistant. Cette première commémoration datant du 24 novembre 2004 se déroule à la caserne de Diest. La foule est nombreuse : 200 anciens paras, une trentaine de participants à l'Ommegang, une cinquantaine

⁶⁷¹ Notons que deux numéros sont des hors-séries (num. 105, janvier 2007 ; num. 120 octobre 2012) retraçant toute l'histoire des paras depuis leur création. Dragon Rouge et Dragon Noir sont donc naturellement évoqués, mais dans un contexte beaucoup plus large.

⁶⁷² « Témoignage de F. De Radiguès Para-Commando du 1 Para » dans *Para-Commando*, num. 124, *op. cit.*, pp. 16-21.

⁶⁷³ « Avec les paras à Stan et Paulis » dans *Para Commando*, num. 126., *op. cit.*, 17-28.

de rescapés belges et étrangers⁶⁷⁴. Tous les témoins que nous avons interrogés, à l'exception de Michel Faeles, y assistent. C'est même cette cérémonie qui, chez certains, servira de déclencheur pour raviver chez eux une mémoire mise entre parenthèses, comme nous le verrons plus avant. Il s'agit du premier événement d'importance qui réunit aussi bien les anciens militaires que les rescapés. C'est en réalité le 1^{er} Bataillon des para-commandos, abrégé 1-para, qui organise l'événement, en collaboration avec l'ANPCV et les *Compagnons de l'Ommegang*. Le cadre « para » sert donc aussi au souvenir de l'Ommegang. La cérémonie rassemble donc des anciens militaires, mais également des militaires en fonction. À cette époque encore⁶⁷⁵, la mémoire des opérations semble être l'un des ces souvenirs constitutifs d'une identité, ici celle des paras du 1^{er} bataillon, voire de tous les paramilitaires belges. Après les passages en revue d'usage dans les cérémonies militaires, c'est Patrick Nothomb qui a pris la parole pour remercier les « sauveurs ». Une place est donc donnée aux premières victimes, mais pour rendre hommage aux militaires. Son discours fait l'éloge des militaires : « *Événements tragiques, mais également glorieux pour la Belgique, glorieux d'abord sur le plan militaire parce que nos soldats des deux forces exécutèrent en ces circonstances des opérations admirables* »⁶⁷⁶. Il y a donc une forte héroïsation des militaires. Cependant, l'évocation des victimes belges et congolaises est bien présente dans les discours donnés ce jour-là, comme le sont les soldats américains. La cérémonie se clôture avec des dépôts de gerbes de fleurs devant une plaque commémorative, qui n'est pas spécialement dédiée aux victimes de l'opération, mais aux soldats tués en opération en général.

La seconde cérémonie reliée évoquée se déroule le 7 avril 2014, date qui n'a rien à voir avec les événements, mais qui est la Journée Nationale des Vétérans en Belgique⁶⁷⁷. À cette occasion, une cérémonie est organisée devant la tombe du Soldat inconnu, en présence des plus hautes autorités politiques du pays. Mais comme nous l'avons dit, si les opérations sont évoquées, c'est bel et bien dans le cadre plus vaste de la mémoire des vétérans de guerre. En termes plus simplifiés, les autorités présentes ne sont pas là pour commémorer les opérations, elles le sont pour commémorer les vétérans et les morts aux combats en général. C'est le cinquantenaire qui permet le lien avec l'Ommegang et les opérations Dragon. Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls événements à l'honneur, puisque les hommages sont aussi rendus

⁶⁷⁴ GENOT. E., « Il y a 40 ans déjà...Opérations parachutées "Dragon Rouge" et "Dragon Noir" » dans *Para-Commando*, num. 98., *op. cit.*, pp. 12-16.

⁶⁷⁵ Cette mémoire constitutive s'est d'elle même effacée avec la dissolution du 1-para en 2010, évoquée par nos témoins paras.

⁶⁷⁶ GENOT. E., « Il y a 40 ans déjà...Opérations parachutées "Dragon Rouge" et "Dragon Noir" », *op. cit.*, p. 15.

⁶⁷⁷ GENOT E., « Journée Nationale des Vétérans. Le 7 avril 2014 » dans *Para-Commando*, *op. cit.*, pp. 10-15.

aux Casques Bleus tués durant le génocide du Rwanda en 1994. Cet événement est par ailleurs à nouveau mis sur pied notamment par *Servio*, et par *l'Institut des Vétérans* qui en fait partie, l'ANPCV, également membre de *Servio*, n'organise pas en tant que telle. La mémoire invoquée par cette cérémonie est donc à nouveau purement militaire, et s'inscrit même dans la mémoire plus étendue, majoritairement patriotique, réservée aux vétérans.

Enfin, la troisième commémoration évoquée est cette fois propre aux paras. Il s'agit de la messe de la Saint-Michel qui a eu lieu le 3 octobre 2014⁶⁷⁸. Traditionnellement, cette messe a lieu tous les ans, le jour dédié à Saint-Michel, patron des para-commandos. La cérémonie est organisée conjointement par l'ANPCV, par l'A.S.B.L. KTSA⁶⁷⁹, qui entretient la mémoire du 1-para⁶⁸⁰, et une composante de l'Armée de Terre appelée « Brigade Légère », héritière de la « Brigade Para-commando » créée après la dissolution de 2010⁶⁸¹. Il s'agit donc d'une cérémonie organisée par d'anciens paras, mais aussi par ceux en fonction. Le cadre se veut exclusivement religieux, puisqu'il s'agit avant tout d'une messe célébrée à l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles. Plusieurs discours sont prononcés, dont l'un, à nouveau, par Nothomb. Les extraits publiés dans l'article de *Para-Commando* montrent à nouveau la gratitude envers les soldats. Cette fois, l'évocation est purement centrée sur les paras, sans que soit évoquée l'Ommegang. L'aide des Américains est également mise en exergue, ainsi que la mémoire des trois soldats décédés.

La revue *Para-Commando* nous renseigne également l'existence de deux musées dédiés aux para-commandos : le Commando Museum à Flawinne, et le Musée Pégase à Diest. Le premier est créé en 1980⁶⁸², mais n'est accessible aux visiteurs que depuis 1989. Auparavant, seuls les anciens ou les nouveaux paras peuvent y avoir accès⁶⁸³. A.S.B.L. indépendante, le musée présente, dans la partie de son exposition permanente consacrée à l'action des commandos de 1962 à nos jours, installée dans la salle 8, des informations sur les

⁶⁷⁸ LEENAERS M., « Cérémonie du 3 octobre 2014 : Célébration de la St-Michel et du 50^e anniversaire des opérations de Stanleyville et Paulis en novembre 1964 Dragon Rouge et Dragon Noir » dans *Para-Commando*, num. 127, *op. cit.*, pp. 8-13.

⁶⁷⁹ *Keep The Spirit Alive*, que nous aurions voulu pouvoir étudier, mais dont nous n'avons pas trouvé d'autres initiatives de mémoire que dans la revue *Para-Commando*.

⁶⁸⁰ <http://ktsa-fr.weebly.com/1-para.html>

⁶⁸¹ Site du ministère de la Défense, (<http://www.mil.be/fr/unites/quartier-general-de-la-brigade-legere>), dernière consultation le 5 mai 2017.

⁶⁸² Site du Musée des Commandos, (<http://cdomuseum.be/>), dernière consultation le 8 mai 2017.

⁶⁸³ GENOT E., « Le musée des Commandos » dans *Para-Commando*, num. 98, *op. cit.*, p. 6.

opérations de 1964⁶⁸⁴. Le Musée Pégase est également une A.S.B.L. à part entière, depuis 1995 et sa reprise par un groupe d'anciens paras et officiers à la retraite, désireux de perpétuer l'activité du musée, menacé de fermeture⁶⁸⁵. Dans ses statuts publiés sur internet, il renseigne ses buts : « *honorer les traditions des Special Air Service belges et des Unités de Parachutistes [en] sauvegardant la mémoire des actions et des opérations humanitaires menées depuis leur création et en perpétuant le souvenir des défunts* »⁶⁸⁶. Créé par le commandement du 1^{er} bataillon para de Diest en 1976⁶⁸⁷, il participe donc également, par son exposition permanente, à l'entretien de la mémoire de Dragon Rouge et Dragon Noir, présentés dans la salle 3 consacrée aux opérations en Afrique de 1960 à 1997⁶⁸⁸. Bien entendu, il aurait été intéressant d'analyser le contenu des médiations proposées dans ces deux musées, occasion que ne s'est pas présentée pour nous. Cependant, on peut, comme pour l'ANPCV, comprendre que la mémoire des événements de 1964 est, pour les paras, forcément centrée sur les deux opérations. Mais elle est également insérée dans la mémoire plus large qui commémore, à côté d'autres figures et événements, l'histoire des para-commandos belges.

On le constate, la mémoire des événements de 1964 circule à travers toute une série d'A.S.B.L. à caractère militaire, allant des plus générales, comme *Servio* aux plus spécifiques comme KTSA ou les deux musées. Cette mémoire est presque exclusivement militaire, la mémoire civile la servant à mettre à l'honneur, elle peut revêtir un caractère religieux, et accorde une place précise aux hommes tombés au combat afin de maintenir le souvenir de leur sacrifice. Elle s'inscrit dans des cadres mémoriaux plus vastes, comme le montrent le dépôt de gerbes devant la plaque des soldats morts en opération et la cérémonie au Soldat Inconnu : la mémoire du bataillon, la mémoire du régiment des paras, la mémoire des vétérans, la mémoire de tous les militaires belges.

⁶⁸⁴ Site du Musée des Commandos (http://cdomuseum.be/FRANCAIS/08_fr.htm), dernière consultation le 8 mai 2017.

⁶⁸⁵ Site du Musée Pégase, <http://musee-pegase.weebly.com/historique-du-museacuttee.html>), dernière consultation le 8 mai 2017.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, (<http://musee-pegase.weebly.com/statuts.html>), dernière consultation le 8 mai 2017.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, (<http://musee-pegase.weebly.com/historique-du-museacuttee.html>), dernière consultation le 8 mai 2017.

⁶⁸⁸ *Ibid.*, (<http://musee-pegase.weebly.com/salles.html>), dernière consultation le 8 mai 2017.

3.3.2. Les associations civiles

3.3.2.1. *L'Amicale des Rescapés de la Rébellion de 1964 (ARR64)*

Nous avons déjà évoqué le cas de l'ARR64, association créée le 26 novembre 2005⁶⁸⁹, à l'initiative de Christian Duez. Ce dernier, ayant côtoyé d'autres cercles d'anciens expatriés⁶⁹⁰, a rassemblé d'autres rescapés autour du projet de créer un même genre d'association centrée autour des victimes de la rébellion⁶⁹¹. Le but de l'ARR64 revêt un caractère de réunion de personnes ayant vécu les faits autour de la mémoire qu'ils partagent. La notion d'information auprès du grand public n'apparaît pas en tant que telle, même si la volonté du président Duez de garder vivante la mémoire est plusieurs fois revendiquée dans ses bulletins. L'association n'a, d'ailleurs, fait paraître aucune publication à destination autre que ses membres. Aucun événement organisé ne s'est fait dans la sphère publique, ils ont consisté, à chaque fois, de réunions et de rencontres entre les membres de l'association et leurs proches dans un cadre strictement privé⁶⁹². Cependant, les retrouvailles entre les rescapés et d'autres personnes liées ou intéressées à leur histoire⁶⁹³, a pu engendrer un rôle indirect dans la dynamisation de la mémoire, notamment en 2011, année de la réédition de *Dans Stanleyville*, et de la réalisation de l'épisode de *Ce Jour-là*⁶⁹⁴, de par les échanges avec les rescapés qui ont suscité un intérêt chez les concepteurs de ces initiatives et les rescapés. La mémoire circulant dans un cadre d'initiés se retrouve alors projetée dans un cadre public. L'ARR64 est également représentée à diverses commémorations annuelles : le 21 juillet avec les *Compagnons de l'Ommegang*, les commémorations organisées par les paras, celles au mémorial Kongolo que nous évoquerons plus avant, et d'autres organisées par d'autres cercles d'anciens d'Afrique. C'est une façon de s'inscrire dans une mémoire déjà existante, mais également plus large que les événements de 1964, et donc de sortir de ce cadre intime essentiellement mis en avant.

Les membres de l'*Amicale* connaissent une évolution en dent de scie tout au long de son existence. Nous ne disposons pas des chiffres au moment de sa création, mais en avril 2006, elle compte 56 membres inscrits, mais dont la plupart ne participe pas aux activités et

⁶⁸⁹ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 2, avril 2006.

⁶⁹⁰ Le Cercle Royal Africain de Charleroi Thuin, et le Cercle Royal Namurois des Anciens d'Afrique.

⁶⁹¹ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁶⁹² Duez publie, dans chaque bulletin, photos, comptes-rendus des rencontres passées, et annonces des suivantes.

⁶⁹³ Comme Bernard Balteau ou l'éditeur Charles Blanchard, responsable de la réédition du livre de Nothomb et de la traduction du livre de Hoedt, tous deux présents à certains événements organisés par l'ARR64.

⁶⁹⁴ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 25, janvier 2012.

ne paye pas la cotisation. Ce manque d'intérêt d'une partie des membres est signifié plusieurs fois par Duez dans ses textes et ses discours, et sera constant sur les dix ans d'activités de l'ARR64, poussant Duez à exclure ceux qui ne donnent plus signe d'intérêt. La mémoire des événements ne semble donc pas se manifester chez tous les rescapés. On peut, grâce aux états des finances et des cotisations publiés annuellement dans les bulletins, se rendre compte de la participation de chacun des membres, ainsi que de la composition de l'association. On remarque ainsi que malgré un certain désintérêt de la part de plusieurs membres, de nouveaux noms apparaissent chaque année. On peut cependant souligner la présence de certains noms récurrents : Nothomb, Peneff, Zoll, Havrez, Quinteyn, von Wild, Devoir, Faeles, ou Duqué pour un certain temps. Dans ses débuts, l'amicale compte même parmi ses membres inscrits Michael Hoyt, le consul américain. Les membres sont donc des rescapés de Stanleyville ou d'ailleurs, pour la plupart Belges, mais également étrangers, parfois même issus de la diaspora congolaise. L'amicale s'ouvre également, à partir de 2011, à d'anciens paras, qui participent pleinement aux rencontres à partir de 2012⁶⁹⁵, et entretient des liens avec les *Compagnons de l'Ommegang*. Cette ouverture se fait dans un souci de reconnaissance envers ces "sauveurs", mais aussi dans un souci de perpétuation de la mémoire. En effet, la plupart des membres sont âgés, et d'autres décèdent. Duez a donc à cœur de perpétuer l'action et le souvenir des victimes malgré l'inéluctable diminution du nombre de rescapés. Il n'y parviendra cependant pas, car malgré la présence de certains sympathisants plus jeunes aux activités organisées. Cela entraînera une diminution de ces activités⁶⁹⁶, jusqu'à la cessation complète de celle-ci, et la disparition de fait de l'*Amicale*⁶⁹⁷. Notons qu'avant de s'épuiser, l'action de l'ARR64 a tout de même participé aux cérémonies du cinquantenaire, même si elle y a été associée tardivement, et n'est donc pas à leur initiative. La volonté première de l'ARR64 était d'organiser elle-même une cérémonie religieuse, un repas, de prendre contact avec les médias, et de mettre sur pied un projet de pèlerinage du souvenir au Congo⁶⁹⁸. L'association d'autres organismes d'anciens en une *Fraternité belgo-congolaise*, à même d'organiser une commémoration de plus grande ampleur signe la fin des projets de l'ARR64, qui finit par s'incorporer au conglomerat que nous allons décrire ci-avant. Cependant, la volonté de vivre

⁶⁹⁵ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 29, janvier 2013.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, num. 31, juillet 2013.

⁶⁹⁷ Entretien avec Christian Duez - 8 février 2017.

⁶⁹⁸ Bulletin de liaison de l'ARR64, num. 29, janvier 2013.

le souvenir en cercle plus restreint est toujours présente, puisque l'*Amicale* organise, en marge des commémorations, sa propre rencontre après les cérémonies religieuses⁶⁹⁹.

3.3.2.2. *Fraternité belgo-congolaise et la cérémonie du cinquantenaire*

Les célébrations du cinquantenaire de l'opération Dragon Rouge ont été organisées, sous l'impulsion de Michel Faeles⁷⁰⁰, par un collectif spécialement mis en route pour l'occasion, regroupant plusieurs associations et se nommant *Fraternité belgo-congolaise*. Faeles était président de ce collectif à l'action éphémère, tandis que Nothomb, de par son statut de diplomate et son aura, en était président d'honneur. Parmi les associations qui compose la fraternité, on retrouve l'ARR64, comme nous l'avons déjà évoqué, ainsi que les *Compagnons de l'Ommegang*, respectivement représentés par Duez et Neyt, mais aussi des associations plus généralistes comme l'*Union Royale des Congolais de Belgique*, l'*A.S.B.L. Mémoires du Congo*, l'*Association des Anciens du Congo Belge et du Ruanda-Urundi* ou encore l'*Union Royale Belge pour les Pays d'Outre-Mer*⁷⁰¹. L'organisation du cinquantenaire regroupe donc des anciens militaires et rescapés de 1964, mais également des personnes n'ayant pas de rapport direct avec les événements, mais s'inscrivant dans le contexte plus large des relations belgo-congolaises. À nouveau, le sauvetage devient un symbole marquant pour un ensemble de personnes ayant un vécu au Congo et/ou lien avec ce dernier. La volonté exprimée des organisateurs de lier associations de Belges et de Congolais, témoigne de la nécessité pour les témoins civils de ne pas oublier l'aspect congolais de la mémoire. Le nom même du groupement fait ressortir cette volonté d'union dans le souvenir.

La *Fraternité belgo-congolaise* n'a à son actif qu'un seul événement organisé : la cérémonie de commémoration du cinquantenaire, tenue le 20 septembre 2014 à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles. Toujours dans cet esprit de solidarité belgo-congolaise, la messe est célébrée par les archevêques de Malines-Bruxelles et de Kisangani. La cérémonie se fait en présence d'un représentant du roi, mais aucun du gouvernement. La presse, invitée par Faeles, n'a pas non plus fait le déplacement⁷⁰². En plus des associations organisatrices, d'autres associations d'anciens sont présentes, comme les vétérans paracommandos ou d'autres cercles locaux d'anciens d'Outre-Mer⁷⁰³. En analysant le fascicule

⁶⁹⁹ *Ibid.*, num spécial 50e anniversaire, s.d.

⁷⁰⁰ Entretien avec Michel Faeles – 1^{er} septembre 2016.

⁷⁰¹ Voir annexe 9, composition du comité organisateur, p. 225.

⁷⁰² Entretien avec Michel Faeles – 1^{er} septembre 2016.

⁷⁰³ HESSEL Fernand, « Sous les voûtes de la cathédrale SS. Michel et Gudule » dans *Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi*, num. 32, Bruxelles, Mémoires du Congo A.S.B.L., décembre 2014, p. 46.

reprenant le déroulement de l'eucharistie, notamment les discours, lectures et homélies prononcées, on peut se rendre compte une fois de plus de la volonté importante de mettre en avant l'action des Congolais durant les événements. Ainsi, le discours de Michel Faeles qualifie, au même titre que les paras et les participants de l'Ommegang, les Congolais de sauveurs : « *Face à ces menaces, la population congolaise a manifesté un extraordinaire élan de solidarité envers les Belges, malgré les menaces qui pesaient sur elle à tout instant. Parfois, c'est un simple verre d'eau et des arachides qui ont été donnés aux otages entassés dans une hutte d'un petit village, et ce en bravant les menaces des Simbas ; parfois, c'est en cachant les Belges, en les alimentant ou en les aidant à fuir, que les Congolais ont manifesté leur solidarité. [...] À tous ces Congolais et ces Congolaises qui nous ont ainsi aidés au péril de leur vie, c'est de tout cœur que nous voudrions leur dire simplement « MERCI » pour la solidarité et l'amitié qu'ils ont ainsi manifesté envers nos compatriotes* »⁷⁰⁴. Le nom donné à la cérémonie, « *Eucharistie à la mémoire des victimes et en hommage à tous ceux qui ont secouru les personnes menacées* ». C'est ainsi le premier vecteur mémoriel que nous rencontrons qui prend comme point central l'aide et le secours congolais. Précisons cependant qu'il n'est pas fait mention, durant cette cérémonie, de l'aide apportée par la communauté expatriée non-belge, et que même si elles sont citées et remerciées dans plusieurs discours et que des militaires y ayant participé sont présentes, les opérations Ommegang et Dragon ne sont pas le point d'intérêt principal autour duquel se rattache le souvenir évoqué. C'est également le cas des victimes et martyrs, certes présents, mais non mis en exergue comme l'est le soutien congolais. Notons la prépondérance du culte catholique : ce n'est ni une célébration œcuménique ni une cérémonie totalement civile. Malgré le nombre important de victimes protestantes, aucun représentant du culte n'a été ou n'a voulu prendre une part active à son déroulement⁷⁰⁵. La volonté d'inscrire la mémoire dans un culte religieux spécifique est probablement due à l'appartenance confessionnelle d'une partie au moins des organisateurs, mais aussi la tribune que peuvent offrir les célébrations catholiques à des événements suscitant une mémoire et un deuil⁷⁰⁶. Les photos publiées sur divers documents émanant de la

⁷⁰⁴ Archives privées de Michel Faeles, Woluwé-Saint-Lambert.

⁷⁰⁵ Dans son discours, Faeles évoque simplement un message envoyé aux Églises catholique et protestante, ainsi qu'aux médias congolais. C'est la seule référence qui est faite au culte protestant durant la cérémonie. Cependant, dans les jours qui ont suivi, plusieurs congrégations protestantes ont accepté de lire l'extrait du discours de Faeles lors de leurs célébrations quotidiennes, au Congo comme en Belgique, comme nous l'apprend l'article rédigé par l'un des organisateurs de la cérémonie, André de Maere d'Aertrycke, dans un article rendant compte de son déroulement paru dans le 32^e numéro de la revue *Mémoires du Congo*.

⁷⁰⁶ De nombreux événements ayant compté des victimes, souvent considérées comme innocentes, sacrifiées inutilement ou héroïques, ont été célébrés par l'Église catholique, d'un niveau local à un niveau international.

*Fraternité*⁷⁰⁷ montrent que la cérémonie a joui d'une fréquentation relativement importante. Mais elle a véhiculé, par le manque de couverture médiatique et de représentations officielles, une mémoire dans un cercle restreint de personnes ayant vécu les événements, et de personnes liées aux milieux d'anciens militaires, d'anciens expatriés, et de la diaspora congolaise.

3.3.2.3. *Mémoires du Congo*

Créée en 2002, l'A.S.B.L. *Mémoires du Congo* est active dans le domaine de la collecte et la sauvegarde de sources, notamment orales, liées à l'histoire des Belges au Congo et au Ruanda-Urundi, principalement durant la période coloniale⁷⁰⁸. Ainsi, des centaines de témoignages ont été enregistrés et publiés sur internet. L'association se charge également de publier une revue trimestrielle, portant le même nom qu'elle. Les événements de 1964 ont été le sujet d'un numéro entier, paru pour le cinquantenaire, ainsi que de quelques articles dans des éditions précédentes⁷⁰⁹. Ainsi, dans trois numéros datés de 2013⁷¹⁰ et 2014⁷¹¹, Michel Faeles annonce la tenue de la commémoration organisée par la fraternité. Dans le numéro 29, il agrmente son annonce d'un article décrivant la rébellion et les conditions de sa mise en place. Mais c'est le numéro 32 qui est principalement dédié aux événements, avec onze articles sur le sujet : un texte de Patrick Nothomb soulignant le courage des otages, des militaires libérateurs et de la population congolaise, des récits retraçant le déroulement des opérations Dragon, de l'Ommegang, du massacre des Congolais de Yangambi, mais aussi des articles en lien avec la mémoire laissée par les événements dans l'art populaire congolais, et sur la cérémonie du 20 septembre 2014. Aucun témoignage n'est publié, malgré l'intérêt de l'association pour ce type de sources. Une fois encore, si la volonté de promotion et de diffusion de l'histoire coloniale, traitée scientifiquement, est le but majeur de l'A.S.B.L., le public qu'elle touche est lui aussi restreint. Signalons que Duez, dans plusieurs de ses discours⁷¹², dit être en contact avec *Mémoires du Congo* pour réaliser un projet de film documentaire donnant la parole aux rescapés. Mais ce projet n'a jamais abouti. D'après Duez, à cette époque, l'association considère qu'elle ne doit pas s'occuper de ce qui s'est déroulé après 1960⁷¹³. Si cette allégation est fondée, la participation de l'association à la *Fraternité*

⁷⁰⁷ Archives privées de Michel Faeles, Woluwé-Saint-Lambert.

⁷⁰⁸ Site de *Mémoires du Congo* (<http://memoiresducongo.be/historique/>), dernière consultation le 12 mai 2017.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, (<http://memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2017/05/Inventaire-Revues-Rev15.pdf>), dernière consultation le 12 mai 2017.

⁷¹⁰ *Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi*, num. 26, op. cit. juin 2014, p. 31.

⁷¹¹ *Ibid.*, num. 29, mars 2014, pp. 34-35. ; num. 30, juin 2014, p. 32.

⁷¹² *Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR63*, num. 12, octobre 2008; num. 31, juillet 2013.

⁷¹³ *Ibid.*, num. 31, juillet 2013.

belgo-congolaise, ainsi que cette publication, montrent que les points de vue ont évolué, et que l'histoire des Belges après l'indépendance est toujours considérée dans l'histoire de la Belgique au Congo, et donc de la colonisation.

3.3.3. Les groupements religieux

3.3.3.1. Le mémorial missionnaire « Kongolo » de Gentinnes

L'édification du mémorial missionnaire de Gentinnes trouve sa source dans un autre événement congolais. Le 1^{er} janvier 1962, vingt missionnaires belges sont assassinés par des milices politisées dans la localité de Kongolo⁷¹⁴. Le 25 janvier, une messe est donnée en l'honneur des victimes dans la cathédrale St-Michel, en présence de représentants officiels. Constatant qu'un an plus tard, le souvenir du massacre est déjà en plein déclin, puisque le service en mémoire de l'événement connaît peu de succès, les autorités ecclésiastiques décident de bâtir un mémorial pour que le souvenir puisse se perpétuer concrètement au travers d'une trace durable. Le site du château de Gentinnes, sur la commune de Genappe, est choisi pour accueillir ce mémorial. Le château est en effet, à cette époque et depuis 1920, une école apostolique chargée de former les missionnaires envoyés au Congo, plus spécialement à Kongolo. Neuf des vingt victimes sortent de cet établissement. L'établissement dépendant de la congrégation missionnaire du Saint-Esprit, qui est donc responsable de l'érection du mémorial et de son entretien. Le financement se fait par souscription publique, avec des participations de l'État belge, de l'épiscopat et d'autres congrégations, notamment⁷¹⁵. L'inauguration a lieu le 7 mai 1967, en présence du roi Baudouin et d'une partie du gouvernement.

Mais entre 1962 et 1967, il y a bien sûr eu les massacres de la rébellion simba, alors que le mémorial est en pleine construction. La congrégation décide alors de le dédier à toutes les victimes missionnaires tuées au Congo, en ce compris les religieux congolais, comme sœur Anuarité, dont nous reparlerons plus avant, et les missionnaires protestants, en accord avec le Comité Central des Missions protestantes. Le mémorial se compose d'une chapelle, devant laquelle se tient la statue d'un missionnaire à genou, les paumes tournées vers l'avant, la tête baissée vers le sol⁷¹⁶. Sa position rappelle celle de la prière, mais aussi celle de l'exécution d'un otage. L'homme semble attendre la mort sereinement. Le commentaire émis

⁷¹⁴ VANYSACKER, *op. cit.*, p. 6.

⁷¹⁵ VANYSACKER, *op. cit.*, p. 175.

⁷¹⁶ Voir annexe 10, photos du mémorial Kongolo de Gentinnes, cd-rom.

dans le fascicule du mémorial indique la façon dont doit être interprétée la position de la statue : « *Rien de heurté, rien de tragique en cette œuvre. Le visage est calme, paisible : le serviteur, le pauvre de Jahvé, seul sur cette esplanade qui rappelle tant de places de villages d’Afrique, s’en va vers la Vie, ayant accompli, jusqu’au sang, sa tâche de témoin de la bonté de Dieu* ». C’est donc une image de martyrs dignes dans la mort et dévoués jusqu’au bout que la statue veut donner des victimes. Le lien avec l’Afrique est également clairement revendiqué dans l’aménagement des lieux. Ce lien est également présent à l’intérieur de la chapelle, par le mobilier en bois provenant du Congo, et l’autel taillé dans du granit provenant du fleuve Congo⁷¹⁷. Les noms des victimes sont tous inscrits, en lettres de bronze, sur le mur extérieur de la chapelle. Vanyacker en recense 215 : 156 religieux catholiques et trois laïcs, ainsi que 28 protestants, tous victimes de la rébellion simba, et 29 religieux catholiques morts entre 1960 et 1962, dont évidemment ceux de Kongolo⁷¹⁸. Les noms sont disposés de telle sorte qu’il forme un ovale, rappelant la forme d’un œuf symbolisant la vie⁷¹⁹. Ils sont classés de manière à entrer dans cette forme géographique, par le lieu où elles ont été tuées si ce sont des missionnaires catholiques, ou par leur appartenance, comme suit : les victimes de Lubumbashi, Basankusu, Niangara, Kikwit, les protestants, les Congolais, les pères de Kongolo, les victimes d’Isangi, Ikela, Wamba, Idiofa, Tshumbe, Uvira, Stanleyville, Molegbere, Bondo, Itula, Kindu, Aba, Bunia, Baudouinville et Bukavu. On retrouve certains noms connus, comme Paul Carlson, Mgr Witttebols ou Anuarité. La majorité des victimes commémorées sont donc celles de la rébellion simba, même si le mémorial continue à porter le nom de « Kongolo ». Nous sommes donc à nouveau face au cas d’une mémoire qui s’étend pour englober celles d’autres événements. De par les comptes-rendus de ses activités et de celles de son président, nous savons par les bulletins de l’ARR64 qu’elle est représentée annuellement, entre 2006 et 2014, à la messe en mémoire des victimes missionnaires. Cette messe a lieu tous les 1ers janvier, à la date anniversaire de la tuerie de Kongolo, qui sert donc encore une fois de cadre à l’édification de la mémoire des missionnaires tués durant la rébellion.

3.3.3.2. Collège du Sacré-Cœur de Lanaken

Un article paru dans le journal *Het Belang van Limburg*, le 24 novembre 2004, nous apprend que cinq missionnaires, quatre tués à Wamba et un à Stanleyville – rive gauche, étaient

⁷¹⁷ MARÉCHAL Henri, *Le mémorial missionnaire de Gentinnes*, brochure d’informations éditée par la Maison d’animation spirituelle et missionnaire, gestionnaire du mémorial Kongolo, s.d.

⁷¹⁸ VANYACKER, *op. cit.*, pp. 175-176.

⁷¹⁹ *Ibid.*

affiliés au collège du Sacré-Cœur de Lanaken, dans la province de Limbourg. En 1989, profitant d'une rénovation⁷²⁰, et pour commémorer le 25^e anniversaire de leur mort, l'école inaugure une plaque commémorative reprenant les noms des cinq hommes⁷²¹. Cette plaque, posée à la vue de tous les élèves de l'établissement, est remise en valeur en 2004, par l'ajout de portraits des cinq missionnaires. Ainsi, les pères encore présents dans l'école catholique confient au journal vouloir réhabiliter la mémoire de ces victimes auprès des élèves. L'article nous apprend également que parallèlement, une célébration religieuse est organisée dans la chapelle de l'école en mémoire des cinq missionnaires. Si nous ne disposons pas d'autres informations sur cette plaque, elle est cependant un exemple qui montre qu'il existe une mémoire véhiculée dans le milieu scolaire catholique, donc auprès de jeunes, et dans un milieu local. Il existe peut-être d'autres exemples de ce type en Belgique. Cependant, le travail que représente des recherches détaillées pour savoir si les écoles, paroisses ou congrégations de chacune des victimes missionnaires, voire des anciens établissements scolaire de chacune des victimes civiles ayant fait leur scolarité en Belgique, ont été à l'origine d'un vecteur mémoriel, est conséquent. Cela paraît presque impossible à réaliser à court ou moyen terme. Il s'agit encore une fois d'une piste de recherche qui pourrait faire l'objet d'une étude complète en elle-même.

3.4. La mémoire personnelle

Les entretiens que nous avons menés nous permettent d'analyser, sur un échantillon réduit de témoins, la façon dont ils ont mobilisé ou non le souvenir des événements, de façon personnelle. Nous avons déjà vu dans le chapitre deux quels étaient les objets de cette mémoire, c'est-à-dire les faits qui étaient le plus mis en avant par nos témoins. Sans entrer dans des considérations psychologiques, nous pouvons ainsi voir les liens qui se font entre la mémoire personnelle, le vécu intime, et la mémoire collective à petite ou grande échelle. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, nous avons posé aux témoins des questions en lien avec la façon dont ils ont mobilisé le souvenir de Stanleyville et de la rébellion dans les décennies qui ont suivies⁷²². C'est par leurs réponses, mais aussi par les souvenirs mobilisés dans leur récit des faits, que nous avons construit l'analyse qui suit.

⁷²⁰ Site du Heilig Hartcollege de Lanaken, (<http://www.hhclanaken.be/school/geschiedenis/fase-8>), dernière consultation le 6 mai 2017.

⁷²¹ Voir annexe 10, photo de la plaque du Heilig Hartcollege de Lanaken, cd-rom.

⁷²² Voir annexe 6, pp. 212-219.

3.4.1. Le délai du souvenir

Lorsqu'on leur demande sous quelles formes ils ont choisi de commémorer les événements, à quelles commémorations ils ont participé, ou comment ils se sont reconnectés avec les événements qu'ils ont vécus, la plupart de nos témoins (à l'exception notable de Patrick Nothomb, mais nous y reviendrons) pointent l'existence d'un délai de plusieurs décennies avant qu'ils ne s'intéressent à nouveau à l'expérience qu'ils ont vécue. Cet intérêt, chez certains, se fait en deux phases. Un intérêt d'abord personnel, qui mène ensuite à un intérêt mis en commun. Michel Faeles attend presque 50 ans avant de se replonger dans le souvenir du Congo⁷²³. Cela passe d'abord par la rédaction de ses mémoires, et ensuite par l'engagement dans la mise sur pied du cinquantenaire. Christian Duez attend de fréquenter les cercles d'anciens d'Afrique, vivant d'abord une mémoire globalement africaine et coloniale, avant de s'intéresser plus spécifiquement à celle de Stanleyville⁷²⁴. Brigitte Peneff vit d'abord le souvenir dans un cadre privé, au sein de sa famille dans laquelle elle n'ose d'ailleurs pas en parler ouvertement. Ce n'est qu'en 1997 qu'elle témoigne pour la première fois, puis dans les années 2000 qu'elle prend plusieurs initiatives pour entretenir la mémoire, notamment grâce aux contacts qu'elle retrouve avec sa tante, Michèle Zoll⁷²⁵. Cette anecdote nous montre également à quel point les faits ont pu briser des noyaux familiaux, puisqu'alors qu'elles ont vécu des traumatismes similaires, les deux femmes connaissent un long délai avant de reprendre contact. Il en est de même avec les paras. Luc Vandenbemden profite d'un séjour au Congo pour repartir sur les lieux de l'action, mais attend les 40 ans pour reprendre contact avec le régiment⁷²⁶. François de Radiguès également attend cette date pour retrouver d'anciens camarades et renouer avec des rescapés. Durant ce délai, le souvenir n'est pas pour autant complètement effacé. De Radiguès résume : « [...] pendant ces 20 ans, chaque 24 novembre, j'y pensais »⁷²⁷.

Les raisons de ces délais sont variées. Il peut s'agir d'une volonté d'en finir avec une période douloureuse, comme pour Michel Faeles⁷²⁸. Certains ont construit leur vie, et s'ils n'oublient pas, ils n'ont pas de temps à consacrer à la mobilisation du souvenir, à cause de leur vie professionnelle, familiale ou sociale, comme Luc Vandenbemden⁷²⁹, François de

⁷²³ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷²⁴ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁷²⁵ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

⁷²⁶ Entretien avec Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017.

⁷²⁷ Entretien avec François de Radiguès – 24 janvier 2017.

⁷²⁸ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷²⁹ Entretien avec Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017.

Radiguès⁷³⁰, Christian Duez⁷³¹ ou même, pendant un temps, Patrick Nothomb⁷³². Brigitte Peneff, elle, ressent un certain complexe à évoquer les faits dans sa famille, car elle ne veut pas heurter la sensibilité de ses parents ayant souffert, et est donc obligée de garder ses souvenirs d'enfance et ses émotions pour elle-même⁷³³. Quoi qu'il en soit, ce sont les rencontres qui mettent fin à ces longues périodes de vécu intime. Ainsi, les cérémonies du 40^e anniversaire à Diest permettent aux témoins de se retrouver : Vandembemden retrouve ses anciens camarades⁷³⁴, Peneff prend contact avec de Radiguès et Legrelle⁷³⁵. Elle découvre également l'ARR64 par l'intermédiaire de sa tante⁷³⁶. Mais ces contacts ne se font pas forcément qu'entre témoins. Michel Faeles remobilise ses souvenirs aux contacts d'André de Maere d'Aertrycke et de l'*UROME*⁷³⁷, Christian Duez le fait grâce aux associations qu'il fréquente⁷³⁸. Ce regain d'intérêt, qui correspond donc à ces rencontres ou retrouvailles, ainsi qu'à la sortie de la vie active de certains, correspond également à un regain d'activités qui mettent en avant la mémoire des faits de manière collective. Duez met sur pied l'ARR64⁷³⁹, Peneff imagine son retour au Congo⁷⁴⁰, Faeles rassemble la *Fraternité*⁷⁴¹, pour ne citer que ces exemples.

3.4.2. Exorciser les démons

Ces retrouvailles que nous venons de citer permettent aux témoins d'extérioriser et d'assumer leur vécu traumatisant. L'exemple de Brigitte Peneff est parlant : elle a le besoin de partager et de parler de ce qu'elle a vécu. Elle ressent le besoin de l'expliquer à ses enfants et de leur montrer des traces sous forme de photos et d'articles, de rencontrer des gens qui ont vécu la même expérience, et particulièrement ceux qui, plus âgés, gardent un meilleur souvenir qu'elle⁷⁴². Ainsi, elle parvient à transgresser ses appréhensions liées aux souvenirs qu'elle n'est pas sûre d'avoir ou qu'elle pense peut-être reconstruits, à cause de son jeune âge

⁷³⁰ Entretien avec François de Radiguès – 24 janvier 2017.

⁷³¹ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁷³² Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

⁷³³ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

⁷³⁴ Entretien avec Luc Vandembemden – 17 janvier 2017.

⁷³⁵ Entretiens avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016 ; Hughes Legrelle – 9 janvier 2017 ; Luc Vandembemden – 17 janvier 2017.

⁷³⁶ Entretiens avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

⁷³⁷ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷³⁸ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁷³⁹ Ibid.

⁷⁴⁰ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

⁷⁴¹ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷⁴² Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

au moment des faits. L'importance de la notion de souvenir chez elle transparaît fortement dans son entretien, puisque le mot « souvenir », sous sa forme conjuguée ou nominative, apparaît 50 fois⁷⁴³. L'exemple de Michel Faeles est également parlant : il s'agit pour lui de faire face à l'échec de son action au Congo. On peut remarquer qu'il dédie à peu près 30% de l'entretien à ses souvenirs douloureux avant son expérience de Stanleyville, lors de laquelle il voit également sa vie menacée. Toute son action au Congo durant ces années (réformes économiques, actions judiciaires, etc.) est, d'après son avis, annihilée par le désastre qu'a laissé la rébellion derrière elle. De plus, il a le sentiment de ne pas avoir pu sauver les victimes, lui qui était en charge de l'aide quotidienne avec l'équipe reliée à Nothomb et Duqué⁷⁴⁴. Cette frustration reste présente, et l'investissement qu'il donne dans l'organisation du cinquantenaire est une façon d'honorer la mémoire de ces personnes qu'il n'a pas secourus malgré ses efforts. Il y a donc, pour nos témoins, un devoir de mémoire personnel qui naît au fil du temps, et qu'ils doivent concrétiser par le partage.

Chez certains, ce partage s'accompagne souvent d'une démarche personnelle plus profonde. Michel Faeles et Patrick Nothomb doivent d'abord écrire des mots sur leur expérience⁷⁴⁵. Brigitte Peneff doit entreprendre un pèlerinage sur place, d'abord pour elle, pour, comme elle le dit dans le documentaire « *Laisser cette petite fille tranquille* »⁷⁴⁶. Ce retour sur les lieux semble d'ailleurs être pour certains témoins un passage symbolique. Luc Vandembemden retourne sur les lieux, 25 ans plus tard, dans une démarche tout à fait intime, sans en parler autour de lui⁷⁴⁷, François de Radiguès exprime également le regret de ne pas avoir pu retourner à Kisangani⁷⁴⁸. C'est une sorte de pèlerinage de la mémoire, qui peut, comme pour Peneff, servir de base à la création d'un vecteur public. D'autres, comme Nothomb, Faeles ou Legrelle n'expriment pas ce besoin de retour. Nothomb et Legrelle expriment un certain automatisme lié aux fonctions de diplomate et de militaire, ils vont là où on leur dit d'aller⁷⁴⁹. Faeles, lui, admet qu'il ne voit pas l'utilité d'entreprendre ce voyage, car il ne veut pas revivre son expérience de manière aussi forte⁷⁵⁰. Il y a donc bel et bien des différences de traitement dans le besoin d'extériorisation chez chacun de nos témoins.

⁷⁴³ *Ibid.*

⁷⁴⁴ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷⁴⁵ NOTHOMB, *op. cit.* ; FAELES, *op. cit.*

⁷⁴⁶ BALTEAU Bernard, *Little Miss Nobody*, *op. cit.*

⁷⁴⁷ Entretien avec Luc Vandembemden – 17 janvier 2017.

⁷⁴⁸ Entretien avec François de Radiguès – 24 janvier 2017.

⁷⁴⁹ Entretiens avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016 ; Hughes Legrelle – 9 janvier 2017.

⁷⁵⁰ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

3.4.3. Traumatisme ou aventure

Cette différence de traitement est perceptible dans la manière dont les témoins abordent la place qu'ont laissée les événements dans leur vie. Les neuf personnes interrogées, en ce compris Michel Neyt qui, rappelons-le, n'a pas vécu les mêmes événements⁷⁵¹, s'accordent pour dire qu'il s'agit, pour eux, des événements ou des souvenirs les plus importants de leur vie. Cependant, tous n'en ont pas la même perception. Il faut comprendre ces différences en regardant à travers le prisme de la typologie introduite au chapitre deux. C'est en effet en fonction de ce qu'ils ont vécu que les témoins gardent un souvenir à tendance positive ou négative. Nous l'avons déjà compris, le traumatisme est important chez des témoins civils comme Faeles et Peneff. L'échec vécu par le premier, le deuil familial et les séquelles physiques gardées par ses parents pour la seconde, ont forgé la perception d'un souvenir douloureux. Cette douleur explique sans doute elle aussi pourquoi ce souvenir a été gardé durant des décennies dans une sphère privée, voire intime. Chez d'autres civils, comme Christian Duez et Élisabeth Tabu, c'est une certaine rancœur qui est restée, engendrée par la frustration de ne pas se sentir considérés dans la mémoire publique belge, malgré la souffrance vécue, et même de se sentir traités en parias à cause des préjugés véhiculés sur les expatriés du Congo et par la mauvaise image retenue de la colonisation⁷⁵². Cet aspect des choses est également présent chez d'autres témoins comme Faeles ou Legrelle⁷⁵³. L'empathie liée aux victimes n'est en effet restée que momentanément, ce qui n'a fait que renforcer le besoin plus d'honorer les disparus oubliés par cette déconsidération. Comme l'écrit Duez : « *Le souvenir de ces victimes serait déjà effacé si nous n'étions pas là pour l'entretenir* »⁷⁵⁴.

Un seul civil est un cas qui semble à part : Patrick Nothomb. Il dit : « *C'est évidemment l'aventure de ma vie, ça ne fait pas de doute. [...] c'était un peu ma guerre 14-18 si vous voulez.[...] on savait ce qu'il se passait, et le danger n'a fait que croître. Et par conséquent on s'habituaît au danger. D'autre part, on avait l'action puisque nous étions ce petit commando d'assistance, nous courrions dans tous les coins, ce qui donnait un sens à notre présence, on se sentait utiles. Avec tout ça, ça permet plus facilement d'avoir le bon moral, etc. Donc moi, j'ai gardé comme un souvenir magnifique, tout en étant bien conscient de ce qui se passait* »⁷⁵⁵. Nothomb garde manifestement un souvenir positif, et ce malgré les

⁷⁵¹ Entretien avec Michel Neyt – 20 janvier 2017.

⁷⁵² Entretien avec Christian Duez et Élisabeth Tabu – 8 février 2017.

⁷⁵³ Entretiens avec Michel Faeles – 1er septembre 2016 ; Hughes Legrelle – 9 janvier 2017.

⁷⁵⁴ Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR64, num. 19, juillet 2010.

⁷⁵⁵ Entretien avec Patrick Nothomb – 26 octobre 2016.

difficultés et les dangers qu'il a dû traverser. Ces derniers sont atténués par l'action permanente, même après la libération, dans laquelle se trouve Nothomb. Cependant, Faeles également a été dans cette action, et garde un souvenir bien plus douloureux, mais c'est en raison de sa plus longue expérience du Congo⁷⁵⁶. Nothomb n'a pas vu ses efforts être détruits par les troubles avant, pendant, et même après la rébellion. De plus, son retour immédiat en Belgique, et sa mise devant les projecteurs, médiatiques et diplomatiques, durant plusieurs années, ont continué à construire la perception de ce souvenir. Comme on a pu le voir dans de très nombreuses sources qui ont fait l'objet de notre étude, que ce soit les récits, les témoignages oraux, ou les vecteurs mémoriaux, Nothomb occupe une place particulière dans le souvenir, et a été érigé en véritable ambassadeur des victimes de la rébellion⁷⁵⁷. Cette image ne peut que laisser une influence sur sa propre perception positive. Cette comparaison entre Faeles et Nothomb montre bien que la perception positive ou négative n'est pas seulement conditionnée par les caractères reliés à notre typologie des témoins, mais aussi au caractère personnel des vécus de chacun d'entre eux.

La perception du souvenir entretenue par les paras⁷⁵⁸ a quant à elle un caractère plus proche de la conception de Nothomb : ils ont vécu une aventure inoubliable, même si les images dures à supporter sont présentes. Cependant, on décèle une humilité conséquente dans les propos de nos témoins, un certain partage, voir un abandon total de la gloire. Hughes Legrelle répète plusieurs fois : « *Ce n'est pas nous qui l'avons fait, ce sont les hommes* »⁷⁵⁹. Cette phrase signifie qu'il considère que ce ne sont pas les officiers, qui ont pourtant préparé les opérations dans les détails, qui ont fait son succès, mais bien les soldats qui se sont battus. À l'inverse, Luc Vandenbemden place les raisons du succès dans la bonne instruction reçue par des officiers d'expérience⁷⁶⁰. Cette humilité est en contraste avec l'héroïsation qui pourrait être appliquée aux paras par la mémoire collective. Mais qui dit humilité ne veut pas dire manque de fierté. Comme le montre cette phrase dite par de Radiguès : « [...] *j'ai une certaine fierté de tout ça, on a fait quelque chose pour notre pays, et pour les autres, et j'en suis fier. C'était un régiment fantastique, et les Belges peuvent en être fiers.* »⁷⁶¹. La fierté est bien constitutive du souvenir gardé. Elle prend même une notion de patriotisme, même si la

⁷⁵⁶ Entretiens avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷⁵⁷ Sa fonction future de réel ambassadeur n'est probablement pas étrangère à cette image.

⁷⁵⁸ Nous laissons Michel Neyt de côté, pour les raisons susmentionnées.

⁷⁵⁹ Entretien avec Hughes Legrelle – 9 janvier 2017.

⁷⁶⁰ Entretien avec Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017.

⁷⁶¹ Entretien avec François de Radiguès - 24 janvier 2017.

Belgique a depuis oublié ces événements et n'est plus aussi reconnaissante qu'elle l'était au jour de défilé dans les rues de Bruxelles, dans l'esprit de nos témoins.

Les notions que nous venons d'explicitier pour qualifier les caractéristiques des souvenirs personnels gardés par nos différents témoins sont importantes, car elles participent à la construction de la mémoire individuelle, qui engendre elle-même la mémoire collective.

3.5. La mémoire au Congo

Nous avons étudié les vecteurs de la mémoire en Belgique, mais pour aller plus loin dans la recherche, nous nous sommes également penchés sur le souvenir de la rébellion au Congo, avec toutes les difficultés que cela implique. Comparer les différences et les points communs de la mémoire inhérente aux deux pays ayant eu un rapport particulier avec les événements pourrait éclairer la problématique sous un jour nouveau. Mais la difficulté de la distance, pour un chercheur, s'avère particulièrement compliquée à surmonter pour trouver des sources identifiant des lieux de mémoires, et rend donc difficile cette comparaison. Nous avons donc tenté de trouver des traces de cette mémoire congolaise via les entretiens que nous avons réalisés, mais également par le biais d'internet, seul moyen efficace et rapide pour avoir un aperçu de ce qui a pu se faire au Congo pour commémorer les événements de 1964. Mais le vecteur principal de mémoire que nous avons pu trouver est conservé dans les collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC). Il s'agit de la collection de peintures dites « populaires », en grande partie rassemblées par Bogumil Jewsiewicki, et dont certaines œuvres ont pour sujet les événements Stanleyvillois ou en lien avec la rébellion. Nous allons donc tenter d'avoir un aperçu des moyens par lesquels la mémoire des événements a pu vivre au Congo, en gardant à l'esprit que la distance ne nous permet en rien d'être exhaustifs ou d'avoir une démarche scientifique totalement fiable.

3.5.1. Les traces mémorielles toponymiques et monumentales dans l'espace public

Contrairement à ce qui semble être le cas en Belgique, le Congo a gardé un souvenir des événements concrétisé dans l'espace public, par des noms de rues et de places, ainsi que par des monuments. Afin de trouver des éventuels toponymes en lien avec la rébellion, nous avons utilisé le site *Google Maps*⁷⁶², en cherchant, au Congo, plusieurs noms, dates et mots pouvant avoir servi pour baptiser ou rebaptiser des rues, des places ou des endroits. Il n'y a

⁷⁶² *Google Maps*, (<https://www.google.be/maps>), dernière consultation le 2 mai 2017.

pas eu de résultats pour la plupart des mots-clés que nous avons cherchés⁷⁶³. Mais nous avons malgré tout pu trouver une série de toponymes qui sont ou pourraient être en lien avec les événements de 1964. Ainsi, c'est à Kisangani que nous avons trouvé les toponymes les plus vraisemblables : avenue des victimes de la rébellion, avenue général Mulamba, rue Fataki. La première avenue semble directement en lien avec nos événements, même s'il pourrait s'agir d'une autre rébellion. Les deux suivants sont en lien avec deux personnages ayant eu un rôle en 1964⁷⁶⁴, mais également plus largement dans l'histoire du pays. La symbolique n'est donc pas forcément seulement en lien avec la mémoire de la rébellion. Il y a enfin le cas de la Place des martyrs, l'endroit même où se tenait le monument Lumumba et où se déroulaient les exécutions. Anciennement place Lumumba, il semble évident que, au vu de l'importance de l'endroit, les martyrs en question soient les victimes des massacres qui y ont été perpétrés. Il ne nous est cependant pas possible de confirmer cette thèse avec certitude. Notons que nous avons encore trouvé d'autres toponymes ailleurs au Congo : à Kinshasa et Likasi, il existe des avenues du 24 novembre. Cependant, nous ne sommes en rien certain qu'il s'agisse bien de la date en lien avec nos événements. Il nous paraît plus probable que cela soit en lien avec la prise de pouvoir, un an plus tard, le 24 novembre, de Mobutu. Enfin, à Kinshasa et dans la localité de Dungu, nous avons trouvé deux avenues Anuarité, pour lesquelles nous pouvons cette fois être certains du lien direct avec la rébellion, puisqu'il s'agit de la sœur tuée lors de la rébellion et béatifiée quelques décennies plus tard, mais nous le verrons plus avant.

Nous avons également pu trouver l'existence de deux monuments à Kisangani. L'un sur cette place des Martyrs, l'autre vraisemblablement au cimetière. Ce sont les photos⁷⁶⁵ publiées sur le site internet *Stanleyville.com*⁷⁶⁶. C'est tout un mémorial qui semble avoir été installé sur la place des Martyrs, et si aucune indication ne permet d'identifier clairement pourquoi et pour qui ce mémorial a été érigé, son emplacement, à l'endroit même des massacres, laisse penser qu'il a été bâti en mémoire des victimes. Le second monument, que le site internet situe au cimetière, est bien plus identifiable, puisque les noms des victimes y ont été inscrits. Il y a, en réalité, eu deux monuments construits, comme les clichés nous le

⁷⁶³ Les mots-clés suivants : 26 novembre, Dragon Rouge, Dragon Noir, Ommegang, 5e brigade mécanisée, Gbenye, Soumialot, Olenga, Opepe, Vandewalle, Laurent, Onema, Kanza, Wittebols.

⁷⁶⁴ Voir annexe 4, index biographie, pp. 192-209.

⁷⁶⁵ Voir annexe 10, photos des monuments de Kisangani, cd-rom.

⁷⁶⁶ Ce site est géré par Jean-Luc Ernst un ancien Stanleyvillois qui y publie un grand nombre de clichés anciens ou récents de la ville, ainsi que de nombreux autres documents d'archives de tout type. Il s'intéresse à de nombreux aspects de la vie de la cité, et même si la démarche n'est pas scientifique, Notons qu'Ernst est également associé à l'ARR64, et créateur de son site internet www.arr64.be (voir Bulletin de liaison trimestriel de l'ARR64, num. 20, octobre 2010).

montrent. Le premier monument reprend les noms des missionnaires tués sur la rive gauche le 25 novembre, et indique qu'il se trouve au-dessus de leur sépulture. Le second monument reprend également les noms de ces victimes, gravés dans des plaques métalliques, ainsi que 32 croix taillées dans la pierre, pour les 32 victimes enterrées là. Les photos les plus récentes montrent que le monument est à l'abandon. Ce sont les seules informations dont nous disposons au sujet de ces monuments.

Mais afin de vérifier si tous ces noms de rues ou de places et ces monuments sont bien en lien avec les événements de 1964, il nous aurait fallu avoir accès à d'hypothétiques archives communales ou paroissiales, ou à la presse locale, nous aurions pu ainsi potentiellement trouver des informations concernant d'éventuels changements des noms de rues ou sur l'érection de ces mémoriaux. Il faut également garder à l'esprit que, premièrement, *Google Maps* ne référence pas, pour le Congo, les noms de toutes les voies publiques. Ainsi, pour Isirio, anciennement Paulis, par exemple, le site ne donne le nom d'aucune des rues de la ville. Deuxièmement, si nous avons trouvé deux monuments à Kisangani, il n'est pas impossible qu'il en existe ailleurs dans le pays. Les pistes de recherches sont donc encore vastes.

3.5.2. La mémoire dans les médias

L'offre médiatique congolaise est extrêmement diversifiée, il existe une quantité de journaux, radios et télévisions, bien souvent très locaux, parfois à tendance communautaire, religieuse et politique marquée. Pour la seule province de Kisangani, il existe cinq journaux quotidiens locaux différents⁷⁶⁷. Cette multitude rend la recherche plus ardue. S'il nous est apparu difficile d'analyser la presse papier et d'écouter les émissions de radio, c'est par les sites internet des principaux médias congolais d'informations que nous avons pu trouver des informations.

Nous avons donc effectué des recherches par mots-clés sur les sites internet de *Radio Okapi*, la seule radio à diffusion nationale⁷⁶⁸ qui est gérée par la mission de l'ONU⁷⁶⁹. Au mot-clé « Stanleyville », sur six articles en résultant, deux sont directement liés à la rébellion⁷⁷⁰ :

⁷⁶⁷ FRÈRE Marie-Soleil, *Le paysage médiatique congolais. États des lieux, enjeux et défis*, Paris, France Coopération internationale, 2008, pp. 14-22.

⁷⁶⁸ Nous avons également cherché pour la Radio-Télévision Nationale Congolaise (RTNC), mais celle-ci ne dispose plus actuellement d'un site internet.

⁷⁶⁹ FRÈRE Marie-Soleil, *op. cit.*, p. 18.

⁷⁷⁰ L'un l'est indirectement, car il annonce le décès de Christophe Gbenye en 2015, mais ne parle pas de la rébellion en tant que telle.

l'un est une interview de Gbenye parlant de son avis quant aux troubles de l'indépendance⁷⁷¹, l'autre évoque la diffusion d'un documentaire intitulé « *Les Larmes de Stanleyville* » à Kisangani pour le cinquantenaire⁷⁷². Ce dernier nous démontre qu'un travail documentaire de mémoire a été réalisé par des Congolais⁷⁷³, et a été diffusé au grand public.

Nous avons ensuite cherché l'existence d'articles sur les sites internet de divers journaux. Si nous n'avons pas trouvé de sites pour les cinq quotidiens paraissant à Kisangani, nous avons cherché pour des quotidiens kinois, puisque la capitale fait office de catalyseur pour beaucoup d'information. Sur les dix quotidiens kinois référencés⁷⁷⁴, sept⁷⁷⁵ possèdent un site internet, dont deux ne permettent pas de recherches dans les archives en ligne. Nous avons donc cherché l'existence d'articles évoquant nos événements sur cinq sites, et seuls deux nous ont donné des résultats. *Le Potentiel* publie un article⁷⁷⁶ le 14 août 2014 pour commémorer la victoire du colonel Mulamba à Bukavu, et en profite pour replacer la bataille dans le contexte de la rébellion⁷⁷⁷. *Le Phare*, lui, consacre, beaucoup d'articles traitant des événements historiques liés à l'indépendance pour le cinquantenaire de celle-ci, et donc évoque plusieurs fois la rébellion. Notons que l'un d'entre eux nous évoque la parution, en 2015, d'un livre rédigé par un auteur de bandes dessinées ayant vécu les événements de Stanleyville en tant qu'enfant⁷⁷⁸. Cet article nous montre l'existence d'une littérature mémorielle congolaise.

3.5.3. Les événements commémoratifs

Nos entretiens et des recherches sur internet nous ont montré qu'il existe une mémoire vivante, véhiculée au travers de l'organisation d'événements commémoratifs. Ainsi, Élisabeth Tabu et Christian Duez, qui ont des contacts fréquents avec leur pays d'origine, ont pu renseigner l'existence de plusieurs manifestations de commémorations du cinquantenaire, à

⁷⁷¹ Site de *Radio Okapi* (<http://www.radiookapi.net/emissions-2/le-grand-temoin/2011/12/21/christophe-gbenye-premier-bourgmestre-de-stanleyville-parle-de-lindependance-de-la-rdc>) - dernière consultation le 15 mai 2017.

⁷⁷² *Ibid.*, (<http://www.radiookapi.net/culture/2014/11/23/les-larmes-de-stanleyville-commemorent-les-50-ans-de-la-rebellion-simba-kisangani>), dernière consultation le 15 mai 2017.

⁷⁷³ Le documentaire a été réalisé par le journaliste Aliana Alipanagama.

⁷⁷⁴ FRÈRE Marie-Soleil, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁷⁵ Il s'agit des sites des quotidiens : *Le Potentiel*, *Le Phare*, *La Tempête des Tropiques*, *L'Observateur*, *L'Avenir*, *Le Forum des As* et le site de l'Agence Congolaise de Presse.

⁷⁷⁶ Site du *Potentiel* (http://lepotentielonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=9842:il-y-a-50-ans-21-aout-1964-21-aout-2014-victoire-decisive-de-l-anc-armee-nationale-congolaise&catid=90:online-depeches), dernière consultation le 15 mai 2017.

⁷⁷⁷ Le texte cite même des passages de l'ouvrage de Nothomb.

⁷⁷⁸ Site du *Phare*, (<http://www.lephareonline.net/livre-kisangani-1964-le-devoir-de-memoire-dasimba-bathy/>), dernière consultation le 15 mai 2017.

Kisangani et à Kinshasa, ainsi qu'à Isiro. Ainsi, à Isiro, anciennement Paulis, c'est une célébration en mémoire de sœur Anuarité, la martyre congolaise, qui a eu lieu⁷⁷⁹. Grâce à nos recherches dans la presse congolaise⁷⁸⁰, nous avons pu retrouver la trace de cette commémoration, tenue 1^{er} décembre 2014, date anniversaire de sa mort. Elle est organisée par un comité soutenu par les instances catholiques locales, et a consisté en diverses célébrations religieuses. Le culte d'Anuarité est donc bel et bien actif⁷⁸¹, puisqu'elle est revenue plusieurs fois dans plusieurs aspects de notre recherche. L'article du *Potentiel* expliquant les préparatifs de la commémoration dit même que la canonisation d'Anuarité est attendue par tout le peuple congolais. La béatification dont elle a été l'objet en 1985, honneur réservé aux figures de l'Église catholique, prouve bien que le culte de la jeune religieuse est important au Congo. Anuarité est devenue une figure publique, qui a donné son nom à plusieurs paroisses, et même à un avion de la flotte de Congo Airways⁷⁸².

D'autres événements ont existés, comme la diffusion du documentaire citée plus haut, ou des cérémonies et célébrations pour le 50^e anniversaire⁷⁸³, notamment des actions conjointes initiées en Belgique par la *Fraternité belgo-congolaise*, comme des lectures, au Congo, de discours ayant eu lieu à Bruxelles⁷⁸⁴. La visite de Brigitte Peneff a également eu un effet événementiel local, puisqu'elle a été interrogée par des journalistes locaux et qu'une certaine partie de la population ayant connu les faits, ou simplement la famille Peneff, ont vu l'opportunité de la rencontrer⁷⁸⁵.

3.5.4. La mémoire dans l'art

Le vecteur artistique de la mémoire de la rébellion que nous avons pu étudier est celui de la peinture populaire congolaise. La forme contemporaine de cet art s'est développée dans les années 1970, et s'est dans un premier temps adressée aux classes populaires congolaises.

⁷⁷⁹ Entretien avec Élisabeth Tabu – 8 février 2017.

⁷⁸⁰ Site du *Potentiel* (http://lepotentielonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8326:cinquantenaire-de-la-bienheureuse-anuarite-a-isiro-les-preparatifs-vont-bon-train&catid=96:culture&Itemid=510), dernière consultation le 15 mai 2017.

⁷⁸¹ L'ouvrage *Aunarité, vierge et martyre zaïroise*, de Rosario F. Esposito, qui se veut une hagiographie de la sœur, mais présente quantité de sources historiques retraçant sa vie, permet de comprendre pourquoi Anuarité s'est transformée en figure martyre alors qu'elle n'est pas la seule religieuse à être assassinée : sa ferveur, sa virginité, sa jeunesse, et son présumé pardon pour son assassin avant de mourir.

⁷⁸² Site de *La Tempête* (<http://www.latempete.info/commemoration-du-17-mai-congo-airways-a-inaugure-deux-vols-commerciaux/>), dernière consultation le 15 mai 2017.

⁷⁸³ Entretiens avec Michel Faeles – 1er septembre 2016 ; Christian Duez et Élisabeth Tabu – 8 février 2017.

⁷⁸⁴ Archives personnelles de Michel Faeles, Woluwé-Saint-Lambert.

⁷⁸⁵ Entretien avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016.

Les artistes réalisaient leurs œuvres sur des toiles de jute tendues, qui étaient ensuite vendues dans la rue⁷⁸⁶. Cette forme d'art a par la suite connu une forme d'embourgeoisement, prisé des touristes, puis sur le plan international, apportant la renommée à certains artistes, et étant exposé dans des musées et des galeries. Mais il continue d'être véhiculé au sein de la population, et est par là un transmetteur mémoriel de par certains des thèmes qui y sont abordés⁷⁸⁷.

Un simple coup d'œil dans l'inventaire de la collection de peintures populaires du MRAC permet de se rendre compte des grands thèmes qui peuvent être abordés par cette forme d'art : religion, mythologie congolaise, vie sociale, cultures ethniques, passé colonial, situation politique et histoire récente. Les thèmes abordés sont généralement endémiques aux endroits où ils sont produits, vu le manque de moyens de communication et de transport, même si au fur et à mesure des années, la peinture populaire s'est répandue dans tout le pays⁷⁸⁸.

Nombreuses sont les représentations élogieuses de Lumumba, les critiques envers Mobutu, les scènes décrivant les événements de l'après-indépendance, comme l'attaque de l'ONU sur le Katanga, mais aussi la rébellion de 1964. Nous avons identifié treize⁷⁸⁹ œuvres traitant potentiellement de ce sujet. Quatre de ces œuvres représentent très clairement le saut des paras sur Stanleyville. On peut reconnaître les simba à leurs attributs : plumes, feuilles, peaux de bêtes, pagnes et armes tribales. Les paras sont reconnaissables principalement grâce à leur armement et leur uniforme, et surtout au béret rouge. Trois de ces œuvres dépeignent une bataille sanglante, montrant des paras tuant nombre de simba, les avions de transport larguant des parachutistes armés, mais aussi des bombes, ce qui s'avère faux puisqu'aucune bombe n'a été larguée ce jour-là. Une seule de ces trois peintures s'approche de la vérité historique en représentant un avion de combat larguant des rockets. La quatrième peinture ne présente pas le saut comme une attaque violente contre les simba, mais comme une libération : les rebelles fuient devant les parachutistes tandis qu'ils laissent derrière eux des cadavres de Congolais transpercés de leurs lances et de leurs flèches. Cinq autres œuvres

⁷⁸⁶ LITTLEFIELD KASFIR Sidney, *L'Art contemporain africain*, trad. de l'anglais par HAAS Pascale, Londres, Thames & Hudson, 1999, p. 23.

⁷⁸⁷ IBONGO GILUNGULA Joseph, *La Peinture populaire et publicitaire de Kinshasa. Éléments d'histoire culturelle de la ville et Analyse iconologique des œuvres représentatives*, promoteurs : NEYT F., VANDEVIVERE I., Louvain-la-Neuve, UCL, 1999, pp. 58-60.

⁷⁸⁸ LITTLEFIELD KASFIR, *op. cit.*, pp. 23-24.

⁷⁸⁹ Notons qu'une quinzième œuvre est une représentation d'une Sainte ayant les traits d'une femme congolaise, et est indiquée comme pouvant être la figure d'Anuarité, mais rien ne permet de l'identifier, nous ne l'avons donc pas prise en compte.

représentent des massacres et exactions commises par les simba contre des blancs et des religieux. L'une d'elles semble représenter le meurtre de sœur Anuarité, mais localise l'action à Bunia, donc au mauvais endroit. Les trois autres présentent des massacres dans des endroits bien précis : Mahagi, Aba, Aru. La scénographie est fort semblable, devant des bâtiments religieux, des rebelles à nouveau identifiables s'en prennent à des civils, des missionnaires ou des blancs, enchaînés, battus ou tués. Enfin, quatre œuvres représentent des scènes de batailles des rebelles contre l'ANC ou des mercenaires blancs. Trois sont intitulées « Bataille du pont Tinda », mais nous ne savons pas avec certitude s'il s'agit bien d'un épisode de la rébellion, car nous n'avons pas d'information sur cette bataille. La dernière représente l'ANC en déroute devant des soldats rebelles catégorisés « MNC ». Nous ne pouvons dès lors que présumer qu'il s'agit d'œuvres en lien avec la rébellion.

Quoi qu'il en soit, les œuvres qui représentent avec certitude la rébellion véhiculent un souvenir violent. Le sang, les corps, la mort, sont présents sur chacune d'elles. La différence se situe dans le camp pour lequel chacun prend parti : dénoncer soit les massacres commis envers la population par les simba, en ce compris envers la population congolaise, soit dénoncer le massacre commis par les paras dans les rangs des simba. Dans ce second cas de figure, la distorsion avec la réalité des faits laisse apparaître un message de confrontation contre l'impérialisme occidental. Ce qui frappe dans les trois œuvres représentant un massacre de simba, c'est l'inégalité des moyens : les rebelles se battent avec des armes dérisoires contre des soldats solidement armés et des avions de combat. Les simba sont représentés en train d'être tués, mourants, morts, démembrés ou fuyants, en grand nombre, tandis qu'il n'y a que très peu de victimes parmi les paras.

La production artistique s'inscrit donc dans cette dualité qui voudrait qu'il existe deux mémoires : l'une pour les Congolais, l'autre pour les expatriés, l'un pro-rebelles, l'autre pro-occident. Mais les œuvres représentant les massacres de civils nous montrent que cette dualité n'est pas la seule vérité, puisqu'il existe une mémoire congolaise consciente de la réalité négative de la rébellion. D'autres formes d'art véhiculent, au Congo, une mémoire collective : le théâtre et la musique notamment⁷⁹⁰. Mais il ne nous est pas possible d'accéder à des sources traitant de ces vecteurs artistiques.

⁷⁹⁰ JEWSIEWICKI Bogumil, DIA MWEMBU Dibwe, "Mémoires et oublis congolais du temps colonial" dans VELLUT Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial, op, cit.*, pp.205-208.

Malgré toutes les difficultés que nous pouvons avoir à atteindre des sources permettant de nous éclairer sur la vivacité et la nature de la mémoire congolaise, nos observations nous permettent d'avancer l'hypothèse d'une existence réelle de cette mémoire, et d'une nuance sortant du schéma traditionnellement clivant « Congo contre Belgique ». Le manque d'informations nous empêche de mesurer la portée effective de cette mémoire. Car la présence de monuments et de noms de rues ne veut pas pour autant dire que le souvenir qui y est lié est vivace, la présence des événements historiques dans l'art populaire ne nous dit pas si cet art populaire est compris de tous, les événements et commémorations organisés ne nous indiquent pas combien d'individus ont été touchés par cette mémoire, et les médias ne nous disent pas dans quelle mesure l'information qu'ils donnent a été captée. De plus, il ne nous est pas possible de recenser toutes les traces mémorielles congolaises. Ainsi, il nous est permis de comparer objectivement la mémoire belge et la mémoire congolaise. Nous n'avons pu que mesurer l'importance du culte d'Anuarité, victime de la rébellion, qui n'est pas du tout mise en avant dans la mémoire belge. Cette comparaison devrait donc se faire avec des moyens de recherche plus poussés qui permettraient de brosser un état de la mémoire congolaise bien plus complet que ce que nous pouvons réaliser pour notre propre recherche.

3.6. Que reste-t-il de « Stanleyville » ?

Cette prospection dans la mémoire belge avait pour but de repérer les caractéristiques de cette dernière, et d'en mesurer l'ampleur. La première constatation que l'on peut faire porte sur l'omniprésence de Stanleyville dans la mémoire publique relative aux événements que nous étudions. Dans la majorité des articles de presse étudiés, par exemple, ce sont les événements de Stanleyville qui sont évoqués en priorité. Et particulièrement Dragon Rouge et le 24 novembre, qui s'imposent comme point culminant, au risque d'occulter la mémoire des massacres commis par la suite dans le reste du territoire, pourtant bien plus conséquent, et de Dragon Noir. Cette prépondérance s'explique bien entendu par la nature de l'événement : le 24 novembre est le jour qui marque le tournant le plus important dans l'histoire de la rébellion et de ceux qui la vivent. Déjà, en 1964, Stanleyville attirait l'attention des médias⁷⁹¹, ces nouveaux faiseurs de mémoire. Il paraît donc évident qu'en conséquence, le souvenir de Stanleyville soit prépondérant dans la sphère publique.

Cependant, on ne peut pas dire que ce souvenir ait pris une place importante dans la mémoire collective publique belge, comme nous l'avons vu. Il est totalement absent de

⁷⁹¹ STEVENS, *op. cit.*

l'espace public, au sens géographique de terme, et a fait l'objet d'une couverture médiatique relativement peu importante. Seuls quelques moments clés l'ont remis en avant : le défilé du 21 juillet 2014, la diffusion de l'émission *Ce jour-là*, ou la publication du livre de Nothomb. Cependant, la portée réelle de ces événements reste difficilement mesurable. L'évolution du souvenir l'est également. Car si nos recherches montrent que le cinquantenaire est synonyme de regain d'intérêt public, elles n'ont pas montré que les autres anniversaires bénéficiaient également de cet intérêt ni même s'il y avait une évolution au fil des ans. Cela s'explique soit par le manque réel d'intérêt du public auparavant, soit par le manque d'information que nous avons pu toucher. Il ne nous a, par exemple, pas été possible d'accéder aux archives des télévisions qui auraient pu nous montrer l'existence ou non de documents télévisuels réalisés entre 1965 et 1989, et même jusqu'en 2004. Quoi qu'il en soit, ce manque d'intérêt général de la mémoire publique peut s'expliquer par l'assimilation faite avec l'histoire coloniale, qui ne jouit pas d'une image positive dans les anciens pays coloniaux, particulièrement en Belgique où les polémiques sont encore vives autour des crimes commis au Congo sous le règne de Léopold II. Les expériences vécues par Peneff et Duez, qui ont été, une fois de retour en Belgique, confrontés aux stéréotypes liés aux colons belges⁷⁹², montrent que les réfugiés de Stanleyville et du reste du Congo, s'ils ont un temps été considérés comme victimes, ont fini par être en quelque sorte marginalisés, pas individuellement, mais de manière collective. C'est-à-dire que c'est l'ensemble des rescapés, tout comme les anciens colons, qui a été la cible d'une déconsidération générale dans l'opinion publique, et pas forcément un individu en particulier. Notre étude montre en effet que la mémoire des événements de 1964 n'a pas été constitutive d'une identité belge, puisqu'elle n'a pas trouvé sa place dans la mémoire publique. Ce devoir de mémoire n'est pas présent dans la société belge, à cause également de la distance avec les faits. Le fait qu'ils se soient déroulés dans un autre pays, n'ayant officiellement plus de liens autres que diplomatiques avec la Belgique, a probablement joué dans l'effacement des mémoires. De plus, les enjeux de la politique et de la société congolaise, en 1964, n'influencent pas directement ceux de la Belgique, ce qui est aussi un critère pour ne pas retenir les faits comme étant importants dans la mémoire du pays. Christian Duez évoque d'autres événements à caractère dramatiques, ayant profondément marqué la mémoire collective belge⁷⁹³, en disant : « [...] *pour ces cas-là, on estime que les gens peuvent se souvenir, peuvent se recueillir. Je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas*

⁷⁹² Entretiens avec Brigitte Peneff – 27 décembre 2016; avec Christian Duez – 8 février 2017.

⁷⁹³ Certains événements de cette nature sont évoqués plus haut : la catastrophe du Bois du Cazier, l'incendie de l'Innovation, ou encore la bouscuade du Heysel.

pour nos compatriotes qui sont morts là-bas, et qui ont souffert là-bas, qui ont travaillé là-bas. »⁷⁹⁴. Mais ce qui explique le peu de place de la rébellion de 1964 par rapport à d'autres événements entrés profondément dans la mémoire collective, c'est aussi le fait que ces derniers ont apporté des changements dans la société belge, se concrétisant par des mesures et des procédures mises en place pour que ces drames ne se produisent plus. Cela n'a pas été le cas pour la rébellion, puisque si des changements ont eu lieu, ce n'est que dans le chef des diplomates et hommes politiques, qui n'ont pas directement eu d'influence visible sur le grand public.

La mémoire de la rébellion a donc trouvé d'autres canaux pour se faire connaître et pour être entretenue. Ces canaux agissent dans des cercles restreints, des groupes, des collectifs, composés de personnes ayant vécu les faits, mais aussi de leurs proches, d'intéressés, ou de personnes partageant une mémoire plus large. Ce sont notamment toutes les associations ayant véhiculé, d'une façon ou d'un autre, le souvenir de Stanleyville et de la rébellion. C'est au sein de ces collectifs que la mémoire s'élargit à d'autres faits, Stanleyville ne devient pas le seul centre d'intérêt principal. On parle également de l'Ommegang, de Dragon Noir, des victimes congolaises, des massacres suivants le 24 novembre. La mémoire restreinte que ces collectivités propagent voudrait atteindre une mémoire collective plus large par les vecteurs publics, mais qui n'y arrive pas forcément. Si certains sont en effet à l'origine ou participent à des initiatives mémorielles atteignant le public, le succès ou la couverture médiatique parfois mitigés, ajoutés au manque de succès des activités et initiatives à visée plus restreintes, provoque un sentiment de mise au ban de la mémoire. Cependant, ce manque de visibilité ressenti est également renforcé par le caractère presque confidentiel des certains vecteurs proposés par les collectivités. Les périodiques en sont un bon exemple, car tous ne sont envoyés qu'aux personnes payant un abonnement, ce qui limite la diffusion à un cercle de membres et de personnes intéressées, mais ne permet donc pas une visibilité auprès du grand public, malgré la diffusion sur internet. Le cas le plus extrême est celui du bulletin de l'ARR64 qui n'est simplement pas diffusé à d'autres personnes que les membres de l'association en ordre de cotisation. La mémoire qui est véhiculée a donc deux facettes : l'une tentant d'atteindre un vaste public, sans forcément de résultats probants, l'autre tournant exclusivement au sein d'un groupe. Cette exclusivité peut alors s'inscrire dans un schéma inverse : c'est parce qu'elle reste trop restreinte, et que les acteurs et témoins, qui se sentent le

⁷⁹⁴ Entretien avec Christian Duez – 8 février 2017

devoir de l'entretenir, ne tentent plus d'atteindre la sphère publique, qu'elle n'y passe plus. La relation entre mémoire publique et mémoire restreinte n'est donc pas à sens unique.

Cette mémoire collective de la rébellion vit tantôt uniquement par elle-même, tantôt en s'imbriquant dans des cadres plus larges. Le souvenir des opérations Dragon est imbriqué dans celui de l'ensemble des paras, et devient alors constitutif de la construction de l'identité « para ». Le souvenir des missionnaires tués s'inscrit dans le cadre du souvenir de tous les missionnaires tués au Congo, et devient alors constitutif d'une identité missionnaire. La mémoire des victimes et des sauveurs véhiculée par la *Fraternité belgo-congolaise* rassemble une communauté plus large et participe à la construction d'une identité commune aux expatriés et à la diaspora autour du point commun que représente le Congo. Michel Neyt, de par son implication dans les commémorations du 24 novembre montre que pour lui, cette mémoire est également constitutive de son identité d'ancien para, mais surtout d'ancien participant à l'Ommegang et de vétéran. Ces identités, ces appartenances, peuvent fonctionner en pyramide : l'ancien para appartient au bataillon, au régiment, aux vétérans, et aux militaires belges. Parfois, une mémoire particulière s'étend pour couvrir un plus vaste domaine, comme *Les Compagnons de l'Ommegang*, créés pour entretenir le souvenir de l'Ommegang, mais qui se sont progressivement ouverts à une mémoire militaire belge plus large. Il existe donc des mécanismes d'interaction entre mémoires différentes ou inclusives.

La nature de la mémoire est également différente en fonction de ses objets. Ainsi, le souvenir des morts et des victimes se fait douloureux, est synonyme de recueillement, d'honneurs posthumes. La mémoire de l'action des militaires se fait reconnaissante, empreinte d'une certaine fierté. Cependant, tous ne sont pas d'accord avec cette héroïsation relative, puisque tous les rescapés⁷⁹⁵, ainsi que d'autres acteurs⁷⁹⁶, contestent le bien-fondé des opérations, pensant qu'elles ont plutôt déclenché les tueries évitables. Personne ne met par contre en cause le professionnalisme des paras et la manière dont l'opération fut menée sur un plan tactique. Ce débat, pourtant modérément relayé ailleurs que dans une certaine presse polémique ou dans un cadre strictement intime, entache quelque peu le souvenir de ces actions militaires, et parvient même à créer une dissension entre anciens paras et anciens de l'Ommegang, comme le montre certains de nos entretiens. Cependant, l'ouverture et la collaboration d'une mémoire para et d'une mémoire Ommegang dans la réalisation de projets mémoriaux montrent que ces divergences et cette compétition ne sont pas ressenties par tous,

⁷⁹⁵ Entretien avec Michel Faeles – 1er septembre 2016.

⁷⁹⁶ Comme Vandewalle en son temps, nous l'avons vu.

et parviennent à être transcendés. Le patriotisme, militaire, mais aussi civil, et le message humaniste religieux parviennent également à rassembler diverses mémoires. On note d'ailleurs la présence de l'aspect religieux hors de la mémoire exclusivement religieuse provoquée par le souvenir des victimes missionnaires. Civils et militaires utilisent également un cadre religieux pour leurs commémorations.

Enfin, les mécanismes de la mémoire, ou plutôt devrait-on désormais dire « des mémoires » des événements de 1964, ne peuvent complètement se décrire sans prendre en compte la mémoire intime, personnelle, qui est source de mémoires plus larges, de par l'activité de ceux qui la vivent. C'est d'abord parce que les témoins des faits ont choisi de partager leurs souvenirs, dans une démarche personnelle, parfois de guérison des traumatismes, que la mémoire a pu soit se mettre en place, soit connaître un regain d'intérêt, essentiellement entre le 40^e et le 50^e anniversaire. La mémoire personnelle sert donc de base à la construction d'une mémoire collective, d'abord restreinte et groupée, parfois publique et diffusée.

Conclusion

L'historiographie de la rébellion simba montre que le sujet n'a pas souvent été traité du point de vue de ceux qui l'ont vécue de l'intérieur. Les protagonistes, Congolais ou expatriés, ont rarement eu le droit à la parole dans la littérature scientifique, alors qu'ils ont pourtant eu plusieurs fois l'occasion de raconter, par écrit ou devant les caméras, leur vécu. Bien souvent, leurs expériences ont été mises sur le côté, servant d'exemple pour une justification humanitaire aux opérations militaires qui ont concentré l'attention des chercheurs, ou de caractéristique du mode de fonctionnement de la rébellion, elle-même systémisée. Aucun travail ne s'est non plus penché sur la mémoire qui est restée de ce pan de l'histoire belgo-congolaise. La démarche de cette recherche présente donc deux intérêts : avoir compilé une série de témoignages jamais rassemblés, confrontés et mis en perspectives ; et s'être intéressé pour la première fois, à la trace qu'ont laissée ces événements dans la société belge et dans la société congolaise, pour en montrer la possibilité d'une approche comparative des deux.

A. Pour une humanisation de l'Histoire

Les sources qui ont été au centre de cette recherche, ce sont les personnes, les êtres humains, ayant participé aux événements historiques décrits. Les victimes ont été au centre de cette analyse, mais les autres acteurs, notamment militaires, ont aussi été pris en compte, car ils sont indispensables à la compréhension des faits, mais aussi à leur humanisation. L'histoire de la rébellion ne s'est donc plus seulement résumée en une série de descriptions de faits, les victimes n'ont plus été que des nombres de morts et de blessés, les militaires n'ont pas seulement été des figures lissées et idéalisées. Grâce aux récits écrits et oraux, nous avons pu mettre des noms, des visages, des émotions, sans pour autant tomber dans le sensationnalisme, sur ce qui jusqu'ici est resté très souvent figé dans la rigueur froide de l'analyse systématique. Cette dernière est pourtant indispensable. Il n'est pas possible d'envisager le vécu personnel de ceux ayant assisté ou été acteurs d'un événement historique si on ne comprend pas les enjeux et le fonctionnement de celui-ci. Ainsi, il faut saisir le contexte dans lequel la rébellion simba s'inscrit pour comprendre ce qu'elle fait subir aux personnes sous son emprise. Ce contexte trouve ses racines dans une indépendance mal acquise, ou en tout cas considérée comme telle par une frange des élites congolaises, suivies par une partie de la population. En réaction à cette « fausse indépendance », des mouvements de diverses natures vont voir le jour, ou profiter pour se développer : ce sont les insurrections, les sécessions et les rébellions qui ponctuent les cinq premières années de vie de la république

du Congo indépendant. Ces trois formes de recherche d'une seconde indépendance sont le terrain d'une lutte de pouvoir et d'influences, à un niveau local, mais aussi international, qui va placer dans des camps différents des personnes en fonction de leurs appartenances et nationalités. À Stanleyville et dans les régions occupées, ce sont les Congolais jugés collaborateurs du pouvoir ennemi, puis les Américains suivis des Belges, que l'on va désindividualiser et brimer au nom d'une opposition politique. Les victimes le sont donc bien d'un système, et c'est pour les sauver de ce dernier que les militaires sont mobilisés. Il convient de connaître les particularités de ce système rebelle, afin de comprendre ce à quoi nos témoins sont confrontés. Cependant, il ne faut pas tomber dans un manichéisme qui édifierait la rébellion en incarnation du mal. C'est oublier d'une part la part de responsabilité des décideurs belges, qui par leurs initiatives ont directement menacé la vie de centaines de personnes, d'autre part la répression sans pitié s'étant abattue sur les simba, mais aussi sur la population congolaise, après les victoires engrangées par les forces belges, américaines et congolaises. Or, ce manichéisme est précisément amené par la déshumanisation qui fait se confronter des communautés. S'intéresser aux expériences individuelles permet alors de se rendre compte que les rapports ne sont pas forcément des rapports d'opposition. Les exemples de rebelles aidant des Belges en difficultés en sont la preuve. Ce travail s'est donc efforcé, en partant de la description d'un système, de remettre les individus au cœur de l'histoire, pour en tirer une autre compréhension des faits.

Mais il faut également traiter chacun des témoignages utilisés avec les précautions qui s'imposent, en n'oubliant pas que les souvenirs, qu'ils soient écrits ou oraux, sont soumis aux aléas de la mémoire au sens psychologique du terme, mais aussi aux appréciations, aux influences externes et aux interprétations. C'est donc en les croisant, en les comparant, en les mettant en perspective avec d'autres recherches, que l'on peut en tirer les informations nécessaires à cette compréhension des faits que nous venons d'évoquer. Ainsi, on peut remarquer que les points communs qui ressortent de ce que les témoins racontent et écrivent, ce sont bien les ressentis qui rythment leur vécu. Ces ressentis sont visibles en filigrane de la plupart des récits oraux et écrits récoltés. Les plus négatifs tiennent des douleurs physiques ou morales engendrées auprès des victimes : douleur par rapport à la mort, à la souffrance physique, à l'irrémediabilité des drames qui se déroulent. C'est également la peur qui vient en sous-main dans chacun des récits de ces personnes. Les ressentis chez les militaires tiennent de la frustration : celle de ne pas être arrivé à temps, de ne pas avoir pu sauver ceux qui auraient pu l'être. Mais des ressentis positifs ressortent également des expériences racontées.

Pour les civils, c'est la reconnaissance pour l'altruisme et la solidarité, y compris intercommunautaire, qui s'exprime. Pour les militaires, c'est une certaine fierté empreinte de patriotisme pour avoir participé à une brillante opération, et d'avoir malgré tout sauvé la vie de centaines de personnes. Ces ressentis, positifs ou négatifs, sont importants à envisager, car ce sont eux qui vont, plus tard, conditionner la nature du souvenir qui sera laissé chez chacun d'eux. Ils font en quelque sorte le lien entre faits et mémoire des faits.

B. Mécanismes de la mémoire

L'humain est donc une notion centrale qui s'exprime à travers les récits et entretiens, et a pu, grâce à eux, être remis au centre de la recherche historique. Le souvenir et son expression sont justement des caractères typiques des êtres humains et des communautés dans lesquels ils se rassemblent. La mémoire est intimement liée aux émotions qui l'ont façonnée. Ainsi, cette recherche a pu montrer la structure et les mécanismes qui régissent les mémoires, en prenant comme exemple d'application celles qui sont liées à la rébellion de 1964.

Tout part d'une perception personnelle des événements, positive ou négative, conditionnée par les faits que les individus ont eu à vivre, comme nous venons de le voir. Elles entraînent la construction de souvenirs individuels, également positifs ou négatifs. Ces souvenirs sont mobilisés de diverses manières. Pendant un temps, chez la plupart des témoins, ils sont vécus dans un cadre privé, pour diverses raisons : volonté de passer à autre chose, peu de temps à consacrer au passé, précautions pour la sensibilité de proches. Le besoin d'entamer des démarches personnelles pour se rappeler de leur expérience se traduit via des rencontres faites entre anciens protagonistes, ou avec des personnes extérieures ravivant cette mémoire particulière par l'intermédiaire d'une mémoire plus globale liée au Congo. C'est alors que la mémoire personnelle devient collective en se répandant à travers un cercle de personnes, le plus souvent restreint, mais qui arrive parfois à toucher une large audience. Par ce processus, la mémoire personnelle sert donc de base à la mémoire publique, qui fait d'ailleurs parfois appel aux témoins pour exposer leur vécu.

Cependant, notre recherche a montré les limites de cette mémoire publique belge, peu mobilisée au travers des vecteurs traditionnels. Une présence nulle dans l'espace public géographique, une présence modeste dans les médias, et un intérêt très limité des autorités publiques, suscité seulement par le biais d'associations d'anciens, montrent que le souvenir de la rébellion et des événements de Stanleyville n'a pas marqué les esprits comme ont pu le faire d'autres événements historiques du 20^e siècle. Cela s'explique par le manque de

proximité avec les événements, mais également d'enjeux importants pour la société belge. La mémoire n'a pas été constitutive d'une identité nationale à grande échelle. Elle l'a par contre été d'un sentiment d'appartenance à plusieurs collectifs. Ces appartenances dépassent le cadre des faits. Car s'il en existe une pour les anciens paras, pour les rescapés, pour les anciens de l'Ommegang, elles se signifient également comme caractéristiques à des collectifs plus larges : les vétérans, les anciens coloniaux et expatriés au Congo, les missionnaires. C'est au sein de tous ces groupements que la mémoire collective se fait dès lors la plus vivace. Notre observation de départ se trouve donc partiellement confirmée. La mémoire de la rébellion n'est en effet pas très développée en Belgique, mais elle existe cependant dans des cadres restreints.

Quant au Congo, il ne nous a pas été permis d'apporter une réponse sur l'importance ou non d'une mémoire portant sur les mêmes faits, ni dès lors du fonctionnement de ses rouages, faute de sources suffisantes. Mais, à nouveau, on peut se rendre compte qu'il existe bel et bien une mémoire, qui semble plus ancrée dans la mémoire publique, au moins à Kisangani, par la présence de plusieurs vecteurs absents en Belgique, comme la toponymie ou les monuments. Elle apparaît également dans une forme de vecteur inédite en Belgique : l'art, qui démontre qu'il existe plusieurs perceptions des événements, qui ne se cantonnent pas aux schémas simplistes opposants Belges et Congolais dans une lutte pour la souveraineté. L'existence d'une mémoire publique congolaise développée est donc possible, mais il faudrait ouvrir la recherche à des moyens dont nous ne disposons pas. La rébellion de 1964 et les événements de Stanleyville ont pu être plus retenus par la société qu'en Belgique, car ils ont potentiellement été constitutifs d'une appartenance commune, si pas congolaise, peut-être plus locale. Il appartient à une autre recherche de le déterminer.

C. Une recherche ouverte

Nous l'avons vu plusieurs fois durant le développement de ce travail, une série de limites se sont dressées face à notre recherche. Ces limites ne sont pourtant pas définitivement infranchissables, à condition de s'inscrire dans le cadre d'une recherche plus large. Elles ouvrent ainsi un champ de possibilités plus vaste, et deviennent des portes pour une exploration plus poussée du sujet.

La première piste de recherche se profile avec la multiplicité des témoignages. On peut constater que le corpus de témoignages oraux et écrits utilisé pour ce travail pourrait encore être augmenté. Nous n'avons pas eu la possibilité d'exploiter tous les récits écrits existants,

car certains ne nous ont pas été accessibles dans les temps impartis, ou se trouvent conservés dans un autre pays. Certains de ceux exploités ici n'étaient que des extraits de récits, qu'il serait utile de pouvoir analyser dans leur globalité. Si la collecte de témoignages écrits que nous avons réalisée est déjà importante, elle peut encore s'augmenter. Il en va de même pour les récits oraux. La possibilité d'agrandir le panel de témoins existe, car il reste des personnes qui n'ont jamais donné leur version des faits, pour diverses raisons, qui pourraient être interrogées. Cet élargissement des sources devrait se faire rapidement, tant que les témoins sont encore en vie, et devrait traverser les frontières, dans la mesure où de nombreuses nationalités ont été impliquées. Cette démarche signifierait qu'il soit nécessaire d'éclairer les faits connus sous un jour encore inédit, ou en apporter de nouveaux. Les limites imposées par le manque de variété des profils se verraient ainsi dépassées. Il serait par exemple novateur de pouvoir interroger des personnes ayant fait partie de la rébellion en tant que simple soldat. Car si nous nous sommes penchés sur les points de vue des « victimes » et des « sauveurs », l'apport du point de vue des « oppresseurs » pourrait renforcer cette démarche d'humanisation des événements, en tentant de comprendre pourquoi ces personnes ont apporté leur concours ou leur soutien à certains faits. L'étendue du panel permettrait aussi de mieux connaître et aborder ce qui s'est déroulé en dehors de Stanleyville, car si nous en avons quelques traces, la majeure partie de nos sources concernent les événements s'étant déroulés essentiellement dans la capitale rebelle.

La seconde piste se situe dans l'étendue du corpus des vecteurs collectifs de mémoire. Nous avons étudié jusqu'ici une série de vecteurs auxquels nous avons accès avec nos moyens de recherche. Il faudrait des recherches plus approfondies, ou plus spécialisées, autour de types de vecteurs ou d'un vecteur seul. Par exemple, il serait intéressant de pouvoir analyser l'évolution des monuments commémoratifs bâtis à Stanleyville-Kisangani, afin de comprendre leur importance dans l'espace public, la symbolique qui y a été assignée, ou l'impact qu'a eu leur construction sur la mémoire collective des habitants. Il pourrait aussi être éclairant de pouvoir analyser les significations et l'audience de la peinture populaire congolaise plus en profondeur, avec des notions d'histoire de l'art plus profondes. Mais cette ouverture de la recherche ne s'intéresse pas seulement à ce qui a déjà été trouvé dans ce travail. Il reste un potentiel certain si, une fois encore, on traverse les frontières. Faire le même travail d'identification des vecteurs mémoriaux aux États-Unis pourrait peut-être porter ses fruits. Dans ce cas, on pourrait imaginer une nouvelle comparaison des mémoires en fonction des pays impliqués. Il reste à également des choses à faire en Belgique. Il serait utile,

par exemple, de se pencher plus en détail sur l'histoire des associations d'anciens, en ayant accès à leurs archives et à l'ensemble de leurs publications. Il serait aussi nécessaire, dans un contexte où l'image se fait fixatrice de la mémoire collective, de pouvoir analyser les photos et films qui ont été produits durant les événements, et de voir ce qui a été présenté, en 1964, au public à travers les médias. Les possibilités de recherche sont donc bien là, et de nouvelles sources attendent d'être exploitées par les chercheurs.

Bien sûr, ce dépassement signifie avoir les moyens logistiques d'entreprendre une telle recherche, et il faudrait peut-être plusieurs années pour ce faire. Mais il serait dès lors possible d'envisager plus précisément une partie de notre problématique à laquelle ce travail n'a pu répondre entièrement : la comparaison des mémoires congolaise et belge. Cette dernière permettrait d'éclairer les liens entre les deux pays sous un jour nouveau, celui de la mémoire partagée qui s'inscrit dans la longue histoire qu'ont vécue, ensemble, la Belgique et le Congo.

Bibliographie

1. Sources

1.1. Sources orales

Entretiens :

Michel Faeles – 1^{er} septembre 2016 – Woluwé-Saint-Lambert

Patrick Nothomb – 26 octobre 2016 – Ixelles

Brigitte Peneff – 27 décembre 2016 – Gentinnes

Hughes Lugrelle – 9 janvier 2017 – Ottignies

Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017 – Uccle

Michel Neyt – 20 janvier 2017 – Bruxelles

François de Radiguès – 24 janvier 2017 – Wavre

Christian Duez et Élisabeth Tabu – 8 février 2017 – Binche

1.2. Archives et documents officiels

Bruxelles, SPF Affaires étrangères, archives diplomatiques

Tervuren, MRAC, fond Jules Gérard-Libois

BACQUELAINE Daniel, COENEN Marie-Thérèse, WILLEMS Ferdy, *Rapport de l'enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Bruxelles, Chambre des Représentants de Belgique, 16 novembre 2001.

1.3. Archives privées

Archives privées de Michel Faeles, Woluwé-Saint-Lambert.

Archives privées de Luc Vandenbemden, Uccle.

1.4. Récits non publiés

FAELES Michel, *Congo 1957-1966*, Bruxelles, non publié, 2012.

PONCELET, récit non publié, 1964.

ZOLL Michèle, *Stanleyville en 1964*, s.d.

1.5. Récits publiés

DEGOTTE Gaby, « Journal » dans HOEDT, *op. cit.*, pp. 178-187.

KHARKEVITCH Cyrille, *Journal d'une rébellion : les mulelistes*, Beersel, Clepsydre, 1999.

NOTHOMB Patrick, *Dans Stanleyville*, Paris, Duculot, 1993.

QUINTEYN Frans, *Als er geen hoop meer is. Stanleystad '64*, Gand, De Backer, 1974.

VANDEWALLE Frédéric, *L'Ommegang : odyssée et reconquête de Stanleyville 1964*, Bruxelles, Le livre africain, 1970.

1.6. Journaux

Quotidien germanophone :

- *Grenz Echo*, 23 novembre 1974, 25 novembre 2004, 5 août 2014.

Quotidiens francophones :

- *L'avenir*, 24 novembre 1994 ; 24 novembre 2004 ; 5 août 2014 ; 24 novembre 2014.
- *La Libre Belgique*, 24 novembre 1974 ; 24 novembre 1984 ; 5 août 2014.
- *La Meuse*, 24 novembre 1994.
- *La Nouvelle Gazette*, 5 août 1994, 4 août 2014
- *Le Peuple*, 5 août 1994
- *Le Soir*, 23-24-25 novembre 1965 ; 23 novembre 1984 ; 24 novembre 2014.

Hebdomadaire francophone :

- *Le Vif l'Express*, 21-27 novembre 2014

Quotidiens néerlandophones :

- *De Standaard* 23 novembre 2014
- *Gazet van Antwerpen*, 25 novembre au 7 décembre 1965, 23 novembre 2004.
- *Het Belang van Limburg*, 21-22-23-24-25 novembre 1984, 23-24 novembre 2004, 22-23 novembre 2014.
- *Het Nieuwsblad*, 23-24 novembre 1974, 22-23 novembre 1984.
- *Vooruit*, 23 novembre 1984.

Hebdomadaires néerlandophones :

- *Humo* 18 novembre 2014
- *Knack*, 24 novembre 2004.

1.7. Périodiques et publications d'associations

Bulletin trimestriel de l'ARR64, numéros 2-3 ; 5-7 ; 11-35 ; numéro spécial 50e anniversaire, 2006-2014.

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, num. 26 ; 29 ; 30 ; 32, Bruxelles, Mémoires du Congo A.S.B.L., 2014.

Para-Commando, numéros 98 ; 106 ; 124 ; 126 ; 127, Bruxelles, ANPCV, 2000-2015.

MARÉCHAL Henri, *Le mémorial missionnaire de Gentinnes*, brochure d'informations éditée par la Maison d'animation spirituelle et missionnaire, gestionnaire du mémorial Kongolo, s.d.

1.8. Documents télévisuels

BALTEAU Bernard (réal.), *Ce jour-là, les paras sautent sur Stanleyville*, RTBF, diffusé le 23/08/2011

BALTEAU Bernard (réal.), *Little Miss Nobody*, Films de la Passerelle, 2014.

VANDENBERGHE Gérald (journaliste), *reportage du Journal Télévisé*, RTBF, 05/08/2014.

VERLINDEN Peter (journaliste), *reportage de Terzake*, VTM, 24/11/2014.

WATELET Bernard (journaliste), *reportage du Journal Télévisé*, RTBF, 24/11/1989.

1.9. Peintures

Agika, *Bataille du pont Tinda*, s.d.

Agika, *Rébellion 1964-65. Diocèses de Aba et Aru*, s.d.

Agika, *Rébellion 1964-65. Diocèse de Mahagi*, 1990.

Edisak, *La rebellion au Congo 1964*, s.d.

Kasongo, *Les parachutistes*, s.d.

Kpagbo, *Mateso yaw a padiri na wa missionnari* (1964), s.d.

Londe, *La bataille du pont Tinda*, s.d.

Londe, *Parachutistes sautent sur l'aéroport de Kisangani*, 1990.

Londe, *Massacre à Bunia*, 1991.

Londe, *Bataille du Pont Tinda (rébellions)*, 1992.

Tshibumba Kanda Matulu, *Libération de la ville de Kisangani*, 1974.

Tshibumba Kanda Matulu, *Rebelles contre l'armée congolaise*, 1975.

Ya Kitos, *Simba a Wamba 1964*, s.d.

2. Travaux

2.1. Dictionnaires et encyclopédies

s.n., *The McGraw-Hill Encyclopedia of World Biography*, tomes 5, 6, 10, New York, McGraw-Hill Book Company, 1973.

Biographie belge d'Outre-Mer, tome VII, fascicule A, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1973.

Biographie belge d'Outre-Mer, tome VIII, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1998.

Biographie nationale, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, tome 39, 1976.

Nouvelle biographie nationale, tome 4, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1997.

Nouvelle biographie nationale, tome 5, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1999.

Nouvelle biographie nationale, tome 7, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2003.

Nouvelle biographie nationale, tome 8, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2005.

Nouvelle biographie nationale, tome 10, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2010.

APPIAH Kwame Anthony, GATES Henry Louis jr., *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, New York, Basic Civitas Books, 1999.

ARTIGUE Pierre, *Qui sont les leaders congolais ?*, Bruxelles, Éditions Europe-Afrique, 1961 (Carrefours Africains).

BUYST Ekrik, KURGAN Ginette, *100 grands patrons du XXème Siècle en Belgique*, Bruxelles, Alain Renier & Co, 1999.

DELZENNE Yves-William, HOUYOUX Jean, *Le nouveau Dictionnaire des Belges*, tome 2, Bruxelles, Le Cri, 1998.

DE SCHRYVER Reginald, DE WEVER Bruno, e.a., *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, vol. 1, Tielt, Lannoo, 1998.

KIMBULU Moyanso wa Lokwa, *Who's who in Zaïre. Dictionnaire biographique*, s.l., New Fashion Media, 1987.

MOURRE Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire. S-Z*, Paris, Bordas, 1996.

OFOSU-APPIAH L.H., *Dictionary of African Biography*, vol. 2 : *Sierra Leone – Zaire*, New York, Reference Publications, 1979 (The Encyclopaedia Africana).

UWECHUE Raph, *Makers of Modern Africa*, Londres, Africa Books, 1991.

2.2. Monographies et ouvrages collectifs

Histoire générale du Congo et de la première République

S.n., *Université Lovanium de Léopoldville. Année académique 1958-1959*, Louvain, Symons, 1959.

s.n., *La crise congolaise : 1er janvier 1959 - 15 août 1960*, Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1960.

BRASSINE Jacques, KESTERGAT Jean, *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, Paris, Duculot, 1991.

BEYS Jorge, GENDEBIEN Paul-Henry, VERHAEGEN Benoit, *Congo 1963*, Bruxelles/Léopoldville, CRISP/INEP, 1964 (les Dossiers du CRISP).

CEULEMANS Jacques, *A. Gizenga. Hier. Aujourd'hui. Demain*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1964 (Études Congolaises).

COLVIN Ian, *The Rise and Fall of Moïse Tshombe*, Londres, Leslie Frewin, 1968.

CORNEVIN Robert, *Histoire du Zaïre des origines à nos jours*, Bruxelles/Paris, Hayez/Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1989.

DESAUW André, *De l'État indépendant du Congo au Zaïre en passant par le Congo belge et la République démocratique du Congo (1876-1982)*, Bruxelles, Cercle royal des Anciens officiers des campagnes d'Afrique, 1983.

DE WITTE Ludo, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.

DUMOULIN Michel, GIJS Anne-Sophie, PLASMAN Pierre-Luc, VAN DE VELDE Christian (dir.), *Du Congo belge à la République du Congo 1955-1965*, Bruxelles, Peter Lang, 2012 (Outre-Mers num. 2).

ETAMBALA Zana Aziza, *De teloorgang van een modelkolonie. Belgisch Congo (1958-1960)*, Louvain, Acco, 2008.

GANSHOF VAN DER MEERSCH Walter Jean, *Fin de la Souveraineté Belge au Congo. Documents et Réflexions*, Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1963.

GENDEBIEN Paul-Henry, *L'intervention des Nations Unies au Congo 1960-1964*, Paris, Mouton, 1967.

GÉRARD Jacques E., *Les fondements synchrétiques de Kitawala*, Bruxelles, CRISP/Le Livre Africain, 1969 (Études Africaines).

GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN Benoit, *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, 1961 (Les Dossiers du CRISP).

GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN Benoit, *Congo 1962*, Bruxelles, CRISP, 1963 (Les Dossiers du CRISP).

GÉRARD-LIBOIS Jules, *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963.

GÉRARD-LIBOIS Jules (dir.), *Congo 1964*, Bruxelles, CRISP, 1965 (Les Dossiers du CRISP).

GIJS Anne-Sophie, *Le pouvoir de l'absent. Les avatars de l'anticommunisme au Congo (1920-1961)*, vol. 2, Bruxelles, Peter Lang, 2016, (Collection Outre-mers).

GIORDANO Rosario, *Belges et Italiens du Congo-Kinshasa. Récits de vie avant et après l'Indépendance*, trad. de l'italien par RAPIN Dominique, Paris, L'Harmattan, 2008.

GONDOLA Charles Didier, *The History of the Congo*, Westport/Londres, Greenwood Press, 2002.

HALEN Pierre, RIESZ János (dir.), *Patrice Lumumba entre dieu et diable. Un héros africain dans ses images*, Paris, l'Harmattan, 1997.

IKOS RUKAL DIYAL Joseph Emmanuel, *Moïse Thsombé. Sécessionniste ou nationaliste ?*, Paris, L'Harmattan, 2014 (Comptes rendus).

KENT John, *America, the UN and decolonisation. Cold War conflict in the Congo*, Londres, Routledge, 2010 (LSE International Studies).

KESTERGAT Jean, *Du Congo de Lumumba au Zaïre de Mobutu*, Bruxelles, Paul Legrain, 1986.

MARTENS Ludo, *Pierre Mulele ou la seconde vie de Patrice Lumumba*, Berchem, EPO, 1985.

MAZOV Sergey, *A distant front in the cold war. The USSR in West Africa and the Congo, 1956-1964*, Washington/Stanford, Woodrow Wilson Center Press/Stanford University Press, 2010.

MPISI Jean, Antoine Gizenga. *Le combat de l'héritier de P. Lumumba*, Paris, L'Harmattan, 2007.

NDAYWEL E'NZIEM Isidore, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris/Bruxelles, Duculot/De Boeck et Larcier, 1998.

NDAYWEL E'NZIEM Isidore, MUDIMBE-BOYI Elisabeth, *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009.

NZONGOLA-NTALAJA Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, Londres/New York, Zed Book, 2002.

ROOSENS Claude, *La sécession katangaise (1960-1963). Aspects fondamentaux, internes et internationaux*, Louvain-la-Neuve, UCL - Institut des sciences politiques et sociales, 1981.

RYCKMANS François, *Mémoires noires. Les Congolais racontent le Congo belge 1940-1960*, Bruxelles, Racine/RTBF, 2010

VANDERLINDEN Jacques (dir.), *Du Congo au Zaïre 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP, 1980.

VANDERSTRAETEN Louis-François, *De la Force publique à l'Armée nationale congolaise. Histoire d'une mutinerie. Juillet 1960*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1985 (Classe des Lettres)

VANHOVE Julien, *Histoire du Ministère des Colonies*, Bruxelles, ARSOM, 1968.

VAN REYBROUCK David, *Congo. Een geschiedenis*, Amsterdam, De Bezige Bij, 2010.

VANTHEMSCHE Guy, *La Belgique et le Congo. Empreintes d'une colonie. 1885-1980*, Bruxelles, Complexe, 2007.

VELLUT Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, MRAC/Snoeck, 2005.

VERHAEGEN Benoit, *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1962 (Les Dossiers du CRISP).

WILLAME Jean-Claude, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990.

YAKEMTCHOUK Romain, *Aux origines du séparatisme katangais*, Bruxelles, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, 1988.

YOUNG Crawford, *Introduction à la politique congolaise*, trad. de l'anglais par DUCHESNE Paul, Bruxelles, CRISP, 1968

Histoire des événements de 1964 relatifs à la rébellion simba

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, FOREST Alain, WEISS Herbert, *Rébellions-Révolution au Zaïre. 1963-1965*, 2 t., Paris, l'Harmattan, 1987 (Racines du présent).

DELANNOY Vincent, *Opération Dragon Rouge. Le Congo dans la guerre froide*, Bruxelles, Le Cri, 2011

DOWDY Homer E., *Out of the jaws of the lion*, New-York, Harper & Row, 1965.

HOEDT Eddy, *L'année du Dragon. Congo 1964*, trad. du néerlandais par PEETERS Baudouin, Bruxelles, Masoin, 2014.

QUANTEN Kris, *Operation Rode Draak*, Anvers, Manteau, 2014.

REED David, *111 Days in Stanleyville*, New York, Harper and Row, 1965.

VANYSACKER Dries, *Les Martyrs oubliés ? Les missionnaires dans la tourmente de l'insurrection simba au Congo 1964-1966*, Turnhout, Brepols, 2016 (Bibliothèque de la revue d'Histoire ecclésiastique).

VERHAEGEN Benoit, *Rébellions au Congo*, Bruxelles/Kinshasa, CRISP/IRES, 1966/1969.

L'histoire orale

BERTEAUX Daniel, *Histoire de vies ou récits de pratiques ? : méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, s.l., s.n.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2001 (Histoire économique et financière de la France - Sources).

La mémoire

BIENENSTOCK Myriam (dir.), *Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'histoire*, Paris, l'Éclat, 2014.

BOURSIER Jean-Yves, *Musées de guerre et mémoriaux. Politiques de la mémoire*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2005.

GROSSER Alfred, *Le crime et la mémoire*, Paris, Flammarion, 1989.

KATTAGO Siobhan, *Memory and Representation in Contemporary Europe. The Persistence of the Past*, Londres/New York, Routledge, 2016.

HÄHNEL-MESNARD Carola, LIÉNARD-YETERIAN Marie, MARINAS Cristina (dir.), *Culture et mémoire. Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*, Paris, École Polytechnique, 2008.

NORA Pierre, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, 2011 (Bibliothèque des Histoires).

ROBIN Régine, *La Mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003.

SCHELLENBERG Renanta, *Commemorating Conflict. Models of Remembrance in Postwar Croatia*, Bern, Peter Lang, 2016.

VALLAT Jean-Pierre, *Mémoires de patrimoines*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Les médias

CAMPÉ René, DUMON Marthe, JESPERS Jean-Jacques, *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Marabout, 1975.

DE BENS Els, RAEYMAECKERS Karin, *De pers in België. Het verhaal van de Belgische dagbladpers. Gisteren, vandaag en morgen*, Louvain, LannooCampus, 2007.

DUMONT Jean-François, GREVISSE Benoit, RINGLET Gabriel, *La presse écrite en Belgique*, Diegem, Kluwer Editorial, 1998.

FRÈRE Marie-Soleil, *Le paysage médiatique congolais. États des lieux, enjeux et défis*, Paris, France Coopération internationale, 2008.

STEVENS Thomas, *Heurts et malheurs de la décolonisation à travers la presse belge : Opération Stanleyville 1964 : contribution à l'histoire des mentalités postcoloniales*, DUMOULIN Michel – promoteur, Louvain-la-Neuve, UCL, 2002.

La peinture populaire congolaise

LITTLEFIELD KASFIR Sidney, *L'Art contemporain africain*, trad. de l'anglais par HAAS Pascale, Londres, Thames & Hudson, 1999.

IBONGO GILUNGULA Joseph, *La Peinture populaire et publicitaire de Kinshasa. Éléments d'histoire culturelle de la ville et Analyse iconologique des œuvres représentatives*, promoteurs : NEYT F., VANDEVIVERE I., Louvain-la-Neuve, UCL, 1999.

2.3. Récits, mémoires et autobiographies publiés

CARLSON Lois, *Monganga Paul, the Congo ministry and martyrdom of Paul Carlson, MD*, New York, Harper & Row, 1966.

DEDEKEN Noël, *Chimères baluba. Le Sud-Kasaï 1960-1962 à feu et à sang*, s.l., Dedeken, 1978.

EYSKENS Gaston, SMITS Jozef, *De Memoires*, Tielt, Lannoo, 1994.

JANSSENS Émile, *J'étais le général Janssens*, Bruxelles, Dessart, 1961.

MASSON Paul, *La bataille pour Bukavu : récits et reportages, mai à octobre 1964*, Bruxelles, Dessart, 1965.

SCHÖLLER André, *Congo, 1959-1960 : mission au Katanga, intérim à Léopoldville*, Paris, Duculot, 1982.

SPAACK Paul-Henri, *Combats inachevés. Tome 2. De l'espoir aux déceptions*, Paris, Fayard, 1969.

TSHOMBÉ Moïse, *Quinze mois de gouvernement du Congo*, Paris, La Table ronde 1966 (L'ordre du jour).

VAN DEN BOSCH Jean, *Pré-Zaïre. Le cordon mal coupé*, Bruxelles, Le Cri, 1986.

2.4. Articles de périodiques et d'ouvrages collectifs

BOEHME Olivier, "The Involvement of the Belgian Central Bank in the Katanga Secession, 1960-1963" dans *African Economic History*, num. 33, Madison, African Studies Program, University of Wisconsin-Madison, 2005, pp. 1-29.

DE VILLERS Gauthier, "L'Histoire du temps présent au Congo-Kinshasa" dans NDAYWEL E'NZIEM Isidore, MUDIMBE-BOYI Elisabeth, *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009, pp. 111-135.

HALEN Pierre, "Mythe, histoire et procès du sens : visite guidée d'une imagerie" dans HALEN Pierre, RIESZ János (dir.), *Patrice Lumumba entre dieu et diable. Un héros africain dans ses images*, Paris, l'Harmattan, 1997

JEWSIEWICKI Bogumil, DIA MWEMBU Dibwe, "Mémoires et oublis congolais du temps colonial" dans VELLUT Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, MRAC/Snoeck, 2005, pp.205-208.

MARTENS Ludo, "L'idéologie du mouvement révolutionnaire au Congo-Kinshasa 1963-1969. Forces et faiblesses" dans COQUERY-VIDROVITCH Catherine, FOREST Alain, WEISS Herbert, *Rébellions-Révolution au Zaïre. 1963-1965*, 2 t., Paris, l'Harmattan, 1987 (Racines du présent).

VAN SCHUYLENBERGH Patricia, "Trop-plein de mémoires, vide d'histoire ? Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale" dans LANNEAU Catherine, PLASMAN Pierre-Luc, VAN SCHUYLENBERGH Patricia, *L'Afrique belge aux XIXe et Xxe siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, Peter Lang, 2014 (Oltre-Mers n. 2), pp. 31-71.

VANTHEMSCHE Guy, « De Belgische socialisten en Congo 1895-1960 » dans *Brode & Rozen. Tijdschrift voor Geschiedenis van Sociale Beweging*, num. 2, Gand, AMSAB, 1999, pp. 31-65.

VERHAEGEN Benoît, "Réflexions sur la violence en Afrique contemporaine : entre macrohistoire et microhistoire" dans VELLUT Jean-Luc (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, MRAC/Snoeck, 2005, pp. 199-204.

2.5. Sites internet

Site de l'ANPCV, (<http://www.anpcv.be>)

Site des *Compagnons de l'Ommegang* (<http://compagnons-ommegang.com>)

Site du Heilig Hartcollege de Lanaken, (<http://www.hhclanaken.be/school/geschiedenis/fase-8>)

Site de *Keep The Spirit Alive* (<http://ktsa-fr.weebly.com>)

Site de *Mémoires du Congo* (<http://memoiresducongo.be>)

Site du Musée des Commandos, (<http://cdomuseum.be/>)

Site du Musée Pégase, (<http://musee-pegase.weebly.com>)

Site de *Servio* (<http://servio-belgium.be/fr/accueil/>)

Site de *La Libre Belgique*, (<http://www.lalibre.be/actu/belgique/dragon-rouge-une-ceremonie-mardi-a-bruxelles-pour-commemorer-la-liberation-de-stanleyville-5471aa1a3570e74ee3186abc>)

Site du ministère de la Défense, (<http://www.mil.be/fr/unites/quartier-general-de-la-brigade-legere>)

Google Maps (<https://www.google.fr/maps>)

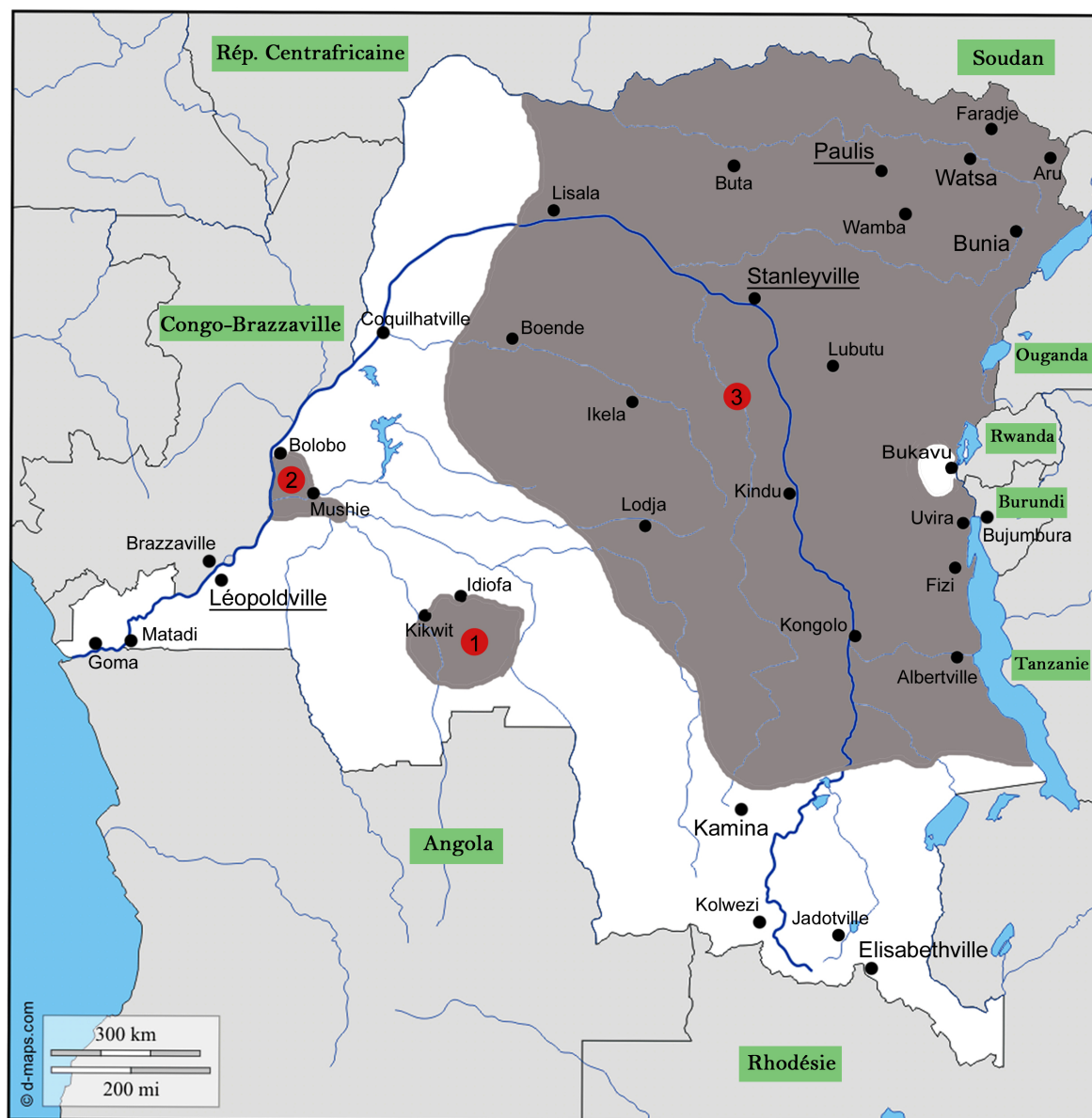
Stanleyville.be. (www.stanleyville.be)

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Carte du Congo et des foyers de rébellions en 1964.....	189
Annexe 2 : Correspondances des noms de villes et provinces importantes	190
Annexe 3: Pan de Stanleyville en 1964	191
Annexe 4 : Répertoire biographique	192
Annexe 5 : Contrat de communicabilité présenté aux témoins.....	210
Annexe 6 : Questionnaires ayant servi de canevas aux entretiens.....	212
Annexe 7 : Transcription des entretiens avec les témoins	220
Annexe 8 : Répartitions des journaux belges.....	221
Annexe 9 : Composition du Comité Organisateur de la <i>Fraternité Belgo-Congolaise</i> en 2014	225
Annexe 10 : Photos des monuments et plaques	226
Annexe 11 : Peintures populaires congolaises représentant la rébellion de 1964	226

Annexe 1 : Carte du Congo et des foyers de rébellions en 1964⁷⁹⁷



- ① Zone contrôlée par la rébellion de P. Mulele
- ② Zone rebelle de Bolobo-Mushie
- ③ Zone contrôlée par l'APL

Sources : carte originale sans annotation provenant de *d-maps.com*. Indications reprise de QUANTEN Kris, *Operatie Rode Draak*, Anvers, Manteau, 2014, p. 59.

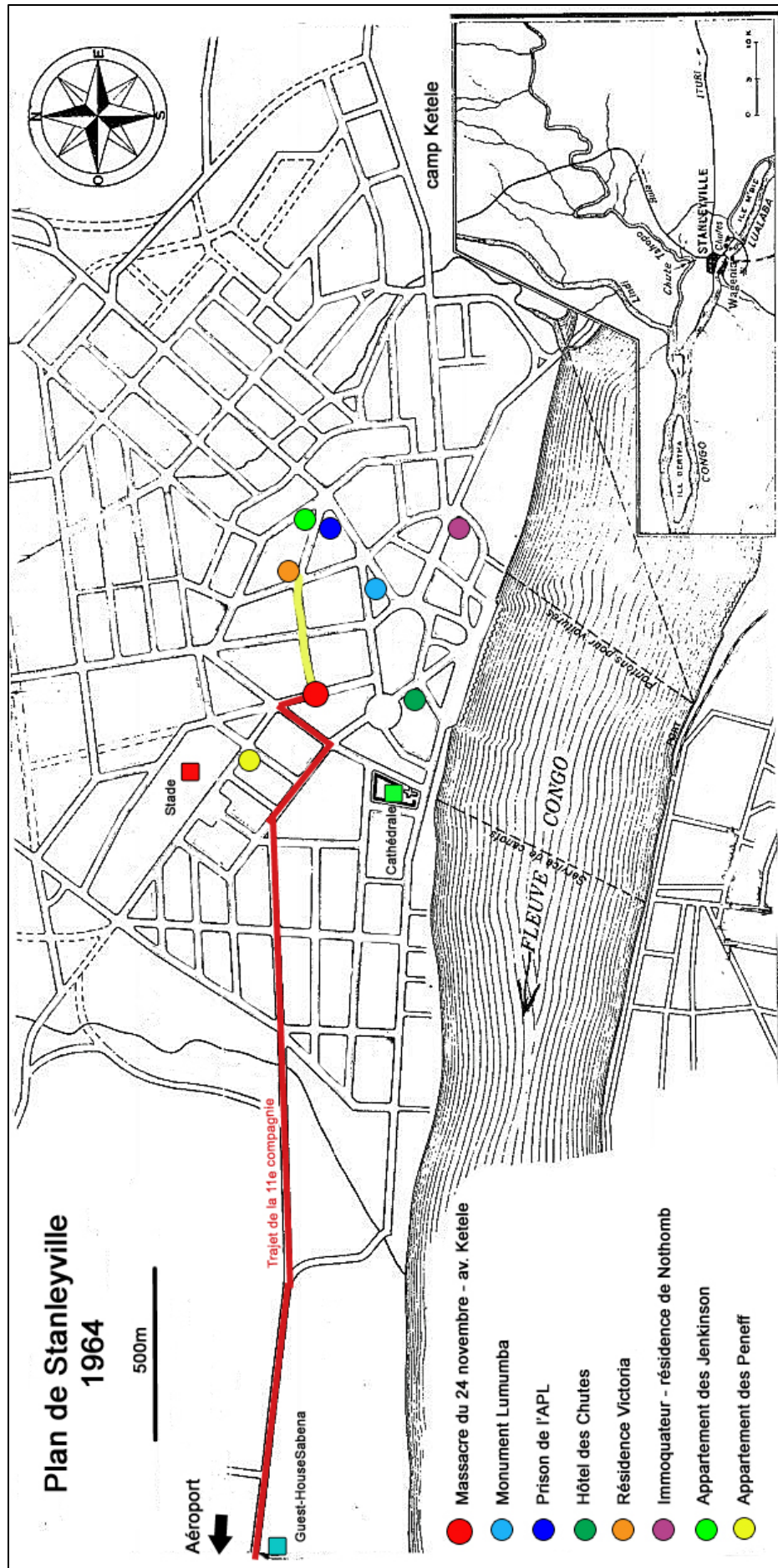
⁷⁹⁷ Remarque : Cette carte présente la totalité des zones contrôlées par les rebelles simba entre juillet et novembre. Toutes ces zones n'ont pas été en même temps sous ce contrôle.

Annexe 2 : Correspondances des noms de villes et provinces importantes

Nom en 1964	Nom actuel
Stanleyville	Kisangani
Léopoldville	Kinshasa
Paulis	Isiro
Élisabethville	Lubumbashi
Albertville	Kalémie
Thysville	Mbanza-Ngungu
Coquilhatville	Mbandaka
Jadotville	Likasi
Province Orientale	Province de la Tshopo

Source : MASHINI Jean-Claude, MBUYI MUCICI Pax, *L'usage des toponymes et RD Congo : pour une nécessaire normalisation*, Vienne, 26^e session du Groupe d'experts des Nations Unies Pour les noms géographiques Division Francophone/ Afrique Centrale, 2-6 mai 2011 sur le site de la Division Statistiques de l'ONU (<https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/26th-gegn-docs/CRP/CRP1.pdf>), dernière consultation le 23 mai 2017).

Annexe 3 : Plan de Stanleyville en 1964



Annexe 4 : Répertoire biographique

ADOULA Cyrille (Léopoldville 13 septembre 1921 – Lausanne 24 mai 1978)

En 1954, il devient membre du Parti Socialiste Belge après quelques années de syndicalisme au sein de la FGTB. En 1958, il fonde, avec Lumumba, le MNC. Après la scission du parti entre l'aile Lumumba et l'aile Kalonji, il rejoint cette dernière. En 1959, il devient le secrétaire général de la FGTB-Congo qu'il vient de faire naître, pour deux provinces et Léopoldville. En 1960, il participe aux Tables Rondes de Bruxelles pour la négociation sur l'Indépendance. Il est élu sénateur lors des élections d'avril 1960. En 1961, il est nommé ministre de l'Intérieur dans le gouvernement contesté de Joseph Ileo, qui est mis sur place par Kasa Vubu, mais est révoqué par Mobutu. Le 2 août 1961, il est nommé Premier ministre suite au conclave de Lovanium. C'est sous son mandat que les opérations de l'ONUC vont mettre fin à la sécession katangaise, que la sécession du Kasai va se résorber, et que les rebellions muleliste et de l'est vont se former. Il cède sa place à Moïse Tshombé en 1964, et part en exil jusqu'en 1965. Entre 1969 et 1970, il devient successivement ambassadeur à Bruxelles et Washington, et ministre des Affaires étrangères.

Sources : GONDOLA, *op. cit.* p. 183. ; KANYARWUNGA Jean, *Dictionnaire biographique des Africains : pour comprendre l'évolution et l'Histoire africaines*, Bruxelles, Le Cri, 2012, p. 39.

sœur ANUARITÉ – Marie-Clémentine NENGAPATA, dite (Wamba 29 décembre 1939 – Paulis 1^{er} décembre 1964)

Elle entre à 16 ans à la congrégation des Sœurs de la Sainte Famille de Bafwabaka, et prend le nom de sœur Marie-Clémentine et devient l'une des enseignantes de la congrégation. Le 29 novembre 1964, Bafwabaka est envahie par les simba en déroute suite à Dragon Rouge et Dragon Noir. Les 46 sœurs de la mission sont faites prisonnières et emmenées à Wamba puis Paulis. Là, un colonel simba tente d'abuser de la jeune femme, mais devant sa résistance, elle est poignardée puis achevée au pistolet. Elle aurait dit à son assassin, avant de mourir « Je te pardonne parce que tu ne sais pas ce que tu fais ». Le 13 janvier 1978, le procès en béatification de sœur Anuarité est ouvert au Vatican, et sa béatification est prononcée le 25 août 1985 par le pape Jean-Paul II lors de sa visite au Zaïre. Anuarité devient la première femme africaine béatifiée et jouit d'une grande aura en Afrique chrétienne.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 567-568.

ASPREMONT LYNDEN (d') Harold (Bruxelles 17 janvier 1914 – Natoye 1er avril 1967)

Résistant et militaire durant la Seconde Guerre mondiale, il entre en politique en devenant bourgmestre de Natoye en 1947. La même année il entame son ascension politique au niveau national en devenant successivement secrétaire de Cabinet du ministre de l'Agriculture jusqu'en 1950, conseiller des Premiers ministres Duveusart, Pholien et Van Houtte jusqu'en 1954, et Chef de cabinet adjoint du Premier ministre Gaston Eyskens en 1958 et 1960. Il est ensuite envoyé au Congo en 1959 par le gouvernement pour gérer les troubles précédents l'indépendance. Il arrive au Katanga sécessionniste en juillet 1960 pour une mission officieuse d'assistance technique, symbolisant le soutien belge au Katanga, prenant la tête de

la Mission technique belge (Mistebel). Il est nommé ministre des Affaires africaines le 3 septembre 1960, ministère qui est supprimé après les élections belges de 1961, car trop lié aux institutions coloniales. Il est élu sénateur lors de ces mêmes élections, sous les couleurs catholiques. Son nom sera cité parmi les principaux responsables par omission de l'assassinat de Lumumba par la commission d'enquête parlementaire.

Sources : VANHOVE J., « ASPREMONT- LYNDEN (D') » dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, tome VII, fascicule A, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1973, pp. 15-20. ; VANDERSTRAETEN Louis-François, « d'ASPREMONT LYNDEN » dans *Nouvelle biographie nationale*, tome 8, Bruxelles, Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2005, pp. 77-80.

BAUDOUIN de Belgique (7 septembre 1930 – Motril 31 juillet 1993)

Roi des Belges à 21 ans, après l'abdication de son père en 1951, il connaît un début de règne difficile en termes d'image, jusqu'à son premier voyage au Congo en 1955, qui est une réussite communicationnelle. Il en est de même de son mariage qui survient en 1960, quelques semaines après l'indépendance congolaise. Très sensible au dossier congolais, il prend, à la fin des années 1950, cause pour l'encouragement de l'implication des Congolais dans la vie politique et à terme, de l'indépendance. Il se rend, fin 1959, sur place afin d'évaluer personnellement la situation. Quelques mois plus tard, les tables rondes de Bruxelles fixent la date de l'indépendance au 30 juin, et Baudouin est à nouveau à Léopoldville pour les cérémonies officielles. Il livre un discours paternaliste, vantant les mérites de la colonisation léopoldienne, en porte à faux avec le discours de Lumumba dénonçant des décennies d'oppression du peuple congolais. Lors de la crise, il prend cause pour l'indépendance du Katanga, ce qui lui vaut d'entre en désaccord avec une partie de son gouvernement, qu'il songe à remplacer. En 1964, il est sur le tarmac pour accueillir des victimes, puis des paras, de retour du Congo. Il prononce un discours de remerciement pour ces hommes qui viennent de sauver des centaines de vies, et décore les colonels Laurent et Gradwell. Quelques jours après Dragon Rouge, il remercie personnellement l'ambassadeur américain pour la collaboration des deux pays, affichant toute sa préoccupation pour le Congo. Il gardera des liens particuliers avec l'ancienne colonie toute sa vie, ayant des relations en dents de scie avec Mobutu, et y retournant à plusieurs occasions.

Source : DUJARDIN Vincent, « Baudouin » dans *Nouvelle biographie nationale*, tome 10, *op. cit.* 2010, pp. 17-32.

BOCHELEY-DAVIDSON Égide (16 juin 1929 - ?)

Député élu au parlement congolais en 1960 sous l'étiquette MNC-L, il est ministre de l'Agriculture dans le gouvernement légal de Gizenga en 1961. Soutien de Lumumba, il est impliqué dans des exactions commises en 1960 dans le Bas-Uélé. Opposant après la chute du gouvernement Gizenga, il est nommé vice-président du CNL par Gbenye. Mais les dissensions avec ce dernier le poussent à créer son propre CNL, composé de membres qui n'ont pourtant jamais accordé le moindre soutien ou intérêt à celui-ci. Il se rapproche de Gbenye après la défaite de Stanleyville, dans une tentative de réunir la rébellion moribonde.

Source : ARTIGUE Pierre, *Qui sont les leaders congolais ?*, Bruxelles, Éditions Europe-Afrique, 1961 (Carrefours Africains), p. 40. ; NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*

CARLSON Paul (- Stanleyville 24 novembre 1964)

Missionnaire protestant américain, il arrive avec sa famille au Congo en 1961. Médecin de formation, il tient un dispensaire dans la petite localité de Wasolo, dans l'Ubangi, près de la frontière centrafricaine. En septembre 1964, en pleine expansion rebelle, il fait évacuer sa famille, mais reste à la mission, où il finit par être capturé par les simba, qui l'emmènent à Buta. Il y croise le chemin de Christophe Gbenye, et sur une erreur d'interprétation du mot « missionnaire », compris « mercenaire », il est arrêté et amené à Stanleyville, où il devient l'objet d'une opération de communication orchestrée par Gbenye, qui en fait son otage numéro un. Les efforts de sa femme Lois pour retrouver sa trace derrière le « rideau de palmiers » médiatisent son sort en Amérique et en Europe. Condamné à mort lors d'une parodie de procès public, il est abattu, sans avoir été pris spécifiquement pour cible, lors du massacre de la rue Ketele.

Sources : NOTHOMB, *op. cit.* ; CARLSON, *op. cit.*, HOEDT, *op. cit.*

DAVIGNON Etienne (Budapest 4 octobre 1932 -)

Après des études en droit, il entre au ministère des Affaires étrangères en 1959, où il est attaché aux affaires africaines, et représente le département durant les tables rondes de Bruxelles qui accordent l'indépendance, et est dans la délégation belge à Léopoldville le 30 juin 1960. Il devient attaché au cabinet des Affaires étrangères en 1961, lorsque Spaak fait son retour au ministère. Il devient son chef de cabinet en 1964. Il est donc en poste lorsqu'éclate l'affaire Lumumba, dans laquelle il sera cité devant la commission d'enquête parlementaire en 2000, et plus tard la rébellion simba. En 1969, il est nommé Directeur général de la politique du ministère, l'un des plus hauts postes. De 1977 à 1983, il est impliqué dans la construction européenne. Il a été président de plusieurs grandes sociétés belges comme la Société Générale.

Source : KURGAN Ginette, « DAVIGNON Etienne (Vicomte) » dans BUYST Ekrik, KURGAN Ginette, *100 grands patrons du XXème Siècle en Belgique*, Bruxelles, Alain Renier & Co, 1999, pp.56-59. ; BACQUELAINE, COENEN, WILLEMS, *op. cit.*

EYSKENS Gaston (Lierre 1er avril 1905 – Louvain 3 janvier 1988)

Professeur de sciences économiques à l'université de Louvain en 1931, il s'engage en politique en 1939 lorsqu'il est élu à la Chambre pour le parti catholique. Il devient ministre des Finances en 1945 durant deux législatures, jusqu'en 1949. Après les élections de cette même année, il devient Premier ministre durant près d'un an, son gouvernement tombant devant l'affaire de la Question royale. Il redevient Premier ministre en 1958, poste qu'il gardera jusqu'en 1961 malgré une succession de trois gouvernements en cette période. La gestion de l'indépendance du Congo, et la crise qui en résulte incombent à son gouvernement,

mais ce sont les grèves de 1961 qui le font tomber. Il retourne au poste de ministre des Finances en 1965, puis il est à nouveau Premier ministre de 1968 à 1973.

Source : SMITS Jozef, « EYSKENS, Gaston » dans DE SCHRYVER Reginald, DE WEVER Bruno, e.a., *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, vol. 1, Tielt, Lannoo, 1998, pp. 1101-1103.

FATAKI Augustin (Mahagi 1912 – Kisangani 15 décembre 1999)

Ordonné prêtre en 1944, il est vicaire de l'archidiocèse de Stanleyville en 1964. Alors qu'il tente de porter secours aux communautés religieuses sous son autorité, il est capturé par les rebelles en juillet, et détenu durant un mois. À son retour à Stanleyville, il tente à nouveau d'aider au mieux les religieux mis en difficultés par les simba, notamment les missionnaires ramenés des environs qui n'ont pas de logement. Il aide également les citoyens belges captifs dès octobre en leur apportant eau et vivres. Après le massacre de la rive gauche, il sera l'une des personnes chargées d'identifier les victimes. Il devient administrateur du diocèse de Wamba entre 1965 et 1968. En 1967, il est nommé archevêque de Stanleyville, poste qu'il garde jusqu'en 1988.

Source : KIMBULU Moyanso wa Lokwa, *Who's who in Zaïre. Dictionnaire biographique*, s.l., New Fashion Media, 1987, p. 73. ; VANYSACKER, *op. cit.*

GBENYE Christophe (Bagbe 1927 – Kinshasa 3 février 2015)

Après un passé syndicaliste à la FGTB, il est élu député national aux premières élections de 1959 pour le MNC-L, puis devient bourgmestre de Stanleyville en 1960. Il est nommé ministre de l'Intérieur dans le premier gouvernement indépendant dirigé par Lumumba. Après la révocation de ce dernier, il accompagne Gizenga dans sa dissidence à Stanleyville. Lorsque Gizenga se réconcilie, en 1961, avec Adoula, il est réintégré au ministère de l'Intérieur, qu'il finit par quitter pour entrer dans l'opposition légale. Il fuit à Brazzaville en 1963, où il fonde le CNL. Devant le succès militaire de sa branche armée, l'APL, il fonde la République populaire du Congo, dont il prend la tête en tant que président autoproclamé. Après la chute de Stanleyville, il continue la rébellion jusqu'en 1966. Il s'exile cette même année en Ouganda. Il revient à Kinshasa en 1992, suite à l'amnistie que lui octroie Mobutu. Lorsque le multipartisme est réinstauré, il prend la tête du nouveau MNC, et s'oppose à Kabila, son ancien allié, dès sa prise de pouvoir en 1997.

Sources : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 284. ; Radio Okapi (<http://www.radiookapi.net/actualite/2015/02/05/rdc-deces-de-christophe-gbenye-1er-bourgmestre-adjoint-de-stanley-ville-kisangani>)

GANSHOF VAN DER MEERSCH Walter Jean (Bruges 18 mai 1900 – Tintange 12 septembre 1993)

Juriste de formation, il devient substitut du procureur du Roi à Bruxelles en 1923, puis procureur du Roi en 1933. Résistant dans le milieu judiciaire durant l'Occupation, il finit par fuir la Belgique et rejoindre le gouvernement belge de Londres en 1943, qui le nomme haut

commissaire à la sécurité de l'État belge, chargé de l'action clandestine de guerre en pays occupé, de l'action en territoire libéré et du maintien de l'ordre. Après la Libération, il met en place une politique de répression de la collaboration. En 1960, le gouvernement l'envoie au Congo où il est nommé ministre sans portefeuille chargé des affaires générales, le 16 mai, quelques jours avant l'indépendance, ce qu'il juge beaucoup trop tard. Il a pour rôle de rétablir l'autorité et préparer l'indépendance. Il démissionne le 20 juillet, estimant qu'il n'a plus rien à apporter aux deux pays. De retour en Belgique, il continue sa carrière dans le monde judiciaire en devenant notamment procureur de la Cour de cassation, et devient également professeur de droit à l'ULB.

Sources : VELU Jacques, « GANSHOF van der MEERSCH » dans *Nouvelle biographie nationale*, tome 7, *op. cit.*, 2003, pp. 145-150.

GILSON Arthur (Anvers 27 février 1915 – Uccle 3 février 2004)

Avocat à la cour d'appel de Bruxelles en 1940, il entre en politique via des associations de jeunes liés au Parti Catholique. En 1946, il est élu député. Il devient ministre de la Défense nationale sous Eyskens en 1958. En 1959, il élabore un plan pour le sauvetage des Belges en danger suite aux troubles au Congo, et c'est Ganshof van der Meersch qui est chargé de l'y appliquer. Entre 1961 et 1965, il est ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique. Il est à l'origine des lois linguistiques dites « Gilson » qui fixent la frontière linguistique en Belgique.

Source : MICHEL Joseph, « GILSON » dans *Nouvelle biographie nationale*, tome 10, *op. cit.*, pp. 201-202.

GIZENGA Antoine (Mbanze 5 octobre 1925 -)

En 1959, il fonde son parti, le Parti Solidaire Africain et est élu député. Il est nommé vice-premier ministre du gouvernement Lumumba. Anticlérical convaincu, il est accusé de communisme et est révoqué en décembre 1960 par Kasa-Vubu. Après une courte incarcération, il fuit vers Stanleyville où il proclame un gouvernement lumumbiste indépendant, qui sera reconnu par les pays communistes et certains pays africains. En 1962, il est démis de ses fonctions et arrêté. Il ne sera libéré que deux ans plus tard sur ordre du nouveau Premier ministre, Tshombé. En 1965, il est nommé sénateur par Mobutu, avant d'entrer en désaccord avec ce dernier et de fuir à l'étranger. Il s'installe à Moscou et offre son soutien au mouvement rebelle de Kabila. Commence une longue errance à travers le monde, avant de revenir en 1995 au Zaïre où il participe aux mouvements pour l'éviction de Mobutu. Incarcéré à nouveau par Mobutu puis par Kabila, il n'est libéré qu'après l'assassinat de ce dernier en 2001. Il deviendra Premier ministre de Joseph Kabila entre 2006 et 2008 avant de démissionner en raison de son grand âge.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 290-291.

GUEVARA Ernesto dit Che (Rosario 14 juin 1928 – la Higuera 9 octobre 1967)

D'origine argentine, il fait de nombreux voyages en Amérique latine entre 1952 et 1954. Au Mexique, il rencontre Fidel Castro, et s'engage à ses côtés dans la révolution cubaine. Il

devient l'un des leaders de la guérilla cubaine qui parvient à prendre le pouvoir en 1959. Il devient alors ministre dans le gouvernement révolutionnaire. En décembre 1964, il se rend personnellement au siège de l'ONU pour dénoncer dans un discours l'attitude de la Belgique et des USA lors des opérations Dragon. En 1965, il rejoint la rébellion congolaise, héritière de la rébellion simba, menée par Kabila, mais constate l'échec de l'implantation d'une guérilla sur le sol congolais, qu'il quitte quelques mois plus tard. Il est assassiné par la CIA en 1967.

Sources : SUCHLICKI Jaime, « GUEVARA » dans s.n., *The McGraw-Hill Encyclopedia of World Biography*, tome 5, New York, McGraw-Hill Book Company, 1973, p. 9. ;

HAMMARSKJÖLD Dag (Jönköping 29 juillet 1905- Ndola 18 septembre 1961)

Homme politique et diplomate suédois, il est Secrétaire général des Nations Unies de 1953 à 1961. C'est lui qui sera chargé par le Conseil de Sécurité de mettre sur pied la mission de maintien de la paix au Congo lors de la crise des années 1960. Il fut cependant fort critiqué par l'U.R.S.S. et ses alliés pour son refus de se prononcer en faveur d'un camp et son action pour épargner des sanctions à la Belgique. En 1961, il se rend au Congo à l'invitation du gouvernement pour servir de médiateur. C'est à ce moment que des combats éclatent entre Casques Bleus et forces katangaises. Afin de s'entretenir avec Tshombé, il prend l'avion pour le Katanga. Il n'arrivera jamais à destination et fera partie des victimes du crash de cet avion en Zambie. Il se verra remettre le prix Nobel de la paix à titre posthume quelques mois plus tard.

Source : SCHACHTER Oscar, « HAMMARSKJÖLD » dans s.n., *The McGraw-Hill Encyclopedia of World Biography*, tome 5, *op. cit.*, pp. 64-65.

JANSSENS Emile (Schaerbeek 15 juin 1902 – Bruxelles 4 décembre 1989)

Arrivé au Congo en février 1939 en tant qu'officier dans la Force Publique, Janssens participe à la Seconde Guerre mondiale sur place sans pour autant participer aux combats. Il retourne au Congo en 1947, et développe le projet de création de la base de Kamina, dont il est nommé commandant en 1949, et qui sera achevée en 1953. En 1954, il est promu général-major de la FP, le grade qui lui permet donc d'en prendre la tête. Il arrive à maintenir l'ordre jusqu'à l'indépendance. Le 30 juin, il passe, comme tous les agents de l'État, sous l'autorité de la république. Suite aux mutineries auxquelles il doit faire face, sa relation avec son ministre de tutelle, Lumumba, se détériore. Ce dernier le renvoie le 6 juillet. Van den Bosch l'extrade vers la Belgique où il arrive le 11 juillet. Considéré par ses pairs et le gouvernement belge comme seul fautif du déclenchement des mutineries, il est mis au ban de l'armée et prend sa retraite anticipée en 1961.

Source : VANDERSTRAETEN Louis-François « JANSSENS » dans *Nouvelle biographie nationale*, tome 4, *op. cit.*, 1997, pp. 225-230.

KABILA Laurent-Désiré (Jadotville 27 novembre 1939 – Kinshasa 16 janvier 2001)

Engagé dans le MNC en 1959, il se bat contre les forces sécessionnistes katangaises durant la sécession. Formé à l'académie militaire de Pékin en 1961, il prend plusieurs postes politiques dans la nouvelle province du Nord-Katanga, avant d'en être chassé. Il rejoint alors le CNL où il occupe le poste de secrétaire général aux Affaires sociales, à la jeunesse et aux Sports. En janvier 1964, il est envoyé à Bujumbura pour mettre sur pied l'offensive rebelle. Lorsque Soumialot prend le titre de président du gouvernement provisoire du CNL-Section de l'Est, Kabila devient vice-président. Lors de la proclamation de la République Populaire du Congo, il est nommé secrétaire d'État aux Affaires étrangères et ministre plénipotentiaire auprès de la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Il ne se rendra cependant jamais à Stanleyville. Lors de la débâcle des rebelles, il choisit de continuer la lutte et de prendre le maquis dans les montagnes de la région de Fizi. Il y reçoit notamment le soutien de Che Guevara. Poursuivant des formations marxistes en Chine et en U.R.S.S., il organise la lutte contre Mobutu durant toute la durée du régime de celui-ci, et malgré les propositions de l'intégrer au pouvoir. Avec une nouvelle Armée Populaire de Libération, il envahit le Zaïre en 1997 avec le soutien du Rwanda et de l'Angola. Il entre triomphalement à Kinshasa le 17 mai, après avoir forcé Mobutu à abandonner le pouvoir. Il se proclame président de la République Démocratique du Congo. Il n'arrête cependant pas les troubles dans le pays, livré à la guerre interne et avec ses voisins, et ce malgré les interventions de l'ONU. Il meurt assassiné par son garde du corps en 2001.

Source : GONDOLA *op. cit.*, p. 186. ; KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 358-360.

KALONJI Albert (Hemptinne-Kasaï 8 juin 1929 – Mbuji-Mayi, 20 avril 2015)

Formé au Congo dans le domaine agricole, c'est via le syndicat catholique qu'il approche la politique. Cofondateur du MNC, en 1958, il s'en détache l'année suivante pour créer son propre parti, le MNC-Kalonji. Fédéraliste, il ne partage pas la vision d'un état unitaire de Lumumba. Il est élu député aux élections de 1960, mais Lumumba forme son gouvernement sans y faire siéger le MNC-Kalonji. Le 8 août 1960, Kalonji proclame la création de l'État minier du Sud-Kasaï, et entre en sécession. En 1961, il se fait proclamer « Mulopwe », monarque héréditaire du Royaume fédéré du Sud-Kasaï. Lorsque son état est réintégré à la République du Congo, après un coup d'État militaire orchestré par son propre Premier ministre, Kalonji s'exile en Europe, jusqu'en 1963. Il est alors nommé ministre de l'Agriculture du gouvernement Tshombé. En 1965, il quitte le gouvernement et est élu sénateur au Kasaï. Le second coup d'État de Mobutu, peu après, le force à repartir en exil en Belgique. Après que Mobutu l'ait fait revenir au pays, il devient membre du parti unique, le MPR en 1980.

Sources : GONDOLA, *op. cit.*, pp. 186-187. ; KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 367.

KANZA Thomas, (Boende 10 octobre 1933 – Oxford 25 octobre 2004)

Considéré comme un évolué, il fait la connaissance de Lumumba en 1955, lors du premier voyage des évolués à Bruxelles. Il obtient une licence en psychopédagogie à l'Université de Louvain, et est donc le premier Congolais ayant un titre universitaire. Il obtient une bourse pour étudier à Harvard en 1958. Haut fonctionnaire à la CEE, il abandonne son poste en choisissant la nationalité congolaise plutôt que belge. En 1960, il est nommé par Lumumba ministre délégué et ambassadeur du Congo à l'ONU. Il rejoint le gouvernement dissident de Gizenga et en devient le représentant au Kenya. Le gouvernement Adoula le nomme ensuite ambassadeur à Londres en 1963. Nommé dans le gouvernement rebelle de Gbenye, il s'exile à Londres puis aux USA après la défaite de la rébellion. Il y sera professeur dans plusieurs grandes universités comme Havard et Oxford. Il publie plusieurs ouvrages sur Lumumba, notamment « *The Rise and Fall of Patrice Lumumba* ». En 1985, il rentre au Zaïre où il travaille pour plusieurs sociétés étrangères. En 1992, le poste de Premier ministre lui échappe de peu, malgré le soutien de Mobutu. Lorsque Kabila prend le pouvoir, il est nommé ministre de la Coopération internationale, du Travail et de la Prévoyance sociale, puis devient ambassadeur en Europe.

Source : GONDOLA, *op. cit.*, p. 187. ; KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 373-374.

KASA VUBU Joseph (Singini entre 1913 et 1917- Boma 24 mars 1969)

Il débute son ascension politique en militant pour l'unification culturelle de l'ethnie Bakongo au sein d'un organisme, l'*Association des Bakongo pour l'Unification, l'Expansion et la Défense de la Langue Kikongo* (ABAKO), qui prônera dès 1956 l'indépendance du Congo. Aux premières élections démocratiques organisées par le pouvoir colonial en 1957, il sera élu bourgmestre de Dendale, l'une des communes de Léopoldville. En 1959, suite à l'interdiction d'un meeting de l'ABAKO par les Belges, des violences éclatent à Léopoldville, et Kasa-Vubu est emprisonné sans procès. Libéré, il représente l'alliance des partis fédéralistes à la table ronde de Bruxelles en janvier 1960. De retour au Congo, il est nommé ministre des Finances du gouverneur général de l'administration coloniale. Aux élections de mai, son parti arrive second derrière celui de Lumumba, avec qui il s'allie pour former le premier gouvernement de l'indépendance, dont il sera le président. Les dissensions avec la Belgique d'abord, avec Lumumba puis ses successeurs ensuite, qui plongèrent le pays dans la crise, l'amèneront à être écarté du pouvoir en 1965 par le coup d'État du général Mobutu. Il est nommé sénateur à vie, mais se retire de la vie politique.

Sources : UWECHUE Raph, *Makers of Modern Africa*, Londres, Africa Books, 1991, pp. 331-334. ; KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 376-377.

KASHAMURA Anicet (Kalehe 17 décembre 1928 – 2004)

Journaliste impliqué en politique, il est élu député en 1960, et est nommé ministre de l'Information dans le gouvernement de Lumumba. Il rejoint la dissidence de Gizenga, mais part en exil en Europe en 1961. Il ne participe donc pas à la rébellion de 1964. Il revient au Congo en 1975 suite à une amnistie de Mobutu.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 377.

KERCHOVE DE DENTERGHEM (de) Charles (Bruxelles 14 novembre 1911 – Beervelde 30 septembre 1983)

Diplômé en Histoire à l'ULB, il passe le concours diplomatique en 1937. Il devient alors secrétaire de cabinet de Spaak. Entre 1944 et 1946, il est nommé consul général dans plusieurs villes allemandes. De 1946 à 1950, il est secrétaire et conseiller à l'ambassade de Paris, puis à Rio de Janeiro de 1950 à 1953. De cette date jusqu'à 1958, il travaille à Bonn puis revient à Bruxelles. En 1960, il est nommé ambassadeur au Pakistan. En 1962, Spaak lui confie la tête de la diplomatie au Congo. L'ambassade vient juste de se réimplanter après des mois de crise diplomatique, et c'est lui qui a la charge de normaliser les relations avec le gouvernement de Léopoldville et le peuple congolais, et de redorer l'image de la Belgique. Il mise beaucoup sur l'importance de l'assistance technique belge, qu'il veut apporter dans le cadre de l'ONU. Il doit gérer la crise de Stanleyville, et assiste à la prise de pouvoir de Mobutu. Il rentre en Belgique en 1966 où il devient Directeur général au ministère des Affaires étrangères. Il prend, la même année, la tête du comité chargé de s'occuper de l'implantation des instances de l'OTAN et de la CEE en Belgique. Son dernier poste diplomatique se fait à Paris où il est ambassadeur de 1973 à 1976.

Source : BRASSINE DE LA BUISSIÈRE Jacques, « KERCHOVE de DENTERGHEM (de) » dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, tome 8, *op. cit.*, 1998, pp. 207-209.

KENYATTA Jomo (Ng'enda 1889 – Mombasa 22 août 1978)

Défenseur des intérêts du peuple Kikuyu auprès du gouvernement colonial britannique dans les années 1920 et 1930, il passe plusieurs années en Angleterre et en Europe, avant de revenir au Kenya. En 1947, il devient militant politique, et en 1952, il est accusé à tort par le pouvoir colonial d'être le leader de la révolution Mau-Mau qui ébranle le pays et est arrêté et condamné à sept ans de prison et de travaux forcés. Il est libéré en 1961, et prend la tête du parti *Kenya African National Union*, et prend la tête des négociations pour l'indépendance du pays. Il devient Premier ministre en 1963, quelques mois avant l'indépendance du 12 décembre. Un an plus tard, jour pour jour, le 12 décembre 1964, il devient président du Kenya. Figure respectée sur le continent africain, de par sa lutte pour l'indépendance, il n'en est pas moins un leader autoritaire, autocratique, éliminant l'opposition et pratiquant la corruption au plus haut niveau. Il reste en place jusqu'à sa mort en 1978.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 384-385. ; FAY Robert, « Kenyatta, Jomo » dans APPIAH Kwame Anthony, GATES Henry Louis jr., *Africana. The Encyclopedia of the African and African American Experience*, New York, Basic Civitas Books, 1999, pp. 1088-1089.

KHROUCHTCHEV Nikita (Kalinovka 17 avril 1894 – Moscou 11 septembre 1971)

D'origine ukrainienne, il est membre du Parti Communiste soviétique dès 1918, et s'engage dans l'Armée Rouge. Homme de confiance de Staline, sa carrière politique connaît un essor

en 1938 lorsqu'il devient premier secrétaire du parti communiste en Ukraine. Après la mort de Staline en 1953, il devient premier secrétaire du parti communiste soviétique. Il devient président du conseil des ministres, c'est à dire chef d'État de l'U.R.S.S., en 1958. Il promeut la décolonisation, notamment au sein de l'ONU, et soutien un grand nombre de pays souhaitant leur indépendance. En octobre 1964, il est démis de ses fonctions.

Source : HARCAVE Sidney, « KHRUSHCHEV » dans s.n., *The McGraw-Hill Encyclopedia of World Biography*, tome 6, *op.cit.*, pp. 191-192.

KINGIS Alphonse (? - Stanleyville, aux alentours du 24 novembre 1964)

Très peu de choses sont connues de lui, hormis ce qui est dit par les témoins qui l'ont côtoyé durant la rébellion. Premier bourgmestre congolais de Stanleyville, ses pratiques malhonnêtes le chassent du pouvoir en 1962. Il aurait notamment fait croire à la population que les Belges avaient cachées des bombes nucléaires dans les billets de banque, et qu'elle devait les lui fournir pour éviter la radiation. Il est chef de la secte Kitawala locale, un mouvement congolais endémique inspiré des Témoins de Jéhova, ouvertement anti-blancs et xénophobe, ce qui explique la haine que Kingis voue aux expatriés. Les similitudes entre la pensée kitawaliste et les revendications de la rébellion signent le rapprochement de Kingis avec cette dernière. Il gravit rapidement les échelons et est nommé gouverneur de Stanleyville par Olenga, et donc en charge du pouvoir civil tant que Soumialot et Gbenye ne sont pas encore arrivés. Il est à l'origine de la hausse des massacres commis à l'encontre des élites congolaises de la ville. Écarté du pouvoir, il reste dans le sillage de la rébellion. Il est vraisemblablement exécuté par la Sûreté de l'État congolaise, le 24 novembre ou dans les jours qui suivent.

Sources : ARTIGUE Pierre, *op. cit.*, p. 153. ; FAELES, *op. cit.* ; NOTHOMB, *op. cit.* ; QUINTEYN, *op. cit.* ; GÉRARD Jacques E., *Les fondements synchrétiques de Kitawala*, Bruxelles, CRISP/Le Livre Africain, 1969 (Études Africaines).

LAURENT Charles (Liège 1913 – Liège 28 novembre 1999)

Officier chez les chasseurs à cheval en 1940, il passe la durée de la guerre comme prisonnier des Allemands. Après sa libération, il rejoint le tout nouveau régiment des parachutistes. En 1956, il est promu commandant du 1^{er} bataillon des para-commandos. Son plus haut fait d'armes reste les opérations Dragon pour lesquelles il a été décoré : il est fait chevalier de l'Ordre de Léopold et reçoit la *Medal of Merit* américaine. En 1965, il devient représentant militaire national belge auprès du commandement suprême allié en Europe, et en 1966, attaché militaire auprès de l'ambassade à Paris jusqu'en 1971. Devenu général-major, il a également été aide de camp du roi Baudouin, et termine sa carrière au SHAPE, le quartier général militaire de l'OTAN en Europe.

Sources : DELZENNE Yves-William, HOUYOUX Jean, *Le nouveau Dictionnaire des Belges*, tome 2, Bruxelles, Le Cri, 1998, p. 50. ; LAPORTE Christian, « Le général Laurent avait évacué les Belges en 1964. Décès du héros de Stanleyville » dans *Le Soir*, 3 décembre 1999, p. 24.

LUMUMBA Patrice (Onalowa 2 juillet 1925 – Shilasimba 17 janvier 1961)

Après avoir suivi une éducation catholique puis protestante et s'être initié au libéralisme et au socialisme européen, il se déclare penseur sans religion. Intellectuel, il travaille auprès de l'administration coloniale des finances durant onze ans, tout en écrivant pour plusieurs publications indépendantistes. Il est l'un des « évolués » à cosigner publiquement au gouverneur général du Congo belge une missive réclamant l'indépendance. C'est avec ses cosignataires qu'il fonde le *Mouvement National Congolais* (MNC), organisation politique qui prendra de plus en plus d'importance. En 1958, il prononce un discours à la conférence d'Accra qui réunit plusieurs leaders nationalistes africains, et trouve de plus en plus d'écho dans les milieux congolais et parmi la population. Après les incidents de Léopoldville en 1959, et l'accord des Belges pour entamer des négociations pour aboutir à l'indépendance, il s'allie lors d'un congrès avec plusieurs partis unitaristes pour boycotter les élections prévues en 1960 et réclame une indépendance plus rapide. Ce congrès est suivi par des violences dans les rues, dont Lumumba est tenu pour responsable. Il sera arrêté lui aussi, et relâché pour participer aux tables rondes de Bruxelles où il prend le leadership de la délégation congolaise au détriment de Kasa-Vubu. Le MNC gagne les élections préparatoires à l'indépendance, et Lumumba est dès lors nommé Premier ministre de la future République démocratique du Congo. Lors des festivités du 30 juin, il prononce un discours très hostile envers la colonisation belge, en présence du roi Baudouin et du Premier ministre belge, inaugurant une ère de tension entre la Belgique et son ancienne colonie. En pleine guerre froide, dans son opposition à la Belgique et finalement à Kasa-Vubu, Lumumba va se rapprocher diplomatiquement des pays communistes, notamment en appelant l'U.R.S.S. à l'aide lorsque le président le démettra de ses fonctions ce qui lui vaudra la méfiance du camp occidental et d'être considéré comme communiste par certains après sa mort. Il sera arrêté par les hommes de Mobutu, il tentera de fuir pour entrer en résistance, et sera envoyé sous surveillance au Katanga où il sera abattu.

Sources : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 443-444. ; UWECHÉ, *op. cit.*, pp. 406-409.

MOBUTU Joseph-Désiré ou Sese Seko (Lisala 14 octobre 1930 – Rabat 7 septembre 1997)

Enrôlé de force dans la Force publique pour sept ans en 1950 pour avoir mis enceinte une jeune fille, il devient sergent-chef avant d'être libéré de son service en 1956. À la veille de la table ronde de Bruxelles, il est recruté par la Sûreté de l'État belge pour infiltrer l'entourage de Lumumba et l'espionner. C'est ainsi qu'il deviendra son secrétaire. En 1960, il est nommé secrétaire d'État, est promu colonel et est nommé chef d'état-major de l'ANC. Il réalise son premier coup d'État en neutralisant Lumumba et Kasa-Vubu. En 1961, il est promu Général-major. Son deuxième coup d'État en 1965 le place au pouvoir et le nomme président. Il ne tarde pas à réprimer toute opposition en faisant pendre certains de ses rivaux. En 1967, il crée le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), qui deviendra une sorte de parti unique. En 1971, il change le nom du pays qui devient le Zaïre. Dans une grande campagne mégalomane de réformes pour créer une nouvelle identité nationale, il oblige ses concitoyens à africaniser leurs noms, il rebaptise les villes aux noms ayant des accents coloniaux. La nationalisation d'une grande série d'entreprises lui permet de s'enrichir et de se maintenir au pouvoir par la

corruption. En véritable dictateur égocentrique, il construit un véritable culte à sa personne et oblige les Zaïrois à le suivre. Mais la chute du mur de Berlin lui fait perdre ses soutiens occidentaux, notamment américains et belges, lorsque son statut de rempart contre le communisme est réduit à néant. De plus en plus de voix s'élèvent alors contre lui, au Zaïre même et son pouvoir devient moribond dans les années 1990. Atteint d'un cancer, il est admis en Suisse pour raisons humanitaires. Les rebelles de Laurent-Désiré Kabila, soutenus par le Rwanda voisin, en profitent pour revenir au pays et se lancer dans une guerre de reconquête. Il cède le pouvoir en 1997 à Kabila qui proclame le retour de la République Démocratique du Congo et finit par fuir en exil au Maroc.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 508-509.

MULAMBA Léonard (Luandanda 1928 – Kananga 12 août 1986)

Recruté dans la Force Publique en 1949, il monte les échelons de la carrière militaire jusqu'à l'indépendance. En 1961, il devient major et est attaché au cabinet du ministre de la Défense nationale. En 1962, il reçoit, en même temps que son grade de lieutenant-major, le commandement de la 3^e région militaire de Stanleyville. Engagé dans les combats contre les rebelles simba, il sort victorieux, le 15 août 1964, de la bataille de Bukavu. Il devient colonel en avril de la même année, et est chargé du commandement congolais de la 5^e Brigade mécanisée. Il soutient, un an après la prise de Stanleyville, le coup d'État de Mobutu, pour lequel il devient Premier ministre jusqu'en 1966. Entre 1967 et 1969, il est nommé ambassadeur dans plusieurs pays d'Asie. Figure importante du mobutisme, il fera partie de l'appareil étatique zaïrois jusqu'à sa mort.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 536-537.

MULELE Pierre (Isulu-Matende 11 juillet 1929 – Kinshasa 9 octobre 1968)

Élu député en 1959 sous la bannière du Parti Solidaire Africain, fondé par Ginzenga, il apprend les bases du marxisme en Guinée et en U.R.S.S. lors de ses visites en 1960. Il est nommé ministre de l'Enseignement et des Beaux-Arts dans le premier gouvernement Lumumba. Il est destitué de son poste en même temps que ce dernier, lors de la révocation du Premier ministre par Kasa Vubu. En 1961, il rejoint Ginzenga à Stanleyville et fait partie du gouvernement contestataire en tant qu'ambassadeur auprès de l'Égypte. Il se retrouve exilé après la réconciliation entre Gizenga et Adoula, et en profite pour se rendre en Chine afin de suivre un entraînement aux techniques de guérilla communiste. Il revient au Congo en 1963, et lance une insurrection qui durera jusqu'en 1967, lorsque l'ANC lui portera un coup fatal. Réfugié à Brazzaville, il se fait berner par Mobutu qui lui promet l'amnistie s'il revient. Il est arrêté et publiquement exécuté en 1968.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 537.

NASSER Gamal Abdel (Beni-Hor 15 janvier 1918 – Le Caire 28 septembre 1970)

Militaire depuis 1937, il s'engage en politique en 1949 en tentant d'abattre la monarchie égyptienne. Il prend la tête du pays après un putsch en 1953. Figure de proue du panarabisme, il soutient ardemment les mouvements d'émancipation africains. En 1955, il est l'un des fondateurs du mouvement des pays non-alignés à Bandoeng. En 1956, il est élu président de l'Égypte. Avec l'affaire de la nationalisation du canal de Suez et sa victoire face à la France et à la Grande-Bretagne, il s'impose comme véritable leader des pays du « Tiers-Monde », malgré ses nombreuses dérives autoritaires, et jusqu'à ce que sa défaite militaire face à Israël en 1967 lui fasse perdre son aura. Il meurt subitement deux ans plus tard, toujours à la tête du pays.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 558. ; FAY Robert, « Nasser, Gamal Abdel » dans APPIAH, GATES, *op. cit.*, p.1387

NENDAKA Victor (Buta 7 août 1923 – Bruxelles 22 août 2002)

Fonctionnaire brillant sous le régime colonial, il devient vice-président du MCN en 1960, et participe à la table ronde de Bruxelles. Il devient, à l'indépendance, administrateur général de la Sûreté de l'État. Sa famille est assassinée durant la rébellion de 1964. Avec Mobutu, il organise la sanglante répression à l'encontre des rebelles. Après la prise de pouvoir de Mobutu, il devient son ministre de l'Intérieur. Il enchaîne de nombreux mandats sous la dictature mobutiste, en étant l'une des figures de proue. Fidèle de Mobutu jusqu'à la fin, il part en exil en Belgique après la chute du Maréchal en 1997. Il est pointé du doigt comme l'un des principaux instigateurs de l'assassinat de Lumumba, notamment par la commission d'enquête parlementaire devant laquelle il vient témoigner. Il nie ces accusations jusqu'à sa mort en 2002.

Sources : « NENDAKA BIKA » dans KIMBULU, *op. cit.*, p. 200. ; NDAYWEL E'NZIEM, *op. cit.*

OLENGA Nicolas (Shinga-Vélé 8 septembre 1934 – Brazzaville vers 1986)

D'origine modeste, il passe son adolescence à Kisangani. En 1960, il adhère au MCN et est nommé directeur adjoint de la section provinciale du parti pour Bukavu. Suivant Lumumba et le MNC-L, il sera arrêté en 1963 pour activités politiques illégales. Il parvient à s'évader et rejoint Gbenye et le CNL à Brazzaville en 1964. Il est envoyé auprès de Kabila à Bujumbura, d'où ils préparent l'invasion de l'APL avec l'offensive sur Uvira. C'est lui qui mène les troupes à Uvira, et puis jusqu'à Kindu où il arrive le 23 juillet. Le lendemain, il se confère le grade de général et de commandant en chef de l'APL, titre qui est confirmé quelques mois plus tard par Gbenye, après la prise de Stanleyville qu'il mène brillamment. Avant l'arrivée de Soumialot et Gbenye à Stanleyville, il est la plus haute autorité rebelle présente, et donc responsable des massacres qui y ont lieu. En août, il connaît une cuisante défaite contre Mulamba et l'ANC à Bukavu. Le 24 novembre, il fuit Stanleyville en même temps que les dirigeants rebelles et part se réfugier en Ouganda, laissant à Kabila le contrôle de la rébellion dans les années suivantes. Il revient au Zaïre en 1971 après avoir été amnistié par Mobutu,

mais termine en prison, car accusé, probablement suite à une machination du pouvoir, de complot. Il est libéré dans les années 1980 et regagne l'anonymat en exil à Brazzaville.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 606.

ONEMA Henriette dite Mama (aux alentours de 1900 – Léopoldville 27 août 1967)

Féticheuse appartenant à l'ethnie Tetela, elle s'illustre en préparant des potions pour des combattants de son ethnie durant une guerre tribale en 1963. Elle y gagne la réputation de plus grande féticheuse du nord Kasai. Olenga, également Tetela, la persuade de l'accompagner à son QG de Kindu, et en fait sa sorcière personnelle, en échange de 3 millions de francs, si elle lui procure l'immunité totale. Elle devient dès lors l'enchanteresse de toute la rébellion simba, et jouit d'une énorme aura auprès des simba, mais aussi de la population. Elle perd une grande partie de son prestige après que les forces de l'APL soient battues à Beni. Elle est arrêtée près de Kibombo en janvier 1965, et emmenée à Léopoldville où elle est écrouée. Elle sera réutilisée par la propagande de Mobutu, clamant qu'elle a changé de camp et exhortant les rebelles à suivre son exemple. Les circonstances de sa mort ne sont pas claires. Elle aurait soit été exécutée sur les ordres de Mobutu, ou serait simplement morte sur un lit d'hôpital.

Sources : THSUND'OLELA Epanya Shamololo, « ONEMA, MAMA » dans OFOSU-APPIAH L.H., *Dictionary of African Biography, vol. 2 : Sierra Leone – Zaire*, New York, Reference Publications, 1979, (The Encyclopaedia Africana), p. 300. ; VERHAEGEN, *op. cit.*, pp. 565-570. ; HOEDT, *op. cit.*, p. 250.

OPEPE Joseph (? - Stanleyville 24 novembre 1964)

Ancien officier de la Force Publique, dont il est écarté en 1962, il s'engage dans la rébellion simba en 1963 ou 1964. Numéro deux de l'APL, il remplace Olenga lors des absences de ce dernier. D'après Nothomb et Faeles, Opepe aura un comportement compatissant envers les otages, leur évitant des situations compliquées, malgré que sa réputation d'alcoolique leur fasse craindre un comportement impulsif. Toujours d'après Nothomb, le 24 novembre, il tente de sauver les otages en même temps que sa vie en amenant la colonne de prisonniers à la rencontre des paras. Il se serait opposé à plusieurs simba agressifs voulant s'en prendre aux otages. Les circonstances de sa mort ne sont pas claires. Accusé d'avoir lui-même démarré la fusillade, Quinteyn dit l'avoir vu se faire exécuter devant la Banque Nationale quelques instants après le massacre. Nothomb, lui, soutient qu'il est abattu par ses propres hommes après leur avoir à nouveau refusé de s'en prendre aux otages.

Sources : FAELES, *op. cit.* ; QUINTEYN, *op. cit.* ; NOTHOMB, *op. cit.* ; HOEDT, *op. cit.*

SOUMIALOT Gaston (Ngom 23 mars 1922 – Kasangulu 11 février 2007)

Membre du MNC-Lumumba, il est le directeur national de la propagande avant 1960. Nommé commissaire du district de Kindu le 27 juillet 1960 par Lumumba, il est destitué et emprisonné par le gouvernement provincial du Kivu. Libéré en janvier 1961, il devient ministre provincial de la Justice au Kivu, dans le gouvernement de Kashamura, répondant lui-

même au gouvernement alternatif de Gizenga. Soumialot est donc sous l'autorité du ministre Gbenye. On lui attribue la responsabilité du meurtre de 11 membres d'équipage italiens travaillant pour l'ONU. Gbenye le nomme directeur de la propagande et de la presse du MNC-L en 1962. Il devient membre du CNL dès sa création, dans lequel il occupe le poste de Secrétaire général des Forces armées révolutionnaires. En avril 1964, accompagné de Kabila, il entame une guérilla militaire dans l'est. Après la prise de Kindu en juin, il s'autoproclame président du gouvernement provisoire du CNL-section de l'Est. Après la prise de Stanleyville et la proclamation de la République Populaire du Congo, il en devient le ministre de la Défense. Après la débâcle qui suit Dragon Rouge, il part se réfugier au Caire, où il dirige le Conseil Suprême de la Révolution en 1965. Il se rend dans de nombreux pays communistes à la recherche de soutiens, sans grand succès. En 1975, il est amnistié par Mobutu et rentre à Kinshasa où il ne participera plus à la vie politique jusqu'à sa mort.

Source : KANYARWUNGA, *op. cit.*, p. 731.

SPAAK Paul-Henri (Schaerbeek 25 janvier 1899 – Bruxelles 31 juillet 1972)

Licencié en droit à l'ULB, il se lance dans les années 1920 en politique en s'affiliant au Parti Ouvrier Belge. Il est élu à la Chambre des représentants en novembre 1932. En 1935, il devient ministre des Transports dans le gouvernement Van Zeeland, et ministre des Affaires étrangères l'année suivante. Entre 1938 et 1939, il accède au poste de Premier ministre, avant que son gouvernement ne démissionne en février. Il est à nouveau ministre au mois de septembre de cette même année, et doit faire face à l'invasion allemande qui signe l'entrée de la Belgique dans la Seconde Guerre mondiale. En octobre 1940, il fait partie du gouvernement exilé à Londres, à nouveau aux Affaires étrangères. À son retour à Bruxelles en 1944, et dans les années qui suivent, il est l'un des architectes des instances et alliances internationales : l'ONU, l'OTAN, et plus tard de la construction européenne. Entre 1945 et 1961, il fait des vas et viens entre les postes de Premier ministre et de ministre des Affaires étrangères, quand il n'est pas dans l'opposition, dans laquelle se trouve son parti lorsqu'éclatent les troubles congolais menant à l'indépendance, et ceux qui la suivent. Il reprend les Affaires étrangères en 1961, et parvient à mieux gérer l'indépendance du Rwanda et du Burundi, et à redresser l'image de la Belgique, notamment auprès de l'ONU, écornée par la crise congolaise. Il est un acteur majeur, coté belge, de la crise liée à la rébellion. Il rencontre Christophe Gbenye à plusieurs reprises pour négocier le sort des otages. Devant l'impasse, il est derrière la mise sur pied de l'Ommegang et la décision d'envoyer les para-commandos. À la tribune de l'ONU, il arrive à sortir la Belgique d'une potentielle crise diplomatique provoquée par les accusations d'ingérence des pays communistes et non-alignés. Il quitte le ministère, et la politique, en 1966.

Source : WILLEQUET Jacques, « SPAAK (Paul-Henri) » dans *Biographie nationale*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, tome 39, 1976, pp. 800-806.

THANT U (Pantanaw 22 janvier 1909 – New York 25 novembre 1979)

D'origine birmane, il entre en politique en devenant le secrétaire du ministre de l'Information du premier gouvernement de la Birmanie indépendante, en 1947. Il occupe ensuite le poste de secrétaire du Premier ministre, et est nommé représentant permanent de la Birmanie auprès des Nations Unies en 1957. À la mort accidentelle d'Hammar skjöld en 1961, il assure l'intérim au poste de secrétaire général de l'ONU, et est officiellement nommé à la fonction en 1962 jusque 1971, devenant le premier non-Européen à ce poste.

Sources : BUTWELL Richard, « THANT U » dans *The McGraw-Hill Encyclopedia of World Biography*, tome 10, pp. 397-398. ; MOURRE Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire. S-Z*, Paris, Bordas, 1996, p. 5467.

TSHOMBÉ Moïse (Musumba 10 novembre 1919 – Batna 29 juin 1969)

Il est l'un des fondateurs, en 1959, de la *Confédération des Associations tribales du Katanga* (Conakat), un parti politique basé sur l'ethnie Lunda. Il fait également partie des négociateurs de la table ronde de Bruxelles, où il est partisan de la création d'un état fédéral qui permettrait au Katanga de jouir d'une certaine autonomie. Les élections de 1960 voient la Conakat gagner quelques sièges à l'Assemblée nationale, et permettent à Tshombé de devenir président provincial du Katanga. Le 11 juillet 1960, il déclare l'indépendance du Katanga et est choisi comme chef d'État. Il entre en guerre avec les troupes des Nations Unies venues mater sa rébellion à la demande du gouvernement central. Après des mois de conflit sur le terrain et dans le monde diplomatique, la sécession du Katanga est matée par les soldats de l'ONU et Tshombé part en exil en Europe. En 1964, il est rappelé par son ancien ennemi, le gouvernement de Léopoldville, alors aux prises avec les rebelles lumumbistes, qui voit en lui le seul homme capable de gérer la situation. Il est nommé Premier ministre de la république le 10 juillet 1964. Après avoir vaincu les rébellions avec l'aide des Belges et des Américains, il est écarté contre son gré du pouvoir par Kasa-Vubu en 1965. Il fuit son procès, mais est arrêté en Algérie, où il meurt en captivité en 1969.

Sources : KANYARWUNGA, *op. cit.*, pp. 773-774 ; UWECHÉ, *op. cit.*, pp. 759-761.

VAN DEN BOSCH Jean (Gand 27 janvier 1910 – Uccle 15 décembre 1985)

Passant son enfance au Caire, il fait carrière dans la diplomatie dès 1932. Attaché à la légation de Paris entre 1934 et 1937, à l'ambassade de Pékin jusqu'en 1940, à Ottawa jusqu'en 1942, puis au service du gouvernement belge en exil à Londres où il travaille dans les services administratifs du ministère des Affaires étrangères. À la fin de la guerre, il devient adjoint au Cabinet du Prince Régent. En 1948, il retourne au Caire où il est conseiller à l'ambassade durant un an avant d'être muté à Paris jusqu'en 1953. Il retourne en Asie en 1954 en devenant consul général à Hong Kong. L'année suivante, il est nommé ambassadeur au Caire. En 1959, il est promu secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, jusqu'en 1966. Il est brièvement nommé ambassadeur au Congo, dans la précipitation, un jour avant l'indépendance. Il doit gérer les difficultés diplomatiques des quelques jours qui suivent. Le 9 août 1960, le gouvernement congolais, qui a déjà officiellement coupé les liens avec la

Belgique, ordonne à la mission diplomatique de quitter le territoire. Il vit cette mission comme un échec amer. En 1966, il est nommé ambassadeur à Londres jusqu'en 1972.

Source : GROOThAERT Jacques, « VAN DEN BOSCH » dans *Nouvelle Biographie Nationale*, tome 8, *op. cit.*, pp. 367-368.

VANDEWALLE Frédéric (Arlon 1912 - 1994)

Lors de la Deuxième Guerre mondiale, il participe aux combats en Afrique. Avant l'indépendance, il est chef de la Sûreté au Congo-belge. En 1961, il est au Katanga auprès de Tshombé, en tant que consul. Ce poste le rapproche du président autoproclamé, pour lequel il fait office de conseiller et de représentant diplomatique belge officieux auprès de l'État sécessionniste. À ce titre, il est aux premières loges pour assister aux tractations autour de l'assassinat de Lumumba. Son témoignage écrit sera capital pour la commission d'enquête parlementaire sur cet événement. En 1964, lorsque Tshombé est à la tête du Congo, il est officiellement conseiller personnel. Après quelques mois passés en Belgique, il est mandaté par Spaak, sous la couverture de l'assistance technique, pour mettre sur pied une opération de reconquête. Il prend donc la tête de la 5^e brigade mécanisée, qu'il est le premier à comparer au défilé folklorique bruxellois de l'Ommegang, à cause de la disparité des hommes et du matériel. Il parvient à reprendre du terrain sur les rebelles, et entre à Stanleyville quelques heures après les paras. Après le départ de ceux-ci, il continue à mener sa progression dans vers l'est et à libérer certains otages plusieurs mois après novembre 1964.

Source : DELZENNE, HOUYOUX, *op. cit.*, p. 288. ; HOEDT, *op. cit.*

WIGNY Pierre (Liège 18 avril 1905 – Bruxelles 21 septembre 1986)

Homme politique catholique, élu député en 1949, il entre au gouvernement de Spaak en 1947 en devenant ministre des Colonies. Il est l'artisan d'un plan décennal pour le développement économique et social du Congo. Il quitte son poste en 1950, et revient à une charge ministérielle en 1958 lorsqu'il sera ministre des Affaires étrangères jusqu'en 1961. Ce n'est qu'au 30 juin 1960 qu'il est officiellement chargé des relations avec le Congo, puisque cette tâche était dévolue au ministre des Colonies. La commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat de Lumumba pointera son inaction et sa probable responsabilité morale dans ce dossier. Il revient aux affaires en 1965, en tant que ministre de la Justice, jusqu'en 1968. Il restera député jusqu'en 1971, sera également impliqué dans les institutions européennes, et enseignera le droit à Namur et à l'UCL.

Source : HARMEL Pierre, « WIGNY » dans *Nouvelle Biographie nationale*, tome 5, *op. cit.*, 1999, pp. 387-388.

WITTEBOLS Joseph (Etterbeek 12 avril 1912 – Wamba 26 novembre 1964)

Ordonné prêtre en 1937, il part pour le Congo l'année suivante. Arrivé à Stanleyville, il y fonde un collège pour enfants européens et y développe le scoutisme. En 1949, le vicariat de Stanleyville est divisé en deux, et il est nommé premier vicaire apostolique de Wamba, alors qu'il est rentré en Belgique. Il est d'ailleurs consacré évêque à Bruxelles, avant son retour au

Congo. En 1959, il devient évêque en résidence de Wamba. Il y développe l'action missionnaire, particulièrement dans le domaine de l'éducation des jeunes filles. Il est à l'origine du démarrage de la cathédrale de Wamba, interrompue par l'arrivée des rebelles. Alors qu'il est censé se rendre à Rome pour le Concile de Vatican II, il prend la décision de rester au Congo, conscient des difficultés que son diocèse va traverser, pour être aux côtés des missionnaires qu'il a en charge et des fidèles. Emprisonné avec les autres blancs de Wamba, il est exécuté par les simba le 26 novembre 1964, en représailles à Dragon Rouge.

Source : DE CEULAER R., « WITTEBOLS » dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, tome VIII, *op. cit.*, pp. 470-471.

Annexe 5 : Contrat de communicabilité présenté aux témoins

Université catholique de Louvain

CONTRAT DE COMMUNICABILITÉ ENTRE UN TÉMOIN ET UN ÉTUDIANT EN HISTOIRE (EN VUE D'UNE EXPLOITATION IMMÉDIATE OU À COURT TERME)

Je soussigné(e).....
domicilié(e) à tél..... ai accordé
à **M. Johan RENNOTTE**, étudiant en Histoire à l'Université catholique de Louvain, un
entretien, qui a été enregistré, à la date du **26 octobre 2016**, concernant mon
expérience des événements survenus au Congo en 1964, plus particulièrement à
Stanleyville et dans la région.

1. Je l'autorise à conserver ces enregistrements, à les transcrire et à les utiliser pour ses travaux scientifiques.

oui / non

2. J'autorise à ce que la/les retranscriptions de mon/mes entretien(s) soi(en)t ajouté(s) en annexe du Mémoire de fin d'études que l'étudiant présentera, dont un exemplaire sera conservé par l'UCL.

oui / non

3. Dans ce cadre, j'autorise à ce que cet exemplaire contenant mon témoignage puisse être consulté antérieurement par des personnes tierces, affiliées aux bibliothèques de l'UCL, dans le cadre de recherches historiques.

oui / non

4. En cas de publication de mon vivant :

- a. J'autorise la citation nominative d'extraits de ces enregistrements.

oui / non

- b. J'en autorise l'exploitation anonyme.

oui / non

- c. Je demande que toute citation nominative soit soumise à mon autorisation

écrite¹ :

oui / non

5. Après mon décès, les publications d'extraits des enregistrements sont libres de toute restriction :

oui / non

Les conditions de publication doivent être revues avec mes ayants droit (nom, adresse, tél.) :

.....

.....

.....

oui / non

Fait à, le

Signatures

¹ En cas d'absence, je désigne un mandataire (nom, adresse, téléphone)

.....

Annexe 6 : Questionnaires ayant servi de canevas aux entretiens

Questionnaire 1 - entretiens avec les témoins civils belges de Stanleyville

Question posée aux témoins :

Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse aux événements que vous avez vécus au Congo en 1964. J'aimerais donc que vous me parliez dans un premier temps brièvement du contexte de votre arrivée au Congo et de votre vie avant 1964, dans un second temps, de votre expérience à Stanleyville, et dans un troisième temps à la mémoire, au souvenir public ou privé, que vous avez pu voir ou vivre dans les décennies qui ont suivies (commémorations, etc.).

Avant août 1964

- Quand est il/elle arrivé(e) au Congo ?
- Quand est il/elle arrivé(e) à Stanleyville ?
- Pour y faire quoi ?
- Avec qui est- il/elle venu(e) au Congo ?
- Avec qui est-il / elle venu(e) à Stan ?

Questions à pose si il/elle était au Congo avant 1960 :

- Pourquoi est-il/elle resté après les différents troubles postindépendance ?
- Était il/elle déjà à Stan, et si oui comment y a-t-il/elle vécu les événements postindépendance?

L'occupation et la prise d'otage

- Que pensait-il/elle de la rébellion avant son arrivée à Stan ?
- En avait-il/elle peur ? Pensait-il/elle qu'ils pourraient arriver jusque Stan ?
- Pourquoi est-il/elle resté(e) après que l'évacuation ait été conseillée ?
- Quelle était l'attitude des simba envers lui/elle et son entourage ?
- Quelle était son attitude envers les simba ?

- Qu'a-t-il pu observer de la relation entre la hiérarchie rebelle et les simba ?
- À partir de quel moment s'est-il/elle senti otage des rebelles ?
- Que pense-t-il/elle des accusations d'attaques belgo-américaines portées par les rebelles (bombardement notamment) ? A-t-il/elle été témoin
- A-t-il/elle été témoin ou victime de sévices ou de vexations de la part des rebelles ?
- A-t-il/elle entendu les menaces contre la population étrangère proférées par les rebelles ? Si oui, les a-t-il/elle prises au sérieux ?
- A-t-il/elle senti que sa vie ou la vie d'autres étrangers était menacée, avant les opérations militaires du 24 novembre ?
- Est-il/elle rentré directement en Belgique après l'évacuation des victimes ?
-
- Que pense-t-il/elle de la pertinence de l'opération aéroportée des paras ?
- Que pense-t-il/elle de la pertinence de l'Ommegang ?
- Que pense-t-il de la gestion par le gouvernement belge des événements ?
- Que pense-t-il de la crise diplomatique qui en a suivi, notamment au sein de l'ONU ?

La mémoire des événements

- Quel est son sentiment par rapport à la mémoire que l'on a gardé des événements de Stan ?
- Quel a été son ressenti quant à la perception de l'opinion publique par rapport aux victimes ? A-t-il/elle senti de l'empathie ou de l'indifférence par exemple ?
- Est-il/elle retourné(e) au Congo ou à Stan depuis ? Dans quel contexte ?
- Comment a-t-il/elle choisi de se souvenir des événements ? :
 - o A-t-il/elle assisté à des hommages, des inaugurations de plaques ou de monuments, ou des cérémonies en mémoire des victimes, en Belgique ou au Congo ?
 - o A-t-il/elle été interviewé(e) par la presse ou les médias sur son expérience ?

- A-t-il/elle gardé des contacts de quelques sortes que ce soit avec d'autres victimes ou associations de victimes, ou des personnes ayant participé aux opérations militaires ou associations en regroupant ?
- Quelle place ont prit la prise d'otage et son souvenir dans sa vie ?

Questionnaire 2 - entretiens avec les témoins civils congolais de Stanleyville

Question posée aux témoins :

Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse aux événements que vous avez vécus au Congo en 1964. J'aimerais donc que vous me parliez dans un premier temps brièvement de votre vie avant l'arrivée des rebelles, dans un second temps, de votre expérience durant l'occupation de la ville, et dans un troisième temps à la mémoire, au souvenir public ou privé, que vous avez pu voir ou vivre dans les décennies qui ont suivies (commémorations, etc.).

Avant août 1964

- Depuis quand vivait il/elle à Stanleyville ?
- Dans quel quartier vivait-il/elle
- Quel était son métier ?
- Avait-il/elle une famille ?
- Que savait-il/elle de la situation politique, et qu'en pensait-il/elle ?

L'occupation

- Que pensait-il/elle de la rébellion avant son arrivée à Stan ?
- En avait-il/elle peur ? Pensait-il/elle qu'ils pourraient arriver jusque Stan ?
- A-t-il/elle eu l'occasion de s'en aller avant l'arrivée des rebelles ?
- Quelle était l'attitude des simba envers lui/elle et son entourage ?

- Quelle était son attitude envers les simba ?
- Qu'a-t-il pu observer de la relation entre la hiérarchie rebelle et les simba ?

- Quelle a été son attitude envers les otages ?
- Que pense-t-il/elle des accusations d'attaques belgo-américaines portées par les rebelles (bombardement notamment) ? A-t-il/elle été témoin
- A-t-il/elle été témoin ou victime de sévices ou de vexations de la part des rebelles ?
- A-t-il/elle entendu les menaces contre la population et les étrangers proférées par les rebelles ? Si oui, les a-t-il/elle prises au sérieux ?
- A-t-il/elle senti que sa vie ou la vie des étrangers était menacée, avant les opérations militaires du 24 novembre ?

- Que pense-t-il/elle de la pertinence de l'opération aéroportée des paras ?
- Que pense-t-il/elle de la pertinence de l'Ommegang ?
- Qu'a-t-il/elle fait après les opérations Dragon ?
- A-t-il/elle continué à vivre au Congo ?

La mémoire des événements

- Quel est son sentiment par rapport à la mémoire que l'on a gardé des événements ?
- Quel a été son ressenti quant à la perception de l'opinion publique par rapport aux victimes ? A-t-il/elle senti de l'empathie ou de l'indifférence par exemple ?
- Est-il/elle retourné au Congo depuis ? Dans quel contexte ?

- Comment a-t-il/elle choisi de se souvenir des événements ? :
 - A-t-il/elle assisté à des hommages, des inaugurations de plaques ou de monuments, ou des cérémonies en mémoire des victimes, en Belgique ou au Congo ?
 - A-t-il/elle été interviewé(e) par la presse ou les médias sur son expérience ?

- A-t-il/elle gardé des contacts de quelques sortes que ce soit avec d'autres victimes ou associations de victimes, ou des personnes ayant participé aux opérations militaires ou associations en regroupant ?
- Quelle place ont prit l'occupation et son souvenir dans sa vie ?

Questionnaire 3 - entretiens avec les témoins militaires belges ayant participé aux opérations Dragon

Question posée aux témoins :

Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse aux événements que vous avez vécus au Congo en 1964. J'aimerais donc que vous me parliez dans un premier temps brièvement du contexte de votre arrivée dans l'armée et vos attributions à l'époque, dans un second temps, de votre expérience lors des opérations militaires du mois de novembre, et dans un troisième temps à la mémoire, au souvenir public ou privé, que vous avez pu voir ou vivre dans les décennies qui ont suivies (commémorations, etc).

Avant les opérations

- Quand est il arrivé dans l'armée ?
- Qu'y faisait-il ?
- Quelle était sa place dans la hiérarchie ?
- Était-il déjà parti en mission avant Dragon Rouge ?
- Quelle image avait-il des événements du Congo avant les opérations ?
- Que savait-il de la rébellion et des otages avant les opérations ?
- S'était-il déjà imaginé qu'une opération pourrait avoir lieu au Congo, et qu'il pourrait y participer ?

Les Opérations Dragon Rouge et Dragon Noir

- Quand a-t-il appris la nature de la mission au Congo ?
- Quel a été son sentiment par rapport à cette future mission ?

- Quelles ont été ses attributions et missions durant les opérations Dragon Rouge et Dragon Noir?
- A t-il été témoin direct ou indirect de crimes commis par les simba à l'encontre des otages ou de la population congolaise ?
- A-t-il du tuer ou blesser lui-même des rebelles durant l'opération ?
- A combien estime-t-il les pertes dans les rangs simba causées par les paras à Stanleyville et à Paulis ?
- Y a-t-il eu, à sa connaissance, des bavures des paras à l'encontre de la population ?

- Que pense-t-il de l'annulation de Dragon Blanc et Dragon Vert ? Quel était son sentiment lorsqu'il a appris que ces missions n'auraient pas lieux ?
- Pense-t-il que les paras auraient-pu sauver plus de gens ?

- Quel est son positionnement quant au débat opposant l'opération Dragon Rouge et l'Ommegang ?
- Pense-t-il que les mercenaires de l'Ommegang, en ce compris des belges, ont commis des crimes à l'encontre de la population et des simba ? En a-t-il été témoin ?

- Comment a-t-il vécu son retour de mission, et les honneurs qui ont été faits aux paras ?
- Que pense-t-il de la gestion par le gouvernement belge des événements ?
- Que pense-t-il de la crise diplomatique qui en a suivi, notamment au sein de l'ONU ?

La mémoire des événements

- Quel est son sentiment par rapport à la mémoire que l'on a gardé des événements de Stan ?
- Quel a été son ressenti quant à la perception de l'opinion publique par rapport aux paras ?
- Est-il retourné au Congo depuis ? Dans quel contexte ?

- Comment a-t-il/elle choisi de se souvenir des événements ? :

- A-t-il assisté à des hommages, des inaugurations de plaques ou de monuments, ou des cérémonies en mémoire des victimes, en Belgique ou au Congo ?
- A-t-il été interviewé par la presse ou les médias sur son expérience ?
- A-t-il gardé des contacts de quelques sortes que ce soit avec d'autres victimes ou associations de victimes, ou des personnes ayant participé aux opérations militaires ou associations en regroupant ?

- Quelle place ont les opérations militaires et leurs souvenirs dans sa vie ?

Questionnaire 4 - entretiens avec les témoins militaires belges ayant participé à l'Ommegang

Question posée aux témoins :

Dans le cadre de mon mémoire, je m'intéresse aux événements que vous avez vécus au Congo en 1964. J'aimerais donc que vous me parliez dans un premier temps brièvement du contexte de votre arrivée au Congo ou dans l'armée et vos attributions à l'époque, dans un second temps, de votre expérience lors des opérations militaires, et dans un troisième temps à la mémoire, au souvenir public ou privé, que vous avez pu voir ou vivre dans les décennies qui ont suivies (commémorations, etc.).

Avant les opérations

- Avait-il une expérience militaire avant de participer à l'Ommegang ?
- Quand est-il arrivé au Congo ?
- Pourquoi y est-il venu ?

- Quelle image avait-il des événements du Congo avant les opérations ?
- Que savait-il de la rébellion et des otages avant les opérations ?
- S'était-il déjà imaginé qu'une opération pourrait avoir lieu au Congo, et qu'il pourrait y participer ?

L'Ommegang

- Pourquoi s'est-il engagé dans l'Ommegang ?
- Quel y a été son rôle ?
- Se considère-t-il comme mercenaire ?

- A-t-il été témoin direct ou indirect de crimes commis par les simba à l'encontre des otages ou de la population congolaise ?
- A-t-il tué ou blessé lui-même des rebelles durant l'opération ?
- À combien estime-t-il les pertes dans les rangs simba causées par l'Ommegang ?
- Y a-t-il eu, à sa connaissance, des bavures à l'encontre de la population ?

- Quel est son positionnement quant au débat opposant les opérations Dragon et l'Ommegang ?
- Pense-t-il que les mercenaires de l'Ommegang, en ce compris des Belges, ont commis des crimes à l'encontre de la population et des simba ? En a-t-il été témoin ou acteur ?
- Comment s'est déroulée la fin de sa mission ?

La mémoire des événements

- Quel est son sentiment par rapport à la mémoire que l'on a gardé de l'Ommegang et des événements de Stanleyville ?
- Quel a été son ressenti quant à la perception de l'opinion publique par rapport à l'Ommegang ?
- Est-il retourné au Congo depuis ? Dans quel contexte ?

- Comment a-t-il choisi de se souvenir des événements ? :
 - A-t-il assisté à des hommages, des inaugurations de plaques ou de monuments, ou des cérémonies en mémoire des victimes, en Belgique ou au Congo ?
 - A-t-il été interviewé par la presse ou les médias sur son expérience ?

- A-t-il gardé des contacts de quelques sortes que ce soit avec d'autres victimes ou associations de victimes, ou des personnes ayant participé aux opérations militaires ou associations en regroupant ?
- Quelle place ont pris l'Ommegang et son souvenir dans sa vie ?

Annexe 7 : Transcription des entretiens avec les témoins

(voir annexes sur CD)

Table des entretiens par ordre chronologique

Michel Faeles – 1^{er} septembre 2016 – Woluwé-Saint-Lambert

Patrick Nothomb – 26 octobre 2016 – Ixelles

Brigitte Peneff – 27 décembre 2016 – Gentinnes

Hughes Lugrelle – 9 janvier 2017 – Ottignies

Luc Vandenbemden – 17 janvier 2017 – Uccle

Michel Neyt – 20 janvier 2017 – Bruxelles

François de Radiguès – 24 janvier 2017 – Wavre

Christian Duez et Élisabeth Tabu – 8 février 2017 – Binche

Annexe 8 : Répartitions des journaux belges

Tableau 1 : Répartition du nombre de numéros évoquant la rébellion, par année anniversaire et par journal, pour les mois d'août et de novembre.

Langue	Journal/année	1965	1974	1984	1994	2004	2014	total
Allemand	Grenz Echo	0	1	0	0	1	1	3
Français	L'Avenir	0	0	0	1	1	2	4
	Le Cri	0	0	0	0	/	/	0
	La Dernière Heure	0	0	0	0	0	0	0
	La Libre Belgique	0	1	1	0	0	1	3
	La Meuse	0	0	0	1	0	0	1
	La Nouvelle Gazette	0	0	0	1	0	1	2
	Le Drapeau Rouge	0	0	0	/	/	/	0
	Le Peuple	0	0	0	1	/	/	1
	Le Soir	3	0	1	0	0	1	5
	Le Soir Illustré/Mag	0	0	0	0	0	0	0
	Vif l'Express	0	0	0	0	0	1	1
Néerlandais	De Morgen	/	/	0	0	0	0	0
	De Standard	0	0	0	0	0	1	1
	Gazette van Antwerpen	1	0	0	0	1	0	2
	Belang van Limburg	0	0	2	0	2	1	5
	Het Laatste Nieuws	0	0	0	0	0	0	0
	Het Volk	0	0	0	0	0	/	0
	Vooruit	0	0	1	/	/	/	1
	Humo	0	0	0	0	0	1	1
	Knack	/	0	0	0	1	0	1
	total	4	2	5	4	6	10	31

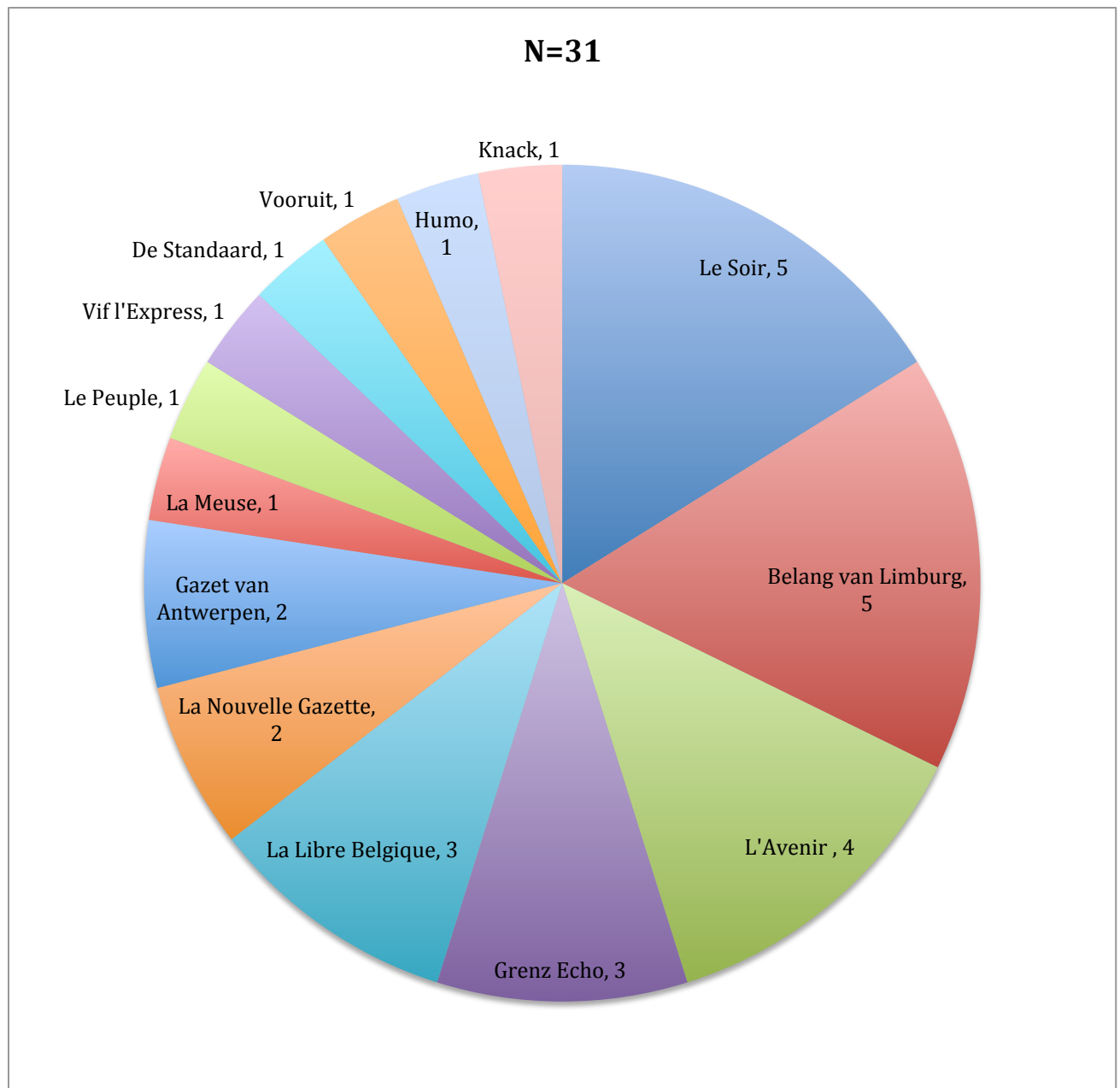
Tableau 2 : Répartition du nombre de numéros évoquant la rébellion, par année anniversaire et par journal, pour le mois d’août.

Langue	Journal/année	1965	1974	1984	1994	2004	2014	total
Allemand	Grenz Echo	0	0	0	0	0	1	1
Français	L'Avenir	0	0	0	0	0	1	1
	Le Cri	0	0	0	0	/	/	0
	La Dernière Heure	0	0	0	0	0	0	0
	La Libre Belgique	0	0	0	0	0	1	1
	La Meuse	0	0	0	0	0	0	0
	La Nouvelle Gazette	0	0	0	1	0	1	2
	Le Drapeau Rouge	0	0	0	/	/	/	0
	Le Peuple	0	0	0	1	/	/	1
	Le Soir	0	0	0	0	0	0	0
	Le Soir Illustré/Mag	0	0	0	0	0	0	0
	Vif l'Express	0	0	0	0	0	0	0
Néerlandais	De Morgen	/	/	0	0	0	0	0
	De Standard	0	0	0	0	0	0	0
	Gazette van Antwerpen	0	0	0	0	0	0	0
	Belang van Limburg	0	0	0	0	0	0	0
	Het Laatste Nieuws	0	0	0	0	0	0	0
	Het Volk	0	0	0	0	0	/	0
	Vooruit	0	0	0	/	/	/	0
	Humo	0	0	0	0	0	0	0
	Knack	/	0	0	0	0	0	0
	total	0	0	0	2	0	4	6

Tableau 3 : Répartition du nombre de numéros évoquant la rébellion, par année anniversaire et par journal, pour le mois de novembre.

Langue	Journal/année	1965	1974	1984	1994	2004	2014	total
Allemand	Grenz Echo	0	1	0	0	1	0	2
Français	L'Avenir	0	0	0	1	1	1	3
	Le Cri	0	0	0	0	/	/	0
	La Dernière Heure	0	0	0	0	0	0	0
	La Libre Belgique	0	1	1	0	0	0	2
	La Meuse	0	0	0	1	0	0	1
	La Nouvelle Gazette	0	0	0	0	0	0	0
	Le Drapeau Rouge	0	0	0	/	/	/	0
	Le Peuple	0	0	0	0	/	/	0
	Le Soir	3	0	1	0	0	1	5
	Le Soir Illustré/Mag	0	0	0	0	0	0	0
	Vif l'Express	0	0	0	0	0	1	1
Néerlandais	De Morgen	/	/	0	0	0	0	0
	De Standard	0	0	0	0	0	1	1
	Gazette van Antwerpen	1	0	0	0	1	0	2
	Belang van Limburg	0	0	2	0	2	1	5
	Het Laatste Nieuws	0	0	0	0	0	0	0
	Het Volk	0	0	0	0	0	/	0
	Vooruit	0	0	1	/	/	/	1
	Humo	0	0	0	0	0	1	1
	Knack	/	0	0	0	1	0	1
	total	4	2	5	2	6	6	25

Graphique 1 : Répartition du nombre de numéros traitant de la rébellion par journal.



Annexe 9 : Composition du Comité Organisateur de la *Fraternité Belgo-Congolaise* en 2014

- **Michel FAELES**, président du Comité Organisateur
- **André ANNE de MOLINA**, Lt-Colonel Parachutiste Hre, Officier Opérations au 1er Bataillon Para
- **Guido BOSTEELS**, Voorzitter Afrikagetuigenissen vzw
- **André de MAERE d'AERTRYCKE**, président de l'Union Royale Belge pour les Pays d'Outremer asbl (UROME)
- **Marie de SCHLIPPE**, administratrice
- **Guy DIERCKENS**, administrateur
- **Christian DUEZ**, président de l'Amicale des Rescapés de la Rébellion 1964 (ARR)
- **Roger GILSON**, président de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi asbl
- **Cécile ILUNGA**, présidente de l'Union Royale des Congolais de Belgique (URBC)
- **Pierre KOMPANY**, président d'honneur de l'Union Royale des Congolais de Belgique (URBC)
- **Michel NEYT**, Lt-Colonel e.r., Président des Compagnons Ommegang
- **Bob VANHEE**, Voorzitter Vriendenkring West- en Oost-Vlaanderen kolonialen en missionarissen "De Mohikaan".
- **Pierre VERCAUTEREN**, président de l'Association Royale des Anciens du Congo Belge et du Ruanda-Urundi asbl (CONGORUDI)

Source : archives personnelles de Michel Faeles

Annexe 10 : Photos des monuments et plaques

(voir annexes sur CD)

1. En Belgique

1.1. Mémorial Kongolo -Gentannes

1.2. Plaque du Heillig Hartcollege de Lanaken

2. Au Congo

2.1. Monument place des Martyrs – Kisangani

2.2 Premier monument du cimetière – Kisangani

2.3. Second monument du cimetière – Kisangani

Annexe 11 : Peintures populaires congolaises représentant la rébellion de 1964

(voir annexes sur CD)

1. Scènes de batailles diverses

2. Scènes d'exactions contre la population

3. Saut des para-commandos belges

